

**Interventions dans les parcs auprès
d'hommes ayant des relations sexuelles
avec d'autres hommes:
un projet provincial de recherche-
action**

Rapport de recherche

Présenté par:

Joanne Otis
Robert Bastien
Kathia Fournier
André Beaudry
Régis Pelletier
Richard Leroux

HQ
76
I584
1998

Département de sexologie
Université du Québec à Montréal



SANTÉCOM

Interventions dans les parcs auprès d'hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes: un projet provincial de recherche- action

Projet subventionné par le Ministère de la Santé et des Services sociaux

Rapport de recherche

(Version finale)

Présenté par:

Joanne Otis^{1*}, Robert Bastien^{2*}, Kathia Fournier¹, André Beaudry³,
Régis Pelletier^{4*}, Richard Leroux⁵

1. Département de sexologie, Université du Québec à Montréal; 2. Direction de la santé publique, Montréal-centre;
3. Bureau local d'intervention traitant du sida (BLITS); 4. Centre de santé publique de Québec;
5. Cégep de Victoriaville; * Équipe de recherche CQRS

**Département de sexologie
Université du Québec à Montréal**

Institut national de santé publique du Québec
4835, avenue Christophe-Colomb, bureau 200
Montréal (Québec) H2J 3G8
Tél.: (514) 597-0606

«J'ai eu des moments de joie, de colère, de frustrations et souvent de solitude.

Tout au cours du projet, j'ai eu des rencontres privilégiées avec des HARSAH. Plusieurs rencontres ont été enrichissantes et stimulantes pour mon travail. Autant je pouvais donner aux gars des parcs, autant et peut-être plus, ça me rapportait. Il y a eu P. dans les débuts du projet; G. avant lui; un couple cet été, et un autre, un personnage public plein de craintes vis-à-vis ses attirances sexuelles; celui qui vit avec son chum depuis 16 ans et qui ne lui dit pas qu'il va dans les parcs depuis longtemps; l'anglophone noir qui me draguait de plein fouet; cet homme usé d'avoir trop donné et qui donne encore sa vie pour les gens âgés; ce jeune qui vivait encore une colère que son ami soit mort du SIDA; le grand gaillard en moto qui me parlait de la mort de son amant par le SIDA, de la souffrance qu'il a vécue; plusieurs autres qui m'ont parlé de proches qui sont décédés du SIDA; et tous ces gars mariés, jeunes et moins jeunes, qui trompent leurs femmes; ceux qui m'ont fuit car ils ont trop peur de perdre leur anonymat, ou parce qu'ils ont honte et veulent rester cachés; un jeune prostitué qui au premier abord était vide de l'intérieur et qui se cherchait; ces temps de silence où il n'y avait presque personne et où je me questionnais sans cesse sur mes méthodes d'interventions, mon approche, etc.; le grand gaillard gars costaud qui m'a annoncé ses rendez-vous de dépistage de l'hépatite A et B et du VIH; ces couleuvres qui m'ont donné des frissons dans le dos et qui m'ont fait sacrer à plusieurs reprises; mon bénévole [nom] que j'ai cotoyé une partie de l'été et G. avec qui j'ai partagé mon travail et mon amitié; mon coordonnateur et non le moindre, à qui j'ai pu avoir totale confiance et qui m'a également fait confiance; tous ces visages qui changeaient lorsque je prenais du temps avec eux et qui repartaient un peu plus valorisés et avec un peu plus d'estime d'eux-mêmes...

J'en fais le deuil pour 1997 et j'espère de tout coeur être en première ligne en 1998 si le [projet] est réitéré...»

(Journal de bord d'un travailleur de terrain)

AVANT-PROPOS

Dans la foulée des transformations sociales, politiques et économiques qui marquent en profondeur les pays riches, de nouveaux acteurs s'attribuent des rôles sociaux dans l'échiquier de la santé et des services sociaux. Il s'agit du mouvement associatif, voire des organismes communautaires. Ces organismes n'ont pas une longue histoire de rôles pointus dans le champ du social. Aujourd'hui pourtant, le milieu communautaire se pose en acteur dynamique dans des sphères qui, à de rares exceptions, sont couvertes par d'autres acteurs affiliés à des organisations gouvernementales et non gouvernementales.

Cette entrée dans le champ des spécialistes et des experts est interpellante. Les forces du milieu communautaire résident dans le va-et-vient au sein des communautés. Cette acuité qui le conduit à repérer et à agir dans la sphère locale, concourt à renouveler les pratiques d'acteurs sociaux qui ne possèdent que des connaissances théoriques sur les situations de vie des personnes, des groupes et des cultures. Témoin privilégié de l'univers souvent voilé et tacite des individus, le milieu communautaire ne travaille pas comme l'expert qui ne cesse de fragmenter la réalité pour mieux l'appréhender. Il oeuvre à la manière d'un généraliste et d'un musicien capable d'improvisation.

Mais, outre ces attributs qui en font un allié incontournable, il reste que sa survie, voire son existence, se trouve continuellement fragilisée par des courants, des modes et des jeux de pouvoir politiques. Il y a, à l'image d'une mémoire organisationnelle, une crainte quasi viscérale du milieu communautaire en ce qui concerne l'évaluation. Cette crainte réside dans l'image de contrôle associée à toute démarche visant l'explication de la «fonction communautaire». Cette résistance a sans doute permis au milieu communautaire de se développer, au cours des vingt dernières années, dans une logique de semi quiétude. L'émergence de méthodologies inspirées de la recherche-action et par la suite, de la recherche participative, semble mieux convenir aux attentes du milieu communautaire. Néanmoins, plusieurs expériences dites participatives se sont soldées par des prestations décevantes du milieu de la recherche d'une part, et se sont révélées inadéquates pour le milieu communautaire, d'autre part.

Le présent document présente les principaux résultats issus d'une recherche-action centrée sur l'évaluation du travail de terrain réalisé dans les parcs. Cette recherche a été menée de mai à octobre 1997 avec la participation de dix organismes québécois effectuant des interventions éducatives et préventives auprès d'hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HARSAH) dans les parcs et autres lieux extérieurs de sexe sur place. Les premiers chapitres de ce rapport décrivent le contexte de l'étude, la problématique et la méthodologie utilisée. Les résultats sont présentés au chapitre 5. La section 5.1 permet qu'un profil de la clientèle rejointe soit dressé alors que la section 5.2 précise de quelles façons les HARSAH ont été rejoints. La section 5.3 couvre l'ensemble des facteurs personnels, organisationnels ou interorganisationnels qui semblent avoir modulé l'intervention dans les parcs à l'été 1997, alors que la section 5.4 décrit la perception des usagers à l'égard des actions des travailleurs de terrain. **Chacune de ces quatre sections se termine par une synthèse que le lecteur pourra consulter directement s'il veut avoir une idée générale des faits saillants concernant cette même section. Ces faits saillants sont présentés aux sections 5.1.11 (page 37), 5.2.3 (page 57), 5.3.4 (page 81) et 5.4.3 (page 91).** Enfin, le chapitre 6 fait un retour sur les résultats méritant d'être discutés et mis en perspective avec ceux d'autres travaux; de plus, les implications théoriques et pratiques de cette recherche-action sont énoncées.

Sans pour autant parler de succès, nous pensons que l'intersection que nous avons créée dans le cadre du projet PARCS provincial entre la recherche et la pratique a été féconde. Du point de vue de la recherche, nous avons, en accompagnant de façon soutenue le développement de l'évaluation de l'action, impliqué les organismes communautaires dans les phases de l'élaboration des instruments de cueillette de données, au mieux de nos connaissances et de nos compétences. Dans l'action, aussi, nous avons essayé de stimuler le plus d'interactions possibles entre les acteurs des dix sites impliqués afin qu'ils rendent intelligibles les événements et situations qui, dans leur quotidien, monopolisaient leur attention. Enfin, nous avons été témoins de la synthèse et du retour critique de l'ensemble des acteurs sur les actions réalisées au printemps et à l'été 1997.

Le monde, voire le petit monde, pour faire référence à Lodge (1996), de la recherche et des universités est souvent coupé de la réalité terrain. S'il ne l'est pas, et c'est sans doute la forme la plus perverse de sa contribution, il peut traduire négligemment cette réalité en concepts qui ne font pas de sens. Par l'alliance avec le milieu communautaire, nous avons mis en relief que la réalité du travailleur de terrain possédait un pouvoir énorme de renouvellement des connaissances. C'est en appréhendant la relation qui s'établit dans un contexte, voire un lieu de drague, entre le travailleur et la personne, que tout prend sens. Les approches occupent une place relativement importante dans les discours préventifs contemporains. Néanmoins, c'est la construction du travail de prévention qui souvent, instruite dans l'inattendu et l'invisible, sert de clé à la compréhension de l'acte prospectif de prévenir.

Au terme de l'union que nous avons engendrée avec le milieu communautaire, nous témoignons de l'inestimable contribution des travailleurs de terrain et des coordonnateurs de sites à la recherche. À trop d'occasions, les acteurs du milieu communautaire sont interpellés comme des agents relais de pratiques et de savoirs préventifs institués par les législateurs. C'est là une erreur, car leur connaissance pratique des faits et de l'histoire des personnes vers lesquelles ils dirigent leur attention en font des témoins privilégiés.

Dans le présent document, le masculin est utilisé à titre épicène.

RÉSUMÉ

À l'automne 1996, huit organismes communautaires québécois de lutte contre le sida expriment la volonté de consolider leurs efforts de prévention pour rejoindre plus efficacement la clientèle des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HARSAH) fréquentant les parcs. C'est en réponse à cette requête que la présente recherche voit le jour. Elle poursuit trois objectifs généraux: 1) soutenir les organismes participants à l'aide d'une démarche de recherche-action, 2) documenter l'implantation de l'intervention en décrivant les facteurs qui facilitent sa mise en oeuvre ainsi que les difficultés qui sont rencontrées et 3) fournir des éléments d'information permettant de juger de la pertinence, de la faisabilité et de l'utilité de ce type d'intervention et ce, pour en faciliter l'éventuelle poursuite.

L'étude est effectuée avec la participation de dix organismes représentant neuf régions du Québec. Au total, dix coordonnateurs et plus de vingt-cinq travailleurs de terrain s'impliquent dans cette recherche-action où chaque acteur joue un rôle de premier plan.

La cueillette des informations repose sur huit sources de données différentes, certaines quantitatives et d'autres qualitatives. La mise en commun des informations provenant de chacune de ces sources permet d'obtenir certaines réponses aux questions de recherche formulées par le milieu communautaire.

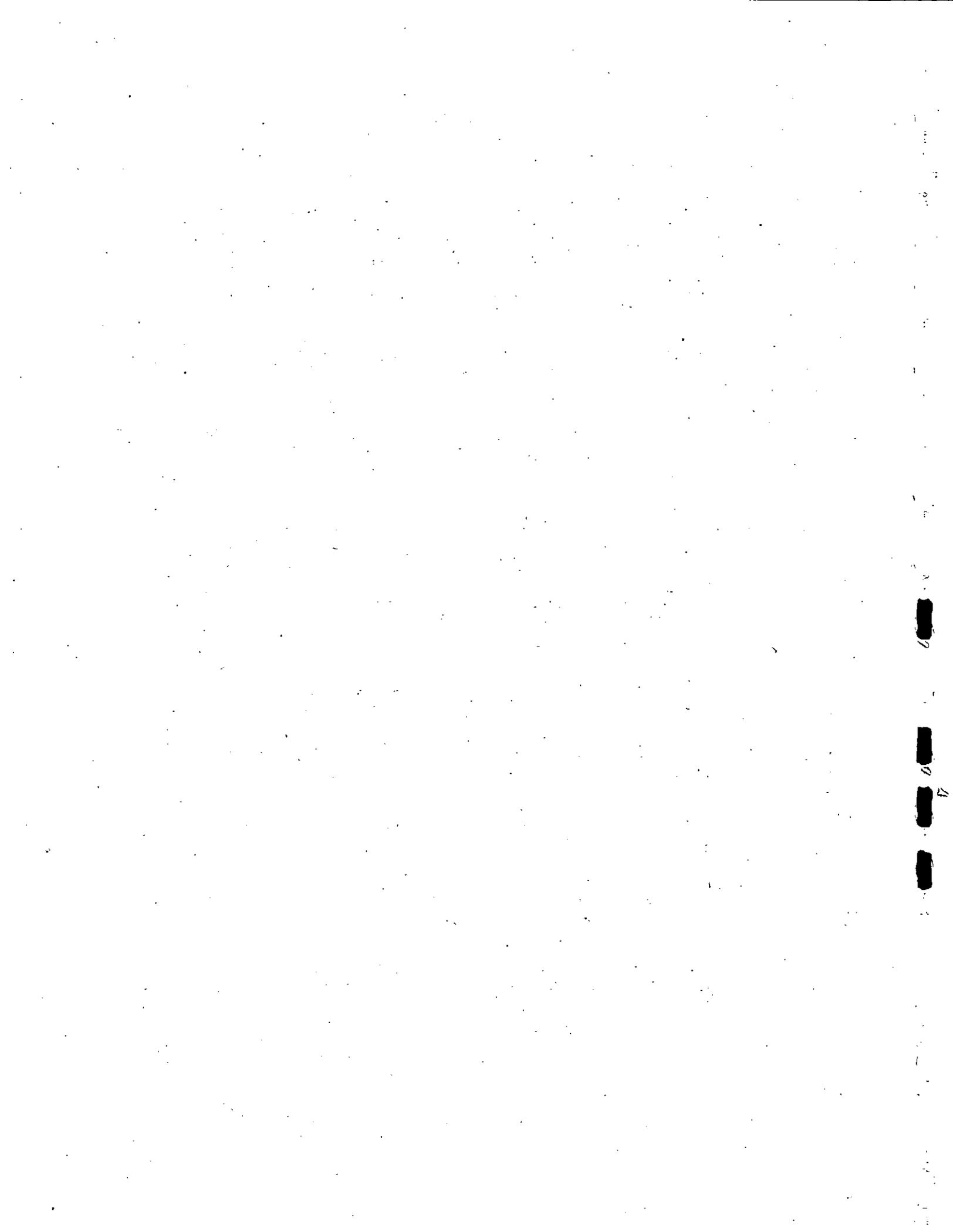
Au cours de l'été 1997, 2178 contacts sont effectués auprès des HARSAH fréquentant les parcs et les autres lieux extérieurs de sexe sur place. Au moment de l'étude, plus de la moitié des hommes rejoints ont 40 ans ou plus et la proportion de sans emploi est de 12,0%. La bisexualité caractérise 10,0% à 16,0% d'entre eux. La prévalence du sexe anal dans les parcs semble relativement faible (21,5%), mais chez les HARSAH ayant cette pratique, le taux d'usage constant du condom varie entre 42,0% et 65,0%, selon que les relations anales sont actives ou passives. Près de 10,0% des hommes rejoints dans les parcs ne fréquentent aucun autre endroit de socialisation gaie et 23,0% fréquentent uniquement d'autres lieux de sexe sur place et aucun endroit commercial ou organisme gais.

La description de la mise en oeuvre permet d'illustrer le caractère personnalisé, adapté et diversifié des actions posées auprès des usagers des parcs, celles-ci allant de la transmission d'information et de la distribution de matériel éducatif et préventif jusqu'à l'écoute, l'accompagnement et la référence. La nature et l'intensité de ces actions fluctuent selon les caractéristiques des travailleurs de terrain eux-mêmes, selon les mesures de régie interne spécifiques à chaque organisme et selon les interactions avec les usagers d'une part, et les partenaires d'autre part. Les principales difficultés rencontrées en cours de route par les travailleurs de terrain sont liées à la complexité de l'approche auprès des usagers, à la prégnance de la sollicitation sexuelle dans les parcs et à l'exposition répétée à des situations bousculantes sur le plan des valeurs et des émotions.

Plus des trois quarts des HARSAH rejoints réagissent favorablement à l'intervention dans les parcs. Ils en reconnaissent surtout l'utilité préventive et la majorité d'entre eux rapportent en avoir retiré des bénéfices en termes de connaissances et d'habiletés.

Cette recherche-action démontre la pertinence certaine d'effectuer des interventions dans les parcs afin de rejoindre une clientèle d'hommes dont certains sont vulnérables à l'infection par le VIH mais qui surtout, sont difficiles à rejoindre autrement. Outre l'efficacité à rejoindre la clientèle, cette recherche-action démontre clairement la faisabilité et l'utilité de ce type d'intervention au Québec et ce, autant dans les sites urbains que dans les régions plus éloignées. Qui plus est, l'impact majeur de cette recherche relève de l'autonomie qu'elle a favorisé dans chacun des sites de même qu'auprès de chaque acteur impliqué. En effet, en plus de supporter l'action, elle a facilité, in vivo, les interactions entre tous les acteurs, en voulant mettre en relief leur compétence d'interprètes.

À la lumière de ces résultats, il serait justifié que ce type d'intervention se poursuive au Québec, d'autant plus que nous savons maintenant que plusieurs organismes impliqués ont développé des expertises pour le faire.



REMERCIEMENTS

Cette recherche-action a mis à contribution l'expérience et les compétences d'un grand nombre de personnes sans qui elle n'aurait pu être réalisée. C'est en voulant souligner leur implication et pour leur exprimer toute notre gratitude que nous nous permettons de citer leur nom.

Liste des organismes et des coordonnateurs de projet

Action Séro-Zéro - Montréal
Denis Hallé

B.L.I.T.S. - Bois-Francs
André Beaudry

B.R.A.S. - Outaouais
Alain Godmaire

CAPSIDA - Montérégie
Isabelle Lepage

Centre Sida Amitié - Laurentides
Josée Talbot

I.R.I.S. - Estrie
Daniel Gladu

M.A.I.N.S. - Rimouski
Lyne Gagné

M.I.E.L.S. - Québec
Mario Fréchette

M.I.E.N.S. - Saguenay-Lac-St-Jean
Jean-Marc Gallant

SIDACTION - Trois-Rivières
Paul-Joseph Martin

Liste des travailleurs de terrain

Ayala, Sergio
Boutet, Marie-Claire
Brisson, Mathieu
Charron, Olivier
Clément, Ginette
Couture, François
Doyon, Éric
Dubé, Benoît
Fecteau, Michel
Ferland, Pierre

Forgues, Lucien
Gariépy, Serge
Gauthier, Gaétan
Guertin, Gabriel
Haig, Thomas
Justini, Ghyslaine
L'Espérance, Rolland
Leclerc, Yves
Leduc, Christian-René
Lessard, Alain

Maine, Jean-Jacques
Martel, Guy
Millette, Eric
Papillon, Dominique
Pedneault, Marcel
Raymond, Jean-Paul
Ringuette, Marc
Rousseau, Robert
Saint-Pierre, Marc
Vachon, Nicholas

Nous tenons également à remercier Monsieur Thomas Antil de la Direction générale de la planification et de l'évaluation (MSSS) et Monsieur Benoît Vigneau du Centre québécois de coordination sur le sida (MSSS), pour leur appui sincère tout au long de cette recherche-action.

Nous exprimons aussi notre gratitude à François Pilote pour sa contribution indispensable lors des analyses statistiques. Un énorme merci à Guylaine Mireault pour son travail assidu et minutieux au niveau de la mise en forme du travail final.

Enfin, nous tenons à remercier Ken Morrison qui a tenu un rôle de premier plan dans le démarrage et la mise sur pied de ce projet d'envergure.

L'équipe de recherche

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	v
RÉSUMÉ	vii
REMERCIEMENTS	ix
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURE.....	xv
1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	1
2. PROBLÉMATIQUE	3
2.1 Infection au VIH et sida: cible ultime de l'intervention auprès des HARSAH	3
2.2 Comportements à risque et comportements sécuritaires en lien avec le VIH chez les HARSAH	3
2.3 Facteurs associés aux comportements à risque	4
2.4 Difficulté d'accès à la clientèle et pertinence d'intervenir dans les lieux de sexe sur place ..	5
2.5 Intervention dans les lieux extérieurs de sexe sur place: poursuite des efforts préventifs auprès des HARSAH	6
2.6 Évaluer: étape essentielle à tout programme d'intervention	7
3. CADRE THÉORIQUE	9
3.1 Recherche-action	9
3.1.1 Modèle proposé	9
3.1.2 Situation du modèle proposé dans le contexte général de la recherche-action	11
3.2 Évaluer dans l'action	12
3.3 Appréciation du processus et de la structure	13
3.4 Analyse d'implantation	13
3.5 Évaluer: décrire et porter en jugement	15
4. MÉTHODOLOGIE	17
4.1 Devis	17
4.2 Méthodes de cueillette de données, variables à l'étude et analyses	17
4.3 Qualité de l'étude	21
5. RÉSULTATS	23
5.1 Qui rejoint-on par l'intervention dans les parcs?	23
5.1.1 Profil sociodémographique	23
5.1.2 Profil sociosexuel et socialisation gaie	25
5.1.3 Test de dépistage et prévalence de l'infection par le VIH	27
5.1.4 Caractéristiques psycho-affectives	28
5.1.5 Habitudes et motivations à fréquenter les parcs	29
5.1.6 Pratiques sexuelles dans les parcs	30
5.1.7 Consommation de drogues dans les parcs	31
5.1.8 Sexe sécuritaire et usage du condom dans les parcs	32
5.1.9 Connaissances et évaluation du risque de certaines pratiques	33
5.1.10 Attitudes, normes sociales et barrières face au sécurisexe	34
5.1.11 Faits saillants concernant le profil des HARSAH rejoints dans les parcs	37

5.2	De quelles façons rejoint-on les HARSAH dans les parcs?	41
5.2.1	Quelles sont les conditions préalables à la mise en oeuvre de l'intervention?	41
5.2.1.1	Exploration et priorisation des lieux et des moments d'intervention	41
5.2.1.2	Embauche et formation du personnel	42
5.2.1.3	Préparation du matériel de prévention et identification des ressources	42
5.2.1.4	Élargissement de la problématique VIH/sida à la problématique MTS et recherche de partenaires	42
5.2.1.5	Préoccupations éthiques	43
5.2.1.6	Préoccupations liées à la sécurité dans les parcs	44
5.2.2	Qu'est-ce qui se passe sur le terrain, auprès de qui, et dans quels contextes?	45
5.2.2.1	Qui est l'initiateur du contact?	46
5.2.2.2	À quels endroits s'établit le contact avec les usagers?	47
5.2.2.3	Quel type de rencontre doit être envisagé?	47
5.2.2.4	À quelle fréquence les contacts avec l'intervenant dans les parcs se produisent-ils?	47
5.2.2.5	Quelle est la nature des interventions réalisées?	48
5.2.2.6	Quel matériel est-il remis et à qui?	49
5.2.2.7	Quels thèmes sont abordés et auprès de qui?	51
5.2.2.8	Quelle est la durée de chaque contact?	53
5.2.2.9	À quels moments de la journée se font les contacts?	53
5.2.2.10	Les caractéristiques des usagers varient-elles selon la période de l'été? ..	54
5.2.2.11	Les caractéristiques des usagers varient-elles selon la localisation géographique?	54
5.2.3	Faits saillants concernant la description de l'intervention	57
5.3	Quels facteurs semblent avoir modulé la mise en oeuvre de l'intervention?	61
5.3.1	Facteurs personnels	61
5.3.1.1	Caractéristiques sociodémographiques des travailleurs de terrain	61
5.3.1.2	Orientation sexuelle	62
5.3.1.3	Motivations à s'impliquer dans le projet PARCS	63
5.3.1.4	Perception des travailleurs de terrain de l'intervention dans les parcs auprès des HARSAH	64
5.3.1.5	Sentiment de compétence et capacité de faire face à diverses situations problématiques	66
5.3.2	Facteurs organisationnels	72
5.3.2.1	Facteurs liés aux caractéristiques de l'intervention	72
5.3.2.2	Facteurs liés aux caractéristiques intrasites	75
5.3.3	Facteurs interorganisationnels	78
5.3.3.1	Interactions intersites	78
5.3.3.2	Interactions avec des organisations, partenaires ou non	78
5.3.4	Faits saillants concernant les facteurs ayant modulé la mise en oeuvre de l'intervention	81

5.4	Quelle est la perception des HARSAH rejoins de la pertinence et de l'utilité du projet PARCS?	87
5.4.1	Comment les HARSAH réagissent-ils au projet PARCS?	87
5.4.2	Qu'est-ce que les HARSAH rejoins retirent de leur rencontre avec l'intervenant du projet PARCS?	90
5.4.3	Faits saillants concernant la pertinence et l'utilité du projet PARCS	91
6.	DISCUSSION	93
6.1	Rejoindre	93
6.2	Préparer le terrain	97
6.3	Passer à l'action pour rejoindre	100
6.4	Agir dans un contexte dynamique et s'adapter	102
6.5	Agir dans un contexte d'utilisation optimale des ressources	108
6.6	Agir de façon pertinente et utile	108
6.7	Interagir dans la recherche et dans l'action	109
6.8	Poursuivre l'action, à court et à long terme	113
7.	CONCLUSION	115
	BIBLIOGRAPHIE	117
	APPENDICE 1: Fiche descriptive personnalisée	
	APPENDICE 2: Questionnaires auto-administrés aux travailleurs de terrain (pré-intervention et post-intervention)	
	APPENDICE 3: Rapport quotidien des travailleurs de terrain	
	APPENDICE 4: Guide d'utilisation du rapport quotidien	
	APPENDICE 5: Journal de bord des travailleurs de terrain	
	APPENDICE 6: Guide d'utilisation du journal de bord des travailleurs de terrain	
	APPENDICE 7: Journal de bord des coordonnateurs de site	
	APPENDICE 8: Guide d'utilisation du journal de bord des coordonnateurs de site	
	APPENDICE 9: Questionnaire auto-administré aux HARSAH rejoins dans les parcs	
	APPENDICE 10: Qualités docimologiques des échelles	
	APPENDICE 11: Règles d'éthique minimales intersites	
	APPENDICE 12: Bulletins	
	APPENDICE 13: Comparaison des HARSAH rejoins dans six études québécoises par groupe d'âge	

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURE

Tableau	Page
1	Caractéristiques sociodémographiques des usagers telles qu'observées par les travailleurs de terrain 24
2	Caractéristiques sociodémographiques des répondants du questionnaire postal 24
3	Orientation sexuelle des usagers telle qu'observée par les travailleurs de terrain 25
4	Orientation sexuelle des répondants au questionnaire postal 25
5	Composition du réseau social des usagers telle qu'observée par les travailleurs de terrain 25
6	Divulgateion des usagers de leur orientation sexuelle telle qu'observée par les travailleurs de terrain 26
7	Divulgateion des répondants au questionnaire postal de leur orientation sexuelle 26
8	Expérience du milieu gai telle qu'observée par les travailleurs de terrain 27
9	Socialisation gaie des répondants au questionnaire postal dans les six derniers mois 27
10	Test de dépistage du VIH par le passé chez les répondants au questionnaire postal 28
11	Préoccupations des répondants au questionnaire postal dans les six derniers mois 28
12	Motivations à fréquenter les parcs chez les répondants au questionnaire postal 29
13	Pratiques sexuelles dans les parcs telles qu'observées par les travailleurs de terrain 30
14	Pratiques sexuelles dans les parcs dans les six derniers mois chez les répondants au questionnaire postal 31
15	Nombre de partenaires sexuels dans les parcs dans les six derniers mois chez les répondants du questionnaire postal 31
16	État d'intoxication de l'usager tel qu'observé par les travailleurs de terrain lors de la rencontre au parc 32
17	Consommation de drogues dans les parcs dans les six derniers mois chez les répondants au questionnaire postal 32
18	Sexe sécuritaire des usagers tel qu'observé par les travailleurs de terrain 32
19	Usage du condom dans les parcs dans les six derniers mois chez les répondants au questionnaire postal 33
20	Perception des répondants au questionnaire postal du risque d'infection par le VIH selon diverses pratiques 34
21	Variables psychosociales associées au sécurisexe chez les répondants au questionnaire postal 35

22	Barrières au sécurisexe dans les parcs dans les six derniers mois telles que perçues par les répondants au questionnaire postal	35
23	Caractéristiques générales de l'intervention dans les parcs telles que rapportées par les travailleurs de terrain	46
24	Lieux de l'intervention tels qu'observés par les travailleurs de terrain	47
25	Nature de l'intervention telle que rapportée par les travailleurs de terrain	48
26	Modes de distribution du matériel tels que rapportés par les travailleurs de terrain	49
27	Distribution du matériel préventif telle que rapportée par les travailleurs de terrain	50
28	Distribution du matériel préventif chez les répondants au questionnaire postal	50
29	Thèmes discutés lors de la rencontre tels que rapportés par les travailleurs de terrain	51
30	Thèmes discutés lors de la rencontre entre les répondants au questionnaire postal et l'intervenant dans les parcs	52
31	Motivations des travailleurs de terrain à s'impliquer dans le projet PARCS	64
32	Réactions de l'utilisateur à l'intervention telles qu'observées par les travailleurs de terrain	88
33	Perception des répondants au questionnaire postal de l'attitude de l'intervenant	88
34	Attitude des répondants au questionnaire postal vis-à-vis l'intervention dans les parcs	89
35	Perception des répondants au questionnaire postal des effets de l'intervention dans les parcs	90

Figure**Page**

1	Modèle de recherche-action proposé	10
---	--	----

Interventions dans les parcs auprès d'hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes: un projet provincial de recherche-action

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

À l'automne 1996, les coordonnateurs et quelques intervenants de huit organismes communautaires québécois oeuvrant auprès des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HARSAH) se rencontrent, de manière à partager leurs expériences, à dresser un bilan concernant les interventions dans les parcs et à se doter d'un plan d'action concerté à court et à moyen terme. C'est aussi lors de cette rencontre qu'ont lieu des échanges à propos des différents modes d'évaluation envisagés relativement à ce travail de prévention et d'éducation dans les parcs. Ces organismes sont: Action Séro-Zéro (Montréal), BLITS (Bois-Francs), BRAS (Hull), Centre Sida Amitié (Laurentides), IRIS (Estrie), MAINS (Rimouski), MIELS (Québec) et MIENS (Saguenay-Lac-St-Jean) (Société canadienne du sida, 1996). Après cette rencontre, deux organismes se joignent au groupe; il s'agit de SIDACTION, opérant dans la région de Trois-Rivières et de CAPSIDA, oeuvrant en Montérégie.

À partir du bilan de cette rencontre, quatre constats semblent se dégager:

- il existe des modèles d'interventions dans les parcs éprouvés et qui peuvent être adaptables dans diverses régions du Québec;
- il existe des outils de cueillette de données valables qui permettent de porter un jugement sur ces interventions;
- plusieurs régions désirent poursuivre leur intervention dans les parcs ou s'appêtent à en mettre en place sous peu;
- il n'y a toutefois pas de concertation entre les différentes régions du Québec concernant les interventions de prévention du VIH/sida qui se font dans les parcs, ce qui constitue une perte de temps, d'énergie et d'argent considérable.

À partir de ces constats, les coordonnateurs expriment la volonté de consolider leurs efforts afin de trouver des moyens efficaces pour rejoindre les HARSAH et d'engendrer une meilleure utilisation des ressources humaines et financières. Cette consolidation des interventions pourrait être facilitée par l'élaboration d'un projet provincial tenant compte des réalités de chaque milieu. La réalisation d'un tel projet nécessite toutefois que les organismes tentent d'abord de répondre ensemble à certaines questions: qui rejoint-on? Comment? Quelles actions semblent les plus pertinentes et utiles? Quelles sont les résistances rencontrées? Comment y faire face? etc. Ces questions sont à l'origine de la présente recherche qui poursuit trois objectifs généraux, soit:

- 1) soutenir les organismes participants à l'aide d'une démarche de recherche-action,
- 2) documenter l'implantation de l'intervention en décrivant les facteurs qui facilitent sa mise en place ainsi que les difficultés qui sont rencontrées,
- 3) fournir des éléments d'information permettant de juger de la pertinence, de la faisabilité et de l'utilité de ce type d'intervention et ce, pour en faciliter la poursuite.

De façon plus spécifique, cette réflexion conduit les coordonnateurs des sites impliqués à formuler les objectifs opérationnels suivants pour l'année 1997-1998:

1. *uniformiser, développer, valider et prétester des outils de cueillette de données à partir d'outils déjà existants;*
2. *habiliter les intervenants à utiliser les outils développés;*
3. *décrire le profil de la clientèle rejointe;*
4. *décrire le processus d'implantation de l'intervention dans les dix sites;*
5. *décrire la nature, en termes de quantité et de qualité, des ressources investies et des services produits;*
6. *décrire les facteurs personnels, organisationnels et interorganisationnels influençant l'implantation de façon positive ou négative;*
7. *identifier les problèmes rencontrés et les correctifs apportés en cours de route tant au niveau de la recherche que de l'intervention;*
8. *décrire la pertinence et l'utilité des ressources investies et des services produits;*
9. *recueillir les données dans les dix sites, synthétiser l'information qui en émerge et en assurer la diffusion dans chacun des milieux, tout au long du processus d'évaluation.*

De façon plus spécifique, **les objectifs opérationnels 1 et 2** émergent du désir de mettre à la disposition des organismes participants des **outils de monitoring et d'évaluation qui sont à la fois contextualisés, conviviaux et uniformes** pour l'ensemble des sites. À ce chapitre, plusieurs des sites avaient déjà élaboré et utilisé certains outils d'évaluation. Ces outils sont analysés, bonifiés puis validés auprès des travailleurs de terrain et des coordonnateurs de site lors de la première rencontre provinciale.

Les objectifs opérationnels 3 à 8 sont soutenus par l'intention de mettre en place une **évaluation formative servant à supporter l'intervention**. L'évaluation formative s'intéresse d'une part, à l'appréciation du processus (objectifs 3, 5 et 8) et d'autre part, à l'analyse d'implantation du projet (objectifs 4, 6 et 7). Ce cadre d'évaluation s'imbrique à l'intérieur des structures de soutien lancées par le **comité aviseur** qui, trois fois en cours de projet, réunit les représentants des dix sites ainsi que l'équipe de recherche.

Enfin, l'**objectif opérationnel 9** est justifié par l'ambition de créer une **dynamique intersite** qui saurait stimuler, dans une **perspective participative**, une **appropriation entière du processus d'évaluation** et aussi, **d'assurer un transfert des connaissances vers les milieux de pratiques**, à savoir le milieu communautaire et ce, tout au long de la recherche.

L'atteinte de ces objectifs permettrait, dans une phase subséquente, que des éléments de connaissances soient dégagés afin de **développer un outil tel un guide d'intervention** qui incluerait, par exemple, des approches de prévention et des instruments d'appréciation permettant de colliger des données en cours d'intervention.

Pour répondre à ces objectifs, un travail de partenariat est établi entre les acteurs des divers milieux et les chercheurs qui, ensemble, s'engagent dans un processus de recherche-action. Une recherche de ce type favorise la prise en charge de chacun des milieux pour assurer la continuité de l'évaluation après la conclusion du projet.

Une méthodologie mixte reposant sur huit méthodes de cueillette de données est privilégiée, celle-ci fournissant à la fois des informations quantitatives et qualitatives. Une fois la cueillette finalisée et les analyses préliminaires effectuées, les informations obtenues sur un même thème par des méthodes différentes sont confrontées les unes avec les autres de façon à en dégager les convergences et à en améliorer la crédibilité. Les différentes sources de données seront décrites dans la méthodologie.

2. PROBLÉMATIQUE

2.1 Infection au VIH et sida: cible ultime de l'intervention auprès des HARSAH

L'infection au VIH et le sida chez les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HARSAH) constituent un souci majeur au Canada et au Québec. À l'échelle canadienne, bien que l'on note une diminution de la proportion de cas de sida déclarés chez les HARSAH depuis 1990, le nombre de nouveaux cas d'infection par le VIH semble avoir augmenté, surtout chez les jeunes HARSAH (Laboratoire de lutte contre la maladie (LLCM), 1997). Au 30 septembre 1997, 5 055 cas de sida ont été rapportés au Québec et parmi ceux-ci, plus de 3 500 concernent des HARSAH (Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), 1997a). Les données disponibles concernant la mortalité rattachée au sida, tout comme le nombre de cas déclarés, montrent que les hommes et les résidents de la région de Montréal-Centre sont le plus durement touchés. En effet, 43% des décès chez les hommes âgés entre 20 et 49 ans habitant au centre-ville de Montréal sont attribuables au sida (MSSS, 1997b). Hormis l'Abitibi-Témiscamingue et les régions du Grand Nord, les données les plus conservatrices révèlent que pour toutes les régions du Québec, la première catégorie de risque demeure les relations sexuelles entre hommes. À titre d'exemple, cette catégorie compte pour 56% des cas de sida déclarés au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 65% en Estrie et 73% dans la région de l'Outaouais (MSSS, 1997a). En ce qui concerne l'infection au VIH, les estimations de séroprévalence indiquent qu'il y aurait environ 10 000 adultes infectés au Québec et de ce nombre, approximativement 6 370 seraient des hommes homosexuels et bisexuels, non-UDI¹ et UDI (MSSS, 1997b). Chez ces hommes, les épidémiologistes estiment que la prévalence du VIH se situerait entre 15 et 20% (Centre québécois de coordination sur le sida (CQCS), 1992). Certaines études spécifiques menées au Québec montrent également que la prévalence se situe autour de 20% (Alary et Castel, 1990; Myers, Godin, Calzavara, Lambert et Locker, 1993).

Bien qu'essentiels à la compréhension de la propagation de l'infection au VIH, les estimés épidémiologiques qui précèdent demeurent conservateurs. D'une part, certains cas de sida diagnostiqués sont déclarés après des délais plus ou moins longs et d'autres ne le sont jamais (sous-déclaration) (MSSS, 1997b); d'autre part, estimer la prévalence de l'infection au VIH requiert la connaissance du dénominateur servant au calcul et dans le cas qui nous intéresse, le nombre d'hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes demeure très difficile à établir.

2.2 Comportements à risque et comportements sécuritaires en lien avec le VIH chez les HARSAH

Les études ayant examiné les comportements associés à la transmission du VIH chez les HARSAH mettent en relief l'importance de la transmission sexuelle. Parmi les pratiques sexuelles, les relations anales non protégées sont identifiées comme le facteur de risque prédominant (Burcham, Tindall, Marmor, Cooper, Berry et Penny, 1989; Detels, English, Visscher et al., 1989; Dufour, Alary, Mâsse, Rémis, Otis, Parent, Turmel, Lavoie, LeClerc, Vincelette et al., 1997; Ginzburg, Leehan Fleming et Miller, 1988; Myers et al., 1993; Stevens, Taylor, Rodriguez de Cordoba, Zang et Rubinstein, 1990). La transmission associée à l'usage de drogues par injection constitue également un facteur de risque à ne pas négliger. En effet, celle-ci, doublée du facteur homme homo/bisexuel, vient au deuxième rang des catégories de risque associées à l'infection (MSSS, 1997).

L'enquête *Au Masculin* effectuée à l'échelle canadienne indique qu'au cours des trois mois précédant l'enquête, 14,5% du total des répondants ont reçu une relation anale sans condom et 18,2% ont donné une relation anale non protégée (Myers et al., 1993). Dans l'étude québécoise *Entre Hommes*, les résultats démontrent que 23,0% des répondants ont eu au moins une relation anale (reçue ou donnée) sans condom dans les trois mois précédant l'enquête (Godin, Carsley, Morrison et Bradet, 1993). Les résultats préliminaires extraits de la cohorte *OMÉGA* avancent que 31,0% des interviewés ont eu des relations anales non protégées dans les six mois précédant

¹ Utilisateur de drogues par injection

l'enquête (Dufour, Alary, Mâsse, et al., 1997). Concernant l'utilisation du condom, les données obtenues dans les saunas montréalais montrent que les niveaux de protection systématique des hommes qui pratiquent la pénétration anale active et passive sont respectivement de 75% et 83% (Morrison, Otis et Bernèche, 1996). Ces proportions sont très similaires à celles observées dans d'autres études (Bochow, Chiarotti, Davies et al., 1994; Gruet et Dubois-Arber, 1993).

En terme de prévention, favoriser la modification des pratiques à risque chez les HARSAH représente un objectif de premier ordre et, à cet effet, l'intervention éducative constitue un moyen privilégié d'y parvenir. Toutefois, l'élaboration de programmes d'éducation et de prévention efficaces doit reposer sur la compréhension des facteurs associés aux comportements à risque ou aux pratiques plus sécuritaires, notamment auprès des HARSAH non rejoints à travers les canaux habituels.

2.3 Facteurs associés aux comportements à risque

Bon nombre d'études ont comme objectif l'identification des déterminants des pratiques à risque chez les HARSAH et le plus souvent, ce sont les relations anales non protégées qui font l'objet d'intérêt. D'abord, certains facteurs d'ordre personnel sont associés aux pratiques à risque. On note l'influence négative de certains traits de personnalité, notamment d'une faible estime de soi (Siegel, Mesagno, Chen et Christ, 1989), d'un indice de dépression plus élevé (Strathdee, Hogg, Martindale, Cornelisse, Graib, Schilder, Montaner, O'Shaughnessy et Schechter, 1996), d'un manque de contrôle externe lié à la pression des pairs (Kelly, St-Lawrence, Brasfield et al., 1990) et d'une propension plus grande à rechercher des sensations fortes (Lévy, Dupras, Samson, Cappon, Frigault et Larose, 1993; Zuckerman, Eysenk et Eysenk, 1978). Les relations anales non protégées sont aussi associées à un faible niveau de connaissances à propos du sida (Kelly, St-Lawrence, Brasfield et al., 1990; McKusick, Coates, Morin, Pollack et Hoff, 1990), à des attitudes négatives face à l'utilisation du condom (Aspinwall, Kemery, Taylor, Schneider et Dudley, 1991; Fishbein, Chan, O'Really, Schnell, Wood, Beeker et Cohn, 1993; Kelly, St-Lawrence, Brasfield et al., 1990; Nadeau, Boyer, Fortin, Duval, Godin et Bergeron, 1993; Rotheram-Borus et Koopman, 1991), à des barrières plus fortes, à un faible niveau d'efficacité personnelle (Aspinwall et al., 1991; McKusick et al., 1990; Ross, 1990) et à une faible perception de contrôle comportemental face à l'utilisation du condom (Godin et al., 1993). Inversement, un isolement social plus faible, des contraintes quotidiennes moins élevées, une attitude plus positive face à l'usage du condom et une meilleure perception de contrôle lors de la rencontre sexuelle sont associés au sexe sécuritaire (Otis, Noël, LeClerc, Dufour, Alary, Lavoie, Turmel, Rémis, Mâsse, Parent, Vincelette et al., 1997). Enfin, des critères souvent subjectifs de construction du risque par rapport aux caractéristiques du partenaire et en lien avec certains éléments de la relation semblent associés aux pratiques sexuelles des HARSAH. Par exemple, le fait d'avoir eu des pratiques sécuritaires dans les six derniers mois est associé à des critères de confiance tels que la présence de communication, l'obtention d'information sur le partenaire et un jugement à partir de sa personnalité. Les pratiques sécuritaires sont aussi associées à des critères de méfiance comme les pratiques à risque connues du partenaire, son état d'intoxication ainsi que sa personnalité (Otis, Noël, LeClerc et al., 1997a).

D'autres facteurs d'ordre plus contextuel sont associés aux relations anales non protégées. Il semble en effet que ce comportement soit plus fréquent dans le contexte d'une relation monogame ou avec un partenaire régulier (Aspinwall et al., 1991; Dufour, Alary, Mâsse et al., 1997; McLean, Boulton, Brookes, Lakhani, Fitzpatric, Dawson, McKechnie et Hart, 1994; Myers et al., 1993; Weatherburn, Davies, Hunt, Coxon et McManus, 1990). Également, l'usage de drogues est identifié comme un déterminant des comportements à risque (Godin et al., 1994; Myers et al., 1993; Nadeau et al., 1993; Ostrow, Beltran, Joseph, DiFranceisco, Wesch et Chmiel, 1993; Penkover, Dew, Kingsley et al., 1991; Strathdee, Hogg, Martindale et al., 1996). En revanche, l'influence de la consommation d'alcool sur les relations risquées n'est pas clairement établie: alors que certaines études relèvent un lien (Myers et al., 1993; Penkover et al., 1991; Strathdee, Hogg, Martindale et al., 1996; Valdiserri, Lyter, Leviton, Callahan, Kingsley et Rinaldo, 1988), d'autres ne le font pas (Ostrow et al., 1993; Myers, Rowe, Tudiver et al., 1992; Weatherburn, Davies,

Hickson, Hunt, McManus et Coxon, 1993). Enfin, Strathdee, Hogg, Martindale et al. (1996) soulèvent que le fait de ne pas avoir de domicile stable est un facteur associé à la prise de risque.

Par ailleurs, les normes sociales semblent aussi jouer un rôle important au niveau des pratiques sexuelles à risque. De fait, la perception d'une norme défavorable provenant des pairs, des partenaires sexuels ou de la communauté gaie concernant les pratiques sexuelles sécuritaires (Fishbein et al., 1993; Godin et al., 1993; Kelly et al., 1990) et le fait d'avoir des amis ayant des comportements à risque (McKusick et al., 1990) sont associés à des pratiques sexuelles à risque chez les HARSAH. En revanche, des normes sociales favorables sont associées à l'intention d'utiliser le condom lors des relations anales (Myers et al., 1993).

Toujours en ce qui a trait aux comportements sexuels à risque, certaines caractéristiques permettent de distinguer certains sous-groupes de HARSAH. Ainsi, il semble que les relations anales non protégées soient plus prévalentes chez les plus jeunes (Dufour, Alary, Mâsse et al., 1997; Kelly, Kalichman, Kanth et al., 1991; Kingsley, Zhou, Bacellar et al., 1991; McKusick et al., 1990; Myers et al., 1993; Penkover, Dew, Kingsley et al., 1991; Weatherburn et al., 1990), chez ceux qui ont un niveau d'éducation plus bas (Godin et al., 1993; Kelly, Kalichman, Kanth et al., 1991; Myers et al., 1993; Strathdee, Hogg, Martindale et al., 1996) et des revenus plus faibles (Peterson, Coates, Catania, Middleton, Hilliard et Hearst, 1992). De plus, les relations anales non protégées sont associées au fait d'habiter en milieu rural plutôt qu'urbain (Weatherburn et al., 1990; Godin et al., 1993).

Certains facteurs liés à la condition homosexuelle peuvent également prédisposer à des conduites à risque, par exemple, la non-acceptation de son orientation sexuelle ou une attitude négative face à l'homosexualité (homophobie intériorisée), de même que la difficulté à s'identifier à la communauté gaie (Coates, Stall, Catania et Kegeles, 1988; Dupras, 1994; Perkins, Leserman, Murphy et Evans, 1993). De plus, d'autres sous-groupes de HARSAH n'ayant, pour diverses raisons, peu ou pas de lien avec le milieu gai semblent plus vulnérables à l'infection au VIH. Parmi ceux-ci, on peut compter les hommes bisexuels et les hommes mariés. À cet effet, certaines études qualitatives montrent que chez les HARSAH qui se définissent principalement par leur sexualité et chez ceux qui n'ont pas accès à la communauté gaie, la pénétration anale est majeure dans l'affirmation de soi, peu importe les risques d'infection au VIH (Prieur, 1990; Bartos, McLeod et Nott, 1993). Par ailleurs, Martin (1995) note que les hommes qui ne sont pas liés à la communauté gaie ne bénéficient pas de la richesse des informations sur le VIH ainsi que du soutien auxquels cette communauté a accès. Ceci est confirmé dans l'étude de Godin et al. (1993) qui affirment que les hommes engagés dans la communauté gaie se tiennent davantage informés en utilisant l'ensemble des sources d'informations disponibles.

Bien qu'intéressants et pertinents, les résultats présentés précédemment ne sont qu'un reflet biaisé des réalités des HARSAH puisque les enquêtes ne permettent pas de rejoindre un échantillon d'hommes entièrement représentatif de la population de tous les HARSAH. Par exemple, dans le cas de l'enquête de Myers et al. (1993), les hommes participant à l'étude sont recrutés dans des lieux explicitement identifiés «gais». Cela indique la nécessité de mieux identifier ces sous-groupes de HARSAH qui ne sont pas inclus dans les enquêtes traditionnelles.

2.4 Difficulté d'accès à la clientèle et pertinence d'intervenir dans les lieux de sexe sur place

L'identification de ces sous-groupes de HARSAH non inclus dans les enquêtes met en relief une limite relative au travail préventif auprès de ces hommes, à savoir la difficulté d'accès à certains groupes. Effectivement, un programme de prévention sera efficace dans la mesure où il parviendra à rejoindre un nombre suffisant d'individus ayant des comportements à risque. Or, il sera difficile, étant donné leur âge, de rejoindre les HARSAH de moins de 18 ans, et dans certains cas de moins de 21 ans, dans les lieux publics comme les bars ou les saunas. Toujours en regard de l'âge, il semble qu'une strate d'hommes relativement plus jeunes privilégient les bars comme lieux de rencontre par opposition aux hommes plus âgés qui utilisent davantage les lieux publics (parcs, plages, etc.) (Godin et al., 1993). Également, les hommes ne s'identifiant pas comme gais ne pourront être

rejoints dans les lieux associés à la communauté gaie ou à la vie gaie. Qui plus est, il s'avérera difficile d'entrer en contact avec les HARSAH mariés ou habitant en région rurale ou semi-rurale. À ce propos, Graydon (1991) note que le profil des hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes dans les parcs de la région d'Ottawa correspond majoritairement aux sous-groupes décrits plus haut. Par conséquent, une intervention-terrain dans les lieux de sexe sur place comme les parcs peut s'avérer l'unique façon de rejoindre certains groupes de HARSAH.

Concernant cette approche terrain (*outreach*), une étude américaine comparant quatre types de stratégies préventives révèle que celle-ci permet de rejoindre un vaste éventail d'hommes ayant des comportements à risque et qu'elle constitue une avenue potentiellement très efficace pour réduire les pratiques à risque. Plus précisément, les hommes rejoints par l'approche terrain, comparativement à ceux ayant participé à d'autres stratégies, présentent le profil le plus risqué: proportion plus élevée de relations anales, davantage d'hommes séropositifs et plus de pratiques sexuelles sous l'effet de l'alcool ou de drogues (Hoff, Kegeles, Acree, Stall, Paul, Ekstrand et Coates, 1997). Au Québec, BLITS – organisme de la région des Bois-Francs ayant développé des interventions de prévention dans les parcs et les haltes routières – constate que sur 152 hommes rejoints durant l'été 1995, 45,7% déclarent être mariés. Selon eux, ce seul constat démontre la pertinence d'une intervention terrain directe, sans laquelle il aurait été très difficile de rejoindre ces hommes (Leroux, 1996). Des chercheurs torontois obtiennent des proportions similaires concernant la clientèle d'hommes fréquentant les lieux publics pour fins d'activités sexuelles (Karrel, 1993).

À la lumière de ce qui précède, un constat s'impose: les sous-groupes de HARSAH identifiés comme les plus vulnérables à l'infection au VIH pourraient aussi constituer les groupes les plus difficiles à rejoindre par les moyens d'intervention traditionnels. Il s'avère dès lors incontournable d'envisager de nouvelles stratégies éducatives et préventives pour rejoindre ces groupes spécifiques.

2.5 Intervention dans les lieux extérieurs de sexe sur place: poursuite des efforts préventifs auprès des HARSAH

Les programmes d'éducation et de prévention à l'intention des HARSAH connaissent, depuis le milieu des années 80, des mouvements constants en termes de types d'interventions mises de l'avant. Les premières interventions offertes agissent essentiellement au niveau de la transmission d'informations par l'entremise de divers canaux. Réalisant que la seule acquisition de connaissances est insuffisante pour modifier des pratiques à risque et qu'en revanche, un sentiment de bien-être a une influence notable sur les comportements, un travail pour créer un environnement favorable s'amorce, d'une part en rendant les condoms accessibles dans les lieux identifiés comme gais, d'autre part en développant des campagnes «grand public» axées sur le respect des différences. Les différentes initiatives «grand public» contribuent à l'établissement d'un environnement social plus favorable à l'acceptation et au respect des différences dans l'orientation sexuelle.

Concernant plus spécifiquement le travail de terrain (*outreach*), on observe qu'à l'extérieur du Canada, des organisations développent ce type d'intervention sous différentes formes dont la mise sur pied de réseaux d'aidants naturels, par exemple en Inde (Gupta, 1996; Pradeep, Senthil, Tawil, O'Reilly et Kantharaj, 1996) et aux États-Unis (Guenter-Grey, Noroian, Fonseka et Higgins, 1996). À Seattle, un programme conçu pour rejoindre divers sous-groupes de HARSAH donne lieu à la formation de 120 travailleurs de terrain (rémunérés et bénévoles) qui effectuent un total de 12000 contacts dans les parcs, les bars, les saunas et les arcades de vidéos pour adultes. Ce projet, nommé «OutLOUD», ouvre également un site Web auquel 5000 personnes accèdent. Parmi celles-ci, un bonne proportion semble des HARSAH ne s'identifiant pas comme gais (Wood, Hartfield, Lucchese, Lightner, Little et Welch, 1996).

Il en va de même au Québec alors que bon nombre d'organismes de lutte contre le sida mettent sur pied des programmes d'action dans les parcs et autres lieux extérieurs de sexe sur place, certains depuis quelques années déjà. C'est le cas de Séro-Zéro à Montréal qui intervient dans les parcs

depuis 1995 et de BLITS (Bois-Francis) qui opère dans les parcs et les haltes routières depuis 1994. MIENS (Saguenay-Lac-Saint-Jean), IRIS (Estrie) et CSA (Laurentides), inspirés du travail de BLITS, effectuent aussi des interventions dans les parcs depuis ce temps.

Avant même que la présente recherche-action voit le jour, une infrastructure permettant d'intervenir dans les parcs et autres lieux de sexe sur place est donc déjà en place. Cependant, une mise en oeuvre plus efficace et plus systématique de ces interventions nécessite qu'elles soient évaluées. La présente recherche désire précisément répondre aux besoins exprimés par les différents organismes québécois au sujet d'une procédure spécifique d'évaluation participative de leurs interventions.

2.6 Évaluer: étape essentielle à tout programme d'intervention

L'évaluation constitue un outil de travail important: elle contribue à la fois à hausser le niveau de connaissances théoriques et à apporter des améliorations dans le travail pratique. Cet outil est autant utile dans le déroulement de l'action que dans l'élaboration de nouvelles avenues théoriques et pratiques.

À ce jour, un certain nombre de programmes d'intervention auprès des hommes gais et bisexuels ont été mis sur pied et soumis à une évaluation. Il se dégage de ces recherches évaluatives que, de façon générale, lorsque des interventions formelles sont offertes à des hommes gais ou bisexuels (counselling, information, éducation), on observe des modifications positives au niveau de leurs connaissances (Kelly et St-Lawrence, 1990; Flowers, Booraem, Miller, Iverson, Copeland et Furtado, 1991; Tudiver, Myers, Kurtz, Orr, Rowe, Jackson et Bullock, 1992), de leurs attitudes (Flowers et al., 1991; Leviton, Valdiserri, Lyter, Callahan, Kingsley, Huggins et Rinaldo, 1990; Tudiver et al., 1992), des normes sociales perçues (Kelly, St-Lawrence, Stevenson, Hauth, et al., 1992), de leurs habiletés (Kelly et St-Lawrence, 1990), et à plus long terme, de l'adoption de pratiques plus sécuritaires (Kegeles, Hays et Coates, 1996; Kelly et St-Lawrence, 1990; Kelly, St-Lawrence, Stevenson, Hauth, et al., 1992; Robert et Rosser, 1990).

En Australie, dans le cadre d'une stratégie nationale de prévention, différents projets destinés à des HARSAH dans des lieux publics font l'objet d'une revue (Dowsett et Davis, 1992). Une approche multisites est préconisée dans chacun des états australiens offrant de tels programmes, impliquant des coordonnateurs locaux (de sites) et un coordonnateur central (organisme de l'état). L'évaluation permet de relever certains points communs à l'ensemble des projets, notamment l'efficacité de certains types de matériel distribué (ex. condoms, lubrifiants) par opposition à la moindre efficacité d'autres outils (liste de «à faire» et «à ne pas faire»). Les auteurs notent que la sécurité, de même que la formation et le soutien dispensés aux travailleurs de terrain demeurent problématiques. Le financement des projets constitue aussi un problème important. L'évaluation recueille des données sur le nombre et la fréquence des lieux visités; le nombre, le type et la durée des interactions entre les travailleurs et les usagers; la quantité de matériel distribué; les changements dans les connaissances et dans les pratiques sexuelles rapportées, etc. De plus, des données qualitatives sont consignées dans des journaux de bord ou dans des bases de données par les travailleurs de terrain. Presque tous les projets incluent la majorité de ces éléments au cours de leurs activités d'évaluation. Enfin, les auteurs soulignent que certaines techniques d'évaluation – spécialement dans le cadre d'évaluations formatives et participatives – faisant recours aux sondages, entrevues ou questions standardisées peuvent constituer des menaces à l'intégrité de l'interaction entre le travailleur de terrain et l'utilisateur, laquelle interaction constitue pourtant la clé du succès de l'intervention réalisée.

Dans la ville de Madras, en Inde, un projet de prévention dans les parcs et sur les plages préconisant une approche d'intervention par les pairs permet d'effectuer une moyenne de 1000 contacts par mois. Le volet évaluation de ce projet comprend un sondage administré sur place auprès d'un échantillon aléatoire de 125 hommes en 1994, suivi d'un post-test auprès de 225 hommes en 1995. Les auteurs observent des modifications au niveau des comportements sexuels (augmentation des relations orales, diminution des relations anales) de même qu'une hausse de l'usage du condom lors de la dernière relation anale. L'intervention terrain menée par des pairs

faisant preuve de crédibilité semble, selon les auteurs, la clé pour influencer les HARSAH à adopter des pratiques moins risquées (Pradeep, Senthil, Tawil, O'Reilly et Kantharaj, 1996).

Chez nous, au Québec, le programme *Bar en Bar*, destiné à la prévention du VIH dans les bars gais de Montréal, est évalué à l'aide d'un devis à stratégies multiples (triangulation méthodologique), impliquant trois volets. Il s'agit au départ d'évaluer les activités du programme ainsi que leurs impacts, quoique cette dernière étape s'est révélée peu réalisable dans les faits. Les résultats démontrent, de façon non équivoque, la satisfaction tant des propriétaires et des gérants que de la clientèle des bars où les interventions se sont déroulées. Ils conduisent aussi à la recommandation d'assurer le maintien du programme (Dupont, Otis, Beauchemin et al. 1997).

Toujours à Montréal, le programme *Au sauna... on s'emballe!* repose sur une évaluation descriptive utilisant une méthodologie mixte, c'est-à-dire une approche quantitative et une approche qualitative. Le but est d'évaluer le processus et de mesurer l'impact du programme de prévention dans les bains-saunas de la ville, ainsi que de mieux comprendre les besoins du personnel et des clients. On note que le programme est généralement perçu de façon positive et l'analyse d'impact souligne des liens entre le programme et les changements auto-rapportés chez les clients depuis deux ans, en terme d'attitudes vis-à-vis des pratiques sécuritaires. Enfin, l'évaluation permet de déterminer plus précisément les besoins des gérants, des employés ainsi que des clients (Morrison, Otis et Bernèche, 1996).

Le programme *Action prévention hommes* de BLITS rapporte aussi les résultats de l'évaluation de ses interventions dans les parcs, les haltes routières et les bars de Drummondville et Victoriaville. L'évaluation comporte deux volets, soit l'appréciation du processus et l'appréciation des résultats en terme de modification des connaissances et des comportements. Malgré les limites méthodologiques rapportées, les résultats révèlent que les hommes rejoints portent un jugement très favorable vis-à-vis l'intervention de BLITS et 85,0% d'entre eux déclarent avoir utilisé le matériel remis par l'intervenant. L'évaluation des résultats, plus délicate à interpréter avec justesse, tend à établir un lien entre le programme et l'accroissement des connaissances, une conscience plus grande du phénomène du sida et une pratique plus répandue du sécurisexe (Leroux, 1996).

Ces résultats illustrent à quel point, notamment au Québec, les organismes oeuvrant auprès des HARSAH se donnent eux-mêmes les moyens de porter un jugement sur la pertinence et l'utilité de leur travail. Leurs évaluations sont réalisées à faible coût et avec une rigueur optimale compte tenu des moyens disponibles. Certains reprochent à ces évaluations des lacunes méthodologiques et constatent des difficultés à démontrer leur impact sur la modification des pratiques à risque. Or, il ne faudrait pas sous-estimer pour autant la portée de ces démarches évaluatives. Elles démontrent surtout l'acceptabilité, la pertinence et l'utilité de ces interventions et leur capacité de créer un environnement favorable, facilitant et renforçant.

3. CADRE THÉORIQUE

L'évaluation des interventions d'éducation et de prévention auprès des HARSAH demande que les approches évaluatives classiques soient révisées. L'évaluation ne peut imposer ses cadres théoriques et des critères sans tenir compte d'abord de la(des) théorie(s) implicite(s) présente(s) dans l'intervention et de la façon dont celle-ci a été conçue et mise en oeuvre. C'est à l'évaluation à rendre explicite cette(ces) théorie(s) et à ajuster son devis et ses méthodes à celle(s)-ci. D'autre part, la démarche évaluative, d'obédience participative, doit d'abord et avant tout être pratique, c'est-à-dire qu'elle doit avoir un impact sur le fonctionnement du programme lui-même et sur les décisions ultérieures qui seront prises. L'utilité de l'évaluation est le problème majeur rencontré lorsque des approches classiques sont utilisées (Alkin, Daillak et White, 1979; Patton, 1987). Finalement, découlant de ce principe d'utilité, les acteurs eux-mêmes (promoteurs du projet, intervenants-terrain, usagers) doivent être directement impliqués dans la démarche évaluative et ce, dès sa conception. Elle doit prendre forme autour de leur questionnement, de leurs préoccupations et de leurs intérêts de tous ordres. C'est dans le respect de ces trois principes: théorie implicite de l'action, utilité et implication des acteurs, que la présente recherche s'est développée. Ces préoccupations ont orienté le choix de nos assises théoriques, celles-ci étant présentées dans les prochaines sections.

3.1 Recherche-action

3.1.1 Modèle proposé

Le cadre général de l'évaluation proposée se veut pragmatique et participatif. Ce cadre s'insère dans une perspective formative devant permettre, au plan régional, la production de matériel facilitant l'intervention auprès des HARSAH dans les parcs et autres lieux de sexe sur place. Ce cadre, qui s'est joint à l'action au cours de 1997; prend sa source dans des propos tenus par les organismes impliqués qui relatent une insatisfaction quant aux démarches évaluatives centrées sur des dimensions presque essentiellement quantitatives ainsi que sur le fait que l'évaluation soit vécue comme un ajout à l'intervention. Il s'appuie aussi sur le désir clair des initiateurs du projet à s'impliquer activement dans le processus évaluatif, entre autres en s'associant à une équipe de chercheurs, afin d'extraire des actions des travailleurs de terrain, des informations qui permettront de mieux comprendre la portée des interventions et, de ce fait, développer une méthodologie d'intervention fondée sur un double éclairage: l'un découlant de la recherche et l'autre découlant de l'expérience terrain.

Au plan conceptuel, nous estimons qu'un modèle inspiré de la recherche-action peut, dans le contexte, satisfaire à l'atteinte des objectifs généraux et opérationnels pré-cités. Les motifs qui nous amènent à proposer un tel cadre se fondent sur le fait que:

1. les agents **directement impliqués dans l'intervention** désirent prendre part à la démarche de recherche, ce qui engendre un dialogue continu et cogénéré sur les actions entre les membres de l'équipe de recherche et les représentants du milieu communautaire (comité avisier, coordonnateurs des projets dans les sites et travailleurs de terrain).

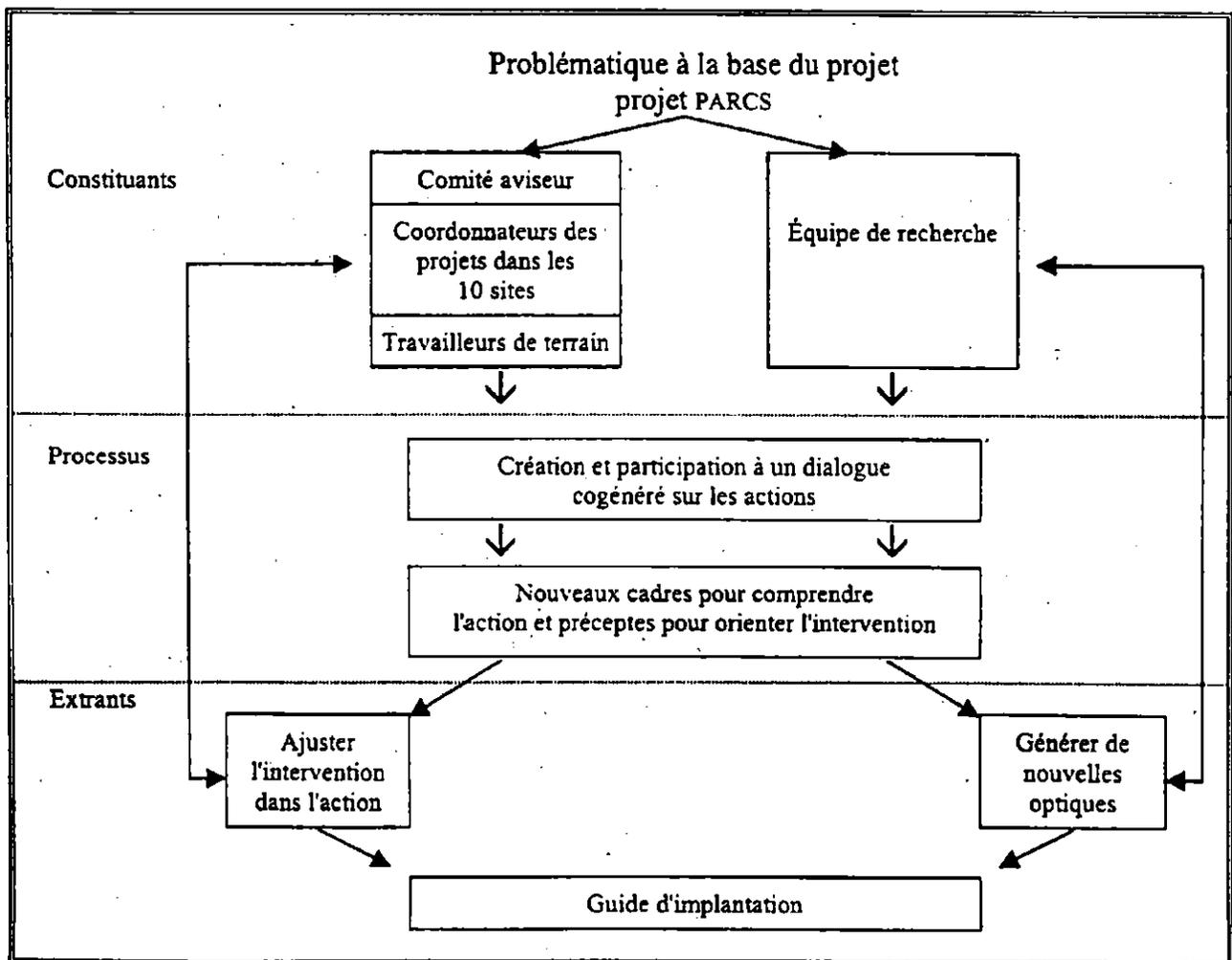
En effet, tout au long de la démarche évaluative, divers agents sont mobilisés. Ces agents sont: a) l'équipe de recherche qui, en plus de voir à proposer un cadre général d'évaluation incluant des éléments de théorie, de méthodes et de stratégies, désigne une personne responsable de la coordination des activités inhérentes à l'évaluation, assurant en outre des contacts réguliers avec les dix sites participants (cueillette de données, transmission d'information, bilans, etc.). b) le comité avisier qui voit à créer, tant dans la conception que dans l'action, des liens entre le terrain et l'équipe de recherche, c) les coordonnateurs des dix sites québécois dont l'un des mandats est de veiller au soutien et à la supervision des travailleurs de terrain ainsi qu'à colliger des informations à partir des outils d'enquête, et d) les travailleurs de terrain qui, en plus de leur mandat d'intervention, jouent un rôle crucial au niveau de la cueillette des données.

Ces agents sont en quelque sorte les **constituants** du modèle proposé.

2. les actions menées simultanément dans les dix sites sont décrites et analysées, ce processus donnant lieu au développement de nouveaux cadres pour comprendre l'action et réorienter l'intervention,
3. les ajustements apportés ainsi que les nouvelles optiques générées (extrants attendus de ce processus) permettent à chaque milieu de tirer profit des développements de chacun,
4. une part importante des données recueillies et des ajustements apportés en cours d'année peuvent servir ultérieurement de base à l'élaboration d'un outil tel un guide d'intervention (extrant potentiel).

Le modèle de recherche-action proposé (voir figure 1) s'inspire largement des travaux de Eldon et Levin (1991). Ce modèle, développé en Scandinavie, vise à créer un rapport dialogique entre les savoirs dits experts et les savoirs dits de sens commun² par la création d'une dynamique qui tend à susciter la participation des agents concernés, à savoir le milieu de la recherche et le milieu de la pratique.

Figure 1
Modèle de recherche-action proposé



² En cours de processus, nous avons pris conscience que notre dichotomie était davantage idéologique qu'épistémologique. De fait, les savoirs détenus et construits par les artisans, nous apparaissent, en bout de course, tout autant experts que ceux qui découlent de disciplines affiliées aux sciences sociales.

3.1.2 Situation du modèle proposé dans le contexte général de la recherche-action

La recherche-action n'est pas une approche nouvelle dans l'univers de la recherche sociale. De fait, on attribue ce mode de recherche aux travaux de Levin (1939). Barbier (1977) retrace plusieurs variétés de recherche-action, dont la recherche participative, en exposant que les fondements de ce type de recherche sont pour une bonne part, inspirés du marxisme et d'autre part, des travaux de Lourau et Lapassade (1970) et de Brohm (1973) qui portent sur l'analyse institutionnelle (Barbier, 1977). Cette audacieuse approche consiste à mettre en lumière les tensions larvées ou latentes au sein d'institutions en vue d'engendrer un processus de mobilisation sociale. La finalité de cette approche consiste à ébranler les systèmes idéologiques visant l'assujettissement. Jouté à cette prémisse, s'ajoute l'idée de conscientiser ce que Freire développe habilement en Amérique du Sud en maillant l'alphabétisation à un processus de politisation dans le but de renverser le dessein social et économique des mécanismes d'exploitation dictatoriaux. Aujourd'hui, la recherche-action, et de façon particulière, la recherche participative, sont pour ainsi dire majoritairement apolitiques et leur finalité consiste non plus à interpellier la sphère des pouvoirs mais plutôt à créer des alliances entre l'univers de la recherche sociale et les milieux de pratique. Néanmoins, la révision de l'usage de la distribution des pouvoirs semble toujours être à la base de ces approches (Hagey, 1997), du moins en ce qui concerne le savoir.

Pour Gauthier (1992), les diverses définitions actuelles de la recherche-action se regroupent autour de quatre tendances. Une première tendance avance que la recherche-action est l'«*articulation des théories et pratiques dans une perspective de changement social*». La poursuite de nouvelles finalités est au coeur de ces définitions et on y accepte l'usage de méthodes conventionnelles. En lien avec cette tendance, Gauthier tente même une définition: «... *un processus qui met en relation chercheurs et acteurs et aboutit à l'instauration d'un va-et-vient entre l'analyse et l'action dans la recherche de la production (par les acteurs) d'un travail de connaissance de la structure de leurs problèmes et des virtualités de leur action*» (p. 521). Pour cet auteur, les nouvelles finalités peuvent être de nature adaptatrice ou de nature transformatrice. Des finalités de nature adaptatrice impliquent que l'accent est mis sur la recherche qui agit sur l'action plutôt que sur le partage de l'action. Il y a donc participation des chercheurs et des acteurs eux-mêmes à une réflexion de changement qui peut mener à une transformation d'envergure. En contrepartie, les finalités de nature transformatrice sont davantage liées à «*un projet politique critique, revendicateur ou marginal*» où l'accent est davantage placé sur la «*mise en relief de l'enjeu du contrôle du savoir*».

Cette réflexion de Gauthier (1992) concernant les deux types de finalités de la recherche-action est complétée et enrichie par les propos de Deslauriers et Kerisit (1997). Selon ces auteurs, on peut envisager la recherche-action de deux façons. L'une centre son attention sur l'action en vue de pouvoir ultimement modifier des pratiques, alors que la seconde se centre sur un effort de compréhension d'une réalité. Si la première a des visées pratiques, la seconde est plus *désintéressée* et vise essentiellement à comprendre la réalité telle qu'elle se construit à partir du point de vue des acteurs.

Les nouvelles finalités et les orientations dont la recherche-action se dote sont centrales dans la spécificité de ses définitions. Toutefois, tel qu'avancé par Gauthier, une deuxième tendance dans ces définitions ajoute qu'elle s'inscrit dans un mouvement de contestation méthodologique et qu'elle constitue en soi, une nouvelle méthode. Cette nouvelle méthode respecte certains principes: 1) tous les acteurs concernés par la problématique sont activement impliqués dans le processus de recherche et la méthodologie favorise une communication symétrique entre eux; 2) il y a synergie entre la recherche et l'action; 3) la problématique est définie par ceux qui la vivent en termes concrets et expérientiels; 4) la finalité du processus est d'obtenir des résultats avec ceux qui ont défini la problématique; 5) la participation du chercheur est suffisamment longue de manière à ce qu'il puisse suivre le processus social activé; 6) il y a adéquation entre les méthodes de recherche mises en oeuvre et les objectifs découlant de la problématique.

En ce qui concerne les définitions de la recherche-action se regroupant sous une troisième tendance, Gauthier spécifie qu'elles défendent la notion d'utilité du processus pour la communauté. La recherche est ancrée et s'intéresse aux dynamiques vécues dans le but ultime de les modifier, de

susciter un changement. Finalement, la quatrième tendance dans ces définitions, dégage l'importance du partage du pouvoir dans et par l'action communautaire. En d'autres mots, ce type de recherche vise la réduction de la domination par le contrôle de l'information et du savoir.

Ces quatre tendances permettent donc de qualifier un projet de recherche-action. À ces éléments de définitions, Gauthier ajoute deux préoccupations: a) il faut considérer qui initie la recherche: le chercheur ou les acteurs eux-mêmes, b) quelle est la forme de la recherche: est-elle intimement liée aux modes d'action ou tournée vers l'action?

Ainsi, compte tenu du modèle de recherche-action proposé à la figure 1, il nous est possible de préciser les limites ou les balises de la recherche-action entreprise. D'une part, sa finalité s'inscrit davantage dans une perspective que Gauthier qualifierait d'adaptatrice et elle se centre sur l'action dans le but ultime de modifier des pratiques, ce que Deslauriers et Kérisit définissent comme étant une visée pratique. Cette recherche est initiée à la demande des coordonnateurs du projet PARCS dans chacun des sites. Ils ont eux-mêmes défini la problématique et ont fait appel aux chercheurs dans le but de les soutenir dans leurs efforts pour mieux décrire et porter un jugement sur leurs pratiques de manière à les modifier et à les améliorer. Leurs préoccupations de recherche portent donc sur l'action. D'autre part, le modèle proposé laisse entendre que sur le plan méthodologique certaines règles de la recherche traditionnelle seront transgressées et devront d'abord rejoindre les intérêts et les compétences des acteurs impliqués. Les critères de scientificité seront davantage la crédibilité, la constance interne et la transférabilité plutôt que les validités interne et externe (Laperrière, 1993). Le modèle proposé a, de plus, une portée strictement utilitaire, puisque qu'il devrait aboutir à l'élaboration d'un éventuel guide d'implantation permettant la poursuite et l'élargissement d'un projet PARCS révisé, transformé, dans la mesure où ces révisions sont reconnues comme étant pertinentes par les acteurs eux-mêmes. Finalement, l'infrastructure mise en place permet un échange continu d'information, la possibilité d'intégrer en cours d'action des ajustements et des modifications et l'apprentissage par les acteurs impliqués, de moyens conviviaux pour poursuivre cette réflexion sur leurs pratiques, même après le départ des chercheurs.

3.2 Évaluer dans l'action

Dans le contexte de cette recherche-action, les visées évaluatives sont explicites. Selon Bradley-Cousins et Whitemore (1998), la recherche participative, dans le champ de l'évaluation, se subdivise en deux axes. Le premier est appelé *recherche participative pratique* et s'oriente vers la compréhension des stratégies de prises de décision et des approches de résolutions de problèmes que les acteurs emploient dans le cadre de leur pratique. Le second axe, soit la *recherche participative transformatrice*, cherche à réviser les usages des pouvoirs et à analyser les changements sociaux. Dans le cadre de l'évaluation du projet PARCS, l'axe «pratique» est encore une fois ce qui décrit le mieux les efforts investis.

Zuniga (1994), dans son explication de ce qu'il appelle *l'évaluation dans l'action*, rejoint bien ce que le modèle que nous proposons tente de réaliser en impliquant l'ensemble des acteurs (intervenants et chercheurs) dans la production d'un dialogue cogénéré dont l'une des finalités est l'ajustement de l'intervention dans l'action.

... l'évaluation représente un bilan des acquis et des apprentissages qui ont eu lieu en cours de route. Si la réalisation d'un bilan global est une tâche complexe qui demande souvent l'expertise d'un évaluateur externe, elle ne peut se construire que sur la conscience quotidienne de tous ceux et celles qui ont participé à cette action ou qui ont été touchés par elle. (Zuniga, 1994, p. 13).

De plus, l'implication des travailleurs de terrain et des coordonnateurs de site dans une réflexion critique sur leurs actions devrait leur permettre de poursuivre celle-ci de façon autonome et récurrente puisqu'évaluer dans l'action, c'est aussi...

l'expression de la capacité des acteurs d'apprendre dans l'action, de développer un savoir pratique aussi efficace, pour atteindre leurs buts, qu'efficace, pour organiser l'action de la façon la plus adéquate en fonction des buts poursuivis. (Zuniga, 1994, p. 15).

Zuniga (1994) explique les diverses façons dont l'évaluation dans l'action contribue à la compréhension de l'action. Si on applique les propos de Zuniga à la présente recherche-action, cette compréhension sera possible puisque le modèle proposé tente:

- 1) d'identifier et de rendre explicite les plans d'action implicites soutenant le travail de prévention dans les parcs dans les dix sites impliqués;
- 2) d'enrichir, sinon d'organiser l'information disponible sur l'action: en décrire la rationalité, le déroulement, les effets, du moins tels que perçus par les travailleurs de terrain et les usagers;
- 3) de faciliter la communication entre les divers acteurs en mettant en place divers canaux qui permettent:
 - d'incorporer dans l'action les perceptions des hommes rejoints dans les parcs en ce qui concerne la pertinence et l'utilité des efforts investis;
 - de fournir de l'information sur la faisabilité de ce type d'intervention et sur les facteurs qui en affectent le déroulement et les résultats;
 - de favoriser les échanges intersites de manière à ce que les expériences d'un site profitent aux efforts des autres.

Ainsi, le modèle de recherche-action à visée évaluative proposé a-t-il les forces, mais aussi les limites, d'une recherche participative pratique où l'évaluation s'inscrit directement dans l'action.

Par ailleurs, puisque les objectifs poursuivis par l'évaluation sont d'abord de nature formative, certains éléments théoriques concernant l'appréciation du processus ainsi que l'analyse d'implantation d'une intervention peuvent soutenir la réflexion des acteurs impliqués, intervenants et chercheurs, sur les principales dimensions à explorer. Les deux prochaines sections expliquent brièvement ces dimensions et précisent ce en quoi elles peuvent être utiles à cette recherche-action évaluative.

3.3 Appréciation du processus et de la structure

Selon Pineault et Daveluy (1986), l'appréciation du processus et de la structure cherche à porter un jugement sur l'état d'avancement et le fonctionnement d'une intervention. Elle veut d'abord voir si l'intervention rejoint les clientèles ciblées (eu égard au volume et au type de clientèle qui participe) pour ensuite porter un jugement sur la quantité et la qualité des ressources investies et des activités produites. La majorité des études recensées ayant opté pour ce type d'évaluation ont des indicateurs concernant: 1) la clientèle rejointe (Ayotte, Michaud et Brodeur, 1992; Dowsett et Davis, 1992; Dupont, Otis, Beauchemin et al. 1997; Gaudreau, 1991; Morrison, Otis et Bernèche, 1996), 2) la perception des utilisateurs du degré d'atteinte des objectifs en termes de modification de connaissances, d'attitudes, de valeurs ou de sentiment de compétence (Ayotte, Michaud et Brodeur, 1992; Bor et Elford, 1992; Dupont, Otis, Beauchemin et al., 1997; Gaudreau, 1991; Morrison, Otis et Bernèche, 1996; Santana, Monzon, Mandel, Hall et Hearst, 1992), 3) un jugement concernant les ressources humaines et matérielles utilisées (Dupont, Otis, Beauchemin et al., 1997; Gaudreau, 1991; Kus, Lathrop et Lovett, 1989; Lambert, 1993; Morrison, Otis et Bernèche, 1996), 4) un jugement concernant les interventions choisies (Bor et Elford, 1992; Dowsett et Davis, 1992; Dupont, Otis, Beauchemin et al., 1997; Gaudreau, 1991; Kus, Lathrop et Lovett, 1989; Lambert, 1993; Morrison, Otis et Bernèche, 1996; Santana et al., 1992), et 5) un jugement concernant la pertinence et l'utilité à un niveau personnel ou professionnel des interventions choisies (Ayotte, Michaud et Brodeur, 1992; Dupont, Otis, Beauchemin et al., 1997; Lambert, 1993; Lurigio, Petraitis et Johnson, 1991; Morrison, Otis et Bernèche, 1996). Plusieurs d'entre elles considèrent aussi un indicateur de satisfaction générale. Dans le cadre de la présente étude, des indicateurs du même ordre sont proposés.

3.4 Analyse d'implantation

L'analyse d'implantation fait en partie référence à la description de la mise en oeuvre d'une intervention et de son processus d'implantation ainsi qu'à l'identification des facteurs personnels, organisationnels et interorganisationnels semblant l'influencer. Selon Scheirer et Rezmovic (1983), le degré de mise en oeuvre est «le degré de changement observé à un temps donné» compte tenu de critères préalablement définis par les planificateurs du programme, alors que le processus

d'implantation fait davantage référence à la séquence des changements organisationnels et des mécanismes de soutien qui entraînent la mise en oeuvre. Ceci inclut souvent la formation du personnel, le soutien des décideurs, la formation d'un groupe de travail, etc. Ces opérations se produisent après qu'une organisation ait décidé d'adopter une innovation. Les étapes franchies ressemblent souvent à: 1) assembler les ressources; 2) procéder aux changements de rôles, mandats ou tâches; 3) rechercher les solutions; 4) adapter l'innovation et 5) institutionnaliser cette innovation (Scheirer, 1981). Ceci fait ressortir l'importance que les planificateurs définissent, a priori, de façon opérationnelle, ce degré de mise en oeuvre, en spécifiant l'ensemble des opérations nécessaires pour le mesurer et que ces opérations ne soient pas confondues avec les opérations du processus d'implantation. Dans le cadre du présent projet, compte tenu de l'approche privilégiée (recherche-action), ce n'est pas tant le degré de mise en oeuvre qui nous intéresse que le processus d'implantation lui-même.

Selon Denis et Champagne (1990), l'analyse de l'implantation s'intéresse à trois questions. Elle cherche 1) à comprendre l'influence du milieu d'implantation sur le degré de mise en oeuvre de l'intervention (composante 1), 2) à expliquer en quoi les variations dans la mise en oeuvre de l'intervention influencent les effets observés (composante 2) et 3) à expliquer l'influence de l'interaction entre le milieu d'implantation et l'intervention sur les effets observés (composante 3).

Le processus d'implantation d'une intervention s'inscrit dans un contexte spécifique compte tenu du milieu lui-même, ce contexte pouvant moduler considérablement la façon dont l'intervention sera implantée. L'étude du contexte d'implantation permet d'identifier les facteurs personnels, organisationnels et interorganisationnels susceptibles d'influencer le processus d'implantation et par conséquent, le degré de mise en oeuvre d'une intervention. Dans la présente recherche, la description du contexte d'implantation est cruciale.

Denis et Champagne (1990) ayant fait une recension exhaustive des études d'analyse d'implantation, regroupent ces analyses sous cinq modèles différents. Les études ayant adhéré au modèle rationnel supposent que le degré de mise en oeuvre est dépendant de quatre facteurs: 1) un processus de planification de qualité à l'intérieur de l'organisation; 2) un contrôle hiérarchique suffisant des décideurs sur les responsables de l'implantation de l'intervention; 3) un degré de cohérence élevé entre les attentes des décideurs et ce que l'intervention exige en termes de tâches ou de comportements à réaliser et 4) une communication adéquate des plans d'actions aux responsables de l'implantation, comme une forte conformité entre les comportements qu'ils adopteront et les plans d'actions émis. Certaines études, mais plus rares, auraient fondé leur démarche sur un modèle psychologique où l'on soutient que le degré de mise en oeuvre dépendra de la force des résistances individuelles présentes ou non à l'intérieur de l'organisation (ex. attitudes des décideurs, habiletés des intervenants, etc.). Les études basées sur le modèle structurel postulent que le degré de mise en oeuvre dépend d'attributs organisationnels (taille, centralisation, niveau d'expertise, etc.), du contexte organisationnel (degré de compétition, degré d'urbanisation, etc.), et des caractéristiques des gestionnaires (attitudes face à l'innovation, orientation nationale ou locale, etc.). Le modèle de développement organisationnel, pour sa part, avance que le degré de mise en oeuvre dépend d'un style participatif de gestion, d'une décentralisation des processus décisionnels, d'un programme d'enrichissement de tâches et d'un mécanisme favorisant une bonne communication dans l'organisation. Finalement, certains travaux correspondent davantage au modèle politique où le degré de mise en oeuvre dépend surtout d'un soutien important accordé par les responsables de l'implantation, un contrôle suffisant (pouvoir) de leur part dans l'organisation pour être capables de rendre l'intervention opérationnelle et une forte cohérence entre leur motivation à supporter l'intervention et les exigences même de l'intervention.

Compte tenu des objectifs poursuivis par cette demande et compte tenu de la méthodologie proposée, le présent projet s'inspirera du modèle de développement organisationnel (style participatif de gestion, etc.) et du modèle politique (soutien et contrôle des responsables de l'intervention eux-mêmes, etc.). Ce choix traduit tout simplement les théories implicites déjà présentes dans l'action.

3.5 Évaluer: décrire et porter en jugement

Selon Guba et Lincoln (1983), évaluer signifie à la fois décrire et porter un jugement: «*The complete act of evaluation involves both describing and judging or valuing*».

Dans le cadre de ce projet, la description est primordiale particulièrement parce que l'angle évaluatif adopté est d'abord formatif. De plus, cette rigoureuse description facilitera l'acte de porter un jugement sur la valeur des actions menées auprès des HARSAH fréquentant les parcs. Encore faut-il que ce jugement soit porté en fonction de critères pré-établis. Les critères que nous retenons (Checkland et Scholes, 1990) traduisent en quelque sorte les préoccupations du milieu communautaire, les voici:

- l'efficacité (l'objectif général du projet PARCS est-il atteint? Rejoint-il, tel qu'anticipé, les hommes gais, et particulièrement ceux qui ne s'identifient pas à la communauté gaie?)
- l'efficience (afin d'atteindre cet objectif, les ressources sont-elles utilisées de façon optimale?)
- l'effectivité (le projet PARCS aura-t-il des retombées à long terme et par quels moyens pourra-t-on vérifier ces retombées?)
- l'éthique (un code d'éthique est-il présent? Si oui, est-il respecté et partagé par le milieu concerné?)
- l'acceptabilité (le projet PARCS est-il acceptable pour les HARSAH fréquentant les parcs et pour l'ensemble du milieu gai?)

Dans le cadre de cette recherche-action, le jugement sur la valeur de l'action sera porté par l'ensemble des acteurs impliqués, soit les usagers des parcs, les travailleurs de terrain, les coordonnateurs de site et les chercheurs, à partir de leurs propres expériences et de leurs observations.

4. MÉTHODOLOGIE

4.1 Devis

Le devis utilisé est, en fait, une étude multisite (Huberman et Miles, 1991) où le chercheur investit empiriquement «un phénomène qui peut difficilement être isolé ou dissocié de son contexte» (Denis et Champagne, 1990). Dans cette étude, l'unité d'analyse est constituée de l'intervention elle-même, dans l'ensemble des dix sites participants.

4.2 Méthodes de cueillette de données, variables à l'étude et analyses

Compte tenu de la nature de l'étude, la description des participants, des divers outils, des variables ainsi que les analyses seront présentées de façon simultanée. Le texte qui suit présente les informations méthodologiques à partir de chacun des huit outils de cueillette de données développés dans le cadre de ce projet. Notons que l'élaboration des instruments de mesure et d'appréciation s'est effectuée en étroite collaboration avec le comité avisé et la validation de ces outils a fait appel aux coordonnateurs de sites ainsi qu'aux travailleurs de terrain. La cueillette de données débute en mai 1997 et se poursuit jusqu'à la fin d'octobre 1997 pour l'ensemble du Québec. Toutefois, la durée de la période d'intervention varie d'un site à l'autre, occasionnant par le fait même des variations intersites dans la période de cueillette de données.

Fiche descriptive du profil de chacun des sites

Au tout début de l'intervention, soit en mai 1997, les coordonnateurs des dix sites reçoivent une fiche semi-structurée permettant de recueillir des informations concernant la mission de l'organisme, le(les) lieu(x) d'intervention, les travailleurs de terrain, le déroulement d'une intervention-type (accès au site, approche, contenu, support et encadrement), les difficultés rencontrées, quelques caractéristiques des usagers ainsi que les ententes avec différents partenaires. Dans un premier temps, la fiche est complétée par l'agente de recherche au cours d'un contact téléphonique avec le coordonnateur de chaque site. Les informations recueillies sont ensuite colligées et des données peuvent s'ajouter à la fiche subséquemment. Trois mois après le début des interventions, la fiche descriptive personnalisée est redistribuée dans chacun des sites pour validation par le coordonnateur. Ces fiches descriptives ne font pas l'objet d'une analyse systématique mais servent plutôt à valider et à appuyer les résultats issus d'autres sources. Un exemple de fiche descriptive personnalisée est présenté en appendice 1.

Questionnaire auto-administré aux travailleurs de terrain

Lors de la première rencontre provinciale en mai 1997, les travailleurs de terrain sont invités à remplir un court questionnaire auto-administré, anonyme, composé de questions fermées principalement. Ce questionnaire permet d'obtenir des informations sur les caractéristiques sociodémographiques (statut civil, orientation sexuelle, occupation, nombre d'heures consacrées au projet, expériences antérieures pertinentes, etc.) et psychosociales (attitude face à l'homosexualité, sentiment de compétence, connaissance des ressources du milieu, perception de leur rôle, attentes personnelles et professionnelles, appréhensions, etc.) des travailleurs de terrain. Lors de la dernière rencontre provinciale en octobre 1997, les travailleurs de terrain complètent à nouveau un questionnaire similaire avec quelques questions supplémentaires leur permettant de faire le bilan de l'expérience vécue. Ces questions touchent leur évaluation du succès de l'intervention dans leurs régions respectives ainsi que leur vision de la poursuite du projet PARCS. Les deux questionnaires sont jumelés à l'aide d'un code personnel composé par les intervenants eux-mêmes. Étant donné le faible effectif (27 travailleurs de terrain au pré-test et 16 au post-test) seules des statistiques descriptives sont compilées. Les questionnaires sont présentés à l'appendice 2.

Rapport quotidien des travailleurs de terrain

À la fin de chaque quart de travail, le travailleur de terrain doit remplir un rapport quotidien composé d'items à cocher (appendice 3). Chaque élément coché reflète les observations du travailleur de terrain lui-même par rapport à la nature du contact réalisé. Plus précisément, les informations recueillies concernent certaines caractéristiques du lieu précis de l'intervention. de

l'initiateur du contact, de l'état du contact, du type d'intervention (individuelle ou de groupe), de la nature de l'intervention (apprivoisement, écoute, soutien/aide, information, sensibilisation, référence), des thèmes abordés et du matériel distribué. Ce rapport permet également de rassembler des informations concernant certaines caractéristiques de l'individu contacté (âge, langue parlée, occupation, orientation sexuelle, statut, réseau social, pratiques sexuelles dans les parcs, etc.). Si certaines caractéristiques sont relativement faciles à dégager, d'autres le sont beaucoup moins, d'où la haute fréquence de données manquantes sur certaines variables telles l'état civil, la divulgation de l'orientation sexuelle, le sexe sécuritaire et la prostitution. Toutefois, la validité des informations recensées par les travailleurs de terrain peut être assurée de plusieurs façons. D'abord, un guide comprenant des consignes sur la façon de compléter le rapport quotidien est remis à chaque travailleur de terrain au début du projet (appendice 4). Au même moment, ces intervenants bénéficient d'une formation sur la façon de remplir et de saisir les rapports quotidiens sur soutien informatique. Par la suite, pour toute interrogation, les travailleurs de terrain peuvent rejoindre la coordonnatrice de la recherche pour obtenir des précisions.

Une fois les données saisies, les disquettes sont acheminées à l'un des chercheurs qui procède alors aux analyses. Celles-ci donnent lieu à des statistiques descriptives (fréquence ou proportion). De plus, des associations entre des proportions sont vérifiées par le biais du χ^2 . Étant donné la grande taille de l'échantillon, le seuil de signification est fixé à $p \leq 0,001$. Cette procédure permet de présenter un bilan descriptif des contacts réalisés à la mi-juillet et un bilan final en fin de projet.

Au total, 2 422 contacts sont effectués dans les parcs durant la période comprise entre mai et octobre 1997. Toutefois, 244 contacts sont omis des analyses parce qu'ils proviennent d'un site ayant eu des difficultés à saisir les données dans un délai raisonnable permettant qu'elles soient incluses dans les analyses finales. Les résultats sont donc présentés à partir de 2 178 contacts réalisés à l'été 1997.

Si la force de cette méthode est d'avoir permis de documenter chaque contact réalisé au cours de l'été 1997, le biais le plus important relève sans nul doute du dénominateur disponible qui est, en fait, le nombre de contacts réalisés plutôt que le nombre de personnes rencontrées. D'une part, lors d'une rencontre avec un homme dans un parc, le travailleur de terrain a beaucoup de difficultés à reconnaître s'il a déjà rencontré cette personne ou non, cette information étant disponible pour seulement 54,8% des contacts comptabilisés; d'autre part, lorsque cette information est disponible, elle indique que 35,8% des hommes décrits ont été rencontrés plus d'une fois, ce qui a pour effet de surestimer les proportions obtenues sur les caractéristiques de ces individus. C'est donc en gardant à l'esprit ces réserves sur la validité des données obtenues que les résultats provenant de cette méthode doivent être interprétés.

Journal de bord des travailleurs de terrain

Chacun des travailleurs de terrain a en sa possession une fiche (une feuille 8 1/2 X 11, comprenant 3 questions ouvertes) lui permettant de tenir un journal de bord (appendice 5). L'intervenant est invité à compléter le journal de façon régulière et de le faire parvenir à l'agente de recherche de l'UQAM à intervalle de 2 ou 3 semaines. La première question du journal de bord cherche à recueillir des informations factuelles concernant des événements particuliers rencontrés en cours d'intervention, par exemple, sur l'approche utilisée, sur la réaction de l'individu, à propos des difficultés rencontrées ou des bons coups réalisés. La seconde question permet à l'intervenant d'inscrire ses impressions, réactions et émotions en regard de l'événement décrit. La dernière question suggère au travailleur de terrain de décrire en quoi l'événement a modifié ou modifierait son intervention. En début de projet, chacun des intervenants a reçu un guide d'utilisation du journal de bord (appendice 6). Les journaux de bord sont acheminés, sur papier ou sur disquette, à l'agente de recherche de l'UQAM qui procède alors à la retranscription des verbatims sur soutien informatique. Elle synthétise ensuite chacun des journaux de bord à l'intérieur d'un tableau permettant une visualisation rapide des éléments suivants: code de l'organisme, code de l'intervenant, date, résumé du texte et mots-clés.

L'analyse qualitative de ces données consiste à relever les sous-catégories émergentes du contenu des journaux de bord pour ensuite les regrouper en catégories plus larges de façon à répondre aux

objectifs de la recherche. Dans la mesure du possible, on cherche à ne pas interpréter les écrits des intervenants mais plutôt à en dégager le sens. Par souci de préserver le plus possible le contexte et par le fait même, être conformes au devis, chaque fraction de texte, codée par intervenant à une date donnée, est conservée en totalité. De ce fait, une fraction peut être insérée dans plus d'une catégorie (par exemple «profil de la clientèle» et «description de l'intervention»). De plus, par souci de rendre crédible notre travail d'analyse, nous extrayons plusieurs segments de textes écrits par les intervenants. Il est aussi important de spécifier au lecteur que les données des journaux de bord concernant les usagers des parcs, bien que fragmentaires, permettent de préciser le profil de la clientèle rejointe. Il est probable que les hommes décrits dans les journaux de bord représentent une bonne proportion des usagers qui n'ont pas, pour divers motifs, complété le questionnaire postal.

Par ailleurs, à la lumière des commentaires émis par les travailleurs de terrain eux-mêmes, l'outil utilisé comme journal de bord semble présenter certaines limites, dont celle de proposer des questions ouvertes semi-structurées. Ainsi, sur cet aspect, bon nombre d'intervenants discutent de leur difficulté à s'exprimer de façon libre et honnête dans ce cadre structuré et certains disent avoir recours à l'auto-censure lors de l'écriture. Dans un article traitant de l'évaluation, Booth et Koester (1996) arrivent à un constat similaire. L'assiduité dans l'acheminement des journaux de bord constitue également une difficulté rencontrée au cours du projet. Malgré ces limites, le matériel qualitatif recueilli par l'entremise de cet outil est abondant, diversifié et fort pertinent.

Journal de bord des coordonnateurs de site

À l'instar des travailleurs de terrain, les coordonnateurs de site doivent aussi compléter un journal de bord de façon hebdomadaire. L'outil de cueillette de données comprend deux parties, la première concerne l'interaction du coordonnateur de site avec les travailleurs de terrain et la seconde s'intéresse à la gestion du projet dans son ensemble (appendice 7). Un guide pour remplir le journal de bord est remis aux coordonnateurs au début du projet (appendice 8). Tout comme ceux des travailleurs de terrain, les journaux de bord des coordonnateurs de site sont identifiés par un code permettant de retrouver l'organisme de provenance tout en préservant la confidentialité. Le traitement des données qualitatives est réalisé dans les mêmes conditions que celui des données du journal de bord des travailleurs de terrain.

Deux limites principales sont relevées face à cet outil de cueillette de données. D'abord, certains coordonnateurs signifient leur regret quant à la forme des questions qui semble ne revendiquer que des événements négatifs et qui, par conséquent, laisse peu de place à l'expression des coordonnateurs sur les événements positifs. La seconde limite est encore la difficulté de quelques coordonnateurs à compléter le journal de bord avec assiduité.

Questionnaire postal aux HARSAH rejoints dans les parcs

Malgré le fait que nous connaissons les conditions restrictives associées à l'utilisation d'un questionnaire destiné aux usagers des parcs, c'est-à-dire le danger de compromettre le lien entre ce dernier et l'intervenant (Dowsett et Davis, 1992), nous choisissons tout de même de recourir à ce type d'outil de cueillette de données puisque l'expérience de BLITS à cet égard s'est avérée positive (Leroux, 1996).

Ainsi, un questionnaire auto-administré comprenant cinq sections à questions fermées est développé de façon à obtenir davantage d'informations sur le profil des HARSAH rejoints (appendice 9). Lorsque applicable, la majorité des indicateurs sont mesurés à l'aide d'une échelle ordinale à cinq niveaux, en tenant compte des six derniers mois. Ainsi, la première partie du questionnaire vise à recueillir des données sur les habitudes de fréquentation des parcs (durée et fréquence, interaction avec les policiers, consommation d'alcool ou de drogues, pratiques sexuelles, nombre de partenaires, utilisation du condom, barrières à l'utilisation du condom). La seconde partie permet de recueillir des informations concernant la socialisation et les préoccupations des HARSAH (orientation sexuelle, dévoilement de son orientation sexuelle, lieux de socialisation, problèmes et difficultés personnels). La partie suivante concerne les connaissances, attitudes et pratiques en lien avec la prévention du VIH/sida (connaissances des pratiques à risque, évaluation du risque personnel, attitude face au sécurisexe, utilisation du condom ailleurs que dans les parcs, usage de drogue par injection, dépistage du VIH). Des questions permettant d'évaluer l'appréciation de

l'intervention dans les parcs constituent la quatrième partie du questionnaire (état du contact avec l'intervenant, connaissance de l'organisme, initiateur du contact, thèmes abordés, opinion face à l'attitude de l'intervenant, matériel distribué, opinion sur l'intervention dans les parcs et de ses impacts). Enfin, la dernière section permet de recueillir des informations d'ordre sociodémographique sur les HARSAH rencontrés. L'appendice 10 présente les qualités docimologiques des échelles utilisées.

La distribution des questionnaires s'effectue dans la période comprise entre la mi-juillet 1997 jusqu'à la fin du mois de septembre 1997 environ. Pour cette période, 890 questionnaires sont imprimés et départagés entre les dix sites impliqués. De ce nombre, approximativement 524 questionnaires sont distribués dans les parcs, desquels 123 nous sont retournés, pour un taux de réponse de 23,4%, à peine en deça du taux anticipé de 25,0%. Après le nettoyage des données, 112 hommes forment l'échantillon final. Étant donné ce faible effectif, seules des analyses univariées et bivariées sont effectuées: le test de t de Student permettra les comparaisons entre les moyennes, alors que le χ^2 permettra de vérifier les associations entre des proportions (%). Étant donné le faible effectif, le seuil de signification est fixé à $p \leq 0,05$.

Les résultats issus de ce questionnaire postal ont l'avantage de décrire les caractéristiques psychosociales et comportementales des usagers eux-mêmes. Par contre, le biais majeur relève de l'incertitude quant à la représentativité de ce sous-échantillon. En effet, la distribution des questionnaires s'est faite sur une courte période et les travailleurs de terrain n'ont pu distribuer ces questionnaires de façon systématique à tous les usagers (compte tenu de la nature même du contenu du questionnaire). Ajouté au faible taux de retour des questionnaires distribués (23,4%), ce biais de sélection va sans doute dans le sens d'une sous-estimation de certaines caractéristiques telles la bisexualité ou le statut marital.

Procès verbaux des rencontres du comité aviseur

En cours de projet, six rencontres du comité aviseur ont lieu, dont trois avec l'équipe de recherche. Les procès verbaux de ces rencontres sont remis à l'agente de recherche de l'UQAM. Tout comme le contenu des fiches descriptives, celui des procès verbaux n'est pas analysé de façon systématique, mais sert de soutien pour valider le contenu provenant des autres sources.

Procès verbaux et enregistrements partiels des rencontres provinciales

Trois rencontres provinciales regroupant les travailleurs de terrain, les coordonnateurs de site, le comité aviseur et l'équipe de recherche ont lieu (mai, juillet et octobre 1997). La première rencontre vise à présenter le projet d'évaluation et les outils de cueillette de données à l'ensemble des personnes présentes. De plus, une partie de la plénière est enregistrée pour fins d'analyses qualitatives. La deuxième rencontre provinciale vise, dans un premier temps, à effectuer un retour sur les outils de cueillette de données modifiés suite aux commentaires de la première rencontre. Dans un deuxième temps, des échanges entre les travailleurs de terrain rémunérés et bénévoles sont enregistrés en partie. Enfin, la rencontre d'octobre donne l'occasion aux travailleurs de terrain ainsi qu'aux coordonnateurs de site de faire un bilan de leurs expériences respectives et de proposer des pistes pour l'amélioration du projet. Cette rencontre donne aussi lieu à la présentation d'un bilan préliminaire concernant l'évaluation par deux membres de l'équipe de recherche. Une fois de plus, le contenu des plénières est partiellement enregistré et analysé.

L'analyse des verbatims issus des enregistrements partiels se concrétise par l'extraction de catégories émergentes et de points de tension émanant des interactions entre les participants. Tout comme pour les journaux de bord, nous cherchons à ne pas interpréter les avancées des participants mais plutôt d'en dégager le sens. Afin de rendre véridique notre travail d'analyse, nous extrayons plusieurs segments des conversations qui sont enregistrées lors de ces rencontres. En bout de ligne, nous utilisons les catégories émergentes pour alimenter les grands thèmes qui constituent nos préoccupations de recherche.

4.3 Qualité de l'étude

La qualité des résultats obtenus dans le cadre de cette recherche-action repose sur des critères scientifiques de crédibilité (validité interne), de fiabilité et de transférabilité (validité externe) (Laperrière, 1993). Le respect de ces critères est principalement assuré par la triangulation des données et des méthodes (Reason, 1994) permise d'une part, par la multitude de sources de données disponibles, et d'autre part, par les instruments de mesure et d'appréciation inclus dans divers outils autant de forme quantitative que qualitative. La triangulation des données et des méthodes permet que, par rapport à un même objet (ex. facteurs organisationnels semblant moduler la mise en oeuvre de l'intervention), les regards des divers acteurs soient mis en parallèle de manière à dégager les convergences (résultats similaires) et les spécificités (résultats divergents) intrasites et intersites (fiabilité). Cette triangulation permet qu'un(des) modèle(s) d'implantation pour l'ensemble du projet soit (soient) proposé(s). Ce(s) modèle(s) doit(doivent) être à la base de l'élaboration d'un outil tel un guide d'intervention. Cet outil doit permettre par la suite de répéter cette(ces) expérience(s) dans d'autres sites (transférabilité). De plus, le mode participatif lui-même contribue à une crédibilité accrue des résultats obtenus puisque les acteurs peuvent à la fois définir les variables à mesurer et à apprécier, participer aux processus de cueillette, d'analyse et d'interprétation des données, ajoutant à cette étude une meilleure validité de signifiante (critère de crédibilité).

5. RÉSULTATS

Compte tenu du cadre théorique retenu et des objectifs poursuivis, les résultats sont présentés en quatre sections, chacune d'elles ou se terminant par un résumé qui en présente les points saillants. La première section répond à la préoccupation de recherche qui est de décrire le profil des HARSAH rejoints dans les parcs. La seconde section concerne la mise en oeuvre de l'intervention dans les parcs. Elle aborde les conditions préalables à la mise en oeuvre, puis la description proprement dite de l'intervention telle que réalisée à l'été 1997. En troisième lieu, les facteurs qui semblent avoir modulé le processus d'implantation et la mise en oeuvre de l'intervention sont discutés. Finalement, la dernière section est consacrée à l'appréciation et aux effets du projet PARCS tels que perçus par les usagers, ceux-ci se prononçant en quelque sorte sur sa pertinence et son utilité.

Le lecteur doit prendre note que dans la section des résultats, dans le respect de la volonté des membres chercheurs du milieu communautaire, les données chiffrées provenant des analyses bivariées ont été omises de manière à alléger un texte déjà touffu. Les tableaux complets des résultats de ces analyses quantitatives sont disponibles dans un cahier supplémentaire qu'il est possible d'obtenir auprès de la chercheuse principale.

5.1 Qui rejoint-on par l'intervention dans les parcs?

Afin d'atteindre le troisième objectif opérationnel de la présente recherche-action, soit de décrire le profil des usagers des parcs, trois méthodes de cueillette de données ont été utilisées. Pour chaque thème abordé, les résultats obtenus à partir de l'une et l'autre de ces méthodes sont présentés en commençant habituellement par les caractéristiques des usagers telles qu'observées par les travailleurs de terrain dans leur rapport quotidien. En second lieu, les résultats issus du questionnaire postal retourné par 112 des hommes rencontrés dans les parcs sont rapportés. En troisième lieu, les résultats obtenus suite à l'analyse du contenu des journaux des travailleurs de terrain viennent enrichir ou nuancer ces informations.

5.1.1 Profil sociodémographique

À partir des rapports quotidiens complétés par les travailleurs de terrain qui décrivent 2178 contacts réalisés à l'été 1997, il semble que les usagers des parcs sont relativement âgés puisque plus de la moitié de ces contacts se sont faits auprès d'hommes de 40 ans et plus (tableau 1). Toujours selon les travailleurs de terrain, la majorité des hommes rencontrés parlent le français et très peu d'entre eux semblent faire partie de groupes ethnoculturels. Si une bonne proportion de ces hommes occupent un emploi, un pourcentage non négligeable sont sans emploi (près de 12%) ou à la retraite (près de 16%). Selon l'évaluation des travailleurs de terrain, 75% des hommes contactés n'ont aucun partenaire stable au moment de l'étude alors que 14,5% ont un partenaire masculin et 10,5% ont une femme comme partenaire stable. De façon plus spécifique, les plus âgés ou les hommes à la retraite semblent proportionnellement plus nombreux à avoir une femme comme partenaire stable. En contrepartie, on rapporte que les sans emploi sont plus souvent sans partenaire stable.

Le profil sociodémographique des 112 hommes ayant répondu au questionnaire postal (tableau 2) est relativement comparable, en termes d'âge (âge moyen: 41,1 ans \pm 9,9), de langue maternelle et d'occupation, à celui qui se dégage des rapports quotidiens. En ce qui concerne leur état civil, une proportion similaire de ces hommes sont célibataires (sans conjoint: 75,9%); toutefois, selon cette méthode de cueillette de données, la proportion d'hommes ayant une relation stable avec une femme est plus faible (5,6%) que celle estimée par les travailleurs de terrain (10,5%). Cette proportion inférieure illustre peut-être le biais de sélection mentionné précédemment dans la méthodologie en ce qui concerne le questionnaire postal.

Le questionnaire postal renseigne aussi sur le niveau de scolarité de ces hommes, indiquant que près du quart d'entre eux ont à peine complété leur secondaire alors que le tiers détiennent un diplôme universitaire. En ce qui concerne le revenu annuel brut, 45,6% des répondants rapportent un revenu égal ou supérieur à 30 000\$.

Tableau 1
Caractéristiques sociodémographiques des usagers telles qu'observées
par les travailleurs de terrain

Caractéristiques	n ¹	%
• âge	<i>29 ans et moins</i>	13,4
	<i>30-39 ans</i>	32,1
	<i>40-49 ans</i>	26,7
	<i>50 ans et plus</i>	27,8
• langue maternelle	<i>français</i>	93,8
	<i>autres</i>	6,2
• identité ethnoculturelle	<i>blanc</i>	96,9
	<i>autres</i>	3,1
• occupation	<i>travail</i>	70,1
	<i>études</i>	5,5
	<i>retraite</i>	15,8
	<i>sans emploi</i>	11,6
• état civil (statut relationnel)	<i>sans partenaire stable</i>	75,0
	<i>partenaire stable homme</i>	14,5
	<i>partenaire stable femme</i>	10,5
• lieu de résidence	<i>même ville que le parc</i>	82,5
	<i>à proximité de la ville du parc</i>	13,7
	<i>à l'extérieur de la région</i>	3,8

(1) Dénominateur à partir duquel le % est calculé

Tableau 2
Caractéristiques sociodémographiques des répondants du questionnaire postal
(n = 112)

Caractéristiques	%	
• âge	<i>29 ans et moins</i>	7,1
	<i>30-39 ans</i>	42,0
	<i>40-49 ans</i>	33,9
	<i>50 ans et plus</i>	17,0
• langue maternelle	<i>français</i>	93,8
	<i>anglais</i>	3,6
	<i>espagnol</i>	2,7
• origine ethnoculturelle	<i>québécois</i>	90,2
	<i>américain</i>	1,8
	<i>latino</i>	2,7
	<i>autres</i>	5,3
• occupation principale	<i>travail</i>	71,5
	<i>études</i>	6,3
	<i>retraite</i>	10,7
	<i>sans emploi</i>	11,6
• niveau de scolarité le plus élevé	<i>≤ secondaire</i>	23,2
	<i>collégial et technique</i>	42,9
	<i>universitaire</i>	33,9
• revenu annuel brut	<i>10 000\$</i>	13,4
	<i>10 000 - 19 999\$</i>	17,9
	<i>20 000 - 29 999\$</i>	23,2
	<i>30 000 - 44 999\$</i>	25,0
	<i>45 000 - 59 999\$</i>	15,2
	<i>≥ 60 000\$</i>	5,4
• état civil	<i>célibataire, sans conjoint</i>	75,9
	<i>avec conjoint</i>	18,5
	<i>avec conjointe</i>	5,6
• lieu de résidence	<i>même ville que le parc</i>	72,3
	<i>à proximité de la ville du parc</i>	18,8
	<i>à l'extérieur de la région, au Québec</i>	8,0
	<i>à l'extérieur de la région, hors Québec</i>	0,9

À partir du contenu des journaux de bord des travailleurs de terrain, il semble que l'âge des HARSAH fréquentant les parcs s'étende de moins de 20 ans à plus de 60 ans. L'âge moyen semble varier selon le lieu d'intervention et les conditions météorologiques. L'occupation est une variable peu documentée dans les journaux de bord, quoique dans un site, on note un plus fort achalandage d'employés des bureaux du centre-ville à l'heure de dîner, venus consommer du sexe dans un parc à proximité. Dans un autre site, on mentionne une diminution de l'achalandage des HARSAH durant les vacances de la construction, due au fait que la clientèle est composée de représentants de commerce. Aussi, l'observation des travailleurs de terrain quant à une certaine clientèle régulière laisse présumer que ces «réguliers» sont soit des hommes retraités, soit des sans emploi. Concernant le statut relationnel, la rencontre avec des hommes mariés est fortement documentée.

5.1.2 Profil sociosexuel et socialisation gaie

Selon les travailleurs de terrain, près de 15,5% de leurs contacts dans les parcs se produisent auprès d'hommes d'orientation bisexuelle (tableau 3) alors que seulement 9,8% des répondants au questionnaire postal rapportent être bisexuels (tableau 4). Il est probable que la proportion réelle se situe quelque part entre ces deux chiffres, l'une et l'autre des méthodes ayant ses biais. Néanmoins, des variations intersites importantes semblent exister. En effet, à partir des rapports quotidiens, la proportion de bisexuels rencontrés dans chacun des sites varierait de 7,0% à 39,5% ($\leq 10,0\%$ = 2 sites; $11,0\%$ - $15,0\%$ = 3 sites; $16,0\%$ - 20% = 2 sites; $21,0\%$ - $25,0\%$ = 1 site; $> 30,0\%$ = 2 sites). De plus, les plus fortes proportions semblent se retrouver à l'extérieur du milieu urbain.

Selon les données des rapports quotidiens, les hommes déclarés gais ou homosexuels, comparativement aux autres, sont moins âgés et proportionnellement plus nombreux parmi les non retraités et les travailleurs. Selon les résultats du questionnaire postal, les hommes se déclarant bisexuels sont proportionnellement plus nombreux à avoir un conjoint ou une conjointe.

Tableau 3
Orientation sexuelle des usagers telle qu'observée par les travailleurs de terrain
(n = 1825)

Orientation sexuelle	%
• gai/homosexuel	84,5
• bisexuel	15,5

Tableau 4
Orientation sexuelle des répondants au questionnaire postal
(n = 112)

Orientation sexuelle	%
• gai/homosexuel	90,2
• bisexuel	9,8
• hétérosexuel	0,0
• autres	0,0

Le réseau social de ces hommes est décrit par les travailleurs de terrain comme étant composé principalement d'homosexuels pour 55,0% des usagers, alors que 29,0% ont un réseau mixte et près de 16,0% un réseau principalement hétérosexuel (tableau 5). Un réseau principalement homosexuel semble plus fréquent chez les plus jeunes, les non retraités et les travailleurs.

Tableau 5
Composition du réseau social des usagers telle qu'observée par les travailleurs de terrain
(n = 1097)

Composition du réseau	%
• principalement homosexuel	54,9
• principalement hétérosexuel	15,7
• autant l'un que l'autre	29,4

Ces résultats concordent avec les proportions rapportées en ce qui concerne la divulgation par ces hommes de leur orientation sexuelle aux gens de leur entourage immédiat. En effet, pour 28,0% d'entre eux, leur orientation sexuelle est connue seulement d'un ami, sinon d'aucun, cette divulgation restreinte étant encore plus fréquente auprès des membres de leur famille (45,0%) ou parmi leurs collègues (61,0%) (tableau 6).

Tableau 6
Divulgation des usagers de leur orientation sexuelle telle qu'observée
par les travailleurs de terrain

Proportion connaissant son orientation sexuelle parmi ...	n ¹	aucun %	un seul %	plusieurs %
• les ami(e)s	1162	20,9	7,2	71,9
• les membres de la famille	972	35,4	10,0	54,6
• les collègues de travail ou d'études	841	46,8	14,9	38,3

⁽¹⁾ Dénominateur à partir duquel le % est calculé

Les résultats issus du questionnaire postal s'écartent quelque peu des données des rapports quotidiens. Chez ces 112 répondants, leur orientation sexuelle est connue d'au moins un(e) ami(e) pour 92,0% d'entre eux, d'un membre de la famille pour 74,0%, et d'un collègue pour 67,0% (tableau 7), indicateurs qu'ils sont proportionnellement plus nombreux à avoir fait leur sortie (*coming-out*). Chez ces répondants, la divulgation aux amis et aux membres de la famille est toutefois plus fréquente chez les moins de 40 ans, chez les hommes qui se déclarent gais ou homosexuels, chez ceux qui ont déjà passé un test de dépistage VIH et parmi les hommes sans conjoint. Parmi les usagers ayant un conjoint, la divulgation est tout de même plus fréquente chez ceux dont ce conjoint est un homme plutôt qu'une femme, ce qui laisse présumer de la double vie de certains de ces hommes.

Tableau 7
Divulgation des répondants au questionnaire postal de leur orientation sexuelle
(n = 112)

Proportion connaissant son orientation sexuelle parmi...	aucun %	quelques-uns %	la plupart %
• les ami(e)s	8,0	24,1	67,9
• les membres de la famille	26,8	20,5	52,7
• les collègues de travail ou d'études	33,0	30,4	36,6

Cet écart entre les deux échantillons persiste lorsqu'on considère la fréquentation des endroits de socialisation gaie. Pour les travailleurs de terrain, plus de 77% des usagers rencontrés fréquentent d'autres lieux de sexe sur place, alors que 61% vont dans les endroits commerciaux gais (bars et discothèques) et 29% utilisent les services d'organismes ou d'associations gais (tableau 8). Ces proportions sont respectivement de 64% (saunas), 81% (bars gais) et 21% (organismes) chez les 112 répondants du questionnaire postal, indicateurs d'une meilleure intégration au milieu public gai (tableau 9). Indépendamment de cet écart, les autres lieux de sexe sur place semblent être davantage fréquentés par les plus âgés (≥ 40 ans) alors que les plus jeunes, les non retraités et les travailleurs semblent proportionnellement plus nombreux à fréquenter les bars gais. Les hommes se déclarant bisexuels ou ayant une conjointe sont pour ainsi dire absents des bars gais, alors qu'ils ne se distinguent pas des autres sur le plan de leur fréquentation des saunas.

Dans l'un ou l'autre des outils de cueillette des données (rapport quotidien et questionnaire postal), on a tenté d'estimer la proportion d'hommes qu'on ne pourrait rejoindre autrement que par une intervention dans les parcs. Or, à partir des rapports quotidiens, il semble que 9,6% des contacts réalisés se sont faits auprès d'hommes ne fréquentant aucun autre endroit de socialisation gaie, alors que parmi les répondants au questionnaire postal, 10 hommes sur 112 (soit 8,9% de l'échantillon) ne sont allés, dans les six derniers mois, ni dans les bars gais, ni dans les saunas. On sait qu'à l'heure actuelle, les efforts de prévention les plus structurés, déployés auprès des hommes gais ou bisexuels, se retrouvent dans les bars et les saunas. Il est donc probable que le projet PARCS permette effectivement de rejoindre une certaine proportion d'hommes qu'on pourrait difficilement rejoindre autrement.

Ces hommes ne fréquentant aucun autre lieu de socialisation gaie à part les parcs sont décrits ainsi par les travailleurs de terrain: ce sont surtout des retraités ou des sans emploi; plusieurs d'entre eux sont bisexuels et leur réseau social est principalement hétérosexuel. Ils sont proportionnellement moins nombreux à pratiquer le sexe oral ou le sexe anal dans les parcs, mais aussi moins nombreux à refuser le sexe anal non protégé ou à avoir eu des condoms sur eux au moment du contact dans les parcs.

Si les hommes qui ne semblent fréquenter aucun autre endroit de socialisation gaie représentent une clientèle spécifiquement rejointe par le projet PARCS, une autre clientèle mérite d'être décrite. Ce sont les usagers des parcs qui fréquentent aussi les autres lieux de sexe sur place, mais qui évitent les lieux commerciaux tels les bars et les organismes ou associations gais. En fait, au moins 23,0% des contacts réalisés se sont produits auprès d'hommes appartenant à cette clientèle. Ces contacts, lorsque comparés à ceux qui vont aussi dans les bars et les organismes gais, sont proportionnellement plus nombreux parmi les plus âgés, les hommes sans travail ou à la retraite. Ayant plus souvent une conjointe, ils sont plus fréquemment déclarés bisexuels et ont moins divulgué leur orientation à leur entourage. Leur réseau social est davantage hétérosexuel ou mixte. Bien qu'ils ne semblent pas pratiquer davantage de sexe oral ou anal dans les parcs, ils sont proportionnellement moins nombreux à avoir des condoms sur eux au moment de leur rencontre avec le travailleur de terrain.

Tableau 8
Expérience du milieu gai telle qu'observée par les travailleurs de terrain

Lieux	n ¹	%
• autres lieux de sexe sur place	1499	77.1
• bars/discothèques gais	1504	60.6
• organismes/associations gais	1469	29.1

¹ Dénominateur à partir duquel le % est calculé

Tableau 9
Socialisation gaie des répondants au questionnaire postal dans les six derniers mois
(n = 112)

Présence dans les endroits suivants dans les six derniers mois	jamais	<1 fois à 3 fois par mois	≥ 1 fois par semaine
	%	%	%
• discothèques ou bars gais	18.8	63.4	17.9
• saunas	35.7	57.2	7.1
• discothèques ou bars «straight»	57.1	39.3	3.6
• groupes communautaires gais	77.7	19.7	2.7
• groupes de lutte contre le sida	80.4	17.0	2.7

Le contenu du journal de bord des travailleurs de terrain renforce certains de ces résultats. Dans les sites semi-urbains, la proportion d'hommes bisexuels pourrait atteindre, par moment, jusqu'à 85%. Certains de ces hommes ont aussi des enfants. À noter que selon les secteurs d'intervention (intrasite et intersite), les proportions de gais et de bisexuels varient. De plus, certains travailleurs de terrain rapportent qu'une clientèle d'hommes fréquentent les parcs en couple.

Certains couples viennent ensemble dans les parcs. D'autres viennent seul mais le conjoint est au courant et enfin, d'autres viennent à l'insu de leur conjoint. Pour les hommes mariés, la femme ne le sait pas. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-08-26).

Ils écrivent aussi que les hommes habitant en milieu plus rural ou semi-urbain, de même que les hommes mariés, présentent une plus faible reconnaissance de leur vécu homosexuel et une intégration moindre au milieu gai.

5.1.3 Test de dépistage et prévalence de l'infection par le VIH

Seul le questionnaire postal permet de documenter la fréquence du test de dépistage VIH et la prévalence de cette infection parmi les hommes fréquentant les parcs. Tel qu'indiqué au tableau 10, 72,3% des répondants disent avoir déjà passé un test de dépistage et parmi ceux-ci, 28,4% dans les derniers six mois. Parmi ces hommes testés, 86,4% rapportent avoir reçu la confirmation de leur séronégativité alors que 11,1% déclarent être séropositifs et 2,5% de statut sérologique toujours inconnu. Ces chiffres permettent donc d'estimer que la prévalence du VIH dans cet échantillon

(n=112) est d'au moins 8,0%, pouvant atteindre 9,5%, si on considère les hommes ayant passé un test et n'ayant pas récupéré leur résultat.

Tableau 10
Test de dépistage du VIH par le passé chez les répondants au questionnaire postal
(n = 112)

Variables		%
• test de dépistage VIH par le passé		72,3
Parmi ceux ayant été testés:		
• moment du dernier test	≤ 6 mois	28,4
	> 6 mois	71,6
• résultat du test	VIH-	86,4
	VIH+	11,1
	inconnu	2,5

Les informations contenues dans les journaux de bord ne permettent pas d'estimer la prévalence de l'infection par le VIH parmi les HARSAH fréquentant les parcs, mais certains intervenants disent avoir rencontré des hommes séropositifs et d'autres hommes éprouvant des craintes face au test de dépistage. Deux sites soulignent la forte proportion de personnes porteuses du VIH ou ayant un conjoint séropositif qui fréquentent les parcs.

Je jase parfois avec des gars séropositifs qui n'avisent pas leur partenaire, surtout pour le sexe oral, prétextant qu'il n'y a aucun risque. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-08-26).

5.1.4 Caractéristiques psycho-affectives

Par le questionnaire postal, il est possible de décrire le profil psycho-affectif des 112 hommes fréquentant les parcs dans l'un ou l'autre des dix sites. Le tableau 11 présente l'importance de certaines de leurs préoccupations dans les six derniers mois. Les plus fréquemment mentionnées se regroupent sous le thème de l'insécurité économique (problèmes d'argent, d'emploi ou d'études; inquiétudes face à l'avenir), ces problèmes étant plus aigus chez les répondants dont le revenu est inférieur à 20000\$, qui n'ont pas d'emploi à temps complet ou qui vivent avec un conjoint masculin. L'isolement est une préoccupation qui touche une certaine proportion de répondants (8% à 17%). Finalement, les préoccupations liées à l'orientation sexuelle sont moindres, mais tout de même très présentes pour 5% à 10% de l'échantillon. En fait, ce sont chez les hommes ayant une conjointe que ces inquiétudes s'expriment davantage.

Tableau 11
Préoccupations des répondants au questionnaire postal dans les six derniers mois
(n = 112)

Préoccupations dans les six derniers mois	Importance de la préoccupation ⁽¹⁾ M	Proportion de ceux qui ont été préoccupés ⁽²⁾ %
• problèmes d'argent	2,44	25,9
• problèmes d'emploi ou d'études	1,96	19,6
• inquiétudes face à l'avenir	2,27	17,8
• sentiment d'isolement	2,12	16,9
• crainte d'être découvert	1,59	9,0
• problèmes de discrimination	1,67	8,1
• difficultés à s'entourer d'amis	1,56	8,0
• problèmes avec la famille et les proches	1,72	6,3
• difficulté à accepter son orientation sexuelle	1,35	6,3
• problèmes de rejet	1,50	4,5
• problèmes de violence (physique ou verbale)	1,22	1,8

⁽¹⁾ Echelle variant de (1) «pas du tout préoccupé» à (5) «beaucoup préoccupé»

⁽²⁾ Proportion de ceux qui ont répondu qu'ils ont été «assez» (4) ou «beaucoup» (5) préoccupés par cet aspect dans les six derniers mois

De façon plus subjective, les caractéristiques psycho-affectives des hommes rencontrés dans les parcs sont fréquemment mentionnées dans les journaux de bord des travailleurs de terrain. Le plus souvent, les intervenants disent observer des sentiments et des attitudes négatives chez ces hommes. Certains expriment de la détresse, de la culpabilité, de la tristesse; d'autres racontent leur écoeurlement, leur déception et une certaine désillusion face au sida et face au milieu gai en général. On note aussi des sentiments de solitude et de rejet, surtout chez les plus âgés. D'autres expriment

leur malheur sous d'autres formes, dont le fait de se sentir dépendants sexuellement et de ne pas pouvoir y remédier. Plus rarement, les intervenants notent qu'ils rencontrent des hommes heureux. Plusieurs HARSAH rencontrés nient la raison de leur présence dans le parc et mentent quant à leurs pratiques sexuelles dans ces lieux.

Les hommes d'un certain âge semblent vivre la solitude et le rejet des autres gais de façon plus marquée. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-08-26)

Tentative d'intervention avec un jeune homme me suivant depuis un bout de temps. Dès que je lui mentionne ce que je fait, il change d'attitude, dit qu'il n'est pas gai, pas là pour ça, etc. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, non daté).

[...] mais la majorité des HARSAH mentent: disent ne pas être mariés, se protéger, ne rien faire dans le parc. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-08-26)

Enfin, des actes de violence physique ou verbale envers les usagers des parcs sont relevés par certains travailleurs de terrain, particulièrement en soirée. Il semble qu'une bonne proportion des victimes refusent de porter plainte, refus souvent associé au caractère illicite des activités sexuelles dans les parcs ainsi qu'au malaise face à leur orientation sexuelle.

5.1.5 Habitudes et motivations à fréquenter les parcs

Selon les résultats obtenus par l'analyse du questionnaire postal, la fréquentation des parcs semble une habitude de longue date pour plus de 60% des répondants (depuis moins d'un an: 12,5%; entre 2 à 5 ans: 26,8%; 5 à 10 ans: 24,1%; 10 ans ou plus: 36,6%). Dans les six derniers mois, la moitié de ces hommes ont fréquenté les parcs, en moyenne, au moins une fois par semaine (1-3 fois: 39,3%; 4-6 fois: 7,1%; tous les jours: 3,6%) et pour le deux tiers d'entre eux (66,1%), le moment privilégié est le jour plutôt qu'à l'heure du souper (41,1%) ou que le soir (37,5%). Leurs principales motivations à fréquenter les parcs sont explicitement liées à la possibilité d'y faire des rencontres d'ordre sexuel. Ces motivations et les autres sont regroupées sous divers thèmes présentés au tableau 12. Si plusieurs mentionnent des raisons liées à la nature ou à la détente, d'autres affirment fréquenter les parcs pour la gratuité du sexe, pour le caractère non engageant des rencontres qu'on y fait ou par goût du risque. Le besoin de socialisation est aussi une motivation exprimée par ces hommes.

Tableau 12
Motivations à fréquenter les parcs chez les répondants au questionnaire postal
(n = 112)

Motivations	première ^{III} %	deuxième ^{III} %	troisième ^{III} %	total %
• sexe/rencontre	45,5	0,0	0,0	45,5
• nature/détente	13,4	16,1	0,9	30,4
• socialisation	9,8	3,6	0,0	13,4
• voyeurisme/exhibitionnisme/ nudisme	0,9	8,0	1,8	10,7
• gratuité du sexe	4,5	3,6	1,8	9,9
• non engagement	6,3	2,7	0,0	9,0
• goût du risque	1,8	5,4	1,8	9,0
• changement	1,8	0,0	0,0	1,8
• pas de réponse	16,1	—	—	16,1

^{III} Ordre de mention de cette motivation

Certaines de ces motivations sont aussi notées par les intervenants dans les journaux de bord, par exemple, le besoin de socialiser dans un milieu gai et le besoin d'exprimer des émotions négatives comme la colère et la honte. De plus, les parcs représentent, pour certains hommes plus âgés, un lieu de drague alternatif aux bars et aux saunas lorsque la séduction ne fonctionne plus à ces endroits.

Bon nombre d'hommes fréquentent les parcs pour d'autres raisons que la baise: profiter de la nature dans un milieu gai, regarder (risque = 0) ou parce qu'ils ne sont pas prêts à avoir une relation sexuelle. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, non daté).

Des habitués (50-60 ans) d'un parc se retrouvent fréquemment pour discuter. Ils m'expriment le rejet qu'ils ont vécu dans d'autres endroits (bars, saunas). (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-07-07).

5.1.6 Pratiques sexuelles dans les parcs

Dans leur journal de bord, les intervenants font mention de certaines activités sexuelles que les hommes pratiquent dans les parcs: Ils notent le nudisme, l'exhibitionnisme, la prostitution, les relations anales, les relations orales, les pratiques sadomasochistes et le sexe en groupe. De façon plus systématique, ils ont transcrit leurs observations sur leurs rapports quotidiens, celles-ci étant comptabilisées au tableau 13.

Selon ces intervenants, les activités les plus fréquemment pratiquées (entre 50 et 56%) sont la «cruise», le voyeurisme et le sexe oral. Moins du tiers des hommes rencontrés pratiquent l'exhibitionnisme et le nudisme, alors qu'environ un cinquième ont du sexe anal (21,5%). Le sexe commercial est rapporté pour moins de 2% des contacts réalisés. Si l'on se fie aux informations recueillies par les travailleurs de terrain, plusieurs de ces pratiques sont plus fréquentes chez les moins de 40 ans et chez les sans emploi, en particulier, le sexe anal. Leurs observations permettent aussi de croire que les hommes fréquentant davantage les autres lieux de sexe sur place et les bars gais ont plus fréquemment des relations anales dans les parcs. De plus, le sexe commercial est une pratique plus souvent rapportée chez les sans emploi (11,4% c. 0,6%, $p < 0,0001$).

Tableau 13
Pratiques sexuelles dans les parcs telles qu'observées par les travailleurs de terrain

Pratiques sexuelles	n ¹	%
• «cruise» seulement	1170	56,4
• voyeurisme	1693	56,1
• sexe oral (sucrer, se faire sucer)	1713	49,9
• exhibitionnisme	1657	30,7
• nudisme	1525	24,7
• sexe anal (pénétrer, se faire pénétrer)	1668	21,5
• sexe commercial (contacts sexuels en échange d'argent ou de drogues)	1330	1,7
• autres	1141	5,3

¹ Dénominateur à partir duquel le % est calculé

Pour leur part, les 112 répondants au questionnaire postal déclarent en plus forte proportion avoir pratiqué plusieurs de ces actes sexuels dans les parcs dans les six derniers mois. Par exemple, plus de 80% ont eu du sexe oral comparativement au pourcentage estimé à 50% par les travailleurs de terrain. Le tableau 14 illustre la fréquence et la diversité de leurs autres pratiques sexuelles dans les parcs, certaines d'entre elles méritant d'être soulignées. Compte tenu des risques d'infection aux virus d'hépatite A et B, la proportion relativement élevée d'hommes ayant léché l'anus d'un partenaire est à noter (32,1%). Le sexe en groupe a été pratiqué, bien qu'occasionnellement seulement, par 56,2% des répondants ayant fréquenté les parcs dans les six derniers mois. Cette pratique est d'ailleurs plus fréquente chez ceux ayant consommé au parc des drogues qui se fument ou qu'on inhale. Des contacts sexuels en échange d'argent ou de drogues ont été vécus par une très petite proportion de ces hommes (4,5%), ceux-ci étant souvent peu scolarisés (études secondaires ou moins).

En ce qui concerne le sexe anal, 21,4% des 112 répondants déclarent avoir pénétré un partenaire alors que 17,9% disent avoir été pénétrés, ces conduites ayant tout de même été occasionnelles au parc dans les six derniers mois. Les proportions rapportées ici par les usagers eux-mêmes correspondent tout à fait à la proportion estimée par les travailleurs de terrain (21,5%).

Tableau 14
Pratiques sexuelles dans les parcs dans les six derniers mois
chez les répondants au questionnaire postal
 (n = 112)

Pratiques sexuelles	Jamais	rarement quelquefois	souvent / toujours
	%	%	%
• voyeurisme	16,1	48,2	35,7
• se faire sucer	13,4	54,5	32,2
• se faire masturber	11,6	58,1	30,4
• sucer	17,9	52,7	29,5
• masturber quelqu'un	12,5	62,5	25,0
• nudisme	48,2	33,0	18,8
• se masturber devant quelqu'un	38,4	43,8	17,9
• exhibitionnisme	36,6	47,3	16,1
• sexe en groupe	43,8	52,7	3,6
• se faire lécher l'anus	51,8	46,4	1,8
• se faire pénétrer	82,1	16,0	1,8
• lécher l'anus	67,9	31,3	0,9
• pénétrer	78,6	20,6	0,9
• contacts sexuels en échange d'argent ou de drogues	95,5	4,5	0,0

Dans le présent échantillon de 112 répondants, une fréquence plus élevée de la pénétration anale active (pénétrer un partenaire) est associée à un revenu plus faible, au fait de se déclarer bisexuel, à une fréquentation des parcs plus récente (< 5 ans) et à une fréquentation moindre des saunas. Elle est aussi associée à une consommation d'alcool plus fréquente et à un plus grand nombre de partenaires sexuels dans les parcs. En ce qui concerne la pénétration anale passive (se faire pénétrer), elle est plus importante chez ceux qui fréquentent ces parcs depuis moins longtemps et chez ceux qui rapportent avoir davantage de problèmes d'ordre socio-économique. Dans les deux cas, les hommes ayant davantage pratiqué le sexe anal dans les six derniers mois dans les parcs sont aussi proportionnellement plus nombreux à avoir eu des condoms sur eux à ce moment. Toutefois, le taux d'usage du condom ne semble pas, dans cet échantillon, associé à la fréquence des pratiques anales dans les parcs.

En ce qui concerne le nombre de partenaires sexuels différents dans les parcs dans les six derniers mois, le tableau 15 indique que plus du tiers de ces 112 répondants au questionnaire postal rapportent un nombre égal ou supérieur à dix (36,7%). Ce nombre élevé de partenaires est plus prévalent chez ceux qui fréquentent les parcs plus régulièrement (≥ 1 à 3 fois/semaine) ou chez ceux qui fréquentent moins les bars gais.

Tableau 15
Nombre de partenaires sexuels dans les parcs dans les six derniers mois
chez les répondants du questionnaire postal
 (n = 112)

Nombre de partenaires	%
• aucun	7,1
• un seul	28,6
• 2 à 9	27,7
• 10 à 30	20,6
• plus de 30	16,1

5.1.7 Consommation de drogues dans les parcs

Les travailleurs de terrain évaluent qu'environ 11% des hommes rencontrés sont sous l'effet de l'alcool et 2% sous l'effet de drogues autres que par injection au moment du contact (tableau 16). Plus souvent, ces hommes ont moins de 40 ans ou sont sans emploi. Le taux d'usage de drogues par injection est estimé à 0,3%.

Tableau 16
État d'intoxication de l'usager tel qu'observé par les travailleurs de terrain
lors de la rencontre au parc

Drogues	n ¹	%
• alcool	1491	10.8
• drogues autres que par injection	1475	2.1
• drogues par injection	1523	0.3

⁽¹⁾ Dénominateur à partir duquel le % est calculé

Les taux de consommation de diverses substances des 112 hommes ayant répondu au questionnaire postal sont présentés au tableau 17. Près du quart rapportent avoir pris de l'alcool au parc, surtout les plus jeunes (< 40 ans). Les drogues qu'on fume sont consommées par près de 16,0% des répondants, ceux-ci étant plus nombreux parmi les plus jeunes (< 40 ans), les moins fortunés (< 20 000\$) et ceux qui fréquentent davantage les bars gays. Ils sont aussi proportionnellement plus nombreux à avoir eu dix partenaires sexuels ou plus ou à avoir consommé de l'alcool ou des drogues qu'on inhale lors de leurs visites dans les parcs. La consommation de drogues qu'on inhale est déclarée par 8,0% des participants alors qu'aucun ne rapporte avoir pris de drogues par injection au parc dans les six derniers mois. En fait, seulement 2 hommes sur 112 (1,8%) rapportent avoir essayé ce type de drogues au moins une fois dans leur vie et aucun n'a partagé de matériel d'injection à ce moment.

Tableau 17
Consommation de drogues dans les parcs dans les six derniers mois
chez les répondants au questionnaire postal
(n = 112)

Types de drogues	Proportion ayant déjà consommé %
• alcool	23,2
• drogues qu'on fume	16,1
• drogues qu'on inhale	8,0
• drogues qu'on avale	0,0
• drogues qu'on s'injecte	0,0

5.1.8 Sexe sécuritaire et usage du condom dans les parcs

Selon les travailleurs de terrain, près du tiers des hommes rencontrés ont des condoms sur eux au moment où ils sont approchés, surtout les moins de 40 ans. Ils estiment aussi que plus de la moitié des hommes rejoints refusent le sexe anal non protégé, ce comportement dans les parcs étant vraisemblablement plus fréquent chez les moins de 40 ans et les sans emploi (tableau 18).

Tableau 18
Sexe sécuritaire des usagers tel qu'observé par les travailleurs de terrain

Pratiques	n ¹	%
• condoms sur soi	1402	32,6
• refus du sexe anal non protégé	1399	58,3

⁽¹⁾ Dénominateur à partir duquel le % est calculé

Les estimations des travailleurs de terrain s'apparentent assez bien aux résultats obtenus à partir des réponses des 112 hommes au questionnaire postal. Tel qu'indiqué au tableau 19, le tiers d'entre eux rapportent avoir eu régulièrement des condoms sur eux lorsqu'ils ont fréquenté les parcs. Comparativement aux hommes n'apportant pas de condoms avec eux lorsqu'ils vont dans les parcs, ces hommes sont proportionnellement plus nombreux parmi les séropositifs. De plus, leur fréquence de sexe anal (pénétrer et se faire pénétrer) et de sexe en groupe est plus élevée. Dans les parcs, ils consomment plus souvent des drogues qu'on inhale et leur taux d'usage du condom lors des relations anales ailleurs que dans les parcs est meilleur. Toutefois, ils ne se distinguent pas des autres en ce qui concerne le sexe anal protégé dans les parcs.

Les pénétrations anales actives dans les parcs sont régulièrement protégées par 70,9% des hommes ayant cette pratique, le taux d'usage constant du condom étant toutefois de 41,7%. En ce qui concerne les pénétrations anales passives, elles sont toujours protégées chez 65,0% des hommes rapportant avoir vécu ce genre d'expérience. Une plus forte proportion de relations anales passives

protégées par le condom est associée à une scolarité plus élevée que le secondaire et à une fréquence plus élevée de sexe en groupe et de léchage de l'anus.

Ainsi, le sexe anal est une pratique peu fréquente dans les parcs; par contre, chez les usagers qui ont du sexe anal, le sexe sécuritaire n'est pas une norme solidement ancrée.

Tableau 19
Usage du condom dans les parcs dans les six derniers mois
chez les répondants au questionnaire postal

Pratiques	Jamais	rarement quelquefois	souvent toujours (toujours)
	%	%	%
• condoms sur soi (n = 112)	42,0	24,1	33,9
• sucer avec un condom (n = 92)	88,0	9,8	2,2
• se faire sucer avec un condom (n = 97)	89,7	9,3	1,0
• pénétrer avec un condom (n = 24)	8,3	20,8	70,9 (41,7)
• se faire pénétrer avec un condom (n = 20)	5,0	15,0	80,0 (65,0)

Quelques informations supplémentaires sur l'usage du condom ailleurs que dans les parcs sont disponibles à partir du questionnaire postal. Parmi les répondants ayant eu des relations anales dans les six derniers mois (n = 56), le taux d'usage constant du condom est de 48,2%. Un usage plus régulier du condom est associé au fait d'avoir passé un test de dépistage du VIH par le passé, à une divulgation plus importante de son orientation sexuelle aux amis, aux membres de la famille et aux collègues, et à des préoccupations moindres liées à son orientation sexuelle. Parmi les hommes ayant eu des relations sexuelles avec des femmes dans les six derniers mois (n = 14), le taux d'usage constant du condom est de 21,4%, étant plus élevé chez les hommes ayant déjà été testés pour le VIH.

Dans leur journal de bord, les intervenants qui parlent de l'utilisation du condom ne sont pas unanimes quant aux chiffres, mais l'usage du condom lors des relations anales varierait entre 20 et 50% et serait en partie tributaire de l'âge et du moment de la journée (le niveau de protection étant plus faible le soir). Néanmoins, certains intervenants ont vu des usagers les approcher pour leur demander des condoms.

J'estime que 1 sur 4 utilisent le condom régulièrement. Plus pour anal que oral. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, non daté)

[...] Ce même HARSAH dit que 1 gars sur 5 se protège lorsqu'il a des relations anales: ce sont des moins de 30 ans et ça se passe le soir tard. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-08-26).

5.1.9 Connaissances et évaluation du risque de certaines pratiques

Les 112 répondants au questionnaire postal ont pu donner leur évaluation du risque d'infection par le VIH associé à plusieurs pratiques sexuelles. Cette évaluation est présentée au tableau 20. Les résultats laissent croire que ces hommes font une estimation assez juste des risques relatifs à chaque pratique, ceux-ci ayant coté les relations anales reçues, puis données sans condom comme étant des pratiques à risque très élevé. Le risque que représente les relations anales reçues sans condom semble faire l'unanimité, peu importe les caractéristiques des répondants. Par contre, l'évaluation du risque associé aux relations anales reçues avec condom et données, avec ou sans condom, est plus faible chez les hommes qui consomment de l'alcool lorsqu'ils vont au parc et chez les hommes qui ont une fréquence plus élevée de sexe anal (reçu et donné).

Tableau 20
Perception des répondants au questionnaire postal du risque d'infection par le VIH
selon diverses pratiques
 (n = 112)

Perception du risque d'être infecté par le VIH en pratiquant...	Importance du risque ⁽¹⁾	Proportion de ceux qui perçoivent un risque élevé ⁽²⁾
	M	%
• se faire pénétrer sans condom	4,83	98,2
• pénétrer sans condom	4,60	90,2
• sucer avec éjaculation	3,12	40,2
• se faire pénétrer avec condom	2,11	5,4
• pénétrer avec condom	2,06	4,5
• sucer sans éjaculation	2,03	1,8
• se faire sucer	1,85	1,8
• évaluation de son propre risque d'être infecté un jour par le VIH	2,71	8,0

⁽¹⁾ Echelle variant de (1) «nul» à (5) «très élevé»

⁽²⁾ Proportion de ceux qui ont répondu que le risque est «assez élevé» (4) ou «très élevé» (5)

Lorsqu'on demande à ces hommes d'évaluer leur propre risque d'être infectés un jour ou l'autre par le VIH, seulement 5,4% d'entre eux estiment que ce risque est élevé. L'évaluation d'un risque personnel plus élevé est associée à une plus grande fréquence de possession de condoms lors des visites dans les parcs, l'association n'étant toutefois pas significative avec le sexe anal protégé.

Les connaissances des HARSAH liées au VIH et aux façons de s'en protéger alimentent parfois les journaux de bord des travailleurs de terrain. Des intervenants observent une variation des connaissances en fonction de l'orientation sexuelle et de l'âge, les hommes gais et les plus jeunes leur semblant mieux informés. Par ailleurs, ce qui est noté concerne les fausses croyances et la connaissance – bonne ou mauvaise – des pratiques à risque et des pratiques sécuritaires.

Un cycliste que j'aborde me dit que ses critères pour évaluer quelqu'un porteur du VIH sont: sale, mal vêtu. Affirme fermement qu'il peut toujours le savoir, qu'il va seulement avec quelqu'un de propre et bien habillé. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-06-25).

5.1.10 Attitudes, normes sociales et barrières face au sécurisexe

Pour les 112 répondants au questionnaire postal, la reconnaissance de l'efficacité du condom comme méthode de protection contre le VIH semble faire consensus, 93,8% étant très en accord avec ce type d'énoncé (tableau 21). Malgré cette attitude fort favorable, une plus faible proportion, soit 82,2%, déclarent être très motivés à toujours pratiquer le sécurisexe. Une plus forte motivation est davantage présente chez les moins de 40 ans, ceux qui ont déjà été testés pour le VIH et ceux qui ont eu moins de dix partenaires sexuels dans les parcs dans les six derniers mois. Cette motivation concorde avec une forme d'obligation morale ressentie (84,8%), s'amointrissant toutefois dans le contexte de relations sexuelles avec des partenaires réguliers (70,6%). Les hommes séropositifs, fort heureusement, ressentent davantage cette nécessité d'utiliser le condom.

Bien qu'une majorité de ces hommes rapportent que leurs amis les encouragent à toujours pratiquer le sécurisexe, environ le quart ne perçoivent pas cette norme avec autant d'intensité. Ces hommes sont souvent plus âgés (≥ 40 ans) et moins nombreux à avoir été testés pour le VIH.

Parmi toutes ces variables psychosociales habituellement associées au sécurisexe, seules une norme morale personnelle élevée (obligation morale et nécessité d'utiliser le condom) et une norme sociale subjective plus favorable sont corrélées à une plus forte proportion de relations anales protégées par le condom dans les six derniers mois, et ce, ailleurs que dans les parcs.

Sur le plan du contrôle que ces hommes croient exercer quand il s'agit de négocier le sécurisexe avec des partenaires occasionnels ou tout simplement, de le pratiquer avec des partenaires bien connus, environ 18% rapportent avoir certaines difficultés. Ces barrières sont d'ailleurs ordonnées au tableau 22, les plus importantes faisant référence au refus du partenaire, à sa beauté, à l'excitation sexuelle ressentie ou au manque d'accès au condom. De façon plus spécifique, un partenaire très beau semble être davantage un empêchement au sécurisexe chez les plus âgés

5.1.11 Faits saillants concernant le profil des HARSAH rejoints dans les parcs

À partir des résultats présentés précédemment, il est certes possible de décrire la clientèle rejointe par le projet PARCS, mais cette description prend tout son sens seulement lorsqu'on tente de préciser si l'intervention dans les parcs a permis de rejoindre des HARSAH difficiles à rejoindre autrement et si ces hommes (ou certains d'entre eux) sont particulièrement vulnérables à l'infection par le VIH. L'intérêt de considérer ces derniers éléments est de discuter de la pertinence d'une telle intervention à l'échelle provinciale, objectif opérationnel également poursuivi dans le cadre de cette recherche-action. Voici les principaux points à retenir du profil de la clientèle rejointe et les arguments pouvant illustrer dans quelle mesure le projet PARCS, sur ce plan, est pertinent ou non.

Qui rejoint-on?

- > Plus de la moitié des hommes rejoints dans les parcs ont 40 ans et plus.
- > 12% des HARSAH rejoints sont sans emploi et près de 16,0% des usagers sont à la retraite.
- > La proportion d'HARSAH ayant une conjointe oscille entre 5,6% et 10,5%. Les travailleurs de terrain rapportent rencontrer fréquemment des hommes mariés.
- > Sur le plan de l'identité sociosexuelle, la bisexualité caractérise de 10,0% à 16,0% des hommes rencontrés dans les parcs. Près de 28,0% des usagers rencontrés n'ont divulgué leur orientation sexuelle qu'à une seule personne, sinon à aucune, et pour 45,0% d'entre eux, leur réseau social est principalement hétérosexuel.
- > Plus de 60,0% des usagers des parcs fréquentent ces endroits depuis cinq ans ou plus et près de 40,0% à raison de 1 à 3 fois par semaine, principalement le jour. Leurs motifs pour fréquenter ces lieux sont principalement d'ordre sexuel (45,5%). On parle notamment de la gratuité du sexe, du non engagement et du goût du risque.

Les HARSAH rejoints sont-ils vulnérables à l'infection par le VIH?

- > La consommation abusive d'alcool ou de drogues pourrait interférer avec le sexe sécuritaire. Or, dans les parcs, 11,0% des usagers rencontrés semblent sous l'effet de l'alcool, 2,0% sous l'effet de drogues autres que par injection et 0,3% sous l'effet de drogues par injection. (Les proportions sont plus élevées chez les 112 usagers ayant répondu au questionnaire postal (alcool: 23,0%; drogues autres que par injection: 16,0%)).
- > Les pratiques les plus courantes dans les parcs semblent être la «cruise», le voyeurisme et le sexe oral. Environ la moitié des usagers ont eu ces pratiques.
- > Le sexe anal est une pratique moins fréquente. Seulement un usager sur cinq (21,5%) a pratiqué le sexe anal dans les parcs.
- > Ceux qui pratiquent le sexe anal accordent un niveau de risque plus faible aux relations anales actives, avec ou sans condom.
- > La prévalence du sexe commercial dans les parcs se situe entre 2,0% et 4,5%. Cette pratique est davantage fréquente chez les sans emploi et les moins scolarisés.
- > La prévalence minimale du VIH chez les usagers des parcs interrogés oscille entre 8,0% et 10,0%.
- > Dans les parcs, un tiers des usagers ont des condoms sur eux au moment où ils sont rencontrés. De plus, selon les travailleurs de terrain, presque 60,0% d'entre eux refusent le sexe anal non protégé.
- > Ceux qui se perçoivent davantage à risque de contracter le VIH ont plus souvent des condoms sur eux lorsqu'ils vont dans les parcs.
- > **La majorité des usagers (soit au moins 87,0%) ont des pratiques sécuritaires dans les parcs** puisque seulement une faible proportion acceptent d'y avoir des relations anales. En fait, 9,3% ont des relations anales passives non protégées et 12,5%, des relations anales actives non protégées. Toutefois, **chez les usagers des parcs ayant des relations anales (21,5%), l'usage constant du condom y est faible** (il varie de 42,0% à 65,0% selon que les relations anales sont actives ou passives).
- > L'usage constant du condom est moins fréquent chez les moins scolarisés et ceux qui n'ont jamais été dépistés pour le VIH. Ces hommes ont moins divulgué leur orientation sexuelle à leur entourage et ils ont davantage été préoccupés par leur orientation sexuelle au cours des six derniers mois. Ils ressentent moins d'obligation morale à utiliser le condom et leur entourage les encourage moins à adopter ce comportement.
- > Près de 20% des usagers rapportent avoir eu des empêchements au sexe sécuritaire dans les parcs dans les six derniers mois. Les principaux empêchements sont le refus du partenaire, sa beauté, une trop grande excitation sexuelle et le manque de disponibilité des condoms (16,1%). Ce dernier obstacle est plus important chez les bisexuels ou les hommes ayant un(e) conjoint(e).

5.2 De quelles façons rejoint-on les HARSAH dans les parcs?

La prochaine section décrit certains éléments du processus d'implantation du projet PARCS (point 5.2.1) (objectif opérationnel 4) et la nature, en termes de quantité ou de qualité, des ressources investies et des services produits (point 5.2.2) (objectif opérationnel 5). De plus, il semble pertinent de décrire les variations observées quant au profil de la clientèle compte tenu de la caractéristique de l'intervention considérée.

5.2.1 Quelles sont les conditions préalables à la mise en oeuvre de l'intervention?

La mise en oeuvre de l'intervention implique un investissement important de temps. L'étape de planification, pour certains sites impliqués dans le projet PARCS, dure parfois jusqu'à deux mois, ce qui peut représenter autant d'heures que le temps investi dans l'action sur le terrain. Parfois considéré comme un mal nécessaire, le temps de mise en place demeure néanmoins essentiel pour mettre en oeuvre une intervention efficace, qui soit en lien avec les objectifs établis au cours de cette même période.

Dans le cadre du projet provincial PARCS, divers aspects logistiques doivent être considérés avant que le travail de terrain ne débute. Qui plus est, des ajustements ont lieu en cours d'action tout au long du projet. Dans certains sites, cette période de mise en place est d'une durée plus longue que dans d'autres, considérant entre autres le fait que la moitié des organismes participants sont à leur première expérience d'intervention dans les parcs. Au niveau provincial, les conditions préalables considérées concernent principalement les éléments suivants: l'exploration et la priorisation des lieux et des moments d'intervention, l'embauche et la formation du personnel, la préparation du matériel de prévention et l'inventaire des ressources du milieu, l'élargissement de la problématique VIH/sida à la problématique des MTS et la recherche de partenaires éventuels. De plus, les questions éthiques et liées à la sécurité doivent être débattues dès le début, bien qu'elles soient constamment soulevées en cours d'action.

5.2.1.1 Exploration et priorisation des lieux et des moments d'intervention

La plupart des travailleurs de terrain doivent effectuer une démarche d'exploration des lieux potentiels d'intervention en identifiant les sites et les moments d'intervention les plus propices, le mode d'accès à certains lieux, le type d'achalandage et les différentes clientèles, ainsi que les modes de drague selon les périodes du jour et les lieux. Ce temps d'observation varie d'un site à l'autre, pouvant atteindre jusqu'à un mois et demi dans certains sites sans expérience. Pour ce faire, les intervenants ont recours à différentes méthodes: l'observation directe sur le terrain à différents moments de la journée ou le recours à des informateurs-clés, dont des HARSAH que l'on pourrait qualifier de «réguliers».

Au début, j'ai tenté de repérer les habitués de l'endroit pour avoir de l'information (heures et jours d'achalandage, codes, etc.) et leur opinion concernant la présence d'un intervenant. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-07-14)

Une fois les lieux d'intervention ciblés, quelques organismes choisissent de façon prioritaire certains d'entre eux pour y effectuer le travail de prévention en fonction du nombre de lieux et de ressources disponibles. C'est aussi durant cette période que les intervenants des divers sites veillent à informer les individus (clientèle et différents partenaires) quant à l'existence de ce projet. Certains intervenants ont des questionnements quant aux aires spécifiques où il serait opportun d'intervenir (aires de drague) par opposition aux aires où se déroulent les activités sexuelles. Cependant, l'habileté acquise par ces derniers en cours de saison permet à certains de s'aventurer progressivement dans des aires plus difficiles comme les voitures et les boisés, ce même dans des situations d'approches sexuelles. À noter que pour éviter de semer la confusion chez les usagers, certains prennent formellement la décision de ne pas intervenir dans les boisés. Enfin, une limite importante rencontrée par quelques sites est la grande superficie du territoire à couvrir.

Outre les aires d'intervention, certains intervenants se questionnent quant à la possibilité et la pertinence d'effectuer du travail de terrain le soir, moment où, selon les dires des intervenants, les activités se déroulent de façon plus intense. Des motifs, principalement d'ordre sécuritaire, restreignent et parfois éliminent cette possibilité.

Intervenir le soir n'est pas priorisé mais une présence à intervalles réguliers peut être importante [...] puisque c'est une clientèle difficilement rejoignable autrement. Par contre, la présence de deux intervenants sur le terrain serait nécessaire... question de sécurité. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-09-01)

5.2.1.2 *Embauche et formation du personnel*

L'embauche des bénévoles et la définition des rôles et des responsabilités de chacun des intervenants (bénévoles et rémunérés) occupent aussi une partie du démarrage logistique du projet d'intervention dans les parcs. La formation des travailleurs de terrain, rémunérés et bénévoles, constitue une étape importante pour implanter un projet de ce type. La majorité des groupes du projet PARCS offrent des formations à l'intérieur de l'organisme, certains font appel à une expertise extérieure et deux organismes dispensent une formation continue à leurs bénévoles.

5.2.1.3 *Préparation du matériel de prévention et identification des ressources*

La conception du matériel de prévention et d'éducation (par exemple, d'un répertoire de ressources, de la trousse préventive) constitue aussi une des étapes préparatoires de l'intervention. Au niveau provincial, il y a eu consensus quant au matériel minimum à inclure dans la trousse: carte de l'organisme, condom, lubrifiant. Pour le reste, le contenu de la trousse varie d'un site à l'autre. Certains proposent d'y inclure de la gomme à mâcher.

Au lieu de se brosser les dents avant de sortir et risquer d'avoir les gencives blessées, tu mâches un morceau de gomme et il y a moins de chances de transmission. (Rencontre provinciale, mai 1997)

Dans d'autres sites, on ajoute une liste de ressources et des documents de prévention. En ce qui concerne le contenant de la trousse, on semble opter pour l'emploi d'un petit sac de type *ziplock*.

Bien qu'il n'y ait pas consensus au sujet des modes de distribution des trousse, il semble que l'intervenant peut l'utiliser à différentes fins. Par exemple, elle peut servir de prétexte pour entrer en contact.

J'aimerais dire que je ne remets pas systématiquement la trousse. On la remet aux hommes qui ne prennent pas le temps de nous écouter, parce qu'on se dit: vaut mieux une petite trousse que pas d'intervention du tout. (Rencontre provinciale, mai 1997)

Dans l'objectif d'inclure une liste de références dans la trousse, l'idée de connaître les ressources auxquelles les HARSAH peuvent être référées, fait l'objet de discussion.

L'idée, c'est de bien cibler les ressources avec lesquelles on peut mettre les personnes en contact. (Rencontre provinciale, mai 1997)

On retient qu'il ne s'agit pas d'avoir une liste de quarante ressources, mais plutôt une liste de références pivots qui fait que si la personne appelle là, elle pourra avoir aussi un éventail d'autres références. (Rencontre provinciale, mai 1997)

Il semble important de ne pas négliger le temps de préparation du matériel de prévention, surtout pour les sites sans expérience qui doivent y consacrer un temps considérable.

5.2.1.4 *Élargissement de la problématique VIH/sida à la problématique MTS et recherche de partenaires*

Bien que le sida soit la problématique centrale des interventions engagées dans les parcs, celle des MTS vient également s'y superposer. Cette problématique fait l'objet de réflexions lors de la première rencontre provinciale. Tel que soulevé par un intervenant, il arrive souvent que l'on fasse

peur en disant que l'on travaille sur le sida. Or, parler adéquatement des MTS et référer, le cas échéant, la personne vers les services de santé adéquats, requiert un élargissement des connaissances. En termes de temps et d'argent, une formation à ce niveau n'est pas envisagée. Par contre, lors des échanges provinciaux, on constate l'émergence de solutions à ce sujet, dont le matériel écrit sur les MTS.

Moi, j'ai dans ma trousse un guide sur les MTS... utile et pratique. (Rencontre provinciale, mai 1997)

Ainsi, l'intégration du sujet des MTS constitue une porte d'entrée interpersonnelle moins menaçante que le sida, en plus de représenter une opportunité intéressante pour établir des contacts avec des partenaires qui auraient pu devenir des ressources à ce titre.

D'une part, d'aller voir les ressources MTS dans nos régions, ça va nous permettre de concocter la fameuse idée de référence. [...] va pouvoir avoir une certaine confiance qui va s'établir par rapport aux intervenants qu'on va aller rencontrer en même temps. On va jouer sur deux palliers. (Rencontre provinciale, mai 1997)

5.2.1.5 Préoccupations éthiques

Dans le cadre du projet PARCS, le code d'éthique sert avant tout à baliser l'action en vue de protéger les entités concernées, qui sont autant les intervenants – rémunérés et bénévoles – et les usagers des parcs, que les organismes impliqués. Pour les besoins de la recherche, une entente déontologique sur les éléments éthiques de base est signée par tous les sites participants à la recherche-action (appendice 11). Les questions éthiques, abondamment discutées lors de la première rencontre provinciale, touchent différentes dimensions.

Chez les intervenants, on soulève la crainte d'être jugés et les risques possibles d'être tentés d'avoir des rapports sexuels lors des interventions ou après celles-ci.

[...] je peux être mal à l'aise d'aller dans les parcs ou dans les saunas pour ma propre vie sexuelle, parce qu'il y a des craintes d'être jugé par des usagers qu'on rencontre à titre d'intervenant... Cette crainte d'être jugé... c'est difficile de se donner le droit d'avoir une vie sexuelle active. (Rencontre provinciale, mai 1997)

À cet effet, le questionnement éthique concerne globalement la façon de faire lors d'interventions ou de situations hypothétiques menaçantes, de manière à savoir quoi faire si tel contexte se présente.

On s'entend sur le fait qu'il n'y ait pas de baise durant le temps d'intervention. (Rencontre provinciale du 27 mai 1997)

Que ferions-nous si un bénévole ou un intervenant rémunéré ne se protégeait pas dans sa pratique personnelle alors qu'il a un mandat de prévention? (Rencontre provinciale du 27 mai 1997)

Le fait d'avoir une relation sexuelle dans un parc est illicite. On se met dans l'illégalité si on le fait nous-mêmes. (Rencontre provinciale du 27 mai 1997)

La question du sentiment amoureux autant que celle du désir sexuel touchent inévitablement l'éthique. Il semble aller de soi qu'il n'est pas permis d'avoir des relations sexuelles avec les personnes rencontrées dans les parcs. Mais après le travail, il devient théoriquement possible pour le travailleur de terrain de fréquenter les parcs. À ce chapitre, il existe une très importante variabilité intersite. Les arguments à cet effet sont, en outre, modulés par le type de milieu (urbain ou semi-urbain). Mais au-delà des considérations géographiques, les intervenants, aussi, s'imposent des règles de conduite.

- Mais, même si c'est pas la journée même, je veux dire, si tu vois un heure ça, pis le lendemain, il sait que t'es un intervenant, pis le lendemain il te voit, mais t'es là pour une relation sexuelle. C'est... je sais pas... au point de vue de la crédibilité... en tout cas, moi ça me questionne.

(...)

Quand tu fais une intervention, tu leur dis pas de ne pas baiser dans les parcs. Tu leur dis: si tu baisses, fais-le d'une manière sécuritaire; donc tu leur dis pas: moi, je ne baise pas dans un parc, pis

il ne faut pas baisser dans un parc. Donc, il n'y a rien qui t'empêche, tu finis ton quart de travail à quatre heures, de changer de parc pis d'aller passer la soirée dans un autre.

(...)

Ben, c'est juste la question de crédibilité, parce que je pense qu'il y a deux côtés. Il se peut aussi que ça augmente la crédibilité pis que les gens voient que les intervenants sont des êtres humains normaux eux aussi; qu'on intervient dans le même milieu qu'on fréquente.

(...)

- Moi, à [nom de l'endroit] je ne peux pas me permettre de penser à aller faire du parc, même le lendemain ou l'après-demain, parce que c'est trop petit pis si je commence à faire ça avec un, va falloir que je passe la gang au complet.

- Moi, je me l'interdis parce que c'est moi qui ait fait les contacts avec la police. Ça fait que si la police m'embarque, je viens de ruiner tout mon travail que je fais auprès d'eux autres pour sensibiliser au niveau du sida (...) Parce que là on va leur offrir de la formation sur le VIH pis le sida, en même temps, on a profité de l'occasion pour faire ça. Ça fait que je me dis: Si moi, je me fais embarquer par la police, pis que c'est moi qui ait fait les contacts avec la police, ben je me couillonne un peu moi-même, je me coule. Pour cet été, moi, je me retiens.

(Rencontre provinciale, mai 1997)

Dans les cas de dérives, les coordonnateurs de site peuvent appliquer des mesures.

[...] si tu couches pendant la job dans le parc, ben c'est clair que tu es mis à la porte. (Rencontre provinciale du 27 mai 1997)

Une autre dimension éthique discutée est celle des risques de fuite lorsque l'intervenant connaît les noms des hommes rencontrés. À ce chapitre, le code d'éthique a tendance à encadrer ces risques de dérives de façon régulière.

Souvent, on va jaser de la job dans des lieux publics [...] la job nous colle à la peau [...] pis les noms sortent [...] pi oups [...] Pour éviter que ces situations se produisent, on se fait des rappels quotidiens. (Rencontre provinciale du 27 mai 1997)

Chacun des organismes possède ses règles de fonctionnement interne concernant l'éthique. Cependant, d'importantes variations intersites existent concernant l'application de ce code. À cet effet, le comité aviseur prend la décision de ne pas uniformiser les façons de faire, mais plutôt de respecter ces différences.

Il y a des différences importantes d'un site à l'autre et en fonction de la localité du site (milieu rural et milieu urbain) [...] sauf que nous avons sans doute un point de vue commun. L'importance de sensibiliser les bénévoles et les intervenants rémunérés sur les impacts de dérives qui peuvent prendre forme dans l'action. (Rencontre provinciale du 27 mai 1997)

Dans les faits, c'est-à-dire au cours de la saison, quelques événements impliquant des dimensions éthiques se produisent. À titre illustratif, un site a à trancher sur le droit des travailleurs de terrain à entretenir des relations amicales avec des hommes rencontrés dans les parcs. Ailleurs, un intervenant avoue avoir eu une rencontre sexuelle après son quart de travail avec un ancien amant rencontré dans le parc par hasard. Néanmoins, à la lumière de la dernière rencontre provinciale, il semble que les risques de dérives associés à la sollicitation explicite ou tacite se soient estompés au fil du temps.

5.2.1.6 Préoccupations liées à la sécurité dans les parcs

Avant le début de l'intervention dans les parcs, les travailleurs de terrain sont préoccupés par la question de la sécurité dans les parcs puisque seulement quinze d'entre eux déclarent qu'il leur serait facile de reconnaître les situations mettant leur sécurité en danger. De plus, à la rencontre provinciale de juin (soit au début de l'été 1997), ces mêmes préoccupations sont exprimées.

Dans le contexte du projet PARCS, il semble clair que l'établissement d'un contact menant à un dialogue doit s'établir avec les personnes qui consomment du sexe sur place. Mais comme les lieux d'intervention ne sont pas explicitement dédiés à cette fin, il faut faire preuve de prudence. Dans

certains cas, surtout lorsqu'on ne connaît pas les dynamiques des lieux, les intervenants doivent être très vigilants.

[...] La clientèle du parc n'est pas nécessairement gaie, t'as beaucoup de personnes... le parc est quand même familial, t'as une région de drague, mais t'as quand même des familles qui vont passer sa «trail» pendant que le monde y vont baiser juste derrière les arbres où les familles passent. Je trouve que ça peut être quand même dangereux. Pis il paraît que le monde reste dans leurs autos, je pense que comme moyen de protection, c'est justement d'essayer de rester le plus loin possible de la voiture, parce qu'il y a du monde qui sont là juste pour écoeurer les gais. Je trouve qu'il faut aussi faire attention... quand tu parles de croise passive, pis tu décides de croiser quelqu'un qui est hétéro, pis qui est là rien que pour peut-être te sacrer une volée à quelque part, t'es peut-être mieux de faire attention aussi. (Rencontre provinciale, juin 1997)

Pour des raisons de sécurité, le moyen de locomotion (ex. vélo) et les appareils de télécommunication (ex. téléphone cellulaire) semblent des outils importants.

[...] Moi où je travaille, c'est hyper important [...] Je ne travaille pas à pied, pis je ne travaille pas en voiture. Pourquoi? c'est facile de t'éloigner de la ville, c'est étendu, c'est plusieurs petits chemins qui s'entrecroisent... il y a beaucoup de violence qui a été perpétrée dans ces lieux-là, [...] si je laisse ma voiture à quelque part pis que je m'en vais à pied plus loin, ma voiture peut être brisée; et si je suis dans un chemin ou à quelque part avec ma voiture, je peux me faire couper le chemin assez facilement, pis là je ne peux plus me sauver. En vélo, je me pousse n'importe où, il y a à peu près 150 petits sentiers, [...] Donc, ce qui est important c'est de connaître vraiment parfaitement la carte du territoire sur lequel on intervient, et de vraiment voir quelles sont les portes de sortie, que tu sois seul ou avec quelqu'un d'autre. [...] Cette année, je travaille avec un téléphone cellulaire purement et simplement si mon vélo brise, s'il y a une urgence, s'il y a quoi que ce soit: je suis pogné à 25 km du bureau, ben je peux téléphoner pis dire que j'ai un problème, ou s'il y a une agression, ou s'il y a quoi que ce soit, je peux répondre à un besoin d'urgence. (Rencontre provinciale, juin 1997)

Au cours de l'été, le contenu des journaux de bord met de côté cette dimension. Néanmoins, lors de la dernière rencontre provinciale, à l'automne 1997, on aborde à nouveau cette préoccupation en suggérant que le travail dans les parcs puisse aussi se réaliser en équipe de deux, ce qui permettrait une sécurité accrue et offrirait la possibilité d'intervenir le soir. De plus, cette option accentuerait les possibilités de soutien mutuel. À l'été 1997, il arrive que deux intervenants soient simultanément dans le même site, mais c'est pour se partager le territoire plutôt que pour oeuvrer ensemble.

5.2.2 Qu'est-ce qui se passe sur le terrain, auprès de qui, et dans quels contextes?

Outre le fait que le projet PARCS vise spécifiquement la prévention du VIH, le travail de terrain semble se construire dans le flux des interactions et en fonction du contexte de l'intervention. L'expérience pratique des intervenants autant que leur sensibilité sont des composants qui ne permettent pas de dégager un modèle unique de l'intervention. Néanmoins, la description que font les intervenants de leur travail permet de mettre en relief plusieurs facettes. Celles-ci sont explicitées dans les prochains paragraphes. Il faut rappeler au lecteur que la majorité des informations qui suivent proviennent non pas des observations d'un administrateur externe mais bien des travailleurs de terrain qui ont compilé eux-mêmes leurs observations à la fois sur des rapports quotidiens et dans leur journal de bord. Ces informations sont donc le reflet de leur regard sur leur réalité.

Tableau 23
Caractéristiques générales de l'intervention dans les parcs telles que rapportées
par les travailleurs de terrain

Caractéristiques		n ¹	%
• initiateur du contact	<i>intervenant</i>	2171	72,2
	<i>participant</i>		27,3
	<i>tierce personne</i>		0,5
• type de rencontre	<i>individuelle</i>	2169	90,0
	<i>de groupe</i>		10,0
• fréquence des contacts avec l'intervenant dans les parcs	<i>premier contact</i>	1194	64,2
	<i>déjà rencontré</i>		35,8
• durée du contact	<i>< 10 minutes</i>	2172	33,9
	<i>10 à 19 minutes</i>		33,7
	<i>≥ 20 minutes</i>		32,4
• moment de la journée du contact	<i>matin</i>	2115	19,0
	<i>après-midi</i>		58,4
	<i>soirée</i>		22,6
• période de l'été	<i>début</i>	2176	35,9
	<i>milieu</i>		29,2
	<i>fin</i>		34,9

⁽¹⁾ Dénominateur à partir duquel le % est calculé

5.2.2.1 Qui est l'initiateur du contact?

Selon les rapports quotidiens, pour 72,2% des contacts réalisés dans les parcs, c'est le travailleur de terrain qui prend l'initiative. Il arrive que ce soit l'utilisateur lui-même (27,3%) mais l'introduction est rarement faite par une tierce personne (0,5%) (tableau 23). Les 112 répondants au questionnaire postal indiquent à 88,4% avoir été approchés d'abord par le travailleur de terrain alors que 9,8% disent avoir fait les premiers pas et 1,8% avoir été introduits par une tierce personne. Dans cet échantillon, auprès des hommes à faible revenu ou qui n'ont pas un emploi à temps complet, c'est plus souvent l'intervenant qui fait les premiers pas et plus rarement l'utilisateur.

Les journaux de bord des travailleurs de terrain renseignent aussi sur l'approche préconisée pour prendre contact avec les usagers des parcs. Elle semble varier en fonction de l'intervenant, du client, du lieu où se déroule le contact, etc. L'expérience compte pour beaucoup ici. Ainsi, selon le cas, le travailleur de terrain utilisera tantôt une approche active (aller vers l'utilisateur), tantôt passive (attendre que l'utilisateur vienne à lui), tantôt une approche plus directe. Dans certaines situations, l'intervenant adoptera une attitude de «cruise» passive pour établir le contact. Dans d'autres cas, une tierce personne, qu'il s'agisse d'un intervenant plus expérimenté ou d'un utilisateur du parc, servira d'amorce au contact entre l'intervenant et un HARSAH. La majorité du temps, c'est le travailleur de terrain qui initie le contact, mais l'utilisateur peut parfois prendre les devants, par exemple pour demander des condoms ou pour obtenir une information, surtout lorsque l'intervenant est connu.

Un homme – rencontré plus tôt dans la journée – discutant avec deux autres, nous interpelle. Question sur les grosseurs de condom. [...] Il y a donc des aidants multiplicateurs, c'est un filon à retenir et à utiliser dans nos façons d'intervenir. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-06-02)

Dans d'autres circonstances, l'utilisateur sera l'initiateur du contact dans une situation de drague. Certains intervenants arrivent à tirer profit de ces situations de drague, en saisissant l'occasion pour se présenter et établir le dialogue.

[...] Pis souvent, je me sers de ça, [...] parce qu'ils «cruisaient» pis ils pensaient que j'étais là pour la même chose, ils venaient me parler. Pis là, moi, ça prenait pas de temps, je leur disais: Ben, écoute, moi, je suis ici pour faire de la prévention, [...] ça fait que là, je leur disais que j'étais là pour ça [...]. (Rencontre provinciale, juin 1997)

[...] un des usagers, à qui j'ai parlé, a commencé à me draguer beaucoup, pis à un moment donné je me sentais comme coincé, il fallait que je me sorte de là, ça fait que je lui ai dit: Écoute, quand tu vas dans un CLSC ou dans un lieu où tu dois consulter, est-ce que tu commences à tripoter les gens

que tu rencontres, ou est-ce que tu essaies de ...? Pis là, la personne m'a dit: «Non, non, non! Je lui ai dit: «C'est la même chose, sauf que la différence c'est que je suis dans les parcs au lieu d'être dans un centre ou dans un local». Pis ça été assez surprenant, la personne a complètement changé de «track», pis l'intervention s'est faite pendant une heure de temps. (Rencontre provinciale, juin 1997)

Lorsque l'intervenant initie lui-même le contact, la qualité de l'approche est cruciale, ce qui est davantage documenté à la section 5.3.1.5a.

5.2.2.2 À quels endroits s'établit le contact avec les usagers?

Les lieux de l'intervention dans les parcs sont documentés par l'entremise des rapports quotidiens. Deux fois sur trois, le travailleur de terrain indique que le contact se produit au parc (tableau 24). Il arrive aussi qu'il coche le parc et un autre endroit plus spécifique. À titre indicatif, 20,6% des contacts sont rapportés à la fois au parc et dans un sentier, 10,5% au parc et dans le stationnement, 10,2% au parc et dans un boisé et 10,0% au parc et dans la halte routière.

Tableau 24
Lieux de l'intervention tels qu'observés par les travailleurs de terrain

Lieux	n ¹⁾	%
• parc	2176	64,4
• sentier	2175	37,7
• boisé	2176	27,8
• stationnement	2174	25,9
• halte routière	2132	10,8
• piste cyclable	2142	7,2
• camping	2114	5,2

¹⁾ Dénominateur à partir duquel le % est calculé

5.2.2.3 Quel type de rencontre doit être envisagé?

La plupart du temps, ce sont des rencontres individuelles qui surviennent dans les parcs (environ 90% des contacts) (tableau 23), mais il arrive parfois que des interventions de groupe aient lieu, notamment dans les campings. La clientèle qui se prête à des interventions de groupe semble bien différente de la clientèle des interventions individuelles. Les hommes rencontrés en groupe sont plus jeunes, plus souvent en relation stable avec un homme et davantage gais ou homosexuels plutôt que bisexuels. Ils semblent fréquenter moins souvent les autres lieux de sexe sur place, mais davantage les bars gais. Lors des rencontres, ils sont plus souvent en état d'intoxication (alcool et drogue).

5.2.2.4 À quelle fréquence les contacts avec l'intervenant dans les parcs se produisent-ils?

Sur le nombre de contacts décrits dans les rapports quotidiens par les travailleurs de terrain, 35,8% appartiennent à des hommes qui ont déjà été rencontrés au moins une fois par un intervenant du projet PARCS. Si on exclut ces contacts réalisés auprès de mêmes individus, on peut supposer que les travailleurs de terrain ont rejoint au moins 1398 HARSAH différents au cours de l'été 1997.

Les analyses permettant de distinguer les hommes rencontrés plus d'une fois comparativement aux hommes rencontrés une seule fois indiquent qu'ils sont plus âgés, plus souvent à la retraite et qu'ils fréquentent davantage d'autres lieux de sexe sur place. Ils sont plus nombreux à pratiquer le sexe oral dans les parcs et à refuser le sexe anal sans condom. De plus, au moment du contact, ils semblent plus souvent sous l'effet de l'alcool ou de la drogue.

Ces résultats sont complétés par les informations obtenues auprès des 112 répondants au questionnaire postal. Parmi ceux-ci, 51,8% sont rencontrés pour la première fois au moment où le questionnaire leur est remis. Vingt-trois pourcent ont déjà été rencontrés une fois durant l'été et 15%, plusieurs fois. De plus, 20,5% déclarent avoir été abordés par un intervenant du projet PARCS avant l'été 1997. Ceux qui ont été abordés au moins une fois se distinguent de ceux qui viennent d'être rencontrés pour la première fois, par les caractéristiques suivantes: ils sont moins

nombreux à fréquenter les parcs depuis cinq ans ou plus, même si leur fréquentation actuelle est plus élevée (≥ 1 à 3 fois/semaine). Soulignant que la question de leur orientation sexuelle les a davantage préoccupés dans les six derniers mois, ils sont proportionnellement plus nombreux à se déclarer bisexuels ou à dire qu'ils ont une femme pour conjoint. Ils ont d'ailleurs moins divulgué leur orientation sexuelle à leurs amis ou à leurs collègues. Dans les six derniers mois, ils ont davantage fréquenté les groupes communautaires gais ou sida et ont davantage eu des condoms sur eux au moment où ils ont fréquenté les parcs.

5.2.2.5 Quelle est la nature des interventions réalisées?

L'information disponible à partir des rapports quotidiens des travailleurs de terrain permet de décrire de façon assez précise la nature des interventions réalisées lors des 2178 contacts de l'été 1997 (tableau 25). La majorité du temps, les travailleurs de terrain rapportent faire de l'appivoisement (73,0%) ou donné de l'information (66,5%). L'écoute active occupe presque 50% de ces rencontres et la sensibilisation, 40%. Presqu'une fois sur cinq, les travailleurs de terrain réfèrent à d'autres services ou ressources ou apportent leur aide et leur soutien.

L'appivoisement semble être la stratégie la plus fréquemment utilisée auprès des hommes ayant une conjointe ou ayant peu divulgué leur orientation sexuelle à leur entourage (ami(e)s, famille et collègues). Ces hommes fréquentent moins les autres lieux de sexe sur place ou les associations gais ou sida. Ils ont moins de 50 ans et sont plus nombreux à travailler et moins nombreux à la retraite. Si les travailleurs de terrain estiment qu'ils sont moins nombreux à pratiquer le sexe oral et anal dans les parcs, ils semblent aussi moins nombreux à refuser le sexe anal non protégé et à avoir des condoms sur eux au moment de la rencontre.

Quelques caractéristiques distinguent les hommes auprès desquels on fait davantage de l'information et de la sensibilisation. Ils sont plus souvent classés parmi les bisexuels et parmi les sans emploi par les travailleurs de terrain. On estime aussi qu'ils fréquentent davantage les autres lieux de sexe sur place mais moins les associations gais ou sida de leur région. Dans les parcs, ils pratiquent davantage le sexe oral et le sexe anal et sont, lorsque rencontrés, plus souvent en état d'intoxication (drogues). Les travailleurs de terrain estiment qu'ils refusent le sexe anal non protégé plus souvent, étant toutefois moins nombreux à avoir des condoms sur eux au moment de la rencontre.

Pour leur part, les hommes ayant reçu davantage d'écoute et de soutien ont plus souvent les caractéristiques suivantes: plus âgés (50 ans ou plus), ils fréquentent davantage les autres lieux de sexe sur place. Plus souvent sous l'effet de la drogue lorsque rencontrés dans les parcs, ils pratiquent davantage le sexe oral et refusent plus souvent le sexe anal non protégé. Ils n'ont pas plus de sexe anal que les autres et ont aussi souvent que les autres des condoms sur eux au moment du contact.

Tableau 25
Nature de l'intervention telle que rapportée par les travailleurs de terrain

Nature de l'intervention	n ¹	%
• appivoisement	2178	73,0
• information	2177	66,5
• écoute	2178	49,5
• sensibilisation	2178	40,0
• référence	2178	19,6
• soutien/aide	2178	19,5

⁽¹⁾ Dénominateur à partir duquel le % est calculé

À partir des récits des journaux de bord, la nature des interventions se déroulant dans les parcs est difficile à déterminer avec précision, mais les écrits des travailleurs de terrain concordent avec l'information disponible dans les rapports quotidiens. Pour plusieurs travailleurs de terrain, l'intervention dans les parcs a un avantage par rapport à celle réalisée dans les bars ou les saunas parce qu'elle permet un contact plus personnel et direct avec l'utilisateur.

Plusieurs expriment leur crainte de «pogner» quelque chose, donc je pose beaucoup de questions sur leurs pratiques sexuelles et on regarde ensemble ce qui est à risque. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-07-10)

De plus, dans certains récits, on constate que des travailleurs de terrain modulent leur intervention à partir du vécu ou des dires de l'utilisateur, ce qui pourrait être défini comme une intervention de nature plus personnalisée, démontrant par le fait même une capacité d'adaptation, d'ajustement des intervenants. Plusieurs des phrases écrites dans les journaux de bord en témoignent: «*Savoir s'adapter*». «*Suivre ses feelings*». «*Apprendre à lire entre les lignes, décoder les attitudes et les comportements exprimés*». «*Donner de l'information, même lorsque l'homme nie la raison de sa présence*».

5.2.2.6 Quel matériel est-il remis et à qui?

La remise de matériel décrit également la nature de l'intervention. Parmi les sites pour lesquels l'information est disponible, on rapporte qu'entre 161 et 380 troussees ont été distribuées, et que la remise de condoms à elle seule a pu atteindre 500 condoms distribués.

De façon plus explicite, il est possible de mieux décrire la remise du matériel en consultant les données des rapports quotidiens des travailleurs de terrain. Tel qu'indiqué au tableau 26, le matériel est d'abord distribué parce que l'intervenant l'offre de façon systématique dans 83% des cas. Le 17% des usagers qui demandent le matériel sont souvent plus jeunes (< 40 ans), étudiants ou sans emploi. Ils sont proportionnellement plus nombreux à pratiquer le sexe anal dans les parcs. Toutefois, ils refusent davantage le sexe anal non protégé et ont plus souvent des condoms sur eux au moment de la rencontre.

Tableau 26
Modes de distribution du matériel tels que rapportés par les travailleurs de terrain
(n = 1664)

Modes	%
• offert par l'intervenant	82,6
• demandé par l'utilisateur	17,4

Ce que le travailleur de terrain distribue le plus fréquemment, surtout aux plus jeunes et aux retraités, ce sont les troussees, les condoms et le lubrifiant, les autres outils de prévention étant remis une fois sur trois ou moins (tableau 27).

Les travailleurs de terrain semblent offrir du matériel différent selon certaines caractéristiques des usagers. Ainsi, les condoms sont-ils plus souvent remis aux hommes sans partenaire, ayant un réseau social davantage homosexuel et ayant davantage divulgué leur orientation sexuelle à leurs ami(e)s, membres de la famille et collègues. Ils fréquentent plus souvent les bars gays et dans les parcs, ils sont plus souvent sous l'effet de l'alcool. Tout en étant proportionnellement plus nombreux à pratiquer le sexe anal, ils semblent aussi plus nombreux à refuser le sexe anal non protégé.

En contrepartie, les dépliants d'information sont distribués à une toute autre clientèle. Bien que ces hommes semblent aussi pratiquer plus souvent le sexe anal dans les parcs, on les retrouve davantage dans les autres lieux de sexe sur place. Moins souvent sous l'effet de l'alcool lorsque rencontrés, le sexe oral serait pour eux une pratique plus fréquente. Ils semblent avoir moins divulgué leur orientation sexuelle à leur entourage.

Tableau 27
Distribution du matériel préventif telle que rapportée par les travailleurs de terrain

Caractéristiques	n ¹	%
• trousse	2176	44,9
• condom	2176	43,2
• lubrifiant	2165	41,2
• carte d'affaire	2167	33,6
• mode d'usage du condom	2173	31,8
• liste des ressources et services	2173	28,3
• dépliant d'information	1954	22,1
• seringue	2167	3,5
• autres	2169	16,1

⁽¹⁾ Dénominateur à partir duquel le % est calculé

Une fois remis, ce matériel est-il utilisé? Les résultats présentés au tableau 28, tirés des données du questionnaire postal, permettent de croire qu'une fois sur trois, l'utilisateur reçoit un condom et du lubrifiant qu'il utilisera et un dépliant d'information qu'il consultera. De façon plus spécifique, dans cet échantillon, les hommes à qui on offre des condoms sont ceux qui pratiquent davantage le sexe anal dans les parcs. De plus, les hommes rapportant avoir utilisé les condoms offerts sont proportionnellement plus nombreux parmi les séropositifs et parmi ceux qui pratiquent le sexe oral, le sexe anal ou le sexe en groupe dans les parcs. Une plus grande proportion déclarent avoir eu dix partenaires sexuels ou plus dans les six derniers mois dans les parcs. Ces hommes sont aussi plus scolarisés.

Les dépliants sur le mode d'usage du condom sont davantage distribués aux hommes qui fréquentent plus souvent les bars «straights» et ils sont davantage acceptés par ceux qui ont un revenu annuel inférieur à 20 000\$ ou qui pratiquent plus souvent le sexe oral et anal dans les parcs.

Les autres dépliants distribués sont davantage lus par les plus jeunes (< 40 ans) et les hommes se déclarant gais ou homosexuels plutôt que bisexuels. D'autre part, si la liste des ressources et services de la région est davantage offerte aux hommes qui n'ont pas eu de dépistage VIH par le passé, elle est davantage acceptée par des hommes se déclarant gais ou homosexuels.

En ce qui concerne le lubrifiant offert, il est davantage utilisé par les hommes qui fréquentent plus souvent les saunas et qui rapportent un meilleur taux d'usage du condom lorsqu'ils ont des relations anales ailleurs que dans les parcs. Dans les parcs, ils pratiquent davantage le sexe anal et le sexe en groupe. Par contre, ils ont plus souvent que les autres, des condoms sur eux.

Tableau 28
Distribution du matériel préventif chez les répondants au questionnaire postal
 (n = 112)

Matériel	offert (oui) %	accepté (oui) ⁽¹⁾ %	utilisé (oui) ⁽²⁾ %
• condoms	94,6	74,1 (78,3)	33,9 (45,8)
• lubrifiant	76,8	67,0 (87,2)	29,5 (44,0)
• dépliant sur mode d'usage du condom	62,5	57,1 (91,4)	17,9 (31,3)
• autres dépliants	60,7	52,7 (86,8)	36,6 (69,5)
• liste de ressources et services	48,2	39,3 (81,5)	18,8 (47,7)
• carte d'affaires	47,3	40,2 (84,9)	11,6 (28,9)
• seringue	0,0	0,0 (0,0)	0,0 (0,0)

Les premiers pourcentages sont calculés sur l'échantillon total (n = 112), alors que les pourcentages entre parenthèses sont calculés parmi ceux à qui on a offert du matériel ⁽¹⁾ et parmi ceux qui l'ont accepté ⁽²⁾.

Le contenu des journaux de bord est peu explicite sur le matériel remis. Toutefois, certains intervenants racontent leur stratégie de distribution, surtout en ce qui concerne la remise des condoms:

Offrir des condoms de façon systématique en employant la phrase «remets-les à quelqu'un d'autre» si l'homme les refuse.

5.2.2.7 Quels thèmes sont abordés et auprès de qui?

L'information la plus valide concernant les thèmes abordés par le travailleur de terrain provient des rapports quotidiens qu'il a lui-même complétés. Tel qu'indiqué au tableau 29, il parle d'abord du projet PARCS lui-même, puis de la mission et des services de l'organisme qu'il représente. Presque la moitié du temps, il discute de la question des condoms et du lubrifiant, alors qu'une fois sur trois, il aborde les aspects liés aux pratiques à risque élevé et réduit ou il en profite pour parler des services et ressources de la région. Les thèmes un peu plus complexes (moins informatifs et plus éducatifs) sont abordés moins fréquemment, pour ne nommer que la négociation du sexe sécuritaire, la peur du VIH-sida ou l'estime de soi.

Il est possible, à partir des rapports quotidiens, de voir quels thèmes sont davantage discutés avec une clientèle plutôt qu'une autre. Il semble que les thèmes relatifs au sécurisexe (pratiques à risque réduit ou élevé, condoms, négociation) sont davantage abordés avec des hommes bisexuels, des hommes qui fréquentent davantage les autres lieux de sexe sur place ou qui sont plus nombreux à pratiquer le sexe oral et anal dans les parcs. Ils se caractérisent davantage par leur refus du sexe anal non protégé; par contre, ils semblent moins nombreux à avoir des condoms sur eux au moment de la rencontre.

Pour leur part, les thèmes concernant le VIH (dépistage, traitement, peur) sont discutés plus souvent avec des hommes sans partenaire, déclarés bisexuels ou ayant moins divulgué leur orientation sexuelle. Ces thèmes sont aussi plus souvent abordés avec les hommes qui pratiquent davantage le sexe oral dans les parcs et ceux qui refusent davantage le sexe anal non protégé.

Les questions relatives à la vie personnelle (estime de soi, double vie, rejet et discrimination, relations de couple, dépression/idée suicidaire) sont davantage soulevées lors des contacts avec des hommes ayant un partenaire stable masculin ou avec un réseau principalement hétérosexuel ou mixte. Ces hommes sont plus âgés (≥ 50 ans) et fréquentent davantage les autres lieux de sexe sur place. Moins souvent sous l'effet de l'alcool lorsque rencontrés, on estime qu'ils sont proportionnellement plus nombreux à refuser le sexe anal non protégé.

Tableau 29
Thèmes discutés lors de la rencontre tels que rapportés par les travailleurs de terrain.

Thèmes	n°	%
• projet PARCS	2175	75,7
• mission et services de l'organisme	2177	47,1
• condoms et lubrifiants	2177	44,0
• pratiques à risque élevé	2178	36,3
• pratiques à risque réduit	2178	35,8
• ressources de la région	2178	32,7
• dépistage VIH	2178	30,3
• relations de couple	2178	23,0
• négociation du sécurisexe	2178	19,1
• peur du VIH-sida	2177	19,0
• estime de soi	2178	18,8
• double vie	2177	13,3
• aspects légaux	2177	8,8
• rejet et discrimination	2178	8,5
• traitement du VIH	2178	7,6
• dépression/idée suicidaire	2178	5,1
• autres	2177	28,4

(1) Dénominateur à partir duquel le % est calculé

Les réponses données par les hommes ayant complété le questionnaire postal (tableau 30) sont une autre illustration des thèmes qui sont discutés avec eux lors de leur fréquentation des parcs. Par ailleurs, il est possible, selon cette méthode, d'avoir un profil plus clair de la clientèle avec laquelle on aborde un thème plutôt qu'un autre.

Le thème des ressources MTS, VIH/sida et gaies de la région est davantage mentionné par les répondants se déclarant bisexuels, ceux qui ont moins dévoilé leur orientation sexuelle à leurs amis, ceux qui fréquentent moins les bars gaies et ceux qui expriment des préoccupations plus importantes dans les six derniers mois par rapport à leur orientation sexuelle. Ils disent avoir plus de difficultés à négocier le sécurisexe et ont eu davantage de relations anales non protégées ailleurs que dans les parcs dans les six derniers mois. Leur habitude de fréquentation des parcs est d'ailleurs relativement récente (< 5 ans).

Les répondants ayant pu exprimer leurs inquiétudes par rapport au VIH/sida sont plus nombreux parmi ceux qui n'ont jamais été testés pour le VIH; ils semblent avoir davantage de problèmes liés à leur orientation sexuelle et de difficultés à négocier le sécurisexe.

Le thème relatif au risque associé à différentes pratiques est davantage discuté avec des hommes ayant une conjointe, une divulgation plus restreinte de leur orientation sexuelle à la famille et aux collègues ainsi que davantage de préoccupations relatives à leur orientation sexuelle.

Ce qui concerne le mode d'usage du condom et du lubrifiant est présenté plus souvent aux moins scolarisés, à ceux n'ayant jamais été testés pour le VIH et à ceux qui ont eu, dans les six derniers mois, des contacts sexuels en échange d'argent ou de drogues.

Les répondants rapportant qu'on aborde avec eux le thème du dépistage VIH ont le profil suivant: des préoccupations liées à leur orientation sexuelle plus importantes et une fréquentation moindre des bars gaies; ils ont eu, dans les parcs dans les six derniers mois, dix partenaires sexuels ou plus et leurs relations anales ailleurs que dans les parcs ont été moins souvent protégées. Il est d'ailleurs plus difficile pour eux de négocier le sécurisexe et ils perçoivent peu la nécessité d'utiliser le condom (perception de contrôle et norme morale personnelle vis-à-vis le sécurisexe faibles).

Les hommes préoccupés par leur orientation sexuelle ou qui ont rencontré plus fréquemment des obstacles au sécurisexe dans les six derniers mois, peuvent davantage discuter de leurs préoccupations personnelles. Le deuil est un thème qui est plus souvent abordé avec les hommes percevant plus fortement la nécessité de toujours se protéger (norme morale personnelle plus élevée).

Finalement, la vaccination contre l'hépatite A et l'hépatite B est davantage mentionnée comme thème par les plus jeunes ou par ceux qui, dans les parcs dans les six derniers mois, ont davantage pratiqué le sexe oral et la pénétration anale passive. Ces hommes fréquentent les parcs depuis moins de cinq ans.

Tableau 30
Thèmes discutés lors de la rencontre entre
les répondants au questionnaire postal et l'intervenant dans les parcs
(n = 112)

Thèmes abordés	%
• services offerts par l'organisme	76,8
• risque associé à différentes pratiques	53,6
• ressources MTS, VIH/sida, gaies de la région	52,7
• vaccination contre hépatites A et B	50,0
• préoccupations personnelles	42,0
• dépistage VIH/MTS	37,5
• inquiétudes par rapport au VIH/sida et autres MTS	33,9
• estime de soi et affirmation de soi	33,0
• négociation du sécurisexe	25,9
• mode d'usage du condom	22,3
• traitement du VIH/sida et autres MTS	14,3
• deuil	7,1

Le contenu des journaux de bord appuie le fait que des sujets comme le sécurisexe, les pratiques sexuelles, le condom, la prévention en général, le dépistage, la séropositivité et la prise de risque sont abordés. Sont aussi discutés les thèmes comme l'orientation sexuelle, le *coming-out*, la double vie que mènent certains hommes, l'homophobie et les limites qu'imposent parfois le monde gai. En certaines occasions, des intervenants mentionnent avoir discuté des nouvelles thérapies et des vaccins contre les hépatites. Des aspects psycho-affectifs tels que l'estime de soi, la responsabilisation, la dépendance sexuelle ressentie par des usagers, les craintes et les peurs, l'isolement, etc. sont également abordés. Par ailleurs, des éléments plus en lien avec le contexte, comme la présence des policiers et les aspects légaux liés entre autres au sexe dans les lieux publics, nourrissent le contenu des interventions. Bien que peu décrit explicitement, il est clair que les travailleurs de terrain abordent minimalement le sujet de l'organisme pour lequel ils travaillent ainsi que celui de la mission plus spécifique du projet. Ce thème constitue, pour plusieurs, la porte d'entrée afin d'établir le premier contact avec un HARSAH. Enfin, il arrive aussi que «la vie en général» soit le sujet de discussion principal.

Un homme me parle de ses peurs face à moi (jugement), face à la maladie, etc. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-07-01)

La prise de risque est probablement connue de tous ceux qui ont été infectés par le VIH. Je crois que c'est un thème que j'exploiterai davantage auprès des HARSAS dans les parcs. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-06-16)

Pour la troisième fois, je discute du test de dépistage avec un homme de plus de 60 ans. Je sentais chez lui une peur d'aller passer le test. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-08-27).

Même si l'intervention dans les parcs se structure essentiellement autour de la problématique du VIH/sida, la réalité du terrain impose aux intervenants la nécessité de réussir à oeuvrer sur plusieurs tableaux à la fois. La nature des interventions et le grand nombre de thèmes abordés en font foi.

5.2.2.8 *Quelle est la durée de chaque contact?*

La durée des contacts n'est pas déterminée avec précision dans les journaux de bord mais deux types de rencontres semblent se dégager, soit les contacts de courte durée où il y a transmission d'informations de base et remise de matériel et, le cas échéant, référence à des ressources appropriées, et les contacts de plus longue durée, se prolongeant parfois au-delà d'une heure.

Les rapports quotidiens renseignent de façon plus explicite sur la durée des contacts, le tiers étant brefs et de moins de dix minutes, un autre tiers variant entre dix et dix-neuf minutes, le reste des contacts se prolongeant au-delà de vingt minutes (tableau 23). En général, les contacts de dix minutes et plus sont plus souvent réalisés auprès d'hommes francophones, sans emploi ou retraités, déclarés bisexuels plutôt que gais et fréquentant les autres lieux de sexe sur place. Les travailleurs de terrain estiment que dans les parcs, les hommes avec lesquels le contact est plus long font davantage de «cruise» et de sexe oral. Au moment de la rencontre, ils rapportent qu'ils étaient moins nombreux à avoir des condoms sur eux, mais plus nombreux à refuser le sexe anal non protégé.

5.2.2.9 *À quels moments de la journée se font les contacts?*

Les rapports quotidiens indiquent que les contacts réalisés par les travailleurs de terrain se font surtout l'après-midi soit, entre 14h00 et 17h00 (58,4%), ou en soirée (avant la noirceur toutefois) (22,6%) et une plus faible proportion, en matinée (19,0%) (tableau 23). Selon les travailleurs de terrain, la clientèle du matin serait davantage bisexuelle et fréquenterait davantage les autres lieux de sexe sur place. La clientèle du soir serait plus souvent sous l'effet de l'alcool lorsque rencontrée. De plus, elle serait davantage constituée de francophones et de travailleurs, les sans emploi étant proportionnellement moins nombreux.

En utilisant les données obtenues auprès des 112 répondants au questionnaire postal, il est aussi possible d'illustrer les variations de la clientèle selon le moment de la journée. Les hommes qui fréquentent habituellement les parcs avant 16h00 sont proportionnellement plus nombreux à

déclarer avoir utilisé le condom lors de leurs relations sexuelles avec des femmes dans les six derniers mois (cette question étant la seule à faire allusion aux relations sexuelles avec les femmes). Pour leur part, les hommes fréquentant les parcs après 16h00 déclarent, en plus grande proportion, avoir été sous l'effet de l'alcool et à avoir eu dix partenaires sexuels ou plus dans les parcs dans les six derniers mois. Ils rapportent aussi un meilleur taux d'usage du condom lors du sexe anal ailleurs que dans les parcs. Les hommes présents dans les parcs spécifiquement à l'heure du souper (entre 16h00 et 20h00) se démarquent aussi par un plus haut taux de pratiques anales reçues et données, alors que les hommes préférant fréquenter les parcs après 20h00 auraient un plus fort taux de consommation de drogues qu'on fume et qu'on inhale ainsi qu'une fréquence plus élevée de sexe oral, de léchage d'anus et de sexe en groupe dans les parcs dans les six derniers mois. Par contre, leur taux d'usage du condom lors des relations anales passives est plus élevé.

À partir du contenu des journaux de bord des travailleurs de terrain, on observe aussi que la clientèle diffère selon le moment de la journée, à savoir que les hommes rencontrés durant le jour sont plus enclins à jaser alors que ceux du soir y vont plus explicitement pour y avoir du sexe. Dans ces cas, les interactions avec le travailleur de terrain se limitent parfois à une simple demande de condoms.

5.2.2.10 Les caractéristiques des usagers varient-elles selon la période de l'été?

Pendant l'été 1997, les contacts documentés par les rapports quotidiens se répartissent de façon relativement uniforme du début à la fin de cette saison (tableau 23). Il semble, selon les travailleurs de terrain, que la clientèle varie quelque peu au cours de l'été, étant davantage composée de travailleurs et moins de sans emploi au milieu de l'été (c'est-à-dire entre la mi-juillet et le début d'août) plutôt qu'au début ou à la fin. C'est aussi au milieu de l'été qu'ils observent la plus forte proportion d'hommes ayant des condoms sur eux au moment de la rencontre. De plus, ils croient remarquer, au fur et à mesure que l'été avance, une augmentation du refus du sexe anal non protégé (début de l'été: 45,1%; milieu: 61,6%; fin: 78,8%; $p < 0,0001$) et une diminution du sexe anal (début: 29,1%; milieu: 23,2%; fin: 21,5% | $p = 0,006$), indicateurs possibles d'un certain impact de leur présence régulière dans les parcs.

Leur journal de bord indique d'ailleurs qu'au fur et à mesure que la saison avance, les interventions sont susceptibles d'être plus profondes et plus raffinées. C'est souvent avec le temps et aussi avec la prégnance de l'intervenant dans le milieu que les contacts pourront s'approfondir.

[...] et c'est pas à la première intervention que t'interviens vraiment avec la personne, la première intervention tu réponds à des questions, mais en bout de ligne c'est très vague pis ça devient très chaud. C'est très cliché, mais c'est au fur et à mesure des autres interventions que tu vas rencontrer des personnes pis qu'il y a un climat de confiance. (Rencontre provinciale, juin 1997).

5.2.2.11 Les caractéristiques des usagers varient-elles selon la localisation géographique?

Afin de vérifier si le profil des usagers varie selon la localisation géographique des sites, divers regroupements de sites sont tentés (milieu rural, milieu semi-urbain, milieu urbain). Les analyses tentées à partir de ces regroupements donnent peu de résultats intéressants, peut-être parce que dans un même site, certains lieux sont en milieu plutôt rural et d'autres, plutôt en milieu semi-urbain ou urbain (Rimouski en est un exemple). Les résultats les plus contrastants proviennent des comparaisons effectuées entre les contacts réalisés ailleurs que dans la région montréalaise (en régions à la fois rurales, semi-urbaines et urbaines) et à Montréal (région métropolitaine et plus cosmopolite).

La réalité du travail de terrain dans les parcs semble donc bien différente selon que l'on soit en régions plutôt qu'à Montréal. Ces variations ne sont évidemment pas étrangères à la place qu'occupe la réalité gaie dans chacun des milieux. Ainsi, le profil des usagers tel que décrits par les travailleurs de terrain ailleurs qu'à Montréal se distingue-t-il de celui dressé par les intervenants montréalais sur les points suivants: les hommes rencontrés dans les parcs en régions sont plus âgés, davantage francophones et moins nombreux à faire partie de groupes ethnoculturels. Une

plus forte proportion sont sans emploi ou retraités. En régions, 21,7% des contacts semblent s'être réalisés auprès d'hommes déclarés bisexuels comparativement à 7,0% à Montréal. Ces résultats concordent avec les données relatives au réseau social de ces hommes ainsi qu'à leur statut relationnel. Le réseau hétérosexuel est plus important en régions et, même si des proportions similaires de ces hommes sont déclarés sans conjoint, une plus forte proportion semblent avoir une femme comme conjoint plutôt qu'un homme. En régions plutôt qu'à Montréal, la fréquentation des autres lieux de sexe sur place, des bars gays et des organismes gays ou sida est moindre, reflet d'une «communauté gaie» moins structurée ou moins visible en périphérie. Dans les parcs, les pratiques des usagers semblent aussi varier selon qu'ils sont rejoints en régions plutôt qu'à Montréal. En régions, les hommes sont plus souvent en état d'intoxication lorsque rencontrés. Le sexe anal semble moins prévalent dans les parcs. Par contre, ces usagers semblent proportionnellement moins nombreux à refuser le sexe anal non protégé ou à avoir des condoms sur eux au moment de la rencontre.

Ces résultats concordent avec le profil dégagé à partir des réponses des 112 participants au questionnaire postal. Parmi ceux-ci, 58,9% fréquentent les parcs des régions plutôt que ceux de Montréal. Ils sont effectivement plus âgés (43,1 ans c. 38,2 ans), davantage francophones et plus nombreux à déclarer être à la retraite ou sans emploi. Bien que ce résultat soit non significatif compte tenu du faible nombre de répondants, deux fois plus de ces hommes se déclarent bisexuels (12,1% c. 6,5%) dans les régions autres que Montréal. Ayant moins divulgué leur orientation sexuelle, ils disent avoir été davantage préoccupés dans les six derniers mois par des questions relatives à leur orientation sexuelle. Bien qu'ils ne semblent pas pratiquer davantage le sexe anal dans les parcs, une plus forte proportion déclarent avoir eu des contacts sexuels en échange d'argent ou de drogues. De façon générale, ils ont plus de difficulté à négocier le sécurisexe avec un partenaire connu et reçoivent moins d'encouragement à pratiquer le sécurisexe de la part de leurs amis.

5.2.3 Faits saillants concernant la description de l'intervention

L'expérience acquise au cours de l'été 1997 permet de préciser certaines conditions préalables à la mise en oeuvre d'un tel projet ainsi que la nature des actions d'éducation et de prévention qui sont menées dans les parcs auprès des HARSAH. Elle permet aussi de voir dans quelle mesure les gestes posés par les travailleurs de terrain sont adaptés au profil des usagers rencontrés.

En cours d'implantation, quelles sont les conditions à respecter avant d'intervenir auprès des HARSAH fréquentant les parcs?

- > Une connaissance approfondie des lieux d'intervention et des caractéristiques spécifiques de la clientèle est un prérequis. De plus, compte tenu des ressources disponibles, la priorisation des lieux semble incontournable.
- > L'embauche et la formation du personnel constituent des étapes importantes. Des décisions doivent être prises sur le type de ressources investies (bénévoles, rémunérées) et sur les tâches et responsabilités de chacun. La formation revêt diverses formes: a) intensive, offerte par quelqu'un de l'équipe ou par un expert externe; b) continue, principalement auprès des bénévoles.
- > La préparation du matériel éducatif ou préventif est également une tâche à accomplir. Minimale, une trousse comprend habituellement une carte de l'organisme, un condom et du lubrifiant.
- > L'identification des diverses ressources du milieu constitue une démarche importante, tant pour alimenter le contenu des formations que pour diversifier le matériel remis aux usagers (liste ou bottin des ressources). De plus, l'identification des ressources peut soutenir la recherche d'éventuels partenaires.
- > La création de liens avec les forces policières apparaît comme une condition facilitante.
- > L'identification des partenaires éventuels ou de toute autre instance pouvant être aussi présente dans les parcs auprès des HARSAH semble nécessaire. Bien que cette démarche se fasse de façon relativement informelle, diverses formes d'ententes sont mises de l'avant.
- > L'élargissement de la problématique du VIH-sida à la problématique des MTS semble faciliter l'implantation du projet PARCS tant au moment de la recherche des partenaires que lors des premiers contacts avec les usagers. L'ajout de cette problématique oblige chaque site à développer une stratégie pour tenir compte de cette réalité, sans toutefois qu'aucun d'entre eux ne l'inclut au contenu de la formation offerte aux travailleurs de terrain.
- > Intervenir dans les parcs auprès des HARSAH soulève des préoccupations éthiques majeures qui, au cours de l'été 1997, gravitent surtout autour de la prégnance de la dimension sexuelle et autour de la question relative au respect de l'anonymat des usagers et de la confidentialité des propos recueillis. Outre les règles éthiques visées dans le cadre de la recherche-action, le souci éthique s'exprime d'une part, par un code formel développé de façon spécifique dans chacun des organismes, d'autre part par le propre cadre dont se dote chaque travailleur de terrain.
- > Intervenir dans les parcs implique aussi la mise en place de certains mécanismes assurant la sécurité des travailleurs de terrain. Le fait de miser sur une bonne connaissance de la dynamique propre à chaque lieu d'intervention, de choisir, dans certains sites, le travail en équipe de deux, de se doter de divers moyens de locomotion et de télécommunication, semblent des stratégies appropriées.
- > Le respect de ces conditions préalables nécessite, dans certains sites, jusqu'à deux mois de travail de la part de l'équipe en place.

Quelle est la nature des actions d'éducation et de prévention réalisées et auprès de qui le sont-elles?

- > À l'été 1997, 2178 contacts sont réalisés auprès d'hommes fréquentant les parcs. Environ le tiers de ces contacts (35,5%) le sont auprès d'hommes rencontrés plus d'une fois. On estime donc que le projet PARCS a permis de rejoindre environ 1400 HARSAH différents.
- > Les hommes rencontrés plus d'un fois présentent un profil quelque peu différent des hommes rencontrés une seule fois. Ils sont plus âgés ou davantage présents dans les autres lieux de sexe sur place. Plusieurs indices laissent croire qu'une bonne proportion de ces hommes pourraient être en processus de sortie. En effet, ils semblent plus nombreux parmi les bisexuels ou les hommes ayant une conjointe, ils ont moins divulgué leur orientation sexuelle et cette question les a davantage préoccupés. Leur fréquentation dans les parcs est plus récente quoique plus régulière à l'été 1997. Aucun indice ne laisse croire que ces usagers ont davantage de pratiques à risque.
- > La majorité du temps, le travailleur de terrain initie le contact et ce, en utilisant diverses stratégies d'approche autant passives qu'actives. Lorsque l'utilisateur initie lui-même le contact (soit 27,3% des contacts réalisés), c'est souvent dans un contexte de drague ou pour demander du matériel (condoms, lubrifiant, etc.). L'introduction par une tierce personne n'est pas un mode d'approche fréquent.
- > Le projet PARCS se caractérise par la diversité et la spécificité des lieux où l'intervention peut se produire. Se déroulant plus souvent dans un sentier, un boisé ou un stationnement, elle se produit aussi sur les pistes cyclables ou dans un camping.
- > Peu d'interventions de groupe ont lieu. Dans 90,0% des cas, les contacts se déroulent auprès d'un seul individu à la fois.
- > Au fil des contacts avec les usagers, les gestes les plus souvent posés sont de l'ordre de l'appivoisement (73,0%) ou de la transmission d'information (66,5%). L'écoute occupe près de la moitié des contacts réalisés (49,5%) et le travailleur de terrain fait de la sensibilisation dans 40,0% des cas. La référence vers d'autres ressources caractérise près d'un contact sur cinq (19,6%) tout comme les actions d'aide et de soutien (19,5%).
- > La nature des actions posées semble varier selon les caractéristiques de l'utilisateur. Auprès des HARSAH plus jeunes, ayant un emploi ou ayant moins d'activités sexuelles dans les parcs, l'intervention est plus souvent qualifiée d'appivoisement. Auprès des sans emploi, des bisexuels ou des HARSAH ayant davantage d'activités sexuelles dans les parcs, le travailleur de terrain fait davantage de l'information et de la sensibilisation. Auprès des plus âgés et des hommes fréquentant davantage les autres lieux de sexe sur place, l'écoute, l'aide et le soutien sont des actions plus fréquentes.
- > Presqu'une fois sur deux, l'utilisateur reçoit une trousse (44,9%), des condoms (43,2%) ou du lubrifiant (41,2%); les autres outils (dépliants, cartes d'affaires, etc.) sont remis moins fréquemment. Lorsqu'offert, le matériel est utilisé à peu près une fois sur trois.
- > La majorité du temps, le matériel est offert par le travailleur de terrain. Toutefois, dans 17,0% des cas, c'est l'utilisateur lui-même qui en fait la demande. Cet usager est souvent plus jeune, étudiant ou sans emploi; il pratique davantage le sexe anal dans les parcs, mais a aussi plus souvent des condoms sur lui.

- > Le matériel remis diffère selon le profil de l'utilisateur. Plusieurs indices laissent croire que les condoms sont davantage remis aux hommes gais et à ceux qui sont plus familiers avec la problématique VIH-sida alors que les dépliants d'information sont davantage distribués aux hommes moins intégrés au milieu gai et moins sensibilisés au sécurisexe. Dans les deux cas, ce matériel est davantage remis aux hommes qui semblent pratiquer plus souvent le sexe anal dans les parcs.
- > Les thèmes abordés avec les usagers sont multiples. Les thèmes relatifs au projet PARCS lui-même et à la mission ou aux services de l'organisme participant sont ceux qu'on aborde le plus souvent: ils servent, en quelque sorte, d'amorce à la discussion avec l'utilisateur. Suivent les thèmes relatifs au sécurisexe (condoms et lubrifiant: 44,0% et négociation du sécurisexe: 19,1%), puis ceux qui concernent plus spécifiquement le VIH (la peur du sida: 19,0%; le dépistage: 30,3%; le traitement: 7,6%). Les thèmes touchant la vie personnelle sont abordés moins fréquemment.
- > Le thème des MTS semble plus favorable que celui du VIH-sida pour initier les contacts.
- > Les thèmes abordés varient selon le profil des usagers. Par exemple, la question du sécurisexe est davantage abordée avec ceux qui pratiquent le sexe anal dans les parcs ou qui n'ont pas de condom sur eux au moment de la rencontre. Les thèmes relatifs au VIH semblent toucher davantage les hommes bisexuels, ayant peu divulgué leur orientation sexuelle à leur entourage ou n'ayant pas de condom sur eux lorsque rencontrés. Les préoccupations personnelles sont davantage discutées avec les plus âgés.
- > La durée des contacts varie. En fait, le tiers des contacts réalisés sont de courte durée (moins de dix minutes), alors qu'un autre tiers occuperont le travailleur de terrain pendant vingt minutes ou plus.
- > Plus de la moitié des contacts se déroulent en après-midi (58,4%), alors que les autres se produisent en soirée (22,6%) ou en matinée (19,0%). La clientèle semble différente selon que le contact se produise à un moment plutôt qu'à un autre. Le matin, le travailleur de terrain rencontre une plus forte proportion de bisexuels ou d'hommes fréquentant davantage d'autres lieux de sexe sur place. Le soir, les usagers sont plus souvent sous l'effet de l'alcool ou de la drogue. Selon les travailleurs de terrain, les usagers du matin viennent davantage «pour jaser» alors que le soir, ils viennent plus explicitement «pour baiser».
- > Les contacts se répartissent de façon relativement uniforme du début à la fin de l'été. Par contre, le profil des usagers fréquentant les parcs au milieu de l'été plutôt qu'au début ou à la fin est quelque peu différent. Les usagers du milieu de l'été semblent plus sensibilisés au sécurisexe: ils ont plus souvent des condoms sur eux au moment de la rencontre.
- > Du début à la fin de l'été 1997, les travailleurs de terrain observent une augmentation de la proportion d'hommes refusant le sexe anal non protégé et une diminution de la proportion pratiquant le sexe anal dans les parcs.
- > Selon la localisation géographique du lieu d'intervention, le profil des usagers semble différent. Les usagers rencontrés en régions rurales ou semi-urbaines cumulent davantage de conditions laissant transparaître une certaine vulnérabilité tant individuelle que sociale à l'infection par le VIH. De plus, ayant un accès plus limité (sinon nul) à d'autres lieux de sexe sur place (ex. saunas), aux lieux commerciaux tels les bars et aux organismes ou associations gais, ils sont davantage isolés des divers canaux de diffusion habituels des messages préventifs.

En conclusion

- > Avant même d'interagir avec les usagers, l'intervention dans les parcs exige une analyse systématique des contextes et de l'environnement tant physique que social dans lesquels l'action se déroulera.**
- > Intervenir auprès des HARSAH fréquentant les parcs va au-delà de la simple transmission d'information et de la distribution de condoms. Cela demande, au contraire, une action personnalisée et adaptée aux besoins de l'utilisateur, allant de l'écoute à la référence. En fait, la nature de l'intervention, le matériel remis et les thèmes abordés varient selon les caractéristiques des usagers, ce qui illustre la capacité des travailleurs de terrain à saisir et à respecter les besoins particuliers de chaque usager rencontré.**
- > La réalité de l'intervention dans les parcs varie de façon importante d'un site à l'autre, notamment parce que le profil des usagers y diffère.**

5.3 Quels facteurs semblent avoir modulé la mise en oeuvre de l'intervention?

Une intervention peut être apte à produire un impact donné et certains facteurs contextuels pourront contribuer à accroître les effets produits par celle-ci. En revanche, d'autres facteurs présents dans le milieu d'implantation risqueront d'avoir un effet antagonique sur l'intervention (Champagne, Contandriopoulos et Denis, 1990). Cette prémisse est à la base du sixième objectif opérationnel de la présente recherche-action qui est de décrire les conditions tant personnelles, organisationnelles qu'interorganisationnelles qui peuvent, d'une façon ou d'une autre, influencer le processus d'implantation ainsi que la mise en oeuvre elle-même de l'intervention.

Dans le contexte du projet PARCS, les conditions personnelles relèvent presque essentiellement des caractéristiques des intervenants impliqués: leur formation, leur expérience antérieure, leurs motivations, la perception de leur rôle, leur sentiment de compétence, etc. Les conditions organisationnelles font notamment référence à la structure et aux modalités de fonctionnement dont chacun des sites se dote pour mettre en oeuvre l'intervention dans les parcs. Les conditions interorganisationnelles, pour leur part, se résument à la façon dont les dix sites partagent leur expérience et aux liens que chacun d'eux établit avec diverses organisations, partenaires ou non. Les effets de l'une ou l'autre de ces conditions sur le processus d'implantation ou la mise en oeuvre elle-même de l'intervention sont, pour ainsi dire, inextricables. Elles ont, à notre avis, agi en interaction les unes avec les autres de manière à produire l'intervention telle qu'elle est décrite précédemment. Aussi, dans le but d'aider à l'implantation d'un tel projet dans d'autres milieux, nous semble-t-il plus important de bien décrire ces conditions, de manière à permettre une meilleure planification des stratégies et des activités à mettre en place dans un tel cas. De plus, au fil de ces paragraphes, il est possible de dégager les problèmes rencontrés en cours d'action et les correctifs qui y ont été apportés, ce qui correspond aux préoccupations exprimées par le septième objectif opérationnel de cette recherche-action.

5.3.1 Facteurs personnels

Tout le fardeau de l'intervention dans les parcs repose sur les épaules de chacun des travailleurs de terrain, ressources de première ligne au cours du projet PARCS. Aussi, leurs caractéristiques tant sociodémographiques que psychosociales ont-elles un impact sur leur façon d'agir et par conséquent, sur la qualité des services offerts aux usagers. Les prochaines sections décriront ces caractéristiques et illustreront, dans la mesure du possible, comment ces caractéristiques ont pu moduler l'intervention ou du moins comment elles ont elles-mêmes fluctué au cours de l'été 1997. Les résultats proviennent du questionnaire pré-intervention complété par les travailleurs de terrain, du contenu de leurs journaux de bord et des rencontres provinciales.

5.3.1.1 Caractéristiques sociodémographiques des travailleurs de terrain

Un organisme parmi les dix sites impliqués embauche des femmes pour intervenir sur le terrain. Malheureusement, nous disposons de très peu d'informations à ce sujet. Il semble toutefois que ces intervenantes mettent plus de temps que les hommes à aller sur le terrain et que leur intervention se limite à un ou à quelques lieux spécifiques.

À l'été 1997, la majorité des répondants (soit 17) sont célibataires au moment de remplir le questionnaire pré-intervention. Bien que cette caractéristique semble anodine, elle joue un certain rôle, d'une part, sur la façon dont ces intervenants font face à la présence constante de la sollicitation sexuelle et d'autre part, sur l'ampleur du soutien disponible dans certaines situations.

En ce qui concerne le statut d'emploi des intervenants impliqués, on observe que pour plus de la moitié des répondants, soit 14, l'intervention dans les parcs est un travail à temps partiel, c'est-à-dire qu'ils accordent moins de 25 heures par semaine au projet. Ces intervenants sont, pour la plupart, des bénévoles travaillant dans les trois sites sur dix ayant opté pour ce type de ressources en soutien au personnel rémunéré. Pour les 13 autres, le projet PARCS représente un travail de plus de 25 heures par semaine. Outre l'implication dans le projet PARCS, bon nombre d'intervenants occupent un emploi à temps plein, à temps partiel ou à contrat, certains poursuivent des études

alors que d'autres ont un emploi du temps constitué d'une combinaison travail-étude-bénévolat-recherche d'emploi.

Si la condition – ressource bénévole versus ressource rémunérée – est aussi un facteur organisationnel pouvant influencer la nature et l'intensité des actions posées, il n'en demeure pas moins que pour l'intervenant impliqué, cette condition peut jouer sur sa façon même d'envisager son travail. Il est toutefois difficile de dégager, de façon précise, l'impact de cette caractéristique sur le déroulement de l'ensemble du projet.

Sur le plan de leur formation académique antérieure, dix-neuf travailleurs de terrain déclarent avoir complété des études de niveau collégial ou moins, tandis que huit disent détenir un diplôme de niveau universitaire. En ce qui a trait à la formation des répondants, douze ont été formés dans le domaine des sciences humaines et sociales, quatre dans le domaine de la gestion, trois en communication, deux dans le domaine de la santé et enfin, un intervenant a reçu une formation sur le travail communautaire. D'autre part, cinq des participants déclarent ne détenir aucune formation particulière. Ces résultats illustrent bien la diversité du bagage académique de chacun des intervenants impliqués. Encore là, il est difficile de porter un jugement quant à l'importance de la formation antérieure des intervenants sur la qualité de l'action.

En ce qui concerne leurs expériences antérieures pertinentes, les travailleurs de terrain semblent avoir oeuvré auprès de multiples clientèles: personnes vivant avec le VIH/sida, toxicomanes, prostitué(e)s, jeunes de la rue, itinérants, personnes âgées ou enfants. Quinze d'entre eux rapportent avoir déjà travaillé auprès des HARSAH. D'autre part, quinze déclarent détenir de l'expérience dans le domaine des MTS et du VIH/sida, huit disent avoir déjà fait des interventions dans les parcs et le même nombre disent avoir aussi acquis de l'expérience au niveau de l'intervention de milieu (bars, saunas, etc).

Il semble donc, à partir de ces données, qu'une bonne proportion des intervenants impliqués à l'été 1997 auprès des usagers des parcs, ont peu d'expérience avec la clientèle visée et avec le lieu d'intervention lui-même. Ce peu d'expérience se traduit pour plusieurs intervenants, par des malaises et certaines insécurités davantage exprimés en début de projet, mais qui, comme nous le verrons plus loin, s'estompent avec le cumul des contacts au cours de l'été. Étant donné la nature du projet PARCS, il est fort possible que cette réalité soit continuellement présente, d'autant plus que les organismes parrainant ce type de projet connaissent généralement une grande mobilité de leurs ressources, compte tenu de la précarité de leur existence.

5.3.1.2 *Orientation sexuelle*

Parmi les intervenants impliqués, vingt-et-un déclarent être homosexuels. L'orientation sexuelle de l'intervenant fait l'objet d'opinions mitigées, principalement lors des rencontres provinciales.

Moi je trouve que c'est correct qu'il y ait des straights qui font de l'intervention, sauf qu'il faut [...] qu'il montre qu'il est très, très ouvert à l'homosexualité parce que, dans mon cas à moi, je me fermerais. Alors je me pose la question: comment les usagers perçoivent ça? C'est pas que j'ai un préjugé contre les straights, mais je me demande s'ils comprendraient vraiment ce que moi je vis.

- T'es pas le seul à penser comme ça. (Rencontre provinciale, juin 1997)

Pour les intervenants hétérosexuels, outre l'apprentissage de l'intervention et de la problématique, certains ont à découvrir et à connaître la culture, le vocabulaire et le monde homosexuels, ce qui nécessite parfois plus d'encadrement. Par contre, pour les sites ayant accepté ce type de ressources, l'expérience avec des intervenants hétérosexuels, et plus particulièrement leur ouverture, est commentée positivement. On souligne à ce propos que le contact avec les hétérosexuels est différent et intéressant.

L'orientation sexuelle est un facteur associé aux variations des modes d'adaptation et des réactions au contexte sexuel du travail. De fait, l'interprétation qu'un travailleur de terrain hétérosexuel se fait d'une situation de drague semble différente de celle d'un homosexuel. Sans jouer sur les attitudes

et les comportements des intervenants, l'orientation sexuelle joue quand même sur le type de frustration vécue par certains intervenants.

[...] j'écoutais l'hétéro raconter qu'il s'est sauvé parce qu'il sentait un malaise. Mais moi des gars qui paraissent ben pis qui m'excitent pis qui m'invitent, j'te jure... je suis aussi frustré que lui, mais moi c'est parce qu'il faut que je m'en aille. (Rencontre provinciale, juin 1997)

Lors des rencontres provinciales, on se pose aussi la question à savoir si l'intervenant doit dévoiler son orientation sexuelle lors de ses interventions. À ce sujet, aucune position claire n'est dégagée. Par contre, pour certains intervenants, dévoiler son orientation sexuelle devient une question de respect de l'autre tout en étant synonyme d'honnêteté.

Les données disponibles laissent donc croire que l'orientation sexuelle du travailleur de terrain n'a pas d'impact significatif direct sur la qualité des gestes posés auprès des usagers, mais elle explique plutôt la diversité des interactions possibles avec ceux-ci ou entre les travailleurs de terrain eux-mêmes.

5.3.1.3 Motivations à s'impliquer dans le projet PARCS

À partir du questionnaire pré-intervention, il est possible de dégager, à partir d'une question ouverte, les principales raisons ayant amené les intervenants à s'impliquer dans le projet PARCS. Celles-ci sont d'ailleurs reformulées en d'autres mots lors de la dernière rencontre provinciale de septembre.

Leurs motifs sont nombreux et diversifiés mais peuvent se regrouper sous quatre grands thèmes qui sont: 1) le rapport à soi, 2) la poursuite des efforts de prévention, 3) la solidarité, et 4) l'intérêt pour le projet, la démarche ou l'approche elle-même (tableau 31).

En début de projet, les motifs les plus fréquemment évoqués par les intervenants se rapportent à soi, exprimant tantôt des raisons relatives à l'expérience personnelle: «*parce que j'ai souvent fréquenté les parcs pour baiser*», «*j'ai eu la chance d'être informé plus jeune et je réalise à quel point j'ai été chanceux*»; tantôt des raisons davantage utilitaires: «*c'est une façon de subvenir à mes besoins financiers*», «*contrat rémunéré à l'intérieur de mon organisme*» ou encore, le désir de changement: «*sortir des bars*», «*après trois ans de bénévolat au secteur hébergement, j'ai voulu toucher à d'autres secteurs de bénévolat*».

La reconnaissance de l'importance de poursuivre les efforts de prévention constitue également une motivation à s'impliquer dans le projet PARCS, comme en font foi les énoncés suivants: «*je reconnais le besoin d'une intervention pour sensibiliser les gens quant au VIH*», «*plus on va sensibiliser les gens, moins il risque d'y avoir des cas de sida*», «*la clientèle des HARSAN n'est pas toujours informée sur les techniques sécuritaires sexuellement*».

Des raisons rattachées à la solidarité et à l'altruisme (rapport à l'autre) sont émises par les intervenants, allant du sentiment de solidarité homosexuelle: «*m'impliquer comme gai dans le milieu*», «*sentiment d'aider ma communauté*», à l'intérêt pour la cause sociale que représente le sida: «*je désirais m'impliquer davantage auprès de la cause du sida*», «*c'est une implication sociale quant à la problématique que pose le VIH/sida*», en passant par le désir de rendre service aux autres: «*je veux remettre un peu ce qui m'a été donné*», «*pour aider les hommes à se prendre en main*».

Enfin, des motifs d'implication liés à la nature du projet ou à l'approche privilégiée à l'intérieur de celui-ci, ressortent: «*je crois à l'approche terrain*», «*il est très important de rejoindre la clientèle là où elle se trouve*», «*projet stimulant*».

Pour un même intervenant, plusieurs de ces raisons peuvent être énoncées. Toutefois, la nature de ces motivations ne peut être mise en lien direct avec la qualité des gestes posés auprès des usagers, mais il est certain qu'elle teinte d'une manière ou d'une autre la façon dont chaque travailleur de terrain envisage son travail et l'exécute. De plus, les exigences tant au plan technique qu'affectif de

ce travail, peuvent expliquer la baisse d'énergie, la tendance à être démotivés ou la diminution de participation au projet, observées en cours de route chez certains travailleurs de terrain, mais ce, de façon ponctuelle ou temporaire. À ce propos, le rôle des coordonnateurs est majeur.

Tableau 31
Motivations des travailleurs de terrain à s'impliquer dans le projet PARCS
(n = 27)

• Rapport à soi	- transfert d'expériences personnelles - utilité pour soi-même - désir de changement
• Poursuite des efforts de prévention	
• Solidarité et altruisme	- solidarité homosexuelle - intérêt pour la cause sociale sida - rendre service aux autres
• Reconnaissance de la pertinence du projet, de l'approche	

5.3.1.4 Perception des travailleurs de terrain de l'intervention dans les parcs auprès des HARSAH

Un des facteurs jouant certainement sur la façon d'intervenir des travailleurs de terrain est la conception qu'ils ont, au départ, des rôles qu'ils assumeront dans le cadre du projet PARCS. Il est possible de préciser cette conception grâce aux résultats obtenus par l'entremise du questionnaire pré-intervention. Par ailleurs, l'analyse du contenu des journaux de bord et des rencontres provinciales permet d'illustrer comment les travailleurs de terrain réajustent leur perception de l'intervention dans les parcs, suite à leurs diverses interactions avec les usagers. Ces quelques points seront abordés dans les prochains paragraphes.

a) Rôle d'information et d'éducation

Le premier rôle attendu correspond au rôle d'information et d'éducation en matière de prévention du VIH. Pour la totalité des travailleurs de terrain interrogés, le projet PARCS est d'abord, pour eux, un moyen de participer à la lutte contre le VIH/sida chez les HARSAH et d'informer et sensibiliser ces hommes quant au VIH/sida et à sa prévention. Il est aussi, pour la quasi-totalité d'entre eux, un bon moyen pour rejoindre des hommes qu'on ne pourrait rejoindre autrement (26/27).

La majorité s'entendent aussi pour dire qu'intervenir dans les parcs permet de renforcer les messages de prévention présents dans les autres milieux qu'ils fréquentent (20/27) et de donner accès aux condoms à des hommes qui pourraient être en situation de risque (21/27).

Par ailleurs, lorsqu'interrogés au début du projet sur leur sentiment de compétence à réaliser certaines tâches d'éducation, la majorité des travailleurs de terrain déclarent qu'il leur serait facile de donner l'information exacte à un homme sur les modes de transmission du VIH et les pratiques à risque (26/27), de donner des trucs à un homme pour qu'il négocie le sexe sécuritaire (24/27) ou de parler de sécurisexe avec un inconnu (19/27). Ces deux dernières tâches semblent toutefois quelque peu difficiles pour certains intervenants.

En cours d'intervention, ce rôle d'information et d'éducation semble garder son importance centrale dans le travail dans les parcs.

b) Rôle de référence

Au début de l'intervention, dix-neuf des travailleurs de terrain sur vingt-sept reconnaissent que le projet PARCS leur demandera de servir d'intermédiaires entre les HARSAH et d'autres ressources ou services à leur intention et tous croient avoir les connaissances nécessaires pour exécuter cette tâche. Le questionnaire pré-intervention complété par les intervenants indique effectivement que ces derniers connaissent une quantité et une diversité de ressources auxquelles ils peuvent référer les HARSAH rencontrés, qu'il s'agisse de ressources provinciales ou régionales. Ce souci de référence semble présent tout au long de l'été 1997.

La lourdeur de certains vécus ne peut pas toujours s'acquitter par une intervention ponctuelle et courte. Notre souci est d'amener l'individu à utiliser d'autres ressources. (Journal de bord d'un coordonnateur de site, 97-06-17).

Toutefois, la réflexion engagée par l'ensemble des intervenants impliqués permet d'établir les limites de ce rôle: d'une part, parce que les ressources ou services ne sont pas toujours disponibles et d'autre part, parce qu'il n'y a aucune certitude quant au fait que les hommes utilisent les ressources auxquelles on les réfère.

Le gars qui pleure devant toi, qu'est-ce que tu veux que je fasse, ça fait deux heures que je parle avec [...] C'est là le piège, on veut ouvrir le dialogue là-dessus (sur la sexualité et la prévention), mais en même temps on crée des attentes auxquelles on ne peut pas répondre, quand on ne peut pas toujours référer à des ressources pertinentes. (Rencontre provinciale, octobre 1997).

Par ailleurs, une autre limite est relevée par les travailleurs de terrain, soit celle de la création d'un lien de dépendance. Considérant que certaines personnes vers qui l'action est dirigée sont souvent isolées, le travailleur de terrain peut rapidement se transformer en unique confident. Étant donné la précarité du travail de terrain dans les parcs et son caractère saisonnier, ce lien de dépendance peut créer problème lorsque la ressource disparaît et que la personne n'a pas appris à se diriger vers les ressources formelles.

Malgré les contraintes inhérentes au projet PARCS (saisonnalité, précarité, etc.), plusieurs des travailleurs de terrain témoignent de l'importance de ce rôle de référence. Suite à leur interaction avec des usagers, ils rapportent, par exemple, que certains hommes fréquentent dorénavant une association gaie. Ils notent également que des usagers ont passé les tests de dépistage du VIH et reçu les vaccins contre les hépatites A et B.

Un HARSAH vient me voir 5 mois plus tard pour me dire que je lui ai sauvé la vie. (Rencontre provinciale, octobre 1997)

c) Rôle de formation d'agents multiplicateurs

La majorité des travailleurs de terrain (23/27) croient que le projet PARCS permettra que les hommes rencontrés incitent ensuite leurs pairs à adopter des pratiques sécuritaires; un plus petit nombre (14/27) vont jusqu'à dire qu'il contribuera à la formation d'aidants naturels.

Tout au long de l'été 1997, ce rôle n'est pas assumé de façon explicite par les travailleurs de terrain. Autrement dit, ils agissent auprès des HARSAH dans l'espoir que les connaissances et l'expérience acquises contribuent à la dissémination de messages préventifs auprès de leurs partenaires ou pairs. De plus, l'ampleur et l'importance que prennent d'autres rôles expliquent, en partie, qu'à la fin de l'été 1997, les travailleurs de terrain ont l'impression que le rôle de formation d'agents multiplicateurs est moins prioritaire.

d) Rôle d'écoute et d'accompagnement

Au début de l'été 1997, si la majorité des travailleurs de terrain ont l'impression que le projet PARCS contribuera au mieux-être des HARSAH rencontrés (25/27) et leur laissera le message qu'on reconnaît leur réalité (21/27), une plus petite proportion associent ce mieux-être et cette réalité à la question de l'orientation sexuelle. En effet, à peine un peu plus de la moitié des intervenants (17/27) perçoivent le projet PARCS comme étant une opportunité d'aider certains hommes à mieux accepter leur orientation sexuelle et seulement le tiers (9/27) croient que le projet PARCS permet aussi l'accompagnement de certains hommes dans leur démarche de *coming-out*.

Cette reconnaissance relativement faible de l'importance de ce rôle dans le cadre du projet PARCS pourrait s'expliquer par un malaise ressenti par les travailleurs de terrain à aborder les questions de l'orientation sexuelle, ce qui ne semble pas le cas. En effet, au début du projet, la majorité des intervenants répondent qu'il leur serait facile d'écouter un homme leur parler de ses pratiques les plus intimes (26/27), d'aider un homme qui se questionne sur son orientation sexuelle (23/27) ou

d'aider un homme qui a des difficultés psychologiques ou sociales à cause de son orientation sexuelle (22/27).

Au fil de leurs interactions avec les usagers, les travailleurs de terrain réalisent que l'accompagnement de certains hommes dans leur démarche de *coming-out* est un rôle plus important que ce qu'ils ont estimé a priori. La forte proportion d'hommes mariés dans certains sites n'est pas étrangère à ce constat.

e) Rôle de promotion de son organisme et du respect des autres intervenants dans les parcs

Au début de l'été 1997, seulement 13 des 27 travailleurs de terrain reconnaissent que le projet PARCS implique la promotion de la mission d'éducation et de prévention de leur organisme. Or, l'expérience acquise leur fait admettre, à la fin de l'été, que ce rôle est plus important qu'anticipé, non pas comme rôle central au projet PARCS mais plutôt comme rôle accessoire servant souvent de prétexte ou d'entrée en matière auprès d'un nouvel usager.

Le fait de bien assumer ce rôle n'est pas sans retombée. Ainsi, à la suite de contacts établis sur le terrain, on observe dans certains sites, une augmentation des demandes de services à l'organisme. À titre d'exemple, davantage d'appels sont reçus pour des demandes d'informations, des demandes de condoms, un besoin d'écoute et des offres de services (bénévolat) sont formulées.

Pour quelques travailleurs de terrain (11/27), le projet PARCS doit aussi amener les HARSAH à connaître et à respecter le rôle respectif des divers intervenants dans les parcs (ex. policier). Ce rôle n'occupe pas une place importante du travail réalisé dans les parcs à l'été 1997. Le projet PARCS permet plutôt que la présence des travailleurs de terrain soit de plus en plus acceptée, reconnue, voire même souhaitée par certains usagers et cela, en sus de leur mandat d'éducation et de prévention. Le projet PARCS a donc comme retombée d'instaurer une présence rassurante dans les parcs.

Il y a même des personnes qui se référaient à nous pour (par exemple) signifier qu'il y avait des adolescents qui causaient des problèmes: lancer des roches, etc. (Rencontre provinciale, octobre 1997)

f) Autres rôles

A priori, les différents rôles à assumer dans le cadre du projet PARCS ne sont pas explicitement formulés si ce n'est que chaque geste posé doit contribuer à la prévention du VIH chez les HARSAH fréquentant les parcs. C'est donc de façon expérientielle, c'est-à-dire à travers l'action, que les travailleurs de terrain finissent par préciser, du moins en partie, leurs rôles d'intervenant.

De plus, le contenu de leur journal de bord renseigne sur leur questionnement continu quant à la définition et la précision de leurs rôles, entre autres sur la clarté et les limites de ceux-ci. *«Est-ce le rôle d'un intervenant d'aviser les usagers que des policiers viendront?» «L'intervenant doit-il connaître les aspects légaux liés au sexe en public et aux droits de présence dans les parcs?» «Est-ce que l'intervenant joue un rôle au-delà de la prévention?»* Des questionnements, triés sur le volet, et synonymes que ces intervenants posent un regard critique sur le rôle qu'ils jouent dans les parcs et ce, même en cours d'action.

Maintenant clair que mon rôle dans les parcs va beaucoup plus loin que livrer un message uniforme: je dois engendrer une discussion qui amène l'individu à parler de ses stratégies préventives. [...] Ensuite créer un climat pour que cette personne questionne et si nécessaire, retravaille ses stratégies. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-06-25).

5.3.1.5 Sentiment de compétence et capacité de faire face à diverses situations problématiques

La nature même du projet PARCS exige que les travailleurs de terrain aient une capacité d'adaptation immédiate à toutes sortes de situations complexes et émotivement bousculantes, auxquelles il est peu possible de les préparer à l'avance. S'il est difficile de préciser dans quelle mesure cette capacité d'adaptation teinte la mise en oeuvre du projet PARCS, il est toutefois pertinent de décrire

plusieurs situations ou contextes auxquels le travailleur de terrain est confronté et d'illustrer comment, à chaque fois, il sait gérer cette situation ou ce contexte.

a) Complexité de l'approche

Dès le départ, la façon d'aborder l'utilisateur dans les parcs semble une inquiétude centrale pour plusieurs des travailleurs de terrain. En fait, dans le questionnaire pré-intervention, onze d'entre eux rapportent se sentir peu à l'aise d'avoir à faire les premiers pas vers un homme qu'ils ne connaissent pas et ce malaise est plus prononcé chez ceux qui n'ont pas d'expérience avec le travail dans les parcs. De plus, lorsqu'on leur demande spontanément quelles sont leurs principales préoccupations, plusieurs d'entre eux écrivent: *«vais-je être capable d'approcher ces hommes avec aisance» «...aborder les gens que je ne connais pas»*.

Le contenu des journaux de bord témoigne amplement de cette difficulté.

La clientèle sur le site se connaît assez bien et l'entrée en contact est très compliquée au début. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-06-06)

[...] difficiles à approcher parce que restent dans leur voiture. Même les nouveaux sont durs à approcher. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-08-08)

Les travailleurs de terrain avancent eux-mêmes les explications à ces réticences, malaises ou hésitations: par manque de confiance, par manque d'expérience, par confusion des rôles, par interrogation sur l'approche à utiliser ou par difficulté à parler ouvertement de la raison d'être de l'intervention.

[...] on me cruse et je ne sais pas comment me situer. Je salue certains gars et je souris. Malaise et beaucoup de questionnements: distribuer des condoms? Me présenter? Aborder deux gars ensemble? Rester stable ou bouger? (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-07-03)

Or, dans le contexte d'un projet tel le projet PARCS, la qualité de l'approche est un élément majeur: les premières secondes du contact font la différence entre la poursuite de l'intervention amorcée ou l'avortement de celle-ci. Qui plus est, un contact bien amorcé n'est pas automatiquement garant d'une intervention efficace: l'intervenant doit aussi être à l'aise pour alimenter l'interaction entre lui et l'utilisateur.

Je réussis à prendre contact par la cruse passive. Soulagé de voir que ce n'est pas si compliqué. Par contre, une fois en contact, je ne sais pas de quoi parler. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-07-02)

Au questionnaire pré-intervention, la majorité des travailleurs de terrain (23/27) croient être en mesure de créer un lien de confiance avec les hommes rencontrés. De plus, l'établissement de ce lien de confiance et la capacité de donner l'impression à l'utilisateur qu'il est respecté demeurent des préoccupations importantes, les intervenants étant conscients que les premiers contacts représentent un investissement pour le reste de l'été et pour les saisons à venir.

Ainsi, dès les premières actions sur le terrain, les intervenants ont expérimenté des approches différentes et modifié ou ajusté certaines de ces approches après avoir reçu un feedback défavorable. L'intervention, par sa nature, exige des ajustements continuels dans le temps, qu'ils soient liés aux lieux, à la clientèle ou à l'intervenant lui-même.

Approche toujours à améliorer. À l'avenir, rendre mes contacts moins formels, utiliser un vocabulaire moins théorique car cela rend les échanges plus difficiles. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-06-20)

De plus, au fil des contacts, les travailleurs de terrain semblent développer divers trucs, diverses stratégies pour se rassurer, mieux composer avec cette entrée en relation avec l'utilisateur et créer un climat de confiance. Laissons leurs mots exprimer ces stratégies: *«S'identifier (porter un T-Shirt à l'effigie du projet ou avoir une carte d'identité sur soi)»*. *«Me faire infiltrer par une personne connue»*. *«Infiltrer le milieu à mon propre rythme»*. *«Éviter d'adopter une attitude provocatrice»*.

«Éviter d'utiliser les dénominateurs «gais» et «bisexuels» au début d'une intervention, mots qui, semble-t-il, font peur parfois». «Faire connaître mon rôle d'intervenant».

b) Gestion des réactions négatives des usagers

Dès le départ, l'anticipation des réactions négatives des usagers préoccupent certains travailleurs de terrain impliqués. Au questionnaire pré-intervention, quatorze d'entre eux disent être mal à l'aise avec le fait de faire face au refus ou au rejet de certains hommes approchés et douze avec le fait de faire face à l'indifférence. Dix-sept de ces intervenants déclarent qu'ils auraient de la difficulté à faire face à la violence verbale de certains usagers.

Bien que la réaction des usagers est, de façon générale, fort positive (moins de 12% ayant eu des réactions d'indifférence ou de rejet), les journaux de bord des travailleurs de terrain relatent certains événements plus difficiles. Le refus du matériel offert, la fuite suite à l'approche de l'intervenant, une attitude fermée face à toute forme d'intervention, le déni et l'expression d'agressivité sont soulevés. Suite à ces réactions, quelques interventions avortent carrément. De plus, certains intervenants expriment ressentir un déséquilibre à la suite d'un rejet. Dans un tel cas, le rôle de soutien du coordonnateur s'avère crucial.

Certains bénévoles éprouvent de la difficulté à négocier le rejet ou la fuite [...], laissent trop de pouvoir à l'autre. [...] J'ai repris les pistes d'intervention avec lui pour lui montrer où il aurait pu exercer un pouvoir pour dépasser les résistances de l'utilisateur. [...] Il ne faut pas banaliser le rejet dans ce qu'il peut nous faire vivre. (Journal de bord d'un coordonnateur de site, 97-06-26)

c) Jugement de l'autre

Si la majorité des intervenants (26/27) n'ont, a priori, aucune crainte d'être reconnus au parc et ailleurs comme étant «le gars du sida» (intervenant-sida), un certain nombre ont plus de difficulté à accepter d'être perçus par certains hommes comme étant moralisateurs (15/27) ou comme étant ceux qui les empêchent de «baiser» en paix (16/27). Ces malaises sont plus aigus chez les intervenants sans expérience. Il est difficile d'illustrer de façon explicite comment ces hommes gèrent ces situations. Toutefois, il semble évident que ces situations sont affrontées avec tact et respect tout au long de l'été 1997, puisque, comme nous le verrons dans la section 5.4.1, très peu des usagers interprètent les gestes posés par les travailleurs de terrain comme étant une intrusion dans leur vie privée ($\leq 8,0\%$). Une plus petite proportion encore (0,9%) qualifient leur attitude de moralisatrice. Le respect semble donc la principale qualité décrivant l'attitude des intervenants auprès des usagers dans les parcs, cette qualité étant un indicateur de leur capacité de non jugement auprès de ceux-ci.

d) Confrontation des valeurs et gestion des émotions

Certaines situations, plus que d'autres, sont déstabilisantes et confrontantes pour les travailleurs de terrain, parce qu'elles bousculent des valeurs profondément ancrées ou ravivent le souvenir d'expériences personnelles qui ont blessé ou marqué.

Dès le départ, pour près de la moitié des travailleurs de terrain, la rencontre avec un homme connu dont on ignore les pratiques sexuelles (12/27) ou dont on connaît l'épouse ou la conjointe (14/27) est carrément qualifiée de situation inconfortable. Cette appréhension se concrétise en cours d'action, comme l'illustre cet intervenant dans son journal de bord.

J'étais mal à l'aise pour la première fois, de voir ces gars que je connaissais en train de draguer. Impression de vraiment "briser" l'intimité de ces gars. Je sentais qu'eux aussi étaient surpris de me voir dans ce parc. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-07-29)

À certaines occasions, le fait d'être considéré comme un modèle par l'utilisateur peut placer l'intervenant dans une position inconfortable, où il sent qu'il doit «cadre» dans ce modèle précis.

Même si je ne veux pas, pour certains hommes, je représente un gai qui assume bien son orientation sexuelle et sa vie d'homme gai (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-06-25)

Cet exemple illustre bien comment la rencontre avec une personne connue, en plus de mettre le travailleur de terrain dans l'embarras, risque de mettre sur lui une certaine pression de performance, lourde à supporter.

Au questionnaire pré-intervention, bon nombre des travailleurs de terrain rapportent aussi qu'ils auraient de la difficulté à intervenir auprès d'un homme qu'ils savent séropositif et qui baise sans protection (11/27), à faire face à des situations qui bousculent leurs valeurs (12/27) ou à être témoins de délits ou de gestes illégaux autres que sexuels (17/27). Ainsi, au fil des contacts, c'est l'exposition répétitive à des histoires entendues ou à des conduites observées confrontantes qui finit par troubler ou agacer certains intervenants. Leur journal de bord leur permet d'ailleurs d'exprimer la lourdeur de ces situations:

[...] Cela trouble mes valeurs: je crois à l'exclusivité et la fidélité. Lorsque j'en fais part, un gars me dit «t'es gai ou non?», comme si être gai signifiait baiser à gauche et à droite. Ces commentaires m'agacent beaucoup. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, non daté).

À un moment ou à un autre, certains se voient désabusés, peïnés ou fâchés face au vécu des gens rencontrés, sentiments parfois exprimés à l'égard des hommes ayant des comportements à risque en toute connaissance des impacts possibles sur leur santé.

Le condom, je l'utilise, tout le monde le dit. Mais nous, lorsqu'on est dans le parc, on voit bien... on a beau en parler, mais ce n'est pas ce qui se vit [...]. Ça vient nous chercher. [...] À un moment donné, tu décroches de tes grands objectifs, pis là tu fais ce que tu peux. (Rencontre provinciale, octobre 1997).

De plus, le fait que l'intervenant soit constamment confronté à des problématiques multiples avec un même individu rend quelquefois le travail de terrain difficile.

Étonné de constater qu'il est difficile d'inspirer la confiance auprès des HARSAH afin de parler franchement du vécu homosexuel. [...] Beaucoup de travail à faire versus les limites de ce travail. Ce n'est pas toujours facile de «dealer» avec toutes ces réalités. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-08-18).

Finalement, bien qu'au questionnaire pré-intervention, la quasi-totalité des intervenants (26/27) croient être en mesure de trouver les moyens pour protéger leur vie personnelle et affective à l'extérieur de ce travail, cette conviction ne les met toutefois pas à l'abri de situations venant réactiver des souvenirs ou des émotions pour des choses que l'on croyait réglées.

[...] C'est pas les bas de nylon pis les souliers à talons hauts qui me dérangent -- ça je l'ai déjà fait le «trip» moi-même. j'ai déjà été plus flyé que chus-là -- ce qui me dérangent, c'était la façon dont il se cachait. Fait qu'il venait me chercher dans mes émotions personnelles-là, pis je vivais comme... peut-être c'est des choses que, moi aussi, j'ai déjà vécues. [...] (Rencontre provinciale, juin 1997).

Ralentissement dans mes interventions suite à des problèmes personnels. Je me sentais coupable face à mon ralentissement. Je réalise à quel point, pour pouvoir intervenir efficacement, nous devons être dans un bon état d'âme [...]. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-08-12)

Quand tu vis des problèmes personnels, on constate à quel point notre travail vient nous chercher ... quand on est confronté à ce genre de situation tu as deux choix... donner sa place à quelqu'un d'autre ou suspendre son travail le temps de se ramasser. (Rencontre provinciale, octobre 1997)

Ces résultats illustrent à quel point le travail auprès des HARSAH dans les parcs exige, dans le quotidien, bien plus que des habiletés techniques, mais aussi un équilibre personnel solide et la capacité de gérer, de façon immédiate, des situations lourdes sur le plan émotif. Tel que nous le verrons plus loin, la présence d'un coordonnateur et d'une équipe soutenant se révèlent essentiels.

e) Prénance de la sollicitation sexuelle

L'atmosphère constamment imprégnée de sexualité est sans nul doute ce qui décrit le mieux la spécificité de l'intervention auprès des HARSAH dans les parcs.

Au début de l'été 1997, la majorité des travailleurs de terrain interrogés par l'entremise du questionnaire pré-intervention déclarent être à l'aise avec les situations suivantes: circuler régulièrement dans un lieu de drague (22/27) ou dans un lieu que les gens fréquentent explicitement pour la baise (23/27). Une proportion similaire disent qu'il leur serait facile de gérer leurs désirs et émotions dans un contexte et dans un lieu où tout incite au sexe (23/27) ou de refuser les avances d'un homme qui leur plaît et auprès de qui ils interviennent (21/27).

Ce qui semble être une préoccupation mineure dans le cadre du projet PARCS devient au fil des expériences, une question centrale, puisque l'exposition à des scènes sexuelles et la sollicitation tacite ou formelle semblent constituer le lot de leur quotidien. En effet, la sollicitation est non seulement l'un des thèmes sur lequel les travailleurs de terrain s'expriment le plus dans les journaux de bord, mais il constitue un point de discussion majeur lors de la rencontre provinciale de juin.

Les gars tous nus, c'est quand même dérangeant. Hier, j'ai changé de parc, [...] le monde est quasiment tout tout nu là-d-dans t'sé. En étant intervenant là, c'est pas pareil que quand déjà moi j'allais comme «client», je dirais. Fait que c'est venu me chercher, ça m'a dérangé beaucoup aussi. Sauf que là, j'en ai parlé avec quelques-uns déjà ici, pis ça me donne d'autres idées, des outils un petit peu pour retourner pis aller plus loin là-dedans. C'est ça, ça me dérange, ça vient me chercher aussi. (Rencontre provinciale, juin 1997)

Je pense qu'il faut le vivre une fois pour voir ce que ça peut nous faire vivre. Mon test est passé depuis deux semaines. Ça m'a fait vivre des affaires icitte-là. [...] J'en ai revu d'autres gars tout nu... je dis pas que je suis complètement insensibilisé [...] mais il faut dire qu'il y avait eu beaucoup de sollicitation dans ce contact-là. La personne était nue; «cock-ring»; demie érection, mais aucun mouvement masturbatoire. Moi, dans ces situations-là, je me permets au moins d'aller vers la personne pis dire: au nom de l'organisme, as-tu besoin de condoms? [...] Mais quand il y a de la sollicitation explicite, puis que la nudité est... évidente... c'est ça, moi ça me fait vivre des petites choses ici, c'est évident. (Rencontre provinciale, juin 1997)

Il semble aussi relativement clair que les usagers plus jeunes sont ceux qui tentent davantage ce genre de sollicitation, ce qui explique la difficulté exprimée par certains intervenants à interagir auprès de cette clientèle.

Quelques travailleurs disent qu'il est plus facile d'intervenir auprès d'HARSAH plus âgés qu'eux car moins de danger de séduction. Cela signifie des hommes de plus de 40 ans. Or, les décès des suites du sida surviennent surtout chez les 30-40 ans, donc, la clientèle à risque est entre 20-40 ans. On ne peut exclure les plus jeunes parce que c'est plus facile. [...] L'attrait des beaux corps est indéniable mais nous devons accorder de l'importance à notre rôle premier. (Journal de bord d'un coordonnateur de site, 97-08-12).

Le fait d'être sollicité par un usager engendre toutes sortes de réactions chez le travailleur de terrain, allant du dégoût à la tentation d'y succomber.

Un homme me fait des avances. Je refuse, m'identifie et lui remet une trousse. Il me redonne la trousse me disant qu'il est marié et ensuite se prend le sexe et me demande de le vider. Je n'ai jamais ressenti autant de dégoût face au mot (vider). (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-06-12)

12h00: «ronde des travailleurs» [...] L'un d'eux me caresse lorsque je le croise. Je lui dit la raison de ma présence, le rassure et nous discutons du sécurisexe. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, non daté).

Ainsi, la sollicitation sexuelle constante n'est pas sans effet sur l'intervention. Le fait que les hommes soient nus ou prêts à avoir une relation sexuelle peut, chez certains intervenants, rendre l'intervention difficile ou à tout le moins délicate. Le fait d'éprouver de l'attraction pour certains usagers ou à l'inverse, de se sentir dégoûté ou harcelé par les sollicitations fréquentes représentent aussi des facteurs qui ont un impact sur le travail.

Pour contrecarrer les risques de dérives associés au contexte d'intervention où la stimulation sexuelle est très présente, les intervenants semblent être capables de prendre une distance critique.

Cette distance critique se construit, entre autres, autour de leur rôle professionnel et de leur mandat, mais aussi dans la reconnaissance de leurs limites personnelles.

[...] Ça fait que, si le gars me fait bander, c'est ben clair, je m'approcherai pas, je vais aller vers d'autres. Parce que je ne serai pas capable d'être objectif; je vais être tout mêlé dans mes papiers, mes réponses; il va tout comprendre... non, non, je touche pas à ça... (Rencontre provinciale, juin 1997)

Un autre élément ayant possiblement influencé l'efficacité de l'intervention, et par le fait même la crédibilité de celle-ci, est la force de caractère que les intervenants puisent en eux pour résister aux avances sexuelles. Quelques solutions évoquées à cet effet sont le port du T-Shirt pour s'identifier, l'auto-rappel constant à leur rôle premier, le refus de prendre tout numéro personnel ou rendez-vous et la capacité de partager ouvertement des émotions que la sollicitation déclenche, avec leur équipe de travail ou leur coordonnateur.

[...] propositions parfois difficiles à refuser. [...] J'ai refusé de prendre tout numéro personnel, ni rendez-vous. Je vais devoir garder une position quant à mes raisons d'être sur place les jours où je travaille. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, non daté)

[concernant le désir éprouvé pour un usager...] J'apprécie que l'intervenant vive cette vulnérabilité et n'ait crainte d'en parler. C'est un impact important dans sa vie personnelle. Ne pas en parler pourrait jouer sur sa motivation. (Journal de bord d'un coordonnateur de site, 97-07-09)

f) Capacité de s'adapter: apprendre dans et par l'action

Étant donné le contexte d'intervention dynamique dans lequel se situe le travail de terrain, les difficultés rencontrées peuvent rapidement se transformer en points forts et vice-versa. Ainsi, un élément très facilitant est que les intervenants et ce, de façon quasi systématique, acquièrent à travers l'expérience sur le terrain, une aisance graduelle et une capacité de plus en plus grande à faire face à une multitude de situations. À cet effet, on note une plus grande habileté à savoir où et quand intervenir, une facilité à intervenir auprès de certains usagers antérieurement difficiles d'accès (hommes nus, hommes plus âgés pour certains intervenants, plus jeunes pour d'autres), une facilité de contact avec des usagers rencontrés fréquemment, une capacité à s'ajuster et à trouver des solutions rapidement, une ouverture à parler de leur travail auprès des hommes rencontrés ainsi qu'à partager leur vécu avec leurs collègues et d'autres intervenants de la province. On voit donc que l'expérience du terrain joue, dans une bonne proportion, sur la capacité des intervenants à détecter des momentum pour prendre contact et interagir avec les usagers.

Intervenir, parler de sécurisexe devient de plus en plus facile, quoique chaque cas est particulier. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-06-20)

Maintenant j'approche les gars dans les voitures, ce n'est pas une barrière dans la mesure où il y a des contacts au préalable: échange de regard ou des salutations, enfin un signe me disant que je peux faire un contact. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-08-11)

Les expériences personnelles des travailleurs de terrain sont aussi utiles. À titre d'exemple, un coordonnateur souligne que son intervenant a passé le test de dépistage du VIH pour mieux comprendre cette réalité. Ailleurs, un autre coordonnateur relève qu'un épisode difficile dans la vie personnelle d'un intervenant a pu lui servir de base pour aborder le thème de l'estime de soi dans ses rencontres avec les usagers des parcs.

La richesse des expériences acquises dans et par l'action explique pourquoi, à la dernière rencontre provinciale, les travailleurs de terrain proposent de lancer un processus de formation par les pairs, ceux-ci pouvant, avec un minimum de soutien et d'encadrement, transférer leur savoir expérientiel aux intervenants moins expérimentés.

5.3.2 Facteurs organisationnels

Les facteurs organisationnels ayant pu influencer la mise en oeuvre du projet PARCS peuvent être regroupés sous deux volets. Le premier, celui des caractéristiques même de l'intervention, illustre dans quelle mesure la nature de l'intervention réalisée, le matériel remis ou les thèmes abordés varient, par exemple, selon l'initiateur du contact, la durée de la rencontre, le moment de la journée, le fait que l'intervenant soit bénévole ou que le site soit en régions plutôt qu'à Montréal (point 5.3.2.1). Les résultats de ce premier volet viennent principalement de l'analyse des rapports quotidiens.

Le second volet concerne davantage la régie interne et spécifique à chacun des sites: sa structure organisationnelle, son style de gestion et les mécanismes d'encadrement et de soutien mis en place (point 5.3.2.2). Les résultats de ce deuxième volet sont tirés des récits des journaux de bord et des rencontres provinciales.

5.3.2.1 Facteurs liés aux caractéristiques de l'intervention

a) État du contact, durée et moments de la rencontre

À partir des analyses réalisées sur les données provenant des rapports quotidiens, il est possible de voir les variations de l'intervention selon divers éléments contextuels tels l'état du contact, le moment de la rencontre, etc.

Selon ces analyses, la nature de l'intervention fluctue selon diverses conditions organisationnelles. Ainsi, l'apprivoisement est-il plus fréquent auprès des usagers rencontrés pour la première fois. À ce moment, c'est plus souvent le travailleur de terrain qui fait les premiers pas. La rencontre est, en général, relativement brève (moins de 10 minutes) et se sera déroulée plus souvent en après-midi ou en soirée plutôt que le matin, et au début ou au milieu de l'été plutôt qu'à la fin. Lors d'un contact d'apprivoisement, l'intervenant parle d'abord des ressources et du sécurisexe et les questions liées à la vie personnelle sont pour ainsi dire mises de côté. Il en profite pour remettre des trousseaux à l'utilisateur.

Pour leur part, les actions d'information et de sensibilisation sont elles aussi plus fréquentes lorsque l'intervenant fait les premiers pas; par contre, elles sont, en général, plus longues et se déroulent davantage le matin. Tous les thèmes sont davantage abordés lors des interventions de cette nature et la remise de matériel, notamment des condoms, est plus importante. C'est l'intervenant qui offre ce matériel plutôt que l'utilisateur qui le demande.

Les actions de type écoute, aide et soutien partagent certaines similitudes avec les actions d'information et de sensibilisation. Elles sont aussi de plus longue durée et se déroulent davantage le matin. Le matériel y est souvent distribué. Toutefois, les actions d'écoute, d'aide et de soutien ont certaines spécificités: elles sont plus fréquentes auprès des hommes déjà rencontrés et plus souvent, c'est l'utilisateur lui-même qui initie le contact ou demande le matériel. Lors de ce type de rencontre, le thème des ressources est beaucoup moins abordé alors que les questions relatives à la vie personnelle sont beaucoup plus discutées.

Indépendamment de la nature de l'intervention réalisée, les thèmes abordés varieront selon certaines conditions. Par exemple, lors d'un premier contact, on discute davantage des ressources alors qu'avec un utilisateur déjà rencontré, les questions de vie personnelle sont davantage présentes. Lorsque l'intervenant initie la rencontre, il est plus facile de parler des ressources et du sécurisexe; lorsque l'utilisateur vient lui-même à l'intervenant, c'est pour parler de sa vie personnelle. Par ailleurs, le sécurisexe semble plus facile à discuter au milieu et à la fin de l'été, plutôt qu'au début.

La remise de matériel fluctuera elle aussi dans divers contextes. Lorsque l'intervenant initie la rencontre, il est aussi le premier à offrir le matériel, plus souvent des trousseaux ou des condoms. Lorsque l'utilisateur est rencontré pour la première fois, la remise des trousseaux et aussi des dépliants d'information est plus habituelle. On se rend compte que la remise du matériel semble plus propice

lors de rencontres plus longues ou se déroulant en après-midi; de plus, elle semble s'intensifier au fur et à mesure que l'été avance.

Finalement, quelques associations méritent d'être relevées entre certaines conditions. L'initiative de l'intervenant plutôt que de l'usager est davantage rapportée au milieu et à la fin de l'été. Lorsqu'on rencontre un usager pour la première fois, l'intervention individuelle et de courte durée est davantage privilégiée. Les rencontres de groupe seraient plus fréquentes le soir.

Sous un autre angle, le contenu des journaux de bord des travailleurs de terrain et des coordonnateurs de site décrit les ajustements continuels qui sont apportés en cours d'action sur une multitude de ces aspects. En fait, dès que le travail de terrain s'amorce ainsi que tout au long de la période d'intervention, un dispositif dynamique prend place. Ainsi, en fonction de certains critères, on ajustera l'horaire de travail (par exemple, pour assurer une certaine présence régulière dans les parcs, pour respecter le désir de travailler selon un horaire fixe) et les lieux priorités (un organisme mettra l'accent sur les campings). On questionnera la quantité de matériel à distribuer (*«sommennous des distributrices à condoms ambulantes?»*) ou les buts de l'intervention (certaines mésententes à ce propos ont été notées). On discutera des approches, de l'évolution des interventions ainsi que de leur impact. Dans l'organisation de l'intervention préventive par exemple, un organisme mise, à une occasion, sur l'intervention de masse en organisant un spectacle à caractère éducatif dans un camping et en faisant appel à des artistes connus du milieu gai.

b) Localisation géographique du site

De la même façon que le profil des usagers dans les parcs diffère selon que le lieu d'intervention est situé à Montréal plutôt que dans d'autres régions rurale ou semi-urbaine, l'intervention elle-même est aussi sensible à la localisation géographique du site.

Ainsi, les contacts décrits en provenance des régions sont-ils plus souvent initiés par l'intervenant plutôt que par l'usager, l'intervenant en profitant plus fréquemment pour offrir du matériel, en particulier, des troussees et des condoms. La proportion d'actions rapportées d'information et de sensibilisation est plus élevée en régions; par contre, le thème des ressources est plus souvent abordé à Montréal.

c) Expérience antérieure du site

À l'été 1997, cinq des dix sites impliqués implantent ce type d'intervention dans les parcs depuis au moins un an. Ces cinq sites expérimentés font 56,6% des contacts comptabilisés.

Lorsque le contact décrit provient d'un des cinq sites sans expérience, il semble plus souvent initié par l'intervenant, auprès d'un usager rencontré pour la première fois. En contrepartie, dans les sites expérimentés, l'intervention individuelle plutôt qu'en groupe est plus fréquente ainsi que la distribution de condoms. Les usagers y semblent aussi plus habitués à demander du matériel préventif. Dans ces sites avec expérience, les actions d'information-sensibilisation ainsi que d'écoute, d'aide et de soutien sont proportionnellement plus nombreuses et le thème du sécurisexe semble plus facile à aborder. Ces résultats démontrent donc que l'expérience antérieure du site peut, dans une certaine mesure, expliquer certaines variations observées sur le plan de la mise en oeuvre.

d) Présence de ressources bénévoles

Trois sites optent pour l'utilisation de ressources bénévoles. Lorsqu'on compare les caractéristiques des contacts réalisés dans les sites «sans bénévole» versus «avec bénévoles» et ce, à partir des rapports quotidiens, on obtient les résultats suivants. Dans les sites «avec bénévoles» les actions d'approvisionnement sont proportionnellement plus nombreuses. Par contre, dans les sites «sans ressource bénévole», l'information-sensibilisation ainsi que l'écoute, l'aide et le soutien sont des gestes posés plus fréquemment. De plus, dans ces sites, l'offre de matériel est fait de façon plus systématique par l'intervenant, la remise des troussees, des condoms et des dépliants

d'information y étant aussi plus fréquente. Le sécurisexe est un thème davantage abordé lors des contacts rapportés dans les sites «sans bénévole».

Si, à première vue, ces quelques résultats laissent planer quelques doutes sur la pertinence d'utiliser les ressources bénévoles, le contenu des journaux de bord des intervenants élimine radicalement cette impression. Pour les groupes ayant expérimenté l'intervention avec une équipe de bénévoles, l'apport de ces derniers semble très important, ne serait-ce qu'en terme de volume de contacts réalisés. Il faut rappeler que les trois sites «avec bénévoles» réalisent 55,3% des contacts rapportés. Il ressort d'ailleurs lors de la dernière rencontre provinciale que les bénévoles, particulièrement ceux possédant une expérience antérieure liée au projet, constituent l'une des clés du succès des interventions. Par contre, le maintien des bénévoles requiert un investissement énorme qui peut représenter autant d'heures de formation que d'heures d'intervention sur le terrain.

Gestion et maintien des bénévoles: programme de formation continue, aux trois semaines, précédé d'un debriefing est essentiel pour maintenir leur motivation. La formation initiale ne suffit pas. (Journal de bord d'un coordonnateur de site, non daté)

De plus, à la fin du projet, l'ensemble des travailleurs de terrain sont d'accord pour qu'on recommande d'accorder plus de place aux ressources bénévoles en s'assurant toutefois de les impliquer très tôt dans le processus et de faire, a priori, une bonne étude des caractéristiques des divers lieux d'intervention, de manière à offrir une formation plus concrète et appliquée en début de projet.

e) Caractère saisonnier du projet PARCS

Il semble assez clair que la saisonnalité du projet PARCS où les intervenants assurent une présence dans ces lieux durant la période estivale essentiellement, constitue une limite en ce sens que la clientèle y demeure parfois tout au long de l'année. Cette caractéristique du projet PARCS lui-même joue sur le nombre de contacts réalisés et par conséquent, sur le nombre d'HARSAH rejoints. Elle interfère aussi avec la continuité des services offerts.

À la dernière rencontre provinciale, les intervenants expriment le souhait que le projet PARCS se poursuive à l'année longue. Ils ajoutent toutefois qu'un emploi de ce type à longueur d'année serait, pour le travailleur de terrain, trop exigeant émotivement, à moins que l'on diversifie les tâches de cet intervenant dans le respect de la mission de l'organisme. Autrement dit, une rotation des employés sur divers projets, y incluant le projet PARCS, éviterait cette surcharge émotive tout en permettant que les HARSAH dans les parcs soient rejoints et reçoivent des services de qualité de façon continue.

Pour les intervenants, la poursuite du projet PARCS à longueur d'année serait un atout, à la condition toutefois que le financement pour ce projet soit accordé sur trois ans, de manière à ce que les acquis soient conservés (étude des lieux prioritaires, connaissances de la clientèle, ...), à ce que les ressources soient relativement stables (donc mieux formées), à ce que les anciens partenariats soient maintenus et les nouveaux, développés, etc.

f) Étendue des sites à couvrir

Le peu de ressources disponibles combiné à l'ampleur des lieux d'intervention à couvrir, soit à causé du nombre de sites répertoriés, soit à cause de la distance géographique, sont des facteurs influençant le nombre et la qualité des contacts réalisés à l'été 1997.

Pour combler ces lacunes, les travailleurs de terrain proposent qu'un plus grand nombre de ressources soient allouées à ce projet, de manière à couvrir davantage de sites. De plus, en régions, il est suggéré qu'on engage spécifiquement plusieurs intervenants de secteur (à temps partiel, par exemple) plutôt qu'un seul intervenant à temps plein ayant à couvrir plusieurs centaines de kilomètres carrés.

5.3.2.2 Facteurs liés aux caractéristiques intrasites

a) Structures organisationnelles

Cinq organismes se dotent d'une structure où il y a un coordonnateur et un intervenant rémunéré. Dans deux organismes, un individu assume à la fois le rôle de coordonnateur de site et d'intervenant. (Il est d'ailleurs ressorti que le fait d'assumer deux fonctions est très exigeant pour la personne). Aussi, certains se prévalent d'une structure organisationnelle où un agent de projet est embauché pour assurer la gestion, la supervision et parfois, la motivation au sein d'une équipe d'intervenants (composée majoritairement de bénévoles). L'agent de projet bénéficie alors de la supervision du coordonnateur du site. L'intervenant rémunéré, dans certains cas, peut aussi assister à la tâche de supervision des bénévoles.

Il est difficile d'apprécier les effets de ces variations au plan de la structure organisationnelle sur la mise en œuvre du projet PARCS. Il nous semble tout de même important de souligner le respect de la diversité dont on fait preuve les responsables du projet PARCS provincial et de décrire cette diversité, celle-ci étant une spécificité contextuelle même de ce projet.

b) Styles de gestion

À la fin de l'été 1997, lors d'une entrevue téléphonique semi-dirigée avec les coordonnateurs de chacun des sites, il est possible d'obtenir certaines précisions quant aux styles de gestion adoptés au cours de l'été.

D'un site à l'autre, on peut grosso modo situer les styles de gestion adoptés sur un continuum variant d'un encadrement serré à une gestion plus souple. La première extrémité comprend un style où le coordonnateur de site tient un rôle prépondérant dans le tout le déroulement du projet, que ce soit au niveau du suivi, des formations, des rencontres formelles ou des rappels. C'est le cas pour un organisme du projet PARCS. L'autre extrémité concerne le style de gestion basé sur la collégialité où l'encadrement est très souple. L'intervenant (agent de projet) y jouit d'une très grande autonomie et la gestion est basée sur la responsabilité de chacun à exprimer ses besoins. Le coordonnateur ne va pas aux devants. C'est aussi le cas pour un organisme du projet PARCS. Entre ces deux extrémités se regroupent les autres sites où le style dominant est celui que l'on pourrait décrire par la disponibilité et l'assurance d'un suivi de la part du coordonnateur. À ces qualificatifs viennent s'ajouter le soutien et l'écoute ponctuels. Ce qui précède dépeint un portrait général des tendances dans les styles de gestion, mais dans la réalité, ces modalités de gestion s'entrecroisent.

Pour la majorité des organismes impliqués, soit sept, le style de gestion demeure le même dans le temps, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de modification dans l'action et qu'aucun changement pour une phase ultérieure du projet quant aux modalités de gestion n'est envisagé.

Pour les trois sites où le style de gestion ne se maintient pas dans le temps, trois explications bien distinctes émergent. Le premier maintient une tendance générale à adopter un style de gestion collégial tout en apportant des ajustements mineurs dans le temps. Pour le second, le fait que le style de gestion soit mal défini au départ ne permet pas d'en évaluer le maintien ou, au contraire, le changement dans le temps. L'absence d'expérience du coordonnateur n'est sans doute pas étrangère à cette conclusion. Enfin un site, à défaut de mieux, adopte un mode d'auto-gestion où un même individu agit à titre d'intervenant et de coordonnateur. Pour ces organismes, les modalités de gestion ne se modifient donc pas dans les faits, mais dans une perspective future, des changements seraient nécessaires, notamment en ce qui concerne le besoin d'attribution des tâches de gestion et de travail de terrain à des personnes différentes.

c) Encadrement et soutien

Dès le départ, la majorité des travailleurs de terrain déclarent dans leur questionnaire pré-intervention, être en mesure d'aller chercher eux-mêmes de l'aide et du soutien lorsqu'ils en auront besoin (23/27), que ce soit à l'intérieur de l'organisme ou à l'extérieur. De plus, ils soulignent que la qualité des liens avec les collègues sera un élément facilitant et supportant: «avoir une belle

complicité avec la personne à laquelle je suis jumelé», «la communication, le partage d'expériences avec l'équipe».

Or, au delà des structures organisationnelles et des styles de gestion privilégiés, chaque site développe diverses stratégies pour soutenir et encadrer ces intervenants. Le contenu des journaux de bord et des rencontres provinciales illustre ces stratégies.

Dans un contexte où les intervenants doivent constamment composer avec des réalités complexes qui interpellent les dimensions affectives, cognitives et sociales, l'importance de trouver des lieux de ventilation est centrale. Le soutien ponctuel et informel que s'apportent les intervenants entre eux ainsi que celui assuré par le coordonnateur de site sont cruciaux.

De plus, les réunions d'équipe régulières sont le lieu par excellence pour permettre aux intervenants de ventiler et permettre au coordonnateur de ramener les bons coups et les points litigieux. Ces rencontres, qu'elles soient formelles ou informelles, sont les lieux d'écoute, d'échange, de soutien et de renforcement. L'importance de parler de ce qu'on a vécu à des collègues ou à son coordonnateur est maintes fois rappelée.

Nous discutons des situations où il pourrait succomber aux avances. Son rôle est clair et il est bien conscient des impacts. (Journal de bord d'un coordonnateur de site, 97-07-14).

Parfois, certains éprouvent du désir pour les usagers. Ils en parlent avec l'intervenant salarié: cela normalise la situation. (Journal de bord d'un coordonnateur de site, 97-06-23).

[suite à une rencontre avec un usager nu et très attirant] J'en ai parlé à des collègues ainsi qu'à d'autres intervenants lors de la réunion du 27. En parler fut très rassurant. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, 97-07-02)

[...] Je vais dans le parc, je retourne au bureau pis je m'exprime beaucoup sur ce que j'ai vécu dans le parc. Donc, je fais mon intervention-terrain seul, mais après ça, je peux en parler tant que je veux. Donc, je vois que c'est ben important le rôle de l'équipe. (Rencontre provinciale, juin 1997)

Ces rencontres, et par-dessus tout, le lien de confiance entre les membres de l'équipe et le climat qui règne à l'intérieur de cette équipe, semblent extrêmement importants pour les intervenants et les coordonnateurs qui en parlent beaucoup dans leurs journaux de bord.

Par contre, le soutien et l'encadrement adéquats semblent faire défaut dans certains sites. Par exemple, un coordonnateur exprime manquer de temps à accorder à son intervenant et un autre soutient, peut-être par manque d'expérience, avoir de la difficulté à superviser son intervenant sans tout connaître du travail sur le terrain.

Difficile d'intervenir sur les actions de mon travailleur de terrain sans posséder moi-même l'expérience d'intervention PARCS. Une rencontre avec une tierce personne m'a permis de comprendre que coordonner et superviser implique de faire confiance sans avoir nécessairement tout vu. (Journal de bord d'un coordonnateur de site, 97-06-13)

Outre le soutien et l'écoute, les rencontres avec le coordonnateur donnent parfois lieu à un retour plus systématique sur certaines interventions pour améliorer ces dernières (encadrement). Les coordonnateurs indiquent que, lors de ces rencontres, les interactions avec leurs travailleurs de terrain visent aussi à prioriser les actions et à préciser les objectifs d'intervention. Ces rencontres peuvent être le prétexte pour remettre en question certains lieux et temps d'intervention, suite à des constats de violence, par exemple. Elles permettent un certain alignement stratégique.

Misons beaucoup [...] sur le maintien des pratiques sécuritaires. (Journal de bord d'un coordonnateur de site, 97-07-07)

Notre rôle tient davantage à prôner le sécurisexe. (Journal de bord d'un coordonnateur de site, 97-06-17)

Afin de mieux comprendre les enjeux de la réalité vécue par les travailleurs de terrain lorsqu'ils sont dans les parcs, quelques coordonnateurs choisissent de faire l'expérience de l'intervention sur le terrain. D'autres prennent soin de visiter les lieux d'intervention pour mieux comprendre la

géographie. Cela leur permet, semble-t-il, d'être témoins des stratégies employées par l'intervenant dans l'action et de constater, par le fait même, les compétences de celui-ci. Lors de la dernière rencontre provinciale, les travailleurs de terrain disent qu'il aurait été intéressant que l'ensemble des coordonnateurs expérimentent le terrain.

En plus du soutien cueilli auprès de l'équipe de travail, les intervenants ont recours à de l'aide extérieure, tantôt auprès de leurs ami(e)s, tantôt auprès de leur conjoint ou d'autres ressources professionnelles. Ils mentionnent aussi les autres intervenants de la province et l'équipe de recherche comme sources de soutien:

Ben moi, j'ai trouvé quelqu'un de l'extérieur, aussi, au bureau, c'est-à-dire un gars que je connais qui fait de l'intervention, une autre forme d'intervention [...] c'est un psychologue, qui est une connaissance [...] à qui je parle en plus de mon coordonnateur. (Rencontre provinciale, juin 1997)

Par contre, à l'extérieur du milieu de travail et de la recherche, plusieurs de ces sources de soutien semblent fragiles. Les ami(e)s ne sont pas nécessairement prêts à tout entendre et pour le conjoint, le climat perpétuel de sollicitation sexuelle existant dans les parcs peut devenir une menace à la relation de couple. Ainsi, le soutien de l'équipe elle-même est-il devenu, au fil des semaines, une source plus fiable.

d) Exigences de la recherche-action

Le projet provincial d'intervention dans les parcs s'inscrit, à l'été 1997, dans une démarche de recherche-action évaluative. Cette démarche fait partie intégrante du projet et par conséquent, n'est pas sans effet sur le déroulement du projet dans son ensemble au sein des sites participants. Au niveau organisationnel, les difficultés liées à la recherche touchent principalement trois éléments: les journaux de bord, le questionnaire auto-administré aux HARSAH et la gestion du logiciel *StatView* permettant la saisie des données.

Concernant les journaux de bord, la plupart des intervenants et quelques coordonnateurs éprouvent des problèmes à l'utiliser, soit en raison de sa forme ou parce qu'ils ont de la difficulté à exprimer leur vécu par écrit. De façon quasi-unanime, les travailleurs de terrain affirment qu'il leur est difficile de parler de leurs émotions et de penser qu'ils seront lus à ce sujet.

Les intervenants sont motivés par l'intervention sur le terrain, mais moins par l'écriture pour alimenter le projet d'évaluation. Lors des rencontres de formation, je profite des observations soulevées pour rappeler aux travailleurs de terrain de l'écrire dans leur journal de bord. (Journal de bord d'un coordonnateur de site, non daté)

Le questionnaire auto-administré aux HARSAH semble, pour la majorité des sites, compliqué à distribuer. Très souvent, les usagers des parcs sont aussi réfractaires à le compléter. Cela s'explique, en partie, par le taux assez élevé d'hommes mariés désirant à tout prix demeurer anonymes. Par ailleurs, si Dowsett et Davis (1992) émettent la recommandation de ne pas utiliser ce type de méthode de cueillette de données dans un contexte de travail de terrain, par crainte de compromettre la relation de confiance entre l'intervenant et l'usager, rien de tel ne semble s'être produit dans le projet québécois à l'été 1997.

Certains sites éprouvent des difficultés avec le programme de saisie de données *StatView*. La saisie semble par ailleurs être une tâche lourde et laborieuse. Des recommandations ont d'ailleurs émises à l'effet de ne plus utiliser ce logiciel trop compliqué et plus ou moins efficace. L'une de ces recommandations suggère l'utilisation de *Epi-Info* ou de *SPSS*.

En dépit de ces inconvénients, la démarche de recherche-action favorise l'autonomie des organismes impliqués, notamment en les habilitant à mieux utiliser les outils d'évaluation. Ces outils permettraient par la suite à chaque organisme de suivre lui-même l'évolution de son travail dans les parcs, cette démarche servant en quelque sorte de monitoring. En bout de ligne, plusieurs disent en tiré des bénéfices:

L'aspect plus formel de l'évaluation du projet a permis un encadrement plus serré, plus efficace. [...] Le projet PARCS m'a vraiment donné le goût de l'évaluation. (Entrevue semi-dirigée avec un coordonnateur de site, octobre 1997)

5.3.3 Les facteurs interorganisationnels

Les facteurs interorganisationnels ayant possiblement influencé le processus d'implantation et la mise en oeuvre du projet PARCS se regroupent sous deux volets, soit les interactions intersites et les interactions avec d'autres organisations, partenaires ou non. Ces résultats proviennent uniquement des journaux de bord des intervenants et des rencontres provinciales.

5.3.3.1 Interactions intersites

L'infrastructure mise en place dans le contexte de cette recherche-action semble faciliter les échanges entre les sites. Au cours de la saison, un site donné peut contacter un autre organisme du projet PARCS pour, par exemple, discuter et partager sur les expériences d'intervention ou sur les façons de gérer un problème précis. Ces échanges soulèvent parfois des désaccords à propos des façons de faire, mais imposent une réflexion plus systématique à chaque occasion, ce qui est positif pour les organismes impliqués. De façon plus ponctuelle, des collaborations intersites sont instaurées, par exemple, en faisant appel à l'expertise d'un intervenant plus expérimenté afin de participer à la formation de nouveaux intervenants.

Plus spécifiquement en lien avec le projet provincial, il est noté que ce dernier est bien géré et que la participation à une recherche-action multisite est un facteur de motivation important pour les individus impliqués. En effet, les rencontres provinciales réunissant intervenants, coordonnateurs de site et équipe de recherche sont le lieu de nombreux échanges. Ces rencontres semblent extrêmement appréciées et stimulantes.

La participation de notre organisme au projet PARCS provincial et au comité aviseur est un facteur de motivation important. Très satisfait d'avoir travaillé avec une équipe élargie (coordonnateurs, intervenants et comité de recherche). Le projet provincial a été bien géré en plus d'être rassembleur. Belle expérience! Merci! (Journal de bord d'un coordonnateur de site, non daté)

Une fois de plus, la particularité du projet de recherche-action, combinant l'intervention et l'évaluation, permet qu'un carrefour virtuel des informations soit créé à l'UQAM, sorte de quartier général où la majorité des informations (données de recherche, préoccupations logistiques, etc.) sont reçues, synthétisées et rediffusées de façon régulière dans les sites participants par l'entremise de petits bulletins (appendice 12). Ces divers moyens d'échange sont mis en place dans le but d'atteindre le neuvième objectif opérationnel de la présente recherche-action.

5.3.3.2 Interactions avec des organisations, partenaires ou non

Outre les liens intersites, chacun des organismes participants doit établir des liens, pas toujours formels, avec différents partenaires. De plus, les organismes ont parfois à composer avec d'autres instances (policiers, médias, etc.) dont certaines des actions ont une incidence sur le déroulement du travail de prévention dans les parcs.

Parmi les liens aidants, on soulève les collaborations avec des travailleurs de rue, les associations gaies, les cliniques de dépistage, les bars et saunas gais (servant parfois de médias pour publiciser le projet). On mentionne aussi le recours à la commission des droits de la personne ainsi qu'au monde artistique gai (organisation d'événements à caractère préventif).

Présentation du projet PARCS: 125 personnes dans un bar gai (1 heure), 10 personnes à l'association gaie, 10 cartes d'affaires, 50 condoms distribués; 15 personnes lors d'une présentation publique et 10 kits d'information remis. (Journal de bord d'un coordonnateur de site, non daté)

Dans certains sites, des contacts préalables sont effectués auprès de la police locale. Concernant l'éventualité des interventions policières dans les parcs, le fait d'être identifié comme intervenant

(carte d'identité) s'avère une stratégie importante dans le cas où une descente surviendrait. Dans l'un des sites, une entente formelle stipule que les policiers ne font pas de tournée dans les parcs lorsque l'intervenant est présent. Ailleurs, on évite le plus possible les contacts avec les policiers pour ne pas créer de confusion chez les usagers. Dans quelques sites, on relève que la présence policière dans les parcs est parfois accaparante, intimidante, voire même harcelante. Les résultats du questionnaire postal complété par 112 usagers confirment d'ailleurs la fréquence des contacts avec les policiers puisque 26,0% d'entre eux déclarent avoir été approchés par des policiers à l'été 1997. À la lumière de l'expérience de l'été 1997, il est difficile de conclure quant à une marche à suivre uniforme au sujet des contacts avec les autorités policières. Il semble y avoir autant de possibilités qu'il y a d'organismes impliqués.

Des événements extérieurs, difficilement prévisibles et contrôlables, mais non moins nuisibles pour le déroulement de l'intervention, se produisent aussi. À titre illustratif, on relève dans un site les employés d'entretien des parcs harçèlent les hommes présents; ailleurs, on subit la fermeture d'un secteur d'intervention important pour permettre des réparations. De même, des mesures sont prises par certaines villes pour diminuer l'achalandage sexuel dans les parcs, dont l'installation de haltes payantes pour avoir accès au parc et l'intervention des médias télévisés pour dénoncer les activités sexuelles se déroulant dans les parcs. Dans un site, une anecdote concernant un individu non identifié à un organisme précis se promenant dans les lieux de drague et de baise en lançant des condoms est rapportée. Cet incident engendre une vague de réprobation de quelques usagers face à l'organisme concerné. Ces tribulations soulignent l'importance pour les travailleurs de terrain d'être identifiés à l'effigie de l'organisme lorsqu'ils vont au parc.

Bien sûr, ces événements ont des effets directs sur la clientèle dont celui de les faire désertier les lieux surveillés, de se déplacer vers d'autres lieux de dragues (pas toujours précisés), en plus de leur laisser une impression négative du travailleur de terrain, notamment à la suite des interventions médiatiques (notées dans deux sites seulement).

Matinées désertiques depuis qu'ils ont installé des postes payants et que la télé a parlé des indésirables (HARSAH): Il n'y a que des habitués. Certains coins de ce parc ne sont plus fréquentés du tout. (Journal de bord d'un travailleur de terrain, non daté)

Bien qu'il soit difficile de préparer le travailleur de terrain à ce genre d'événements, le coordonnateur doit savoir y réagir rapidement et instaurer les mesures nécessaires pour en limiter les retombées négatives.

5.3.4 Faits saillants concernant les facteurs ayant modulé la mise en oeuvre de l'intervention

Le contexte d'implantation du projet PARCS est multidimensionnel et complexe. Résultant de l'interaction entre plusieurs conditions tant personnelles, organisationnelles qu'inter-organisationnelles, il aurait été réducteur de vouloir pondérer et isoler l'effet de l'une ou l'autre de ces conditions sur la mise en oeuvre d'un tel projet. Il faut aussi ajouter que la mise en oeuvre elle-même a un impact sur ces conditions, celles-ci ayant changé au fil des contacts avec les usagers. Les conditions les plus marquantes sont ici relevées, ainsi que leurs transformations en cours de route.

Quels sont les facteurs personnels ayant modulé la mise en oeuvre du projet PARCS?

Dans le projet parcs, les facteurs personnels susceptibles de moduler la mise en oeuvre de l'intervention relèvent quasi-exclusivement du profil sociodémographique et psychosocial des travailleurs de terrain impliqués.

- > Une bonne proportion des travailleurs de terrain impliqués n'ont jamais travaillé auprès des HARSAH (soit 12/27) et une plus forte proportion n'ont jamais expérimenté le travail de terrain dans les parcs (19/27). Ce manque d'expériences antérieures explique, en partie, les malaises ou les insécurités exprimés au début du projet. Ce facteur vient expliquer pourquoi certains sites doivent investir davantage en termes de formation, d'encadrement et de soutien. Néanmoins, l'expérience acquise au fil des contacts avec les usagers permet d'estomper cette lacune.
- > L'orientation sexuelle du travailleur de terrain teinte visiblement la nature de son interaction avec l'usager, sans que la qualité des services offerts n'en soit affectée. Cette question est davantage en cause lors des interactions entre les travailleurs de terrain eux-mêmes. En bout de ligne, le jugement porté par les travailleurs de terrain gais sur le travail de leurs pairs hétérosexuels est positif. La présence de travailleurs de terrain hétérosexuels demande toutefois, en début de projet, des ajustements en termes de formation et d'encadrement.
- > Bien qu'il soit difficile d'en préciser l'impact, la nature des raisons intrinsèques ou extrinsèques ayant motivé chaque travailleur de terrain à oeuvrer auprès des HARSAH fréquentant les parcs joue certes sur leur façon d'être et d'agir auprès de ces hommes. Les motivations des travailleurs de terrain à s'impliquer dans le projet PARCS sont multiples et de plusieurs ordres. Elles se regroupent autour de quatre grands thèmes: pour des raisons personnelles (rapport à soi), pour poursuivre les efforts de prévention, par solidarité et altruisme ou par reconnaissance de la pertinence du projet PARCS.
- > A priori, les travailleurs de terrain ont une certaine perception des rôles qu'ils auront à jouer dans le cadre du projet PARCS et de l'importance de chacun d'eux. Cette perception se transforme au fil des contacts avec les usagers.
 - Le rôle d'information et d'éducation est perçu comme étant prioritaire et demeure central tout au long du projet.
 - Le rôle de référence semble plus important qu'il ne l'est en réalité. Il s'avère tout de même nécessaire et les travailleurs de terrain peuvent observer certaines retombées de leurs actions de référence. Tenter de remplir ce rôle soulève toutefois certains problèmes: l'inexistence de certains types de ressources, la non consultation des ressources disponibles par l'usager référé et le développement d'un lien de dépendance de l'usager envers le travailleur de terrain.

- Le rôle de formation d'agents multiplicateurs semble majeur a priori. Les travailleurs de terrain y accordent moins d'importance à la fin du projet. Il est possible que ce soit parce qu'il leur est difficile d'observer de façon directe les retombées de leurs actions sur ce plan.
 - Le rôle d'écoute et d'accompagnement prend, au fil des contacts avec les usagers, beaucoup plus d'importance que ce qu'on anticipe au départ. Toutes les questions relatives à l'orientation sexuelle et au *coming-out* guident la nature de l'intervention et les thèmes abordés avec plusieurs des usagers rencontrés.
 - Le rôle de promotion de l'organisme semble secondaire au début du projet. L'expérience acquise au cours de l'été explique qu'à la fin du projet, les travailleurs de terrain réalisent que ce rôle est central puisque souvent, il sert de prétexte pour approcher l'utilisateur et pour amorcer une discussion plus ouverte sur la prévention et le sécurisexe. Le fait d'assumer ce mandat a des retombées positives pour plusieurs organismes (accroissement de demandes diverses ou d'offres de services).
 - Tout au long du projet, les travailleurs de terrain se questionnent et se positionnent de façon critique sur l'ampleur et les limites de leurs rôles.
- > Intervenir dans les parcs exige des travailleurs de terrain une capacité d'adaptation immédiate à toutes sortes de situations complexes et émotivement bousculantes. Les situations les plus difficiles sont reliées: 1) à la complexité de l'approche auprès des usagers; 2) à la gestion des réactions négatives des usagers et à leur jugement; 3) à la confrontation de leurs propres valeurs et à la gestion des émotions soulevées par diverses situations; 4) à la prégnance de la sollicitation sexuelle.
- Même avec de l'expérience, l'approche d'un nouvel usager demeure un défi continu; les travailleurs de terrain réalisent à quel point la qualité de l'approche est déterminante et chacun développe ses stratégies pour y arriver.
 - Les travailleurs de terrain sont constamment interpellés dans leurs valeurs, par des situations difficiles à gérer telles intervenir auprès d'un homme marié dont on connaît l'épouse ou auprès d'un séropositif qui baise dans les parcs sans protection. De plus, plusieurs d'entre eux vivent des situations où des souvenirs et des émotions difficiles refont surface. Ces situations mettent à l'épreuve l'équilibre émotif de plusieurs et renforcent l'importance du soutien possible auprès des pairs et du coordonnateur.
 - La sollicitation sexuelle omniprésente décrit l'atmosphère de l'intervention dans les parcs et c'est sans doute ce qui définit le mieux la spécificité de ce type de travail. Elle s'exprime de plusieurs manières: exposition répétée à des scènes sexuelles, sollicitation tacite ou explicite de la part des usagers, refus aux avances d'un usager pour lequel on ressent du désir, etc. A priori, les travailleurs de terrain sous-estiment l'effet de cette atmosphère sur la lourdeur émotive de leur travail. Pour mieux gérer tout cela, ils apprennent à se retrancher derrière leur rôle professionnel, à reconnaître leurs limites personnelles et à développer leur sens éthique.
- > L'apprentissage expérientiel (apprendre dans et par l'action) est sans doute ce qui contribue le plus au développement du sentiment de compétence et de la capacité d'adaptation de chacun des travailleurs de terrain. Ils savent réinvestir dans l'action, autant à partir du cumul de leurs propres expériences que de celui des expériences des autres intervenants.

Quels sont les facteurs organisationnels ayant modulé la mise en oeuvre du projet PARCS?

Les facteurs organisationnels ayant pu moduler la mise en oeuvre du projet PARCS relèvent d'une part, des caractéristiques mêmes de l'intervention et d'autre part, des mesures de régulation interne mises en place dans chaque organisme.

- > La nature des actions réalisées, le matériel remis et les thèmes abordés fluctuent selon l'initiateur du contact, la durée de la rencontre, le moment de la journée, la localisation géographique, l'expérience antérieure du site et la présence de ressources bénévoles. À titre d'exemple:
 - l'appropriation et les thèmes relatifs aux ressources caractérisent davantage l'intervention de l'après-midi et du soir, alors que le matin, l'intervention est plus longue et davantage axée sur l'information et la sensibilisation;
 - lorsque l'usager initie lui-même le contact plutôt que le travailleur de terrain, l'écoute est plus fréquente et les thèmes relatifs à la vie personnelle sont davantage abordés;
 - dans les sites situés en régions, on fait davantage d'information et de sensibilisation et le thème des ressources est moins souvent abordé;
 - dans les sites où des bénévoles sont présents, la nature de l'intervention est davantage de l'appropriation plutôt que de l'information-sensibilisation ou de l'écoute, et le nombre de contacts réalisés est plus élevé. La présence de bénévoles nécessite un encadrement plus systématique; par contre, les bénévoles expérimentés représentent un atout important.
- > Le caractère saisonnier du projet PARCS ainsi que l'étendue des sites à couvrir pour certains organismes ont un impact certain sur le nombre de contacts réalisés et par conséquent, sur le nombre d'HARSAH rejoints.
- > La diversité des structures organisationnelles mises en place dans chacun des organismes caractérise le projet PARCS tel qu'implanté à l'été 1997. Différentes combinaisons des ressources suivantes sont privilégiées: un coordonnateur de projet, un ou des intervenants rémunérés, un ou des intervenants bénévoles, un agent de projet. Il est difficile de préciser laquelle de ces combinaisons est optimale dans le cadre du projet PARCS.
- > La diversité des styles de gestion qualifie aussi le projet PARCS tel qu'implanté à l'été 1997. Ces styles oscillent entre un encadrement serré plus directif et une gestion plus souple, plus collégiale. Ces styles de gestion teintent la façon dont chaque travailleur de terrain est formé, encadré et soutenu et les conditions de travail dans lesquelles il évolue. Encore une fois, il est difficile de préciser si un style de gestion est préférable à un autre; il semble plutôt que cette diversité permet tout simplement une meilleure adaptation du projet PARCS aux spécificités de chaque organisme.
- > L'encadrement et le soutien aux travailleurs de terrain prend diverses formes: 1) soutien ponctuel et informel des intervenants entre eux; 2) réunions d'équipe régulières étant à la fois un lieu d'écoute, de bilan, de renforcement et de réajustement stratégique; 3) expériences de terrain vécues et réinvesties par le coordonnateur lui-même; 4) soutien externe venant de l'entourage immédiat, soutien des travailleurs de terrain des autres sites ou des membres de l'équipe de recherche (principalement de la coordonnatrice).

- > L'infrastructure mise en place dans chaque organisme pour rendre possible la démarche de recherche-action est à la fois contraignante et facilitante sur certains aspects de la mise en oeuvre du projet PARCS. Les contraintes mentionnées relèvent de l'utilisation des journaux de bord dont la forme semble trop rigide, de la complexité de la distribution des questionnaires aux usagers des parcs et de la gestion compliquée du logiciel choisi pour saisir les données des rapports quotidiens. Les éléments facilitateurs sont qu'on a appris à utiliser des outils qui serviraient à monitorer l'intervention dans le futur et que les données recueillies permettent au fur et à mesure, un meilleur suivi et un meilleur encadrement de l'intervention.

Quels sont les facteurs interorganisationnels ayant modulé la mise en oeuvre du projet PARCS?

Les facteurs interorganisationnels impliqués dans le cadre du projet PARCS relèvent des interactions ayant lieu entre les dix sites participants et entre chaque site et d'autres organisations, partenaires ou non, de sa région.

- > Pour les travailleurs de terrain et les coordonnateurs impliqués, la possibilité d'échanges intersites est une source de motivation, de soutien et de renforcement importante. Ces échanges sont facilités par la tenue régulière de rencontres provinciales et par l'infrastructure mise en place dans le contexte de la recherche-action (coordonnatrice-relais et bulletins d'information).
- > La recherche de partenaires donne lieu à l'instauration de liens plus ou moins formels avec certains individus ou diverses associations ou organisations: des travailleurs de rue, des associations gaies, des cliniques, des lieux publics tels les bars gaies, les saunas, etc. Ces liens sont facilitateurs.
- > Le fait d'intervenir dans les parcs implique des interactions quelque peu forcées avec d'autres instances qui y sont présentes mais pour des raisons totalement différentes. Par exemple, les organismes participant au projet PARCS doivent vivre avec la présence policière et les façons de négocier cette présence varient d'un site à l'autre, allant de l'entente formelle à l'évitement.
- > La survenue d'événements externes imprévisibles oblige quelques sites à réagir rapidement de manière à protéger la qualité du projet PARCS. Ces événements prennent la forme de gestes de harcèlement de la part d'employés d'entretien à l'égard des usagers des parcs, de mesures municipales pour diminuer l'achalandage sexuel dans les parcs, d'interventions des médias télévisés pour dénoncer les activités sexuelles se déroulant dans ces lieux, etc. Ces événements ont comme impact de changer la configuration et la dynamique des lieux d'intervention choisis.

En conclusion

- > **La mise en oeuvre du projet PARCS à l'été 1997 est la résultante de nombreuses interactions entre des conditions liées:**
 - 1) **aux caractéristiques des travailleurs de terrain eux-mêmes;**
 - 2) **aux caractéristiques de l'intervention elle-même;**
 - 3) **aux mesures de régie interne établies dans chaque organisme;**
 - 4) **aux interactions entre les dix sites impliqués, entre eux et avec d'autres organisations ou instances, partenaires ou non.**
- > **Le contexte d'implantation lui-même se modifie au fil des contacts avec les usagers et ce, en partie parce que l'expérience acquise tant sur le plan personnel qu'organisationnel est réinvestie de façon constante dans l'action.**
- > **Cette dynamique interactive entre l'action et les éléments contextuels définit une des spécificités du projet PARCS.**
- > **L'infrastructure mise en place par la recherche-action module elle-même la mise en oeuvre du projet PARCS à l'été 1997.**

5.4 Quelle est la perception des HARSAH rejoints de la pertinence et de l'utilité du projet PARCS?

Pour les travailleurs de terrain impliqués à l'été 1997, la réceptivité des usagers ne leur semble pas chose acquise lorsqu'ils s'engagent dans leurs premières rencontres sur le terrain. Ils comptent donc sur le feedback des usagers rencontrés pour valoriser et faire reconnaître leur implication. Autant les interactions avec les usagers peuvent être inquiétantes, autant elles peuvent être sources de gratification: *«que les gens se sentent en confiance avec moi», «lorsqu'ils viendront me voir pour des questions»*. De plus, dès le début du projet, plusieurs intervenants s'inquiètent de l'efficacité de l'intervention: *«intervenir au bon endroit et au bon moment», «faire un transfert efficace et utile des connaissances»*.

Ainsi, la pertinence et l'utilité du projet PARCS sont, a priori, des préoccupations dominantes pour l'ensemble des travailleurs de terrain et des coordonnateurs. Or, les réponses à ces inquiétudes viennent des usagers eux-mêmes, de leurs réactions ou de leur propre appréciation des ressources investies et des services produits. Elles proviennent aussi de leur perception des effets des services reçus sur leurs attitudes et leurs pratiques.

Les informations qui suivent ont été recueillies par l'entremise des rapports quotidiens, du questionnaire postal et des journaux de bord et elles permettent de répondre au huitième objectif opérationnel de la présente recherche-action concernant la pertinence et l'utilité du projet PARCS.

5.4.1 Comment les HARSAH réagissent-ils au projet PARCS?

Selon l'estimation des travailleurs de terrain, plus du trois quarts des hommes rencontrés semblent intéressés par leur intervention et le tiers d'entre eux manifestent aussi leur engagement et leur conviction. Une certaine proportion semble même jouer, à l'occasion, le rôle d'aidant ou de multiplicateur auprès d'autres usagers. Si certains sont surpris (36,2%) ou hésitants (20,0%), les réactions négatives sont observées chez moins de 12,0% des hommes contactés. Il s'agit d'abord d'indifférence, puis dans une très faible proportion de rejet ou d'agressivité (tableau 32).

Qui sont les hommes qui, selon les travailleurs de terrain, semblent réagir de façon très positive à l'intervention en démontrant leur conviction et leur engagement? Une plus forte proportion sont déclarés gais ou homosexuels plutôt que bisexuels, et sans conjoint au moment de la rencontre. Leur réseau social est davantage homosexuel et ils fréquentent plus souvent les bars gais. Dans les parcs dans les six derniers mois, ils ont davantage pratiqué le sexe oral et le sexe anal. En contrepartie, ils ont aussi été plus nombreux à refuser le sexe anal non protégé et à avoir des condoms sur eux lorsque l'intervenant les a rencontrés. Au cours de l'été 1997, la proportion d'hommes ayant réagi de cette façon augmente du début à la fin de la saison. En général, ces hommes ont déjà été rencontrés et au moment du dernier contact, la rencontre dure plus de dix minutes. Ces hommes plus convaincus proviennent davantage de sites sans bénévole. Plus que les autres, ils sont exposés à des actions de nature information-sensibilisation et écoute-soutien. Le seul thème moins abordé avec eux est celui des ressources.

Le projet PARCS suscite d'autres réactions, notamment celle de la surprise. Cette réaction appartient évidemment à une clientèle quelque peu différente. La surprise est donc plus fréquente chez les hommes ayant un réseau social autre qu'homosexuel ou ayant peu divulgué leur orientation sexuelle à leur entourage (ami(e)s, famille, collègues). Ils sont moins présents dans les bars gais ou dans les organismes gais ou sida et lorsqu'ils ont été rencontrés, une plus petite proportion avaient des condoms sur eux. Cette réaction est aussi plus fréquente chez ceux que l'on voit pour la première fois ou qui sont abordés directement par l'intervenant. Ces hommes sont contactés plus souvent dans des sites expérimentés et sans ressource bénévole. La nature de l'intervention réalisée en est d'abord une d'approvisionnement ou d'information-sensibilisation. On aborde davantage les thèmes relatifs aux ressources, au VIH et au sécurisexe. Ces hommes ont davantage reçu des trousseaux, des condoms ainsi que divers dépliants d'information.

Tableau 32
Réactions de l'utilisateur à l'intervention telles qu'observées par les travailleurs de terrain

Réactions	n'	%
• intéressé	2163	76,2
• engagé/convaincu	2167	37,2
• surpris	2174	36,2
• aidant/multiplicateur	2150	22,6
• hésitant	2168	20,0
• séducteur/ «cruiser»	2165	15,5
• fuyant	2173	11,5
• indifférent	2173	4,2
• rejetant	2174	3,0
• agressif	2162	1,2

(1) Dénominateur à partir duquel le % est calculé

Pour leur part, les répondants au questionnaire postal ont pu donner leur appréciation concernant l'attitude de l'intervenant rencontré dans les parcs (tableau 33). La grande majorité d'entre eux qualifient cette attitude de respectueuse et rapportent que l'intervenant est digne de confiance. Plus du tiers reconnaissent ses habiletés d'écoute et d'empathie. Moins de 5% de ces participants ont des commentaires négatifs à rapporter.

Dans leur évaluation de l'attitude de l'intervenant dans les parcs, les répondants au questionnaire postal ayant le jugement le plus favorable sont proportionnellement plus nombreux à fréquenter les bars gais et à percevoir davantage d'obstacles au sécurisexe. Dans les six derniers mois dans les parcs, ils ont davantage pratiqué la pénétration anale passive. De façon plus spécifique, l'attitude de l'intervenant est davantage qualifiée de respectueuse par les hommes gais et par ceux qui ont un revenu égal ou supérieur à 20 000\$ alors que ceux qui ont un plus faible revenu la qualifie d'abord de supportante. Les plus scolarisés parlent d'empathie alors que les plus âgés (≥ 40 ans) disent que l'intervenant est digne de confiance. Les hommes dont l'attitude est plus positive face à l'intervenant ont entendu parlé de plusieurs thèmes et se sont davantage fait offrir des condoms et du lubrifiant. Une plus forte proportion acceptent la liste des ressources. Ces hommes proviennent davantage des sites expérimentés.

Les hommes dont l'attitude est moins favorable fréquentent davantage les bars «straights» ou ont davantage eu de contacts sexuels en échange d'argent et de drogues dans les parcs dans les six derniers mois. Les bisexuels sont proportionnellement plus nombreux à dire que l'intervenant a été inapproprié.

Tableau 33
Perception des répondants au questionnaire postal de l'attitude de l'intervenant
(n = 112)

Attitude de l'intervenant	%
• respectueuse	90,2
• digne de confiance	78,6
• empathique, à l'écoute	38,4
• supportante	38,4
• réconfortante	37,5
• indiscreète	4,5
• séductrice («cruiser»)	3,6
• moralisatrice	0,9
• inappropriée	0,9
• embarrassante	0,0

Lorsqu'on tente de décrire, de façon plus explicite, l'attitude de ces 112 répondants vis-à-vis l'intervention dans les parcs en général, il serait légitime de parler d'une attitude très favorable, surtout en ce qui concerne l'utilité préventive de cette initiative. L'intervention dans les parcs est perçue comme un rappel, un renforcement des messages préventifs ou encore comme le moyen de rejoindre des hommes non accessibles autrement (tableau 34).

En général, l'utilité préventive de ce projet est d'abord reconnue par les hommes qui fréquentent davantage les bars gais et par ceux pour lesquels les obstacles au sécurisexe dans les parcs sont

plus importants. Plus que pour les autres, pour les hommes qui ont un ou une conjointe, pour les bisexuels et pour ceux qui ont des pénétrations anales actives dans les parcs, le projet PARCS permet de se procurer des condoms en toute confidentialité. Pour les utilisateurs plus réguliers du condom lors du sexe anal (passif et actif) dans les parcs dans les six derniers mois, le projet PARCS est davantage une stratégie de renforcement des messages de prévention diffusés dans d'autres lieux. Pour ceux qui détiennent une formation plus élevée que le primaire, le projet PARCS est davantage un bon moyen de lutte contre le sida.

Le projet PARCS est aussi apprécié parce qu'il donne l'impression à ses usagers que leur réalité est reconnue. Ceci est particulièrement vrai pour les hommes autres que francophones ou appartenant à un groupe ethnoculturel. Pour leur part, les hommes ayant davantage été préoccupés dans les six derniers mois par leur orientation sexuelle sont davantage d'accord avec le fait que le projet PARCS permet de rejoindre des hommes qu'on ne pourrait rejoindre autrement.

Dans cet échantillon, moins de 8% des répondants soulèvent le caractère intrusif du projet PARCS. Ceux qui perçoivent cette intervention comme une intrusion dans leur vie privée sont plus jeunes (< 40 ans) et pratiquent davantage le sexe anal (actif) dans les parcs. L'impression d'être surveillé quand on baise est davantage ressentie par les hommes ayant un conjoint, par ceux qui ont du sexe anal actif ou du sexe en groupe dans les parcs. Ces hommes ont davantage souffert dans les six derniers mois de rejet et d'isolement.

Cette appréciation du projet PARCS en termes d'utilité et de pertinence semble faire l'unanimité et être indépendante de toutes variations observées dans la mise en oeuvre du projet PARCS. Autrement dit, peu importe où l'intervention a eu lieu, dans quelles conditions elle s'est déroulée, de quoi on a discuté ou ce qui a été remis comme matériel, les usagers portent ce même jugement favorable.

Tableau 34
Attitude des répondants au questionnaire postal vis-à-vis l'intervention dans les parcs
(n = 112)

L'intervention dans les parcs...	Degré d'accord ⁽¹⁾	Proportion de ceux qui sont très en accord ⁽²⁾
	M	%
• rappelle l'importance de se protéger	4,73	95,5
• est un bon moyen de lutte contre les MTS et le sida	4,60	90,2
• renforce les messages de prévention	4,55	89,3
• permet de rejoindre des hommes non accessibles autrement	4,34	84,8
• donne accès à une ressource compétente	4,28	83,0
• rend la négociation du sécurisexe plus facile	4,03	69,6
• donne l'impression qu'on reconnaît sa réalité	3,82	69,6
• permet de se procurer des condoms en toute confidentialité	3,46	55,4
• n'est pas une intrusion dans la vie privée	4,59	92,0
• ne donne pas l'impression d'être surveillé	4,63	92,9

(1) Echelle variant de (1) «pas du tout» à (5) «tout à fait»

(2) Proportion de ceux qui ont répondu «beaucoup» ou «tout à fait»

L'analyse de contenu des journaux de bord supporte le fait que, dans l'ensemble, les réactions des HARSAH à l'intervention sont assez positives. Les plus de 40 ans surtout se montrent ouverts et intéressés. Les travailleurs de terrain notent que des usagers des parcs expriment leur appréciation du projet d'intervention en soulignant l'importance d'une telle initiative ou simplement en reconnaissant les intervenants comme faisant partie intégrante des parcs. Ce renforcement positif de la part des usagers se manifeste surtout dans la dernière moitié de la saison. On souligne entre autres que des aidants multiplicateurs sont présents.

[à propos des aidants multiplicateurs] impact positif très notable [...] si un gars dit à un autre « il y a un intervenant dans le parc », [...] le processus est en marche. (Rencontre provinciale, octobre 1997)

Outre l'appréciation du service, la pertinence du projet est mise en évidence entre autres par l'observation de nouveaux hommes fréquentant les parcs, ce jusqu'à la fin de la saison d'intervention, amenant un coordonnateur de site à conclure que le «marché n'est pas saturé». À

cet effet, un site expérimenté note qu'après quatre années d'intervention, 50% de la clientèle est nouvelle.

Enfin, les travailleurs de terrain, surtout ceux ayant déjà pris part à d'autres types d'interventions dans d'autres lieux, n'hésitent pas à dire que le projet PARCS permet d'aller plus loin.

C'est peut-être les meilleurs contacts de l'éducation prévention qu'on pourrait avoir si on le compare aux saunas et aux bars. (Rencontre provinciale, octobre 1997).

5.4.2 Qu'est-ce que les HARSAH rejoints retirent de leur rencontre avec l'intervenant du projet PARCS?

Dans le contexte de cette recherche-action à visée évaluative, il est extrêmement difficile de pouvoir décrire les effets réels de ce type d'intervention sur les pratiques des usagers. Toutefois, par l'entremise du questionnaire postal, il est possible de recueillir la perception qu'ont les répondants des effets de cette ou de ces rencontres avec le travailleur de terrain dans les parcs sur leurs propres expériences. Ces perceptions sont rapportées au tableau 35. De façon générale, au moins 50% des répondants s'entendent pour dire que l'intervention a des effets positifs, d'abord et avant tout, en termes d'amélioration de leurs connaissances à propos des ressources de soutien, en termes de prise de conscience de l'importance de se protéger, puis en termes de motivation et d'habiletés liées au sécurisexe.

Qui sont les hommes qui semblent retirer le plus de cette(ces) rencontre(s) avec le travailleur de terrain? Ils sont parmi les hommes qui ont davantage été préoccupés, dans les six derniers mois, par leur orientation sexuelle, qui ont moins divulgué leur orientation à leurs amis ou qui fréquentent moins souvent les bars gais. S'ils ont un conjoint, c'est lorsque ce conjoint est une femme qu'ils rapportent avoir retiré davantage de cette rencontre. Une plus forte proportion de ces hommes n'ont jamais été testés pour le VIH et perçoivent des barrières plus fortes au sécurisexe.

Peu de caractéristiques de l'intervention semblent affecter l'intensité des effets perçus. Les effets semblent être légèrement plus importants pour les hommes provenant de sites sans bénévole ou avec lesquels certains thèmes sont davantage abordés (services offerts par l'organisme, ressources, inquiétudes, négociation du sécurisexe, dépistage, préoccupations personnelles). On offre plus souvent à ces hommes du lubrifiant et une plus forte proportion reçoit une liste des ressources.

Tableau 35
Perception des répondants au questionnaire postal des effets de l'intervention dans les parcs
(n = 112)

Depuis la rencontre avec l'intervenant au parc, je suis (j'ai) ...	Degré d'accord ⁽¹⁾	
	M	Proportion de ceux qui sont très en accord ⁽²⁾ %
• mieux informé sur les ressources de soutien	3,96	72,3
• plus conscient de l'importance de pratiquer le sécurisexe	3,87	69,6
• davantage l'intention de pratiquer le sécurisexe	3,85	68,8
• davantage capable de sensibiliser mon entourage	3,78	64,3
• plus à l'aise de refuser une relation non protégée	3,66	63,4
• mieux informé sur les façons de me protéger	3,36	56,3
• davantage capable de parler de sécurisexe	3,45	55,4
• mieux informé sur les risques	3,20	52,7
• davantage à l'aise avec ma sexualité	3,33	50,9

⁽¹⁾ Echelle variant de (1) «pas du tout» à (5) «tout à fait»

⁽²⁾ Proportion de ceux qui ont répondu «beaucoup» (4) ou «tout à fait» (5)

5.4.3 Faits saillants concernant la pertinence et l'utilité du projet PARCS

Le jugement porté par les usagers sur la pertinence et l'utilité du projet PARCS demeure l'un des meilleurs indicateurs de ces deux critères d'appréciation.

Comment les HARSAH réagissent-ils au projet PARCS?

- > Plus des trois quarts des HARSAH rejoints réagissent favorablement à l'intervention dans les parcs. Les plus convaincus semblent davantage à proximité du milieu gai et sensibilisés à la prévention du sida. Les plus surpris sont les bisexuels ou les hommes ayant peu divulgué leur orientation sexuelle.
- > Les réactions moins favorables au projet PARCS sont peu fréquentes. Elles prennent la forme de l'évitement (11,5% des contacts réalisés), de l'indifférence (4,2%), du rejet (3,0%) et plus rarement, de l'agressivité (1,2%). Moins de 8,0% des usagers soulignent le caractère intrusif du projet PARCS, davantage des plus jeunes ou des hommes pratiquant le sexe anal dans les parcs.
- > On apprécie le projet PARCS d'abord pour son utilité préventive:
 - pour ceux qui se protègent déjà, ce projet est une rappel, un renforcement;
 - pour d'autres, particulièrement préoccupés par leur orientation sexuelle, il permet de rejoindre des hommes difficiles à rejoindre autrement;
 - pour les bisexuels ou les hommes ayant une conjointe, c'est un bon moyen de se procurer des condoms en toute confidentialité.
- > Le jugement que les usagers portent sur le travailleur de terrain est très positif et diffère selon certaines de leurs caractéristiques. Les plus âgés disent davantage que le travailleur de terrain est digne de confiance; les gais ou homosexuels qu'il est respectueux; les moins fortunés qu'il est supportant. Les usagers sont donc touchés de façon distincte par la manière d'être de l'intervenant qu'ils rencontrent.

Qu'est-ce que les HARSAH rejoins retirent de leur rencontre avec l'intervenant du projet PARCS?

Suite à la rencontre avec le travailleur de terrain dans les parcs, l'usager a l'impression...

- > d'avoir amélioré ses connaissances d'abord sur les ressources de soutien disponibles (72,3%), puis sur les façons de se protéger (56,3%) et sur les risques d'infection par le VIH (52,7%);
- > d'être davantage conscient et motivé (69,0%) à pratiquer le sécurisexe;
- > de se sentir plus compétent lorsqu'il s'agit de:
 - sensibiliser son entourage au sécurisexe (64,3%),
 - refuser une relation sexuelle non protégée (63,4%),
 - parler de sécurisexe (55,4%).
- > Les HARSAH ayant davantage retiré de cette rencontre fréquentent moins les bars gais, ils ont moins divulgué leur orientation sexuelle à leur entourage et ont davantage été préoccupés par la question de leur orientation sexuelle dans les six derniers mois. De plus, il perçoivent davantage d'obstacles au sécurisexe dans les parcs.

En conclusion

- > En général, les HARSAH rejoins semblent défendre la pertinence et l'utilité du projet, particulièrement ceux qui sont moins exposés aux stratégies présentes dans d'autres lieux formels de socialisation gaie et ceux qui sont moins à l'aise avec le sécurisexe dans les parcs.

6. DISCUSSION

L'imbrication du volet recherche dans le projet PARCS démontre que le travail de prévention réalisé par les travailleurs de terrain permet de rejoindre, de sensibiliser et de distribuer du matériel de prévention à des personnes qui se retrouvent, par choix, dans des lieux d'actions où les risques de contracter ou de propager les MTS et le VIH sont potentiellement élevés. Le projet PARCS confirme aussi que les acteurs terrain peuvent, autant que des experts, utiliser des outils d'évaluation pour documenter leurs actions, y déceler des zones d'ombres et réviser, in vivo et in situ, leurs approches. À ce chapitre, le carrefour d'interaction virtuel favorisant les échanges et la communication intersites permet cette concrétisation. De plus, les contacts directs que les chercheurs établissent avec les travailleurs de terrain et leur réalité permettent que la vulnérabilité de certains hommes qui utilisent les parcs comme lieu de consommation sexuelle soit mise à jour. Enfin, la juxtaposition d'une démarche de recherche-action au projet PARCS permet de mieux comprendre les subtilités et la complexité du travail de prévention et de tracer, par surcroît, de nouvelles avenues de recherche.

Dans les prochaines sections, les principaux résultats présentés au chapitre 5 seront repris et discutés, notamment à la lumière des critères d'évaluation proposés par Checkland et Scholes (1990). En second lieu, un retour critique sera tenté sur la démarche de recherche-action réalisée ainsi que sur les questions qu'elle soulève. Finalement, quelques pistes pour soutenir la poursuite des efforts de prévention dans les parcs seront proposées.

6.1 Rejoindre

À l'été 1997, 27 travailleurs de terrain (rémunérés et bénévoles) font 2178 contacts auprès d'au moins 1378 hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes fréquentant les parcs dans dix régions différentes du Québec. Très tôt dans leur implication dans le projet PARCS, les coordonnateurs de sites et les travailleurs de terrain veulent répondre à diverses questions concernant la spécificité des usagers qu'ils rejoignent: ont-ils des caractéristiques différentes des HARSAH rejoints autrement? Sont-ils rejoints par d'autres efforts de prévention dans d'autres lieux? Sont-ils plus à risque, comme le laissent entendre certains travaux (Graydon, 1991; Hoff, Kegeles, Acree et al., 1997; Karrel, 1993)?

Afin de mettre en perspective le profil des usagers rejoints dans les parcs et de répondre à ces questions, les résultats du projet PARCS peuvent être comparés à ceux d'autres études réalisées au Québec depuis 1991 auprès des HARSAH. Il s'agit d'enquêtes à caractère provincial, soit *Au Masculin* (Myers et al., 1993) et *Entre Hommes* (Godin et al., 1993), ou d'études réalisées à Montréal, soit l'évaluation du projet *Au sauna... On s'emballé* (Morrison et al., 1996), l'évaluation du projet *Bar en Bar* (Dupont et al., 1997) et l'étude de la cohorte *OMÉGA*, actuellement en cours (Noël et al., 1998).

Sur le plan sociodémographique, le projet PARCS semble rejoindre une clientèle plus âgée que celle recrutée dans le cadre de ces études. Toutefois, les hommes rejoints ne semblent ni moins scolarisés, ni moins fortunés. En ce qui concerne l'âge, plus de la moitié des hommes rejoints dans les parcs ont 40 ans et plus. Or, dans l'enquête *Au Masculin*, le groupe des 40 ans et plus représente 16,8% de l'échantillon montréalais et 21,8% de l'échantillon total pour la province de Québec. Dans l'enquête *Entre Hommes*, ce groupe constitue une proportion plus importante de l'échantillon, atteignant 30,9%. Il faut rappeler que dans ces deux études, les lieux et les méthodes de recrutement sont multiples de manière à améliorer la représentativité. Dans la région montréalaise, l'évaluation du projet *Bar en Bar* indique que 18,4% des hommes rejoints dans les bars participants ont plus de 40 ans, alors que l'évaluation du projet *Au Sauna... On s'emballé* rapporte une proportion légèrement plus élevée d'hommes de 40 ans et plus recrutés dans les saunas, celle-ci étant de 23,8%. À titre informatif, l'appendice 13 présente le détail des comparaisons entre ces études. Ainsi, la proportion des hommes de 40 ans et plus rejoints dans les parcs est-elle trois fois plus importante que la proportion que l'on pourrait rejoindre dans les bars gais montréalais et deux fois plus que celle rejoignable dans les saunas, endroits gais où la

prévention est relativement structurée. Intervenir dans les parcs semble donc constituer une stratégie adéquate pour rejoindre des HARSAH plus âgés.

En ce qui concerne la scolarité, on obtient une proportion légèrement plus élevée d'hommes fréquentant les parcs ayant complété leurs études secondaires, (c'est-à-dire, 76,8% pour cet échantillon du projet PARCS comparativement à 65,1% pour *Au Masculin*, 70,0% pour *Entre Hommes*, 71,9% pour *Bar en Bar* et 73,0% pour *OMÉGA*). Ce résultat peut s'expliquer à la fois par l'âge plus avancé des hommes rejoints dans les parcs (une plus faible proportion étant encore aux études) et par le moment (année) où ces différentes études ont été réalisées, le niveau de scolarité ayant possiblement augmenté avec les années. Indépendamment de ces hypothèses, on peut dire qu'en moyenne, les hommes rejoints dans les parcs ne sont pas moins scolarisés que ceux que l'on rejoint dans d'autres lieux.

En ce qui concerne le revenu annuel brut, 45,6% des répondants rapportent un revenu égal ou supérieur à 30 000\$. Cette proportion est légèrement plus élevée que celle obtenue dans les autres études québécoises considérées (*Au Masculin*: 36,0%, *Entre Hommes*: 40,0%, *Bar en Bar*: 37,4%, *OMÉGA*: 30,5%). Il faut toutefois rappeler au lecteur que ce chiffre décrit les 112 répondants au questionnaire postal et qu'il est extrêmement difficile d'établir dans quelle mesure ces hommes représentent bien la clientèle des HARSAH fréquentant les parcs. Néanmoins, les données disponibles dans le cadre du projet PARCS laissent croire qu'en moyenne, ces hommes n'ont pas plus de difficultés économiques que les HARSAH rejoints autrement.

Sur le plan de l'identité sociosexuelle, les résultats obtenus indiquent que le projet PARCS permet de rejoindre une proportion à peu près équivalente d'hommes bisexuels ou ayant peu divulgué leur orientation sexuelle à celle des études citées précédemment. Environ 16,0% des hommes rejoints à l'été 1997 par les travailleurs de terrain sont qualifiés de bisexuels et 9,5% des répondants au questionnaire postal s'identifient comme bisexuels. Les données d'*Au Masculin* indiquent, pour la province de Québec, que 85,4% des répondants s'identifient comme gais ou homosexuels, 7,5% comme bisexuels et 7,2% comme hétérosexuels ou autrement. Pour Montréal, ces proportions sont respectivement de 80,7%, 16,0% et 3,3%. Chez les hommes recrutés dans les bars par le projet *Bar en Bar*, la proportion se déclarant bisexuels est de 10,4%. Dans l'étude montréalaise *OMÉGA*, près de 84,0% se définissent comme gais ou homosexuels, 5,8% comme bisexuels et moins de 1,0% comme hétérosexuels. Dans cette dernière étude, presque 10,0% des participants refusent de qualifier leur orientation sexuelle.

À partir de ces observations, il est donc difficile de conclure que l'intervention dans les parcs permet de rejoindre davantage de bisexuels que les stratégies développées dans d'autres lieux. Il faut toutefois nuancer ces propos en disant qu'il existe des variations régionales importantes, d'ailleurs documentées dans l'évaluation réalisée antérieurement par Leroux (1996) auprès de 113 usagers des parcs de la région de Victoriaville. Parmi ces 113 usagers ayant accepté de compléter le questionnaire postal, 74,1% déclaraient avoir eu, dans la dernière année, des activités exclusivement homosexuelles, 19,0% bisexuelles avec préférence homosexuelles et 6,9% bisexuelles sans préférence. Pour sa part, Graydon (1991) rapportait qu'une bonne proportion des HARSAH qu'il avait rejoints dans les parcs de la région d'Ottawa étaient mariés ou ne s'identifiaient pas comme gais. Dans les dix sites participants au projet PARCS à l'été 1997, le taux de bisexuels le plus bas obtenu est de 7,0% et le taux le plus haut de 39,5%, les taux les plus élevés étant habituellement observés à l'extérieur des centres urbains.

Indépendamment de leur orientation sexuelle, 28,0% des hommes rejoints par les travailleurs de terrain auraient peu, sinon pas, parlé de cette question avec des personnes significatives. Ces résultats sont relativement congruents avec ceux de l'enquête *Entre Hommes* où l'on rapporte que 25,0% des répondants n'ont pas parlé de leur orientation sexuelle à quelqu'un de leur entourage. Ces chiffres indiquent donc qu'une certaine proportion des hommes fréquentant les parcs n'auraient pas fait leur *coming-out* ce qui, directement ou indirectement, pourraient les placer en position de vulnérabilité face au VIH.

Sur le plan de la fréquentation de divers lieux de socialisation gais, les résultats obtenus à partir de deux méthodes différentes démontrent, de façon explicite, que 10,0% des hommes rejoints ne fréquentent aucun autre lieu de socialisation gai que les parcs et qu'un autre 23,0% ne fréquentent que les parcs ou autres lieux de sexe sur place. À l'heure actuelle, les efforts de prévention les plus formels sont réalisés dans les bars et les saunas et ce, dans les villes où le milieu gai est minimalement organisé. Il est donc probable qu'environ un homme sur trois fréquentant les parcs ne soit pour ainsi dire pas rejoint autrement. De plus, lorsqu'on décrit les caractéristiques de ces hommes plus isolés du milieu gai, on constate qu'ils sont plus fréquemment déclarés bisexuels, que leur réseau social est plus souvent hétérosexuel ou qu'ils ont moins divulgué leur orientation sexuelle à leur entourage. Pour ces hommes plus vulnérables, le projet PARCS peut être l'un des seuls lieux où ils peuvent avoir accès au condom. Il faut aussi rappeler qu'en régions, les saunas sont pour ainsi dire inexistantes, ce qui réduit le nombre d'endroits où il est possible d'avoir du sexe sur place et où il est possible de faire de la prévention de façon structurée. **Ainsi, intervenir dans les parcs semble une stratégie adéquate pour rejoindre des hommes qu'on ne pourrait rejoindre autrement.** De plus, auprès des autres HARSAH qui eux, peuvent être rejoints à travers d'autres canaux, l'intervention dans les parcs devient une stratégie de renforcement de la norme sociale que le discours préventif soutient en faisant la promotion du sécurisexe. Elle permet aussi, de façon tangible, de contrer une barrière ponctuelle fréquemment mentionnée au sécurisexe, soit la disponibilité des condoms au bon endroit au bon moment (Noël et al., 1998).

Sur le plan de la prévalence du VIH et de l'accès au test de dépistage, les résultats sont les suivants: plus de 72% des usagers ayant complété le questionnaire postal (n = 112) rapportent avoir déjà passé un test de dépistage VIH et parmi ceux-ci, 11,1% déclarent être séropositifs et 2,5% ne connaissent pas leur résultat. Si l'enquête *Au Masculin* rapporte pour le Québec, que seulement 54,2% des participants ont déjà passé le test de dépistage VIH par le passé, les études plus récentes donnent des proportions relativement similaires à celles obtenues auprès des 112 usagers des parcs (*Au sauna... On s'emballa*: 73,0%; *OMÉGA*: 84,0%). Par contre, en terme de prévalence du VIH, ces résultats sont inférieurs à ceux des autres travaux réalisés auprès des HARSAH: parmi les hommes testés, 20,1% des répondants d'*Au Masculin* et 18,0% des hommes recrutés dans les saunas dans le cadre de l'évaluation du projet *Au sauna... On s'emballa* rapportaient être séropositifs.

Sur le plan des pratiques sexuelles dans les parcs, la grande majorité de ces hommes se limitent à des pratiques à risque réduit, sinon nul: la *cruise*, le voyeurisme, la masturbation et le sexe oral. Dans les six derniers mois, le sexe anal dans les parcs aurait été pratiqué par moins de 22,0% des usagers, cette proportion concordant aux résultats obtenus à partir des deux méthodes de cueillette de données utilisées (rapport quotidien et questionnaire postal). Le parc ne serait peut-être pas le lieu de prédilection pour avoir du sexe anal, du moins pendant les heures où les travailleurs de terrain sont présents. Cette prévalence du sexe anal semble relativement faible compte tenu de celle rapportée dans d'autres études. Selon Myers et al. (1993), les hommes recrutés dans l'enquête *Au Masculin* disent à 62,0% avoir eu du sexe anal dans les trois derniers mois. Les proportions sont toutefois plus faibles au Québec: 50,4% pour la province; 50,8% pour Montréal, indicateurs de variations culturelles peut-être présentes. Chez les hommes recrutés dans les bars montréalais (Dupont et al., 1997), cette proportion est de 59,1%, alors que, dans les saunas, 43,0% des clients déclarent avoir pénétré quelqu'un au sauna dans les trois derniers mois et 31,0% rapportent y avoir été pénétrés. Ailleurs qu'au Québec, l'étude américaine de Hoff, Kegeles, Acree et al. (1997) révèle, pour sa part, que l'*outreach* comparativement à trois autres stratégies, permet de rejoindre des HARSAH davantage séropositifs, ayant davantage de sexe anal et de sexe sous l'influence de drogues ou d'alcool. Dans cette étude toutefois, les hommes sont rejoints dans des bars gais, des lieux de sexe sur place ou lors d'événements gais spéciaux. De plus, les hommes rejoints sont moins âgés.

En ce qui concerne la disponibilité des condoms, peu importe la méthode de cueillette de données utilisée, il semble qu'au moment de leur rencontre avec le travailleur de terrain, près du tiers des usagers des parcs ont un condom sur eux. Lors de l'évaluation *Bar en Bar* réalisée auprès d'hommes fréquentant les bars gais montréalais, 27,5% des hommes interrogés avaient un condom

sur eux au moment de compléter le questionnaire (Dupont et al., 1997). Dans notre étude, la proportion d'hommes ayant des condoms sur eux est supérieure à celle des hommes qui auraient eu du sexe anal dans les parcs dans les six derniers mois. Cet écart est observé tant dans le rapport quotidien complété par les travailleurs de terrain à partir de leurs observations que dans le questionnaire postal anonyme complété par les usagers eux-mêmes. Est-ce dire que le sécurisexe est une norme relativement partagée et que ces hommes ont des condoms sur eux «au cas où»? Le manque d'accès au condom au bon moment est un des obstacles majeurs au sécurisexe dans nombre d'études et bien que le tiers des usagers avaient un condom sur eux au moment du contact, 16,1% diront qu'au moins une fois dans les six derniers mois, ils n'ont pu pratiqué le sécurisexe au parc parce qu'ils n'avaient pas accès au condom. Ce résultat rejoint ce que Morrison et al. (1996) avaient observé auprès des clients des saunas, 20,0% de ceux-ci rapportant que le manque d'accès au condom serait un empêchement important au sécurisexe dans ce lieu de sexe sur place.

Il est extrêmement difficile de comparer le profil des usagers des parcs en terme de sexe sécuritaire avec celui des autres HARSAH recrutés par d'autres études québécoises, à partir des rapports quotidiens. Il est toutefois possible de faire cet exercice à partir des résultats obtenus auprès des 112 répondants au questionnaire postal. Les conclusions qu'on peut en tirer dépendent de l'angle sous lequel on les aborde. Ainsi, si on considère que moins de 22,0% des répondants au questionnaire postal ont eu des relations anales dans les parcs dans les six derniers mois (anales actives: 21,4%; anaales passives: 17,9%) et que parmi ceux-ci, le taux d'usage constant du condom est de 41,7% pour les pénétrations actives et 65,0% pour les pénétrations passives, on peut dire que dans cet échantillon, seulement 6,3% ont eu des relations anales passives sans condom et 12,5% des relations anales actives sans condom. Ainsi, au moins 87,0% de ces usagers dans les parcs auraient eu des pratiques sécuritaires dans les six derniers mois. Cette proportion correspond en partie aux résultats obtenus dans les enquêtes *Au Masculin* et *Entre Hommes* où elles sont respectivement de 84,0% et 77,0%. Dans l'échantillon du projet PARCS, cette forte proportion est d'abord imputable au pourcentage élevé d'hommes évitant le sexe anal dans les parcs plutôt qu'au taux d'usage constant du condom qui, pour sa part, est lamentable. En effet, chez les clients des saunas (Morrison et al., 1996), le taux d'usage constant du condom avec des partenaires rencontrés au sauna dans les trois derniers mois atteint 75,0% lors des relations anales actives et 83,0% lors des relations anales passives. Dans la cohorte *OMÉGA*, ces taux sont respectivement de 86,5% et 89,5% avec les partenaires occasionnels rencontrés dans les six derniers mois. Les usagers des parcs ne seraient donc pas plus à risque que les hommes recrutés dans le contexte d'autres études et dans d'autres lieux, résultats qui contrastent avec les propos d'Hoff, Kegeles, Acree et al. (1997) qui soutenaient que ces hommes étaient plus à risque. Par contre, chez la faible proportion qui ont du sexe anal, les relations non protégées sont plus fréquentes que ce que l'on rapporte dans d'autres échantillons.

Les comparaisons spécifiques entre les données que nous obtenons auprès des usagers des parcs et celles disponibles auprès des clients des saunas (Morrison et al., 1996) sont particulièrement intéressantes, indicatrices d'un rapport au sexe probablement très différent dans ces deux lieux dits de sexe sur place. On a davantage de sexe anal au sauna qu'au parc, mais on se protège moins au parc qu'au sauna. Tout comme pour les saunas, la rencontre sexuelle est une motivation importante pour fréquenter les parcs, tout au moins pour la moitié des usagers interrogés. Le non engagement sur le plan affectif ainsi que le goût du risque sont d'autres motivations qu'ils énoncent, celles-ci pouvant aussi s'appliquer à la fréquentation des saunas. Par contre, quelques motivations colorent les spécificités de la culture sociosexuelle au parc: la gratuité du sexe, mais aussi, la possibilité de socialiser et de se détendre dans un environnement naturel. Ces spécificités caractérisent l'environnement dans lequel le projet PARCS évolue. Malheureusement, les analyses réalisées ne permettent pas de saisir toutes les subtilités de cet espace sociosexuel où se côtoient une diversité d'HARSAH, certains qu'on retrouve ailleurs, d'autres pas; des plus jeunes, mais surtout des 40 ans ou plus pour qui le parc devient, aux dires des travailleurs de terrain, un lieu de drague alternatif aux bars et aux saunas lorsque la séduction ne fonctionne plus à ces endroits, et un lieu de socialisation, le seul, pour plusieurs d'entre eux.

En somme, le projet PARCS permet de rejoindre une proportion d'HARSAH ayant des conduites à risque ou vulnérables socialement à l'infection par le VIH au moins équivalente à celle rejoignable

dans les lieux commerciaux gais tels les bars et les saunas. De plus, pour une certaine proportion d'HARSAH, l'intervention dans les parcs demeure l'une des seules façons de les rejoindre. Ceci s'applique particulièrement aux plus âgés, aux hommes qui vivent dans les régions où les lieux formels de socialisation gaie sont restreints, sinon inexistant, ou aux hommes qui ont des difficultés à vivre leur homosexualité de façon ouverte. Compte tenu des résultats obtenus concernant le profil des usagers des parcs, il est maintenant possible de porter un jugement sur l'efficacité du projet PARCS. L'objectif principal de ce projet est de rejoindre des hommes gais, particulièrement ceux qui ne s'identifient pas à la communauté gaie. À l'été 1997, 1378 HARSAH sont rencontrés au moins une fois. Parmi ceux-ci, on estime que 10,0 à 16,0% sont bisexuels, 28% ont peu ou pas divulgué leur orientation sexuelle, 10,0% ne fréquentent que les parcs alors que 23,0% ne vont que dans les lieux de sexe sur place, indicateurs d'une plus faible identification à la communauté gaie. L'objectif principal du projet PARCS serait atteint. On peut donc avancer que, sur ce plan, ce projet est EFFICACE.

6.2 Préparer le terrain

L'infrastructure mise en place dans le cadre de cette recherche-action permet un suivi régulier des activités quotidiennes se déroulant dans chacun des sites, tant à l'intérieur de l'organisme qu'à l'extérieur, dans chacun des lieux de sexe sur place identifiés. Au début de l'été 1997, chacun des sites, avec ou sans expérience, s'engage dans des démarches qui permettront qu'une action directe soit tentée auprès des HARSAH fréquentant les parcs. Pourtant, aucune ligne de conduite commune n'est tracée concernant les démarches exactes à entreprendre et chacun est laissé à sa propre initiative, s'appuyant sur l'expérience de ses coordonnateurs ou travailleurs de terrain pour définir un plan d'action optimal. Le dépouillement des divers journaux de bord permet maintenant de rendre explicites les principales étapes préparatoires à l'intervention auprès des usagers des parcs. Ces étapes décrivent en quelque sorte la majeure partie du processus d'implantation du projet PARCS, ce processus étant, selon Scheirer (1981), la séquence des changements organisationnels et des mécanismes de soutien qui entraîne la mise en oeuvre.

La première décision à prendre concerne l'embauche du personnel en toute conscience de l'impact que cette décision aura, non seulement sur la structure organisationnelle (encadrement et soutien); mais aussi sur la nature des interventions réalisées. En effet, dans le cadre du projet PARCS, le type de ressources investies (travailleurs de terrain rémunérés ou bénévoles, hommes ou femmes, homosexuels ou hétérosexuels), crée une dynamique différente dans chacun des sites, qui ne semble toutefois pas affecter la valeur des gestes posés auprès des HARSAH, même si ceux-ci diffèrent par leur nature selon les caractéristiques du travailleur de terrain.

Le second aspect à planifier concerne la formation des intervenants. Selon Gaudreau (1997), la formation demeure un élément déterminant, contribuant pour une large part au succès ou à l'échec des interventions d'éducation préventive. Dans chacun des sites, dès que l'engagement du personnel se termine, une formation, la plupart du temps intensive, est donnée à l'ensemble des travailleurs de terrain, soit par le coordonnateur, soit par une ou des ressources externes, soit par un travailleur de terrain expérimenté. L'utilisation d'un travailleur de terrain expérimenté comme formateur est particulièrement appréciée. Cette formation est d'autant plus importante lorsque les ressources engagées connaissent peu le milieu gai ou le lieu d'intervention lui-même, ce qui est le cas pour la majorité des sites. En fait, la nécessité de la formation initiale est unanimement reconnue par les travailleurs de terrain et les formations continues semblent par la suite essentielles, particulièrement lorsque des bénévoles sont impliqués. À cet effet, on insiste sur le fait de ne pas négliger l'investissement de temps que de telles formations requièrent.

De plus, le fait de mieux connaître le profil des usagers et les exigences du travail de terrain permet maintenant que le contenu de ces formations soit précisé. Les premiers objectifs poursuivis par ces formations pourraient d'abord être d'ordre cognitif. Elles pourraient tenter d'améliorer les connaissances factuelles des travailleurs de terrain sur les thèmes suivants: la question des risques d'infection selon les diverses pratiques, notamment le sexe oral et le sexe anal actif, où des zones de confusion existent: les façons dont les HARSAH se dotent de critères subjectifs pour évaluer les situations ou les partenaires à risque et les contre-arguments que le travailleur de terrain peut utiliser

pour aider l'usager à utiliser des critères plus objectifs; les facteurs psychosociaux associés au sécurisexe tels la norme morale personnelle (obligation morale), la norme sociale favorable et la capacité de surmonter les barrières au sécurisexe (le refus du partenaire, sa beauté, l'excitation sexuelle et l'état d'intoxication); les diverses stratégies de protection possibles (refus du sexe anal, condom; dépistage, etc.); les ressources locales, régionales, provinciales et autres disponibles en lien avec l'orientation sexuelle, la santé physique et mentale; le vécu homosexuel, le processus de sortie (*coming-out*), la culture gaie; les MTS, leurs symptômes, les moyens de les prévenir. Ce dernier thème semble important à aborder. Dans plusieurs cas, le thème MTS plutôt que VIH-sida s'est avéré une meilleure stratégie pour entrer en contact tant avec les usagers qu'avec certains partenaires. En second lieu, le contenu de ces formations pourrait être orienté de manière à développer les habiletés des travailleurs de terrain sur les diverses façons d'approcher l'usager, de créer un lien de confiance avec lui et d'alimenter l'interaction, d'aider un usager à négocier le sécurisexe et à cheminer quant à son homosexualité, de gérer la sollicitation sexuelle constante et de faire face à des situations concrètes qui bousculent des valeurs ou qui soulèvent des émotions négatives. La formation devrait aussi mettre l'accent sur la reconnaissance de ses limites personnelles et des limites de son rôle comme travailleur de terrain auprès des HARSAH dans un lieu de sexe sur place.

Une troisième étape relève d'une étude systématique et approfondie des lieux d'interventions possibles et des caractéristiques de leurs usagers; ceci devient indispensable de manière à utiliser de façon optimale les ressources investies. Dans quelques sites, le coordonnateur participe lui-même à l'identification des divers lieux d'actions et va sur le terrain de manière à entrer en contact avec des usagers. Ce type d'implication est hautement apprécié et semble un atout pour le coordonnateur vivant ces expériences. Il faut ajouter que, dans plusieurs sites, c'est dans l'action que les informations concernant les lieux se cumulent et s'organisent, permettant certains ajustement, par exemple, sur le plan des horaires, sur le choix des lieux prioritaires, etc. De plus, une bonne connaissance des lieux d'intervention fait partie, pour le travailleur de terrain, des mesures qui contribueront à assurer sa sécurité dans les parcs.

L'instauration de ces mesures de sécurité devient donc une quatrième démarche à entreprendre avant de passer à l'action sur le terrain. L'environnement des parcs peut constituer en soi un environnement relativement hostile et le travailleur de terrain s'expose à des situations où la violence et l'agression sont possibles. Bien qu'aucun incident majeur de ce genre ne soit rapporté à l'été 1997, ce climat de risques enveloppe chaque présence de l'intervenant dans les parcs. Les espaces à couvrir sont vastes et chaque rencontre, fortuite ou provoquée, est une menace potentielle. Qui est l'homme qui s'approche? Qui sont les hommes qui s'approchent? L'homme approché est-il ici pour la *ruise* et la *baise*? Si oui, sera-t-il réceptif à mon message? Si non, prendra-t-il mon approche comme une agression? Le travailleur de terrain agit en solo; ainsi, en plus de connaître chaque lieu d'intervention et chacune de ses voies de fuite, doit-il être en mesure d'entrer en communication de façon directe avec son coordonnateur ou toute autre ressource. Il doit aussi être en mesure de se déplacer rapidement; à cet effet, des moyens de locomotion adaptés à la géographie des divers sites doivent être prévus. Une autre mesure de sécurité envisagée, dans la mesure où les ressources financières le permettent, est de favoriser le travail en équipe de deux, particulièrement pour le travail de soir. La pertinence de l'intervention-terrain s'effectuant en équipe est d'ailleurs documentée dans la littérature, là où la sécurité tient lieu d'argument central pour justifier cette mesure (Dowsett et Davis, 1992).

Tous les sites optent pour la distribution de matériel éducatif ou préventif qui la plupart du temps, sera offert à l'usager sous la forme d'une trousse comprenant une carte de l'organisme, un condom et du lubrifiant. Ce matériel doit donc être préparé et adapté à la réalité locale ou régionale, ce qui constitue une cinquième tâche à réaliser. Cette tâche implique souvent la préparation d'une liste des ressources du milieu. L'identification préalable des ressources ou services pertinents devient donc un pré-requis et permet, dans plusieurs cas, qu'un partenariat s'établisse entre certaines de ces ressources et l'équipe du projet PARCS.

À l'été 1997, dans la plupart des sites, l'établissement de liens avec différents partenaires se fait de façon tout à fait informelle et naturelle ou ... par la force des choses! Si certains partenariats

s'avèrent aidants la majeure partie du temps (associations gais, cliniques de dépistage, bars et saunas gais, etc.), d'autres partenaires sont plus difficiles à approcher et il y a place à des zones grises dans certains cas, notamment avec les autorités policières. L'expérience du projet PARCS provincial ne permet pas de conclure quant à une démarche idéale à préconiser auprès des policiers. Pour certains organismes, des ententes claires sont établies avant le début des interventions dans les parcs. Ces ententes peuvent, par exemple, stipuler que les policiers ne vont pas dans les parcs aux heures où des intervenants s'y trouvent. Dans d'autres organismes, les contacts avec les policiers sont tout simplement évités. Il existe donc diverses possibilités de partenariat et il appartient à chaque organisme de déterminer ce qui lui convient le mieux dans ces cas. Il en va de même avec les autorités des parcs et avec l'administration de certaines villes. Dowsett et Davis (1992) arrivent à des conclusions similaires, à savoir que les négociations avec les différentes autorités sont continues et parfois difficiles, car bien souvent, l'objectif de ces dernières est de *faire le ménage* dans les lieux de sexe sur place. Il faut se rappeler que la mission et les mandats de certains des éventuels partenaires ne sont pas toujours compatibles avec la mission sociale et préventive dont se dote un organisme communautaire dévoué au bien-être sexuel d'une minorité marginale, et de surcroît, illégale par ses conduites dans les parcs. Il est préférable de tenter un rapprochement avant que divers événements externes surviennent et rendent toute entente, pour ainsi dire, impossible.

Une dernière réflexion à tenir avant d'aller sur le terrain concerne la question éthique. Bien avant l'été 1997 et la mise en place de cette recherche-action, l'intervention dans les parcs auprès des HARSAH se fait dans quelques sites et les préoccupations éthiques y sont déjà présentes. La recherche-action oblige les sites regroupés à mettre en commun leur vision des enjeux éthiques de leur travail et à proposer certaines règles communes que tous endossent dès le départ. Ces règles concernent le respect de l'anonymat de toute personne directement ou indirectement impliquée lors des échanges verbaux ou de la production de documents écrits, le respect de la confidentialité lors de toute rencontre avec un usager à l'extérieur des parcs et l'ensemble du protocole à respecter pendant l'interaction avec l'usager (s'identifier clairement, soi et l'organisme; expliquer son rôle; s'abstenir de donner un rendez-vous, son numéro de téléphone personnel, etc.) (appendice 11). En général, le respect de ces règles unanimement adoptées à l'été 1997 dans les dix sites ne posent pas problèmes.

Les points éthiques les plus chauds concernent globalement le droit des intervenants à *baiser* dans les parcs et les risques de dérives face à des usagers attirants sexuellement. S'il semble aller de soi qu'il n'est pas approprié d'avoir des relations sexuelles avec l'usager rencontré au parc pendant les heures de travail, les rencontres sexuelles dans les parcs après ces heures semblent acceptées dans certains sites et pas dans d'autres. Lors d'une rencontre provinciale, on met un point final à cette question en acceptant les différences intersites à ce propos, argumentant que les réalités régionales rendent difficiles l'uniformisation de cette ligne de conduite éthique. Malgré cette ouverture à l'échelle provinciale, on sent chez la majorité des travailleurs de terrain que leur éthique personnelle leur dicte d'éviter ce genre de situation: certains s'appuient sur une question de crédibilité, principalement en milieu semi-urbain où tout le monde se connaît; d'autres reviennent sur l'illégalité du sexe en public; finalement, quelques-uns ne veulent pas briser le lien de confiance établi avec certaines instances, notamment avec les autorités policières. Tout au long de l'été, lors des rencontres provinciales et à la lecture des journaux de bord, cette prégnance du sexe et des questions éthiques est constamment soulevée. Or, l'énergie dépensée à débattre de ces points épineux n'est pas le reflet direct de ce qui est survenu dans les faits (aucun incident éthique majeur n'est rapporté), mais plutôt proportionnelle aux risques de dérives potentielles. Ceci soulève à nouveau à quel point l'environnement de l'intervenant dans les parcs comporte des risques, cette fois, non pas d'ordre physique, mais plutôt d'ordre moral et éthique.

Cette gestion sensible et appropriée des aspects éthiques dans le cadre du projet PARCS, tant à l'échelle individuelle que collective, justifie qu'un jugement favorable soit porté sur la valeur **ÉTHIQUE** de ce projet.

En ce qui concerne la réalisation de ces étapes préparatoires à l'action, l'expérience de l'été 1997 permet maintenant d'avancer que, dans les sites sans expérience, le respect de ces étapes préalables

nécessite jusqu'à deux mois d'efforts et d'investissement avant que le travailleur de terrain puisse interagir de façon régulière avec les usagers. Cette réalité doit être considérée dans la mise en oeuvre de ce type de projet et les bailleurs de fonds doivent tenir compte de ce fait lorsqu'ils veulent porter un jugement sur l'efficacité de ces actions auprès des HARSAH dès la première année d'implantation. Le roulement optimal ne pourra être obtenu qu'au moment où toutes les conditions préalables auront été rencontrées.

6.3 Passer à l'action pour rejoindre

À la fin de l'été 1997, principalement à partir des observations transposées dans les rapports quotidiens, il est possible de décrire le degré de mise en oeuvre du projet PARCS, le degré de mise en oeuvre étant le degré de changement observé à un temps donné, compte tenu de critères préalablement définis par les responsables du projet (Scheirer et Rezmovic, 1983). Dans le cadre du projet PARCS, ces critères sont ni plus ni moins définis par le contenu des rapports quotidiens. En effet, pour mieux décrire leurs actions, les travailleurs de terrain s'entendent a priori sur les éléments à observer pendant leur travail auprès des usagers des parcs. On précise la nature des actions attendues, les thèmes qui seront éventuellement couverts, le matériel qu'on pourra offrir et l'ensemble des informations qui permettront de décrire le contexte de l'intervention (voir le rapport quotidien en appendice 3).

L'analyse descriptive des informations recueillies fait un portrait assez précis des services produits par les ressources investies, c'est-à-dire, des actions posées par les 27 travailleurs de terrain. Sur les 2178 contacts réalisés, la majorité relèvent de l'approvisionnement (73,0%) ou de la transmission d'information (66,5%). Au delà du temps pris pour se présenter et présenter l'organisme, le travailleur de terrain concentre ses efforts sur la poursuite d'objectifs d'ordre cognitif, tentant d'améliorer les connaissances de l'utilisateur sur des thèmes spécifiques relatifs au VIH et sur les ressources ou services. Ce type d'action est peu engageant et bien adapté à une première rencontre avec l'utilisateur. La sensibilisation qualifie un autre 40,0% des gestes posés auprès des usagers. Cette fois, le travailleur de terrain cherche à induire chez ce dernier des changements sur le plan de ses attitudes, de ses habiletés ou de sa façon de se percevoir. Dans près de la moitié des contacts (49,5%), l'utilisateur prendra aussi le temps de partager avec le travailleur de terrain ce qu'il pense, vit ou ressent, celui-ci appliquant ses habiletés d'écoute active. Il arrivera que le travailleur de terrain doive aller au-delà de l'écoute et qu'il apporte son aide ou son soutien de manière à reconforter l'utilisateur des parcs ou à l'amener vers des solutions (19,5%). Une fois sur cinq, il dirigera l'utilisateur vers des ressources (référence: 19,6%), le travailleur de terrain servant de relais vers d'autres ressources ou services.

Les thèmes abordés lors de ces contacts sont en harmonie avec la nature des actions posées. Le projet PARCS et la mission de son organisme restent les thèmes les plus fréquemment cités; ceux-ci servent en quelque sorte d'amorce à l'interaction avec l'utilisateur et permettent un certain approvisionnement avec ce dernier.

Tout ce qui relève de la transmission d'information se prête bien à l'exploitation des thèmes relatifs au sécurisexe (condoms et lubrifiants (44,0%), dépistage (30,3%), pratiques à risque (36,0%)) ou aux ressources (33,0%). La sensibilisation peut davantage s'appliquer aux thèmes de négociation du sexe sécuritaire (19,1%) ou à la question de l'estime de soi (18,8%). L'écoute, l'aide et le soutien sont plus utiles comme stratégie lorsque les préoccupations personnelles sont abordées (<24,0%), plus souvent par l'utilisateur d'ailleurs que par le travailleur de terrain.

Le projet PARCS inclut aussi comme action de prévention la distribution de matériel. Tel que rapporté par Dowsett et Davis (1992), les condoms et le lubrifiant (souvent inclus dans une trousse) semblent le matériel privilégié comparativement aux autres types de ressources matérielles disponibles (dépliants, cartes d'affaires, etc.). Une fois sur trois, l'utilisateur aura accepté et utilisé le matériel offert. Leroux (1996), pour sa part, ayant évalué un projet dans les parcs de la région de Drummondville, rapportait que 85,0% de ses répondants à un questionnaire postal avaient utilisé la trousse remise par le travailleur de terrain. Seuls 33 usagers sur 113 avaient répondu à cette question spécifique, ce qui pourrait davantage donner, sur l'échantillon total, un taux de 24,8%

(28/113) d'utilisation du matériel remis, proportion légèrement inférieure à celle que nous obtenons pour le projet PARCS.

Intervenir dans les parcs pourrait s'apparenter au travail qui est fait dans d'autres milieux tels les saunas ou les bars, puisqu'on peut y rejoindre, à un moment donné, une bonne proportion de HARSAH dont l'une des motivations peut être la *crui*se ou la *baise*. Or, dans ces autres milieux, pour des questions de faisabilité, les stratégies préventives utilisées se limitent souvent à la distribution de condoms et de lubrifiant (gratuits ou à faible coût), à la disponibilité de divers dépliants informatifs et éducatifs, au rappel ou au renforcement de la norme sécurisexe par l'entremise d'affiches, d'accroche-portes, etc. et à la présentation occasionnelle d'événements spéciaux (Dupont et al., 1997; Morrison et al., 1996). Ces stratégies s'attardent donc davantage à la transmission d'informations et à la création d'un environnement favorable au sécurisexe; l'interaction avec l'intervenant y est, pour ainsi dire, minimale.

Les résultats obtenus à l'été 1997 permettent d'illustrer la diversité des stratégies déployées par les travailleurs de terrain et la possibilité qu'ils ont d'aller plus loin en terme d'éducation et de prévention du VIH et en terme de promotion de la santé. Dans les parcs, les gestes d'écoute, d'aide et de soutien sont davantage possibles que dans les bars gais ou les saunas. Il est clair que ces stratégies permettent de répondre à des besoins différents que ce que l'information et la sensibilisation peuvent combler.

De plus, parce que plus d'un usager sur trois sera rencontré plus d'une fois (35,8%) par le travailleur de terrain, l'établissement d'un lien de confiance est possible, ce qui permet un certain suivi ou du moins, une intervention qui se raffine d'une fois à l'autre et qui peut dépasser la simple transmission d'informations.

D'autre part, les résultats obtenus laissent aussi croire que les services reçus par les usagers sont personnalisés et adaptés à leurs besoins. En effet, la nature des actions réalisées, les thèmes abordés et le matériel distribué le seront de façon différente selon les caractéristiques des usagers rencontrés. Par exemple, chez les HARSAH déclarés bisexuels, l'information et la sensibilisation seront davantage utilisées comme stratégie et les thèmes relatifs au VIH (peur du sida, dépistage et traitement) seront davantage discutés. Chez les plus âgés ou les hommes davantage préoccupés par leur orientation sexuelle, l'écoute, l'aide et le soutien seront plus fréquents et ils pourront davantage parler de leurs problèmes personnels.auprès de ceux qui pratiquent le sexe anal dans les parcs, les condoms sont plus souvent offerts et la question du sécurisexe y est plus longuement discutée. La mise à jour de cette adaptation des services produits aux besoins de la clientèle appuie le fait qu'on doive continuer dans le cadre d'un projet dans les parcs à faire confiance à la sensibilité et aux compétences des travailleurs de terrain tout en respectant la diversité de leur style et motivations.

Si la nature des actions posées, les thèmes abordés et le matériel distribué définissent de façon directe la mise en oeuvre (les services produits), d'autres informations permettent de préciser certaines caractéristiques de l'intervention qui décrivent bien les conditions proximales de la mise en oeuvre. Ainsi, trois fois sur quatre, c'est le travailleur de terrain qui initie la rencontre et la majorité du temps (90,0%), c'est dans le contexte d'une rencontre individuelle qu'il réalisera son intervention. Cette caractéristique facilite la personnalisation et l'adaptation de l'action aux besoins de l'usager, d'où une durée plus ou moins longue de chaque rencontre. Si le tiers des contacts sont de moins dix minutes (surtout de l'apprivoisement), un autre tiers dureront vingt minutes ou plus (surtout pour l'écoute, l'aide et le soutien). Il va sans dire qu'une interface aussi longue est difficilement réalisable dans les bars et les saunas gais. La plupart des contacts se produisent en après-midi (58,4%) ou en début de soirée (22,6%).

L'analyse des liens entre le profil des usagers et chacune de ces caractéristiques démontre clairement la mouvance et la variabilité de la clientèle, celle-ci étant différente, notamment selon le moment de la journée. Il semble important que l'intervention dans les parcs se déroule autant en matinée, qu'en après-midi ou en soirée, parce que la clientèle diffère selon ces périodes, en termes de besoins et en termes de facteurs de risque. L'ajustement des modes d'approche et de la nature de

l'intervention aux spécificités de ces moments demeure crucial. De plus, selon les propos des travailleurs de terrain, il semble que la réalité de l'intervention après le crépuscule soit d'un tout autre ordre (clientèle différente avec motifs différents). Or aucun site n'intervient, pour des questions de sécurité, après la noirceur. Afin d'être en mesure de mieux juger de la pertinence d'intervenir dans les parcs après les heures de clarté, ces moments d'intervention devraient être documentés plus systématiquement.

La clientèle semble aussi grandement varier selon la localisation géographique du site, condition de mise en oeuvre majeure dans le cadre du projet PARCS provincial. Les analyses comparant les usagers des régions et les usagers de la région métropolitaine, laissent transparaître une plus grande vulnérabilité sociale chez les usagers des régions (plus âgés, davantage sans emploi, moins à l'aise avec leur orientation sexuelle, plus isolés socialement, plus souvent en état d'intoxication, etc.), indice qui les apparente davantage aux hommes à risque fréquentant les parcs tels que décrits par plusieurs auteurs (Graydon, 1991; Hoff, Kegeles, Acree et al., 1997; Karrel, 1993). Pour la plupart, ces hommes sont éloignés d'un milieu gai même minimaliste, et le parc devient le seul endroit de socialisation gaie, le seul endroit où il est possible d'intervenir de façon directe.

Ainsi, les 2178 contacts réalisés auprès de 1378 HARSAH à l'été 1997 l'ont-ils été dans la diversité et l'adaptabilité aux besoins d'une clientèle changeante selon les moments, les lieux et les spécificités de chacun des sites.

6.4 Agir dans un contexte dynamique et s'adapter

Cette recherche-action poursuit aussi l'objectif de décrire le contexte spécifique entourant l'implantation du projet PARCS à l'échelle provinciale, ce contexte pouvant moduler considérablement la façon dont l'intervention est mise en oeuvre. Le contexte d'implantation est en quelque sorte défini par les dimensions personnelles, organisationnelles ou interorganisationnelles qui influencent le processus d'implantation et par conséquent, la mise en oeuvre (Denis et Champagne, 1990).

Dans le cadre de cette recherche-action, nous apprenons surtout que le lien entre ces dimensions et la mise en oeuvre n'en est pas un de causes à effets, bien au contraire. L'expérience vécue à l'été 1997 démontre plutôt que l'action se déroulant dans les parcs est interdépendante de facteurs personnels, organisationnels et interorganisationnels eux-mêmes changeants et dynamiques, eux-mêmes influencés par l'action. Ce constat rejoint les propos de McLaughlin (1985) et de Hurteau (1989) sur cette instabilité ou ce mouvement constant de la mise en oeuvre. En effet, dans un examen des réalités de l'implantation, McLaughlin (1985) conclut que ces dernières sont complexes et qu'elles font partie de processus à stades multiples où les résultantes d'un programme sont indirectes et réalisées à travers un cadre institutionnel en constant changement. Qui plus est, la cible de l'évaluation, soit le programme ou l'intervention, est également en mouvement. Elle est modulée d'une manière consistante avec les intérêts, les buts, les habiletés et les perceptions de différents acteurs. Par conséquent, l'apparente stabilité d'un programme, telle que souvent définie par les instruments d'évaluation traditionnels, repose sur une base contestable dans la réalité (McLaughlin, 1985).

À notre avis, le fait de privilégier la recherche-action et l'évaluation dans l'action comme approches méthodologiques permet que le caractère dynamique et interactif de la mise en oeuvre du projet PARCS soit mis en relief. De plus, cette démarche de recherche-action fait ressortir la variabilité intersite à propos des facteurs en interaction avec la mise en oeuvre de l'intervention. Cette variabilité reflète ce que McLaughlin (1985) appelle le fardeau du «relativisme culturel», où l'effet des facteurs sur les services produits varie dans des contextes différents. Cette limite apparente fait en sorte que nous puissions dégager, au lieu d'une description uniforme et rigide de ces facteurs, les tangentes communes aux dix sites ainsi que leurs spécificités. Ce faisant, nous respectons le souci d'utilité de la recherche-action en offrant aux organismes impliqués un portrait le plus diversifié possible des éléments susceptibles d'influencer leur travail d'intervention dans les parcs, espérant que ce miroir à facettes multiples enrichira leurs réflexions sur leurs propres actions.

Certaines des dimensions qui semblent avoir entouré la mise en oeuvre du projet PARCS à l'été 1997 méritent d'être rappelées et discutées.

... selon les dimensions personnelles

Le projet PARCS, c'est d'abord et avant tout (pour ne pas dire... essentiellement) l'interaction entre un travailleur de terrain et un usager. Aussi, les spécificités de chacun des travailleurs de terrain ont-elles une influence majeure sur la qualité des services produits.

Comme dans la plupart des interventions auprès des HARSAH, la question de l'orientation sexuelle des travailleurs de terrain se pose. À l'été 1997, six d'entre eux (sur 27) sont hétérosexuels, ce qui provoque certaines discussions lors de la première rencontre provinciale. L'agacement tout de même réservé que l'on peut ressentir, vient des travailleurs de terrain gais. Comment un hétéro peut-il avoir la sensibilité nécessaire pour décrypter les codes gais? Comment réagira-t-il à la *cruise*? Peut-il être perçu par l'usager comme étant crédible? etc. Au fil des semaines, la qualité des interactions des travailleurs de terrain hétérosexuels avec les usagers vient à bout de ces résistances internes. On finit par admettre que le résultat semble aussi bon, peu importe l'orientation sexuelle, même si les méthodes et les stratégies diffèrent. On s'entend aussi pour dire que, dans le cas où un site opte pour des intervenants hétérosexuels, tout ce qui touche la formation, l'encadrement et le soutien doit être renforcé, sinon adapté. Néanmoins, la présence de travailleurs de terrain hétérosexuels dans les parcs peut être perçue comme une stratégie appropriée pour démontrer l'ouverture du monde hétéro à la réalité gaie, pour proposer des modèles hétéros supportants (plutôt qu'homophobes) ou pour réduire cette impression de ghettoïsation si souvent dénoncée par les gais eux-mêmes. Malgré ces considérations, une majorité de travailleurs de terrain gais dans un site donné peut être une combinaison optimale là où une plus forte proportion d'usagers s'identifient comme homosexuels ou gais (par exemple, en milieu urbain), alors qu'une plus forte proportion d'HARSAH bisexuels ou mariés se sentiraient peut-être moins menacés par un intervenant hétérosexuel. Il semble qu'à l'été 1997, la variabilité des clientèles intersites ait expliqué, en partie, ces variations de la composition des équipes selon l'orientation sexuelle de ses membres.

Comme pour tout autre type d'actions, la nature des diverses motivations des travailleurs de terrain risque de teinter leur implication. Or, à l'été 1997, tous semblent partager des motivations louables et légitimes. La solidarité et l'altruisme guident l'action d'une bonne partie d'entre eux tout comme le désir de contribuer aux efforts de prévention. Ces motivations sont certes les plus en liens avec les objectifs du projet PARCS et avec des effets attendus chez les usagers en termes de bien-être sexuel et de prévention du VIH. Pour plusieurs, la reconnaissance de la pertinence de ce projet justifie aussi leur implication. On a besoin de croire à l'efficacité de ce type de travail pour s'y investir. Finalement, des motivations tout à fait personnelles et utilitaires complètent le tableau de ces motifs. Bien que diversifiées, ces motivations semblent faciliter le travail dans les parcs auprès des usagers, sans jouer un rôle déterminant.

La perception que les travailleurs de terrain ont de leurs divers rôles pourrait avoir un impact sur la nature des interventions réalisées, sur les thèmes abordés avec les usagers, sur le matériel offert, etc. Du moins, c'est l'hypothèse formulée au début du projet. Dans les faits, c'est plutôt l'inverse que l'on observe. Ce sont l'action et l'interaction régulière avec les usagers qui permettent aux travailleurs de terrain de préciser et de pondérer l'importance et les limites de leurs rôles dans le cadre du projet PARCS. On s'adapte aux besoins de la clientèle plutôt que de jouer des rôles à l'aveugle.

Le premier rôle dont l'importance est confirmée par l'action est le rôle d'information et d'éducation. La forte reconnaissance de ce rôle est en lien avec la nature des interventions réalisées plus fréquemment, soit l'information (66,5% des contacts), la sensibilisation (40,0% des contacts) et la remise des condoms (94,6% des contacts). De plus, dans l'ensemble, les travailleurs de terrain sentent qu'ils ont les compétences pour assumer ce rôle, de façon variable toutefois, selon le geste à poser. Il leur sera très facile de donner de l'information sur le sécurisexe, mais un peu plus difficile d'enseigner des trucs pour le négocier. Lorsqu'on met en lien les thèmes abordés dans les

parcs par les travailleurs de terrain avec ce sentiment de compétence, on observe une certaine concordance. Ainsi, les thèmes relatifs aux condoms, au lubrifiant ou aux pratiques à risque sont-ils plus souvent abordés que la question de la négociation du sécurisexe. Il faut toutefois rappeler que ces considérations ne sont pas uniquement liées au sentiment de compétence du travailleur de terrain, mais aussi aux dispositions des usagers rencontrés.

À l'été 1997, deux autres rôles semblent envisagés avec conviction par les travailleurs de terrain, soit le rôle de formation d'agents multiplicateurs et le rôle de référence; mais ces rôles perdent de leur importance au fil des interactions avec les usagers. Si le premier est pour ainsi dire absent de leurs discours et de leurs écrits lors des rencontres provinciales et à la lecture des journaux de bord, le rôle de référence est quand même joué dans 20,0% des contacts avec les usagers, plus souvent à Montréal qu'en régions. Ceci s'explique, en partie, par la quantité et la diversité des ressources gaies et sida où il est possible de référer un HARSAH dans la région métropolitaine, comparativement à celles disponibles dans les régions périphériques. Ce rôle de référence préoccupe plusieurs intervenants qui soulèvent la difficulté de bien l'assumer lorsque la ressource qui pourrait correspondre aux besoins de l'usager n'existe pas ou lorsque l'usager ne va pas vers cette ressource. On croit aussi développer, chez l'usager, une dépendance qui le rend vulnérable aux fluctuations et aux aléas du projet PARCS dans un site donné. Malgré tout, remplir ce rôle semble apporter une certaine gratification puisque plusieurs travailleurs de terrain rapportent que l'usager rencontré, lorsque revu, s'était dirigé vers la ressource suggérée. Le maillage entre le projet PARCS et les ressources du milieu devient donc un élément crucial pour assurer une certaine continuité dans les services offerts aux HARSAH.

Au début du projet, les intervenants ne croient pas que le rôle de promotion de leur organisme devrait occuper beaucoup de leur temps. Or, près d'une fois sur deux, le thème de la mission et des services de l'organisme est abordé lors de la rencontre avec l'usager. C'est qu'au fil des contacts, l'approche de l'usager étant à chaque fois un défi, la promotion de l'organisme devient le prétexte légitime pour entrer en contact et apprivoiser l'usager, se donner une contenance et une crédibilité, établir un lien de confiance, etc., avant de passer à l'action proprement dite. Ce simple rôle devient, au bout du compte, une stratégie d'approche ayant des retombées directes en termes de nouvelles demandes ou d'offres dirigées vers l'organisme.

Un dernier rôle se précise au fur et à mesure que les contacts se multiplient, soit le rôle d'écoute, de soutien et d'aide. Sous-estimé au début de l'été, le bilan des rapports quotidiens démontre que ce rôle caractérise presque la moitié des rencontres réalisées à l'été 1997 et que des thèmes davantage liés à ce rôle, tels l'estime de soi, la double vie, le rejet et la discrimination, sont abordés presque une fois sur cinq. Les travailleurs de terrain dans les parcs ne peuvent se dérober à ce rôle. Bien qu'ils aient à passer un message préventif précis, l'homme qu'ils ont devant eux est autre chose qu'un pénis à enrober. La réalité des parcs dévoile aussi les réalités multiples et complexes d'HARSAH qui viennent chercher là, réponses à divers besoins. Le travailleur de terrain devient, pour eux, l'oreille attentive, la ressource neutre qui ne juge pas, qui comprend, la présence reconfortante, un modèle, le confident, somme toute, davantage qu'un distributeur de condoms.

Si la recherche-action menée à l'été 1997 permet que les rôles du travailleur de terrain soient définis et explicités, elle permet aussi d'identifier plusieurs situations complexes auxquelles le travailleur de terrain sera confronté et devra s'ajuster et ce, de façon quotidienne. Ces situations définissent, en quelque sorte, la spécificité du contexte d'implantation de l'intervention dans les parcs et décrivent très bien la nature des interactions entre le travailleur de terrain et l'usager.

L'approche est une mise en scène à inventer à chaque nouveau contact, défi perpétuel, malgré la formation, malgré l'expérience. Cela est d'autant plus vrai chez les non-initiés, en particulier les hétérosexuels qui, en plus d'apprendre une nouvelle approche d'intervention, doivent s'approprier un vocabulaire et se familiariser avec une culture qu'ils connaissent peu. L'approche est d'autant plus difficile qu'on ne peut jamais anticiper la réaction de l'usager et qu'on ne peut, non plus, se soustraire au jugement qu'il portera sur soi. Ce genre de situations se produit rarement à l'été 1997, mais lorsque le travailleur de terrain documente la réaction négative de l'usager (refus, rejet, indifférence, fuite, négation du risque, agressivité), il mentionne habituellement que cet événement

l'affecte émotivement plus qu'il ne l'avait pensé. Pourtant, à la fin de l'été, malgré ce trac récurrent à chaque fois qu'on approche l'usager, chacun a développé ses trucs, ses stratégies.

Chaque rencontre avec un usager, c'est aussi accéder à l'autre, à cet autre secret, quelquefois tellement différent que, malgré son ouverture d'esprit, le travailleur de terrain se voit bousculé dans ses valeurs. La connaissance ou l'ami dont on ne soupçonnait pas les pratiques homosexuelles, l'homme dont on connaît l'épouse ou la conjointe, l'usager séropositif que l'on voit *baiser* sans condom, celui avec qui maintes et maintes fois on a discuté de sécurisexe et qui persiste dans ses pratiques à risque, le gars qui trompe son *chum* qui le croit fidèle... chacun de ces hommes, par ses attitudes ou ses conduites, ébranle les valeurs profondes de certains. D'autres hommes rencontrés, parce que trop semblables, ouvrent des blessures que l'on croyait guéries ou ravivent des souvenirs intenses que l'on croyait enfouis à tout jamais: l'homme en processus de *coming-out*, celui qui a subi de la violence à cause de son orientation sexuelle, celui qui vit sa première peine d'amour...

Chaque rencontre avec un usager, c'est aussi le risque de désirer l'autre, de se sentir désiré par l'autre, d'être obligé de refuser des avances, d'être sur ses gardes pour ne pas franchir certaines limites... quelles limites! Si au début de l'été, peu de travailleurs de terrain se disent à prime abord, préoccupés par les tentations d'ordre sexuel et que la majorité déclarent être très à l'aise de se retrouver dans un lieu explicite de *drague* et de *baise*, l'exposition répétée à ces situations finit par gruger leur belle assurance et par exacerber leur sensualité. Tous doivent, au delà du respect des règles éthiques pré-établies, développer leur propre sens éthique et se donner des moyens pour garder leurs distances. Selon leurs témoignages, plusieurs auront appris beaucoup sur eux-mêmes et sur leurs limites.

L'atmosphère constamment imprégnée de cette sensualité est probablement ce qui définit le mieux la spécificité de l'intervention dans les parcs. Peu d'interventions d'éducation et de prévention ont à accomplir leur mission dans un contexte d'implantation aussi particulier, où l'illégalité et la recherche d'échanges sexuels se provoquent l'un et l'autre.

... selon des dimensions organisationnelles

L'environnement organisationnel dans lequel chaque travailleur de terrain évolue fournit un contexte et des moyens qui teinteront la nature et la valeur des actions qu'il réalisera auprès des usagers dans les parcs.

Le premier facteur organisationnel à souligner relève d'une caractéristique même du projet PARCS, soit sa saisonnalité, qui limite certainement le nombre de contacts réalisés, la période d'actions étant réduite à quatre ou cinq mois. La possibilité que l'intervention dans les parcs se déroule à longueur d'année, plutôt que seulement à la période estivale, est envisagée par plusieurs coordonnateurs. Une telle décision impliquerait une analyse a priori des caractéristiques de l'achalandage des divers sites et un ajustement des horaires en fonction de ces données. Il faudrait aussi prévoir une rotation du personnel à l'intérieur de l'organisme, de manière à ce que ce ne soit pas toujours la même ressource qui intervienne dans les parcs, la charge émotive inhérente à ce travail étant très lourde. Une présence à longueur d'année dans les parcs, lorsque justifiée, aurait plusieurs avantages: l'augmentation du nombre de contacts réalisés permettant d'une part, une augmentation du nombre d'HARSAH rejoints pour la première fois et d'autre part, un nombre plus élevé de contacts auprès de «réguliers» avec lesquels il serait possible d'aller plus loin en termes d'éducation et de prévention. Sur le plan organisationnel, cette mesure améliorerait la stabilité des ressources impliquées, ce qui assurerait une présence de plus en plus importante de travailleurs de terrain expérimentés dans les parcs. Cette proposition doit toutefois être située dans le contexte actuel où le projet PARCS, dans la plupart des sites, n'est pas subventionné de façon récurrente ce qui, à notre avis, nuit considérablement à l'efficacité et à l'efficience de ce type de projets.

Un second facteur identifié relève de la localisation géographique du site. Le caractère provincial de la recherche-action à visée évaluative permet que l'influence de ce facteur sur le degré de mise en oeuvre soit illustrée. En fait, on observe que dans les sites situés à l'extérieur de la région

métropolitaine, le travailleur de terrain prend plus souvent l'initiative du contact avec l'utilisateur, il offre plus fréquemment du matériel préventif (trousse et condoms) et privilégie davantage les actions de nature information-sensibilisation. Le thème des ressources sera moins souvent abordé par les travailleurs en régions, les ressources y étant d'ailleurs beaucoup plus limitées. De plus, l'étendue des sites à couvrir est un facteur davantage prévalent en régions, ce qui limite le nombre d'heures de présence sur le terrain et par conséquent, le nombre de contacts réalisés pour un même nombre d'heures de travail (étant donné le temps perdu pour se déplacer). L'expérience vécue à l'été 1997 amène les sites concernés à proposer que plusieurs ressources locales à temps partiel se partagent le territoire plutôt qu'il soit couvert par un seul intervenant à l'échelle régionale.

Un troisième facteur organisationnel ayant pu affecter le degré de mise en oeuvre est l'expérience antérieure du site en ce qui concerne l'intervention dans les parcs. Or, sur le plan du nombre de contacts réalisés à l'été 1997, on observe peu de différences entre les sites selon leur expérience: les cinq sites sans expérience réalisent tout de même 43,0% des contacts. Par contre, si les indicateurs choisis sont la nature des interventions réalisées et les thèmes abordés plutôt que le nombre de contacts, le profil de l'intervention change un peu. Dans les sites expérimentés, on fait davantage d'information et de sensibilisation, d'écoute, d'aide et de soutien plutôt que de l'appropriation. La distribution de condoms y est plus fréquente, ce qui est cohérent avec la discussion plus importante du sécurisexe dans ces sites. De plus, les usagers semblent plus souvent prendre l'initiative du contact, ce qui témoigne de leur plus grande familiarité avec la présence d'un intervenant dans les parcs. Selon nous, la récurrence de cette présence pourrait être un facteur qui permettrait d'exploiter de façon optimale le potentiel préventif et éducatif de la rencontre entre un travailleur de terrain et un usager.

Les autres facteurs organisationnels identifiés dépendent davantage de la régie interne propre à chaque organisme communautaire impliqué. En terme de structure organisationnelle, chaque organisme se dote d'une structure qui respecte ses spécificités (mission, mandats, ressources humaines et financières disponibles). La forme de cette structure varie selon le type de ressources investies (coordonnateur, travailleur de terrain, agent de projet, etc.) et le statut d'emploi des ressources (temps partiel, temps complet, bénévole, rémunéré). Il est clair que ces diverses combinaisons jouent de façon différentielle sur la mise en oeuvre. Tout en étant aussi valables, les services produits varieront selon les caractéristiques de ces structures. Le site où l'équipe est composée, en fait, d'une seule personne qui joue à la fois le rôle de coordonnateur et de travailleur de terrain n'aura pas le même type de rendement que l'équipe composée de travailleurs de terrain rémunérés dont l'un deux est aussi agent de projet, responsable des bénévoles, toutes ses ressources étant encadrées par un coordonnateur.

Parmi ces variations dans la structure organisationnelle, celle qui semble la plus déterminante sur la mise en oeuvre relève de la décision d'impliquer des ressources bénévoles. À l'été 1997, trois sites sur dix optent pour l'emploi de ce type de ressources. À eux seuls, ces trois sites feront 55,3% des contacts. Toutefois, comparativement aux sites sans bénévoles, les sites avec bénévoles feront davantage d'appropriation et moins d'interventions de type écoute, soutien et aide. La distribution du matériel y sera moindre et de façon concomitante, le thème du sécurisexe y sera moins abordé. En fait, ces résultats sont d'abord et avant tout liés aux caractéristiques spécifiques de l'organisme impliqué plutôt qu'au fait d'avoir privilégié des ressources bénévoles. Les bénévoles sont, en effet, sollicités par des organismes communautaires où le nombre de sites et l'achalandage par site exigent un nombre maximal de ressources et un temps de présence suffisamment long dans chaque site visé. Ces organismes oeuvrent aussi davantage dans des endroits où la communauté gaie est mieux structurée et où les HARSAH ont d'autres lieux de socialisation gaie. Dans ces organismes, il serait impossible de fonctionner autrement, compte tenu des ressources financières disponibles. Aussi, faut-il plutôt se fier, avant de porter un jugement, aux commentaires des intervenants rémunérés de ces organismes qui suggèrent qu'on leur laisse plus de place à la condition toutefois, d'avoir une infrastructure qui leur garantisse un encadrement optimal.

Les styles de gestion adoptés auraient pu jouer un rôle majeur sur la mise en oeuvre. Or, l'expérience de l'été 1997 démontre plutôt que divers styles de gestion contribuent de la même

façon à l'atteinte des objectifs et qu'une organisation flexible, dans une certaine mesure, semble nécessaire et appréciée. En fait, peu importe le style de gestion (du plus autocratique au plus collégial), la disponibilité du coordonnateur et les mécanismes d'encadrement mis en place sont les seuls éléments qui semblent moduler l'action, tout simplement parce qu'ils procurent au travailleur de terrain des conditions de travail et un environnement supportants. Ce qui semble en fin de compte important, c'est l'adéquation entre le style de gestion et les caractéristiques spécifiques de l'intervention dans les parcs sous la responsabilité de cet organisme. C'est aussi sa capacité de s'ajuster quotidiennement aux besoins de l'action, selon l'horaire, selon les lieux, selon la clientèle, ... et d'offrir une forme de soutien ponctuel à l'intervenant.

Parmi les facteurs relevant de la régie interne, la qualité de l'encadrement et du soutien représente, certes, le facteur organisationnel le plus déterminant de la mise en oeuvre. Au delà du soutien ponctuel continuellement présent dans la plupart des sites tant de la part des autres collègues de travail que du coordonnateur, la stratégie la plus efficace pour assurer le soutien et l'encadrement est la tenue régulière de réunions d'équipe au sein de chaque organisme. Ces réunions deviennent lieux de ventilation, lieux d'écoute et de réconfort, mais aussi de bilans, d'auto-critiques et de régulations correctrices. Le coordonnateur profitera de ces moments pour souligner les points faibles, les points forts; les problèmes seront discutés et des solutions seront proposées; les objectifs et les actions seront précisés et recentrés. On y procédera en quelque sorte à un alignement stratégique constant, les décisions étant prises le plus près possible du moment ou de la situation nécessitant de telles décisions. Selon McLaughlin (1995), ce mode de décisions proximales est celui qui risque d'avoir le plus d'impact positif sur la mise en oeuvre d'une intervention.

Dans quelques sites, le coordonnateur expérimente lui-même le travail de terrain, ce qui, aux dires de plusieurs, est un élément favorisant la qualité de l'écoute, du soutien et de l'encadrement. D'autres intervenants souligneront que sur ce plan, un dernier élément facilitateur est la possibilité d'échanger de façon continue avec la coordonnatrice de la recherche, ressource disponible grâce à l'infrastructure de la recherche-action.

... selon des dimensions interorganisationnelles

Les dimensions interorganisationnelles ayant une certaine influence sur la mise en oeuvre sont peu nombreuses et relèvent, en fait, de la nature et de la qualité des interactions intersites facilitées par la recherche-action et des interactions planifiées ou ... forcées, avec divers partenaires. Ce qui concerne les interactions intersites et la recherche-action sera discuté au point 6.7 et plusieurs des éléments relatifs aux partenaires ont déjà été présentés au point 6.2 puisque l'établissement de partenariats divers est une condition préalable à l'action. Rappelons tout simplement que la majorité des liens formels et informels établis avec des organismes des réseaux de la santé, des services sociaux et communautaires sont extrêmement aidants, d'une part, pour tisser un meilleur maillage entre les ressources gaies et sida et le projet PARCS, d'autre part, pour contribuer à la visibilité et à la crédibilité de ce projet aux yeux des usagers. Par contre, les liens avec d'autres instances telles les autorités policières, demandent des démarches particulières dans chacune des régions. Si, dans certains cas, les ententes sont harmonieuses et respectueuses, dans d'autres, elles sont déficientes, voire inexistantes, ce qui peut avoir un impact défavorable sur la mise en oeuvre.

L'expérience de l'été 1997 nous apprend aussi que l'intervention dans les parcs est soumise aux aléas de divers événements extérieurs, certains prévisibles, d'autres non. Ces événements peuvent, du jour au lendemain, modifier la configuration des lieux d'intervention, changer les caractéristiques de la clientèle, sinon ses attitudes vis-à-vis les travailleurs de terrain, etc. Le harcèlement des employés d'entretien du parc, la fermeture de certaines sections pour y effectuer des travaux, l'installation de diverses mesures pour réduire l'achalandage sexuel, la médiatisation de certaines de ces mesures sont des événements qui ont perturbé et affecté la quantité et la qualité des actions réalisées. Un partenariat plus explicite avec les autorités municipales et une certaine sensibilisation auprès de leurs employés auraient peut-être éviter certains de ces événements.

6.5 Agir dans un contexte d'utilisation optimale des ressources

À partir du moment où le degré de mise en oeuvre est décrit (quantité et qualité des ressources investies et des services produits) et que le contexte d'implantation est mieux défini (dimensions personnelles, organisationnelles et interorganisationnelles), il est plus facile de discuter de l'efficacité du projet PARCS provincial, en tentant de répondre à cette question: «pour rejoindre des hommes gais et particulièrement ceux qui ne s'identifient pas à la communauté gaie, les ressources sont-elles utilisées de façon optimale?». Porter un jugement sur l'utilisation optimale des ressources aurait impliqué qu'a priori, les coordonnateurs et les travailleurs de terrain définissent ce qu'ils entendent par utilisation optimale; or, dans le contexte de l'action communautaire, ce type de préoccupation conceptuelle fait peu de sens, même si l'efficacité elle-même est une question légitime. Afin de discuter de ce critère d'évaluation, quelques expériences similaires auprès des HARSAH pourraient mettre en perspective les résultats obtenus par le projet PARCS.

À l'été 1997, en moyenne, chaque travailleur de terrain répétera 80 fois cette approche si difficile auprès de l'usager dans le but d'être pour lui un rappel, une ressource, ..., sinon l'accès au condom. Cette moyenne se rapproche de celle obtenue par les travailleurs de terrain du projet *OutLOUD* de Seattle qui avait établi une centaine de contacts chacun auprès d'hommes rencontrés dans des parcs, dans d'autres lieux de sexe sur place ou dans divers endroits commerciaux. Dans ce projet, 120 intervenants (bénévoles et rémunérés), répartis dans 14 organismes, avaient effectué près de 12000 contacts dans une saison (Wood, Hartfield, Lucchese et al., 1996). Le seul autre point de comparaison est apporté par Pradeep, Senthil, Tawil et al. (1996), qui décrivent les résultats de l'évaluation d'un projet d'intervention dans les parcs et sur les plages à Madras (Inde) où environ 1000 contacts par mois ont été réalisés. Malheureusement, les auteurs ne spécifient pas le nombre d'intervenants et d'organismes impliqués.

À la lumière de ces quelques résultats, on peut dire que la «performance» des ressources investies dans le cadre du projet PARCS est relativement comparable à celle des autres interventions citées et qu'une moyenne de 80 contacts par travailleurs de terrain est l'indicateur d'une efficacité assez élevée, surtout si l'on tient compte des conditions dans lesquelles les 27 intervenants impliqués ont oeuvré. Il faut se rappeler que plus de la moitié des ressources travaillent moins de 25 heures par semaine (principalement des bénévoles) et que, dans l'ensemble, la majorité des travailleurs de terrain ont peu d'expérience avec la clientèle ou avec les lieux d'intervention. Seulement 15 travailleurs ont déjà oeuvré auprès des HARSAH et 8, spécifiquement dans les parcs. De plus, 5 des dix organismes en sont à leur première année d'expérience, ce qui a nécessité un travail préparatoire pouvant aller jusqu'à deux mois. Pendant ce temps, les contacts avec les usagers étaient très limités. Il faut aussi rappeler la grande étendue du territoire à couvrir dans plusieurs sites, ceux-ci ayant souvent une équipe réduite. Pour toutes ces considérations, il nous semble approprié de dire qu'à l'été 1997, le projet PARCS a démontré son EFFICACITÉ. Il nous semble aussi évident que l'efficacité du projet PARCS sera maximisée à partir du moment où les organismes auront les moyens d'intervenir dans les parcs de façon récurrente, et si possible, avec les mêmes ressources.

6.6 Agir de façon pertinente et utile

Afin de porter un jugement sur l'acceptabilité du projet PARCS, il est possible, à partir de deux points de vue différents, celui des travailleurs de terrain et celui des usagers eux-mêmes, de dégager plusieurs arguments qui militent en faveur de la pertinence et de l'utilité de ce projet, indicateurs retenus pour définir cette acceptabilité.

À partir des rapports quotidiens, c'est-à-dire de la perspective des travailleurs de terrain, il semble que plus de 88,0% des usagers rencontrés réagissent de façon fort positive au moment du contact. Les réactions les plus favorables viennent des hommes qui vivent davantage à proximité du milieu gai et des efforts de prévention habituels, les autres étant davantage surpris lorsqu'on les aborde. Les réactions plus négatives sont d'abord caractérisées par l'indifférence, puis par le rejet ou l'agressivité, ces réactions étant toutefois peu fréquentes.

Pour leur part, les usagers interrogés confirment ces perceptions des travailleurs de terrain, puisque la majorité d'entre eux portent un jugement très favorable tant sur l'attitude de respect et de confiance de l'intervenant rencontré que sur la qualité des gestes posés à leur égard. Ces usagers reconnaissent la haute utilité préventive de l'intervention dans les parcs. De plus, seulement 8,0% rapportent avoir interprété l'interaction avec le travailleur de terrain comme étant une intrusion dans leur vie privée. Ce dernier constat est hautement rassurant pour des intervenants constamment inquiets quant à leurs approches, leurs rôles et leurs limites. De plus, ces résultats concernant l'appréciation élevée des usagers dans les parcs concordent avec ceux que Wood et al. (1996) rapportaient dans le cadre du projet *OutLOUD* à Seattle.

En terme d'utilité du projet PARCS, certains résultats permettent de croire à un certain impact de ce type d'actions sur les pratiques des usagers rencontrés. L'analyse des données provenant des rapports quotidiens indiquent que, du début à la fin du projet, la proportion d'usagers semblant refuser le sexe anal non protégé augmente, passant de 45,1% à 78,8%, alors que la proportion d'usagers semblant pratiquer le sexe anal a tendance à diminuer, passant de 29,1% à 21,5%. Ces observations vont dans le même sens que ce que les usagers rapportent lorsqu'on leur demande ce qu'ils ont retiré du projet PARCS. Suite à la rencontre avec l'intervenant, ils se disent davantage informés sur les ressources, sur les risques d'infection au VIH et sur les façons de se protéger. Cette rencontre aurait contribué à leur prise de conscience et à un accroissement de leur motivation à se protéger. Ils se sentiraient maintenant davantage capables de refuser le sexe anal non protégé et de négocier le sécurisexe. De plus, les usagers déclarant avoir davantage profité de cette interaction semblent être ceux qui ont le plus de difficultés à assumer leur orientation sexuelle et à négocier le sécurisexe. Ce constat confirme l'utilité et la pertinence de ce type de projet, pour une clientèle dont il se préoccupe particulièrement.

Dans l'ensemble, ces résultats rejoignent ceux qu'ont rapportés Pradeep et al. (1996) à Madras. Ayant fait compléter des questionnaires à deux échantillons indépendants d'HARSAH rencontrés dans les parcs et sur les plages en 1994 (début du projet) et en 1995 (après un an d'implantation), ils observent une augmentation de la proportion de sexe oral seulement (17,0% à 57,0%), une diminution du sexe anal (78,0% à 38,0%) et une augmentation du taux d'usage du condom lors de la dernière relation anale (52,0% à 65,0%). Malgré les limites de leur devis, ces résultats, tout comme ceux observés dans le cadre du projet PARCS avec un devis différent (ayant lui aussi ses limites), ont tendance à supporter l'efficacité de ce type d'interventions comme stratégie préventive.

À la lumière de ces arguments concernant la pertinence et l'utilité du projet PARCS et compte tenu de la cohérence entre les points de vue des travailleurs de terrain et des usagers sur ces indicateurs, il semble que le projet PARCS atteigne un haut niveau d'ACCEPTABILITÉ pour chacun des acteurs qui y est directement impliqué.

6.7 Interagir dans la recherche et dans l'action

Le processus de recherche-action lui-même n'est pas sans effet sur la mise en oeuvre du projet PARCS provincial. Aussi faut-il revenir sur ce choix méthodologique qui, disons-le, est ambitieux et risqué, tant au plan épistémologique que pragmatique. Il nous semble donc primordial, dans une perspective critique et constructive, de revenir sur les contraintes et les exigences, mais aussi les bons coups, qu'implique cette décision prise de façon bilatérale, tant par les acteurs du milieu communautaire que par l'équipe de recherche sollicitée.

... les hauts et les bas de la recherche-action de l'été 1997

Deux objectifs poursuivis dans le cadre de cette recherche-action sont l'uniformisation et la validation de divers outils de cueillette de données, certains déjà existants, d'autres à créer, de façon à bien répondre aux préoccupations du milieu communautaire et en second lieu, l'habilitation des intervenants à utiliser ces divers outils, de façon à ce qu'ils puissent être autonomes dans la poursuite de leurs efforts pour monitorer leurs actions dans une perspective-formative.

En ce qui concerne les outils proposés, la majorité d'entre eux semblent suffisamment conviviaux pour faciliter leur utilisation et leur appropriation par les intervenants. Le fait qu'ils aient été construits et validés avec leur implication a contribué, en partie, à cette appropriation. De plus, diverses stratégies sont mises en place pour accélérer ce processus: à la première rencontre provinciale, une formation spécifique est donnée concernant les consignes d'utilisation spécifiques à chaque outil; un rappel de ces consignes et certaines précisions sont apportées dans le premier bulletin à leur intention; deux chercheurs se répartissent la responsabilité des dix sites et apportent de façon ponctuelle et directe, réponses aux questions des utilisateurs de ces outils dès qu'ils en ressentent le besoin; de plus, la coordonnatrice de recherche fait sans cesse le point sur les difficultés rencontrées sur ce plan lors de ses contacts téléphoniques réguliers avec le coordonnateur de chaque site. Malgré cet encadrement, les journaux de bord des travailleurs de terrain laissent transparaître un certain malaise sur trois points: la forme du journal de bord un peu trop rigide pour certains, la gestion un peu compliquée du logiciel permettant la saisie des observations provenant des rapports quotidiens et la distribution problématique des questionnaires aux usagers rencontrés.

À la fin de l'été, les coordonnateurs soulignent toutefois la valeur des outils de monitoring développés et disent compter les utiliser dans l'avenir, sauf le questionnaire à l'intention des usagers qui, à leur avis, apporte peu compte tenu de la difficulté à le faire accepter, mais surtout retourner, par les usagers. Les deux outils les plus pertinents semblent être le rapport quotidien et le journal de bord, parce qu'ils permettent des ajustements continuels de l'action et de ses conditions de mise en oeuvre et la production de bilans réguliers faisant état de la situation et documentant la réalité terrain. À moyen terme, il serait souhaitable que ce genre d'outils permettent aussi de documenter les retombées du projet en termes de demandes accrues de services à l'organisme ou à ses partenaires, et de mettre en relief les nouveaux besoins émergents de l'interaction avec les usagers, ces besoins donnant éventuellement lieu au développement de nouvelles actions ou questions de recherche.

Un dernier objectif de la recherche-action prévoit que les données recueillies dans chacun des sites soient analysées, puis synthétisées, pour être diffusées au fur et à mesure, ceci assurant le transfert des connaissances et si possible, une meilleure appropriation du processus évaluatif. Le carrefour virtuel à l'UQAM et le bulletin d'information diffusé régulièrement répondent directement à cet objectif. Toutefois, ces stratégies ne sont pas les seules à contribuer à la création de cette dynamique intersite et à favoriser les interactions entre la recherche et l'action. En effet, c'est davantage à travers les trois rencontres provinciales tenues au début, au milieu et à la fin de l'été 1997, que le discours co-généré prévu dans le modèle de recherche-action s'actualise et prend tout son sens. Pour plusieurs, ces réunions provinciales représentent le lieu pour puiser l'énergie et la motivation nécessaires à la poursuite des interventions, une fois de retour dans leurs villes respectives. La richesse du partage des expériences explique d'ailleurs le vif intérêt pour que ce type d'initiative se poursuive dans les années à venir. Lors de la dernière réunion provinciale, on suggère que, malgré l'absence d'un projet PARCS provincial dans le futur, on tienne une rencontre annuelle provinciale de tous les projets régionaux, de manière à revivre ce partage de vécus, cet échange sur les méthodes d'intervention et de monitoring, etc. Ce voeu semble exprimer un besoin important pour le milieu communautaire, ces organismes, malgré leurs spécificités, se sentant isolés et bien souvent essouffés par les exigences et l'ampleur des efforts à déployer. Ainsi, bien que la dynamique de l'interaction recherche-action représente à l'interne, sa part d'exigences et de contraintes égale à celle des bénéficiaires retirés, le bilan des échanges intersites se solde par davantage de gains que de coûts, au point où les acteurs impliqués souhaitent revivre cette expérience.

Malgré l'atteinte relative de ces objectifs opérationnels, la cohabitation inhérente à la recherche-action entre les préoccupations des acteurs du milieu de la recherche et celles des acteurs du communautaire, ne se réalise pas sans questionnement, doute ou compromis et ce, tant d'un côté que de l'autre. Du côté des acteurs du milieu de la recherche, l'impression de transgresser certaines règles de la démarche scientifique est parfois présente. En laissant les travailleurs de terrain gérer eux-mêmes la banque de données brutes de leurs rapports quotidiens, il faut accepter un contrôle plus limité sur cette dimension. En systématisant quelque peu le journal de bord, il faut vivre avec la difficulté de certains à respecter ce cadre au détriment de la comparabilité des informations

recueillies. Tout en nous questionnant, au bout du compte, sur la validité des informations reçues, notre attention se refixe sur un aspect fondamental de la recherche-action, soit la place à laisser à la capacité interprétative des acteurs impliqués. Cette centration sur l'acteur et sur sa façon de transposer sa propre réalité nous rassure, non pas sur la validité de nos données, mais plutôt sur la crédibilité de leurs observations et de leurs récits. Du côté des acteurs du milieu communautaire, il y a, malgré leurs implications constantes, cette inquiétude de ne pas avoir les réponses à leurs questions ou que ces réponses ne soient pas formulées de façon compréhensible ou utilisable. Il faut se rappeler que, dans le cadre du projet PARCS, les préoccupations des acteurs n'étaient pas, à court terme, d'évaluer les effets de leurs actions sur les pratiques des usagers, mais plutôt d'en démontrer d'abord et avant tout, la pertinence, l'utilité et la faisabilité. Ces préoccupations ne sont d'ailleurs pas étrangères aux pressions vécues par les organismes communautaires qui ont à justifier constamment leur raison d'être et leurs actions, de manière à assurer leur survie essentiellement dépendante de fonds externes, négociés annuellement selon des critères quelquefois difficiles à saisir.

... les limites de la recherche-action de l'été 1997

D'un point de vue strictement d'acteurs chercheurs ayant mis en branle, de façon délibérée, une recherche-action plutôt que tout autre type de devis pour répondre aux préoccupations du milieu communautaire, l'expérience de l'été 1997 est riche d'enseignements et de questionnements. Le doute constant, même au moment d'écrire ces lignes, guide notre réflexion.

Rappelons que la recherche-action telle que réalisée s'inscrit à l'intérieur des limites d'une recherche-action de nature adaptatrice plutôt que transformatrice (Gauthier, 1992), comme nous l'avons expliqué à la section 3.1.2. Elle poursuit une visée d'abord pratique et utilitaire (Deslauriers et Kerisit, 1997), s'inscrivant dans une perspective d'évaluation dans l'action telle que définie par Zuniga (1994). Elle rend explicites des plans d'action, règles ou modes d'intervention implicites: elle a, par exemple, clarifié les divers rôles des travailleurs de terrain, ceux-ci étant plus ou moins définis a priori; elle a aussi identifié de façon formelle, les étapes ou conditions essentielles à respecter avant de passer à l'action alors que celles-ci étaient pour ainsi dire inconnues des sites sans expérience. De plus, elle favorise diverses stratégies de communication entre les chercheurs et les intervenants, accentuant ainsi le transfert bilatéral des connaissances et une appropriation collégiale des savoirs.

Toutefois, si la plupart des principes de la recherche-action comme méthodologie sont respectés, deux lacunes méritent d'être soulignées et discutées: 1) l'implication réduite des travailleurs de terrain et des coordonnateurs de site sur le plan des analyses et de l'interprétation des résultats; 2) une participation trop courte de l'équipe de chercheurs pour que l'évolution du projet PARCS et les changements qui ont découlé de ce processus soient observés ou suivis.

En ce qui concerne la première lacune, nous croyons que cette participation serait, si l'expérience est à renouveler, incontournable, car une part de connaissances ayant trait à l'évaluation s'effectue justement dans le processus de classification, de catégorisation et d'analyse de données. Pallier à cette lacune aurait demandé que certaines conditions soient en place, notamment l'accès après l'été 1997, à l'ensemble des ressources impliquées sur le terrain afin d'obtenir leur *feedback* de manière continue. Or, la réalité du milieu communautaire est telle qu'à la fin de l'été, une bonne proportion de ces ressources ne sont plus à l'emploi des organismes participants et ce, faute de moyens financiers. Il devient donc difficile de solliciter leur collaboration. Malgré tout, les analyses sont réalisées par des chercheurs dont quelques-uns viennent du communautaire et qui ont été eux-mêmes impliqués, soit comme coordonnateur de site ou travailleur de terrain, dans le projet PARCS provincial. De plus, lors de la dernière rencontre provinciale où tous les intervenants sont présents, des résultats préliminaires sont livrés, discutés et validés avec les participants.

En ce qui concerne la seconde lacune, les fonds disponibles ne permettent pas le suivi systématique des retombées du projet PARCS à plus long terme. En fait, cet objectif n'est pas formulé a priori, pour des raisons explicitement financières.

Malgré ces lacunes, la démarche de recherche-action telle que planifiée semble respecter la quasi totalité de ses engagements, les acteurs du communautaire rapportant que les résultats obtenus répondent de manière satisfaisante à leurs préoccupations.

... la brèche ouverte par la recherche-action de l'été 1997

Pour notre part, c'est en analysant le matériel recueilli que nous prenons conscience que cette recherche-action aurait pu adopter d'autres finalités ou d'autres visées. Entre temps, nous nous contentons des nombreuses questions de recherche qu'elle soulève, notamment sur le sens de la prévention et sur la façon dont nous la menons.

La mise en place du projet PARCS correspond, en terme de modèle, aux tendances du mouvement préventif qui consiste à planifier des actions autour de milieux et de personnes ciblés par la recherche (habituellement épidémiologique). Cette propension à repérer des lieux spécifiques et à retenir des personnes et des groupes à risque est à la base même du développement des efforts de prévention depuis déjà plusieurs décennies. Bien que par moralisme et par souci d'éviter la stigmatisation et la marginalisation, on ne parle plus de groupes à risque mais de conduites à risque, la stratégie qui consiste à rejoindre les individus qui ont des conduites à risque à travers les milieux qu'ils fréquentent, perdure. Dans le contexte de notre implication dans le projet PARCS provincial, nous avons été interpellés par le sens même de l'intervention dans un lieu de sexe sur place tel le parc et nous avons réalisé que la limite entre l'obsession et la raison qui conduit à s'intercaler dans des lieux d'action qui sont à découvert, est très fine. Il nous semble que toute dérive peut conduire, sous le couvert de la protection et de la prévention, à pénétrer plus en profondeur dans l'univers intime des gens en donnant l'impression que nous réalisons de nouvelle percée en promotion de la santé et, plus spécifiquement, en prévention du sida. Plus d'une fois d'ailleurs, lors des rencontres provinciales avec les travailleurs de terrain, nous nous sommes sentis voyeurs. Le fait d'être dans le même lieu physique que les personnes qui s'exposent à des pratiques à haut risque est-il une garantie d'efficacité? Nous ne sommes pas en mesure de répondre à cette question.

En contrepartie, dans le cadre du projet PARCS, les travailleurs de terrain autant que les coordonnateurs de site apportent plusieurs éléments de réponses à d'autres questions de recherche externes à l'évaluation. Premièrement, il semble que le thème du sida n'est pas une clé d'entrée à la communication avec l'utilisateur, bien que ce thème anime fortement les pouvoirs publiques, la recherche et les organismes qui oeuvrent dans ce secteur d'activité. Deuxièmement, le parc serait un lieu d'action, voire un lieu de socialisation qui, pour l'heure, échapperait aux catégories sociologiques des lieux de socialisations reconnus comme tels par la communauté gaie. De fait, certaines données de ce rapport tendent à illustrer que les lieux illicites de consommation sexuelle seraient des lieux dans lesquels la vie secrète de certains individus pourrait s'actualiser. De plus, tel qu'illustré par les travailleurs de terrain, on réalise aussi que la qualité des liens qui s'établit entre un travailleur et un usager est la base du travail de prévention.

En fait, le matériel recueilli à l'été 1997 est d'une richesse qui déborde largement des préoccupations d'évaluation. Cela nécessitera de nouvelles analyses afin d'ouvrir une brèche sur le monde parallèle de la culture sociosexuelle des parcs et des hommes qui y trouvent refuge, intimité, anonymat, actualisation, ...

Outre cette ouverture vers des pistes de recherche fort invitantes, la présente recherche-action démontre que les acteurs terrain sont, autant que les chercheurs, capables de comprendre et de réorienter leurs actions en fonction des contingences propres au contexte d'intervention. En tant que chercheurs, notre rôle s'est limité au développement d'outils de systématisation de l'action et à la création de pôles de communication intersites afin de stimuler le partage des connaissances et d'expériences. Ce but, hors de doute, est atteint. Il faut maintenant que les organismes communautaires investissent dans ce type d'actions et poursuivent un questionnement soutenu sur le sens de leurs actions afin de développer de nouvelles voies d'intervention et d'identifier de nouveaux carrefours d'échanges avec les milieux de la recherche.

6.8 Poursuivre l'action, à court et à long terme

Il est difficile de porter un jugement sur l'effectivité du projet PARCS provincial s'étant déroulé à l'été 1997. En effet, aucun moyen n'a été mis en oeuvre, dans le cadre de cette recherche-action, de manière à documenter les retombées à long terme d'un tel projet. Toutefois, au moment de finaliser le présent rapport, certaines informations disponibles permettent d'apporter quelques arguments qui défendent l'effectivité de ce projet.

Le modèle de recherche-action proposé laisse entendre que l'extrant potentiel de cette démarche peut être l'élaboration d'un outil tel un guide d'intervention, guide qui, à l'heure actuelle, a été développé, puis remis aux organismes en janvier 1999 (Fournier et Beaudry, 1998). Ce guide fut conçu par l'un des coordonnateurs de site et par la coordonnatrice de la présente recherche-action, à partir des constats déjà disponibles relevant de la démarche évaluative entreprise à l'été 1997. Ce guide est une retombée directe du projet PARCS provincial et soutiendra, dans le futur, l'implantation de ce type de projet dans d'autres sites préoccupés par la prévention du VIH auprès des HARSAH.

D'autre part, lors de la présentation des résultats de la recherche-action aux divers partenaires, y incluant divers représentants des directions de la santé publique à l'échelle provinciale, huit des dix organismes participants à l'été 1997 sont présents et font le point sur la poursuite du projet PARCS dans leur région. Le compte-rendu de cette rencontre tenue le 8 janvier 1999, permet ainsi que d'autres retombées soient dégagées.

Sept de ces huit organismes poursuivent l'intervention dans les parcs à l'été 1998 et plusieurs d'entre eux continuent à documenter leurs actions. Dans quatre de ces sites, on explique même que le projet a évolué, qu'il s'inscrit maintenant dans une perspective plus globale de promotion de la santé et qu'il inclut de nouvelles activités: création d'une association pour les jeunes gais, élaboration d'un projet spécifique dans les campings, jumelage avec l'intervention dans les bars, etc. Les représentants de deux sites confirment que l'expérience vécue à l'été 1997 permet qu'on reconnaisse enfin leur organisme dans leur milieu comme une ressource en prévention du VIH et dans le domaine de la santé gaie. Bien que les représentants des autres sites n'en parlent pas explicitement, cette reconnaissance contribue certes, au moins pour deux sites, à un engagement plus formel de la direction de la santé publique (DSP). Dans l'un d'eux, la qualité du travail réalisé à l'été 1997 semble faciliter l'obtention de la totalité des fonds alloués aux MTS-sida dans sa région et l'engagement de la DSP à poursuivre l'analyse des données recueillies par l'entremise des outils de monitoring développés. Un des représentants des organismes impliqués raconte aussi comment l'expérience acquise à l'été 1997 les supporte dans l'établissement d'ententes plus formelles avec les autorités policières alors que les représentants de quatre sites parlent maintenant de leur collaboration principalement avec les CLSC, à la mise en place de services de dépistage ou de campagnes de vaccination. Finalement, dans un site, la démarche de l'été 1997 est suivie par la formulation de demandes de fonds pour deux nouvelles interventions et dans un autre, une nouvelle recherche est amorcée, celle-ci abordant la question de l'homophobie dans divers milieux de santé. À la lumière de ces informations, bien qu'elles aient été recueillies de façon bien informelle, il est possible d'accorder au projet PARCS provincial tel que réalisé à l'été 1997, une relative **EFFECTIVITÉ**.

Toutefois, malgré ces élargissements et ces retombées directes et indirectes, quelques coordonnateurs soulignent à nouveau la précarité de la poursuite des efforts de prévention auprès des HARSAH dans leur région, notamment dans les parcs, la majorité du temps à cause de l'incertitude quant aux fonds disponibles. Or, l'évaluation du projet PARCS provincial démontre que ce projet, tel qu'expérimenté à l'été 1997, est efficace, éthique, efficient, acceptable et effectif. Compte tenu de l'importance de l'infection au VIH chez les HARSAH et compte tenu de la difficulté de rejoindre une certaine proportion d'entre eux parce qu'ils ne fréquentent pas d'autres lieux de socialisation gaie que les parcs, il serait légitime que ce type d'actions se poursuive à l'échelle provinciale, dans chacune des régions où de tels lieux de sexe sur place sont identifiés et accessibles.

Dans le futur, le respect intégral des conditions dans lesquelles le projet PARCS provincial a été mis en oeuvre devrait être suffisant pour que les critères d'éthique et d'acceptabilité par les usagers et par les milieux soient optimaux. Ces conditions sont d'ailleurs expliquées dans le guide d'implantation remis aux organismes communautaires en janvier 1999 (Fournier et Beaudry, 1998). Par contre, bien que la présente recherche-action supporte l'efficacité et l'efficience de ce projet, il serait possible d'en améliorer la «performance» selon ces deux critères, en déployant certains efforts.

À notre avis, la saisonnalité et la non récurrence de l'intervention dans les parcs sont les deux facteurs ayant le plus d'impact sur le nombre de contacts réalisés, par conséquent, sur le nombre d'HARSAH rejoins pour une première fois et sur le nombre d'HARSAH rejoins parmi les dits «réguliers» auprès desquels une action plus en profondeur serait possible.

Dans certains sites, l'intervention dans les parcs à l'année longue ne serait pas défendable, compte tenu d'un achalandage trop réduit; par contre, dans d'autres, après une étude plus systématique des habitudes de fréquentation des usagers, diverses mesures pourraient faire en sorte qu'une présence régulière soit assurée dans ces lieux. La mise en place de l'intervention dans les parcs à l'année longue exigerait toutefois un certain roulement des ressources, étant donné la charge émotive et la lourdeur de ce type de travail. De la même façon, les sites devraient explorer la possibilité et les moyens d'oeuvrer dans les parcs après le crépuscule, autre moment où les usagers sont nombreux et possiblement différents de ceux que l'on rencontre le jour ou en début de soirée. De façon directe, ces mesures amélioreraient l'efficacité de ce type de projet et permettraient que la même qualité de services soit offerte à un plus grand nombre d'usagers, ou à davantage de reprises, à un même usager.

Le roulement des ressources exigé par la présence à l'année longue des travailleurs de terrain dans les parcs serait favorisé par la récurrence de l'intervention sur une période d'au moins trois ans dans un site donné. La combinaison d'une certaine stabilité des ressources et la possibilité que, d'une année à l'autre, on s'appuie sur les acquis et l'expérience antérieurs, semble une stratégie appropriée pour maximiser l'efficience d'un tel projet. En effet, l'utilisation optimale des ressources implique que l'intervention dans les parcs soit assumée par un travailleur de terrain expérimenté, dans un site connaissant déjà très bien les caractéristiques de ses usagers, les spécificités de ses divers lieux d'interventions, etc., dont les partenariats sont déjà établis et dont l'infrastructure est relativement stable. Cette récurrence de l'intervention aurait des répercussions positives sur la majorité des facteurs personnels, organisationnels et interorganisationnels identifiés lors de l'analyse de l'implantation du projet PARCS.

Finalement, il serait important que des moyens soient mis en oeuvre de manière à recréer certaines conditions inhérentes au processus de recherche-action lui-même et qui semblent avoir joué un rôle positif sur l'action: il s'agit du maintien d'une forme de monitoring relativement comparable d'un site à l'autre, mais surtout, du maintien d'une dynamique d'interactions intersites.

7. CONCLUSION

[...] On soutient que la science ne devrait pas chercher à confronter le monde avec la connaissance que nous en avons ; elle devrait plutôt se demander si l'image que nous en avons est utile pour faire face à l'environnement, mais d'une façon à nous faire gagner aussi en entente intersubjective, en créativité, en solidarité et en capacité d'écoute à l'endroit de tous ceux et celles qui souffrent. On soutient que le désir d'objectivité doit céder sa place au désir de solidarité.

Pires, A. *De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales*, in J. Poupart, J.-P. Deslauriers, et al. *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal: Gaëtan Morin, 1997.

Ce rapport de recherche est le fruit d'un intense travail de collaboration entre la recherche sociale et le milieu des pratiques. À l'origine, les chercheurs impliqués et les représentants des milieux de pratique sont conviés à soutenir divers organismes communautaires oeuvrant dans le domaine de la prévention du sida et à documenter des actions de prévention ayant cours dans des lieux illicites de consommation sexuelle. Le but est, faut-il le rappeler, d'évaluer ce type d'intervention qui, au Québec, est très peu documenté. Pour réaliser cet apport, l'équipe de recherche privilégie une démarche qui combine diverses méthodes de cueillette de données de type qualitatif et quantitatif. Plus spécifiquement, nous proposons à l'organisme subsidiaire et aux représentants des organismes communautaires impliqués, de financer une démarche de recherche-action. Le cadre général de cette recherche-action se structure autour de trois contributions: 1) supporter les actions des acteurs, 2) favoriser des interactions intersites en cours d'implantation et 3) mettre en relief les compétences d'interprètes des acteurs.

La première contribution s'actualise par un transfert de compétences et de connaissances ayant trait à l'évaluation des interventions à l'aide d'instruments tels le journal de bord et le rapport quotidien. Avant même que l'action ne débute dans les dix sites, tous les acteurs sont conviés, au printemps 1997, à des sessions de formation où nous explorons, ensemble, les limites et les contraintes de la cueillette de données telle que planifiée. Considérant qu'ils doivent colliger de l'information tout en réalisant un travail de prévention, les acteurs apportent d'importantes nuances aux outils de cueillette que nous proposons. Ce pragmatisme permet de constituer un corpus de données empiriques qui rend compte de la réalité vécue dans le flux des interactions quotidiennes avec ceux que nous nommons les *usagers*, c'est-à-dire les personnes qui ont ou qui cherchent à vivre des rapports sexuels dans les parcs. La section résultats de ce rapport rend compte, à sa façon, de cette contribution, répondant aux préoccupations mêmes des acteurs communautaires.

La seconde contribution qui consiste à stimuler des interactions entre les sites, se traduit par la tenue de trois rencontres provinciales et par, nous l'imaginons, des échanges formels et tacites entre les coordonnateurs et les travailleurs de terrain de chacun des sites. La genèse de cette dynamique repose sur l'idée que les problèmes rencontrés dans un site peuvent, théoriquement, servir de base à la création d'un réseau formel ou virtuel d'entraide et de solidarité. Au fil du temps, les acteurs terrain autant que l'équipe de recherche, nous découvrons à quel point la diversité des réalités locales peut contrecarrer ce vœux de solidarité. De fait, il apparaît clair que seuls une écoute attentive et un désir de partage peuvent, au-delà de la spécificité des problèmes rencontrés, engendrer une réelle solidarité. À ce chapitre, la recherche, voire les intentions de recherche, ne sont que des prétextes à la création de tels liens. Néanmoins, la richesse des interactions émanant des rencontres provinciales témoigne du fait que le désir de solidarité engendré autant par le spleen de ce type de travail que par la découverte de dimensions inusitées, est le reflet d'un profond désir de partage des divers savoirs et expériences.

En ce qui concerne l'apport du pouvoir d'interprète des travailleurs de terrain, il se traduit par une contribution que ce rapport ne réussit pas totalement à livrer. Il faudrait, pour cela, convier tous les lecteurs au centre de l'intelligence et de la sensibilité des travailleurs de terrain. Ils sont des témoins privilégiés alors que les chercheurs sont de simples traducteurs de ces connaissances. Au mieux de nos compétences, nous avons tenté, par ce rapport, de mettre au premier plan les connaissances produites par les travailleurs de terrain.

BIBLIOGRAPHIE

- Alary, M. et Castel, J. (1990). Risk factors for seropositivity among people consulting for HIV antibody testing: A pilot surveillance study in Quebec, *Canadian Medical Association Journal*, 143: 25-31.
- Alkin, MC., Daillak, R. et White, P. (1979). *Using evaluation: Does evaluation make a difference?*, London: Sage.
- Aspinwall, LG., Kemery, ME., Taylor, SE., Schneider, SG. et Dudley, JP. (1991). Psychosocial predictors of gay men's AIDS risk-reduction behavior, *Health Psychology*, 10: 432-444.
- Ayotte, V., Michaud, F. et Brodeur, JM. (1992). *Évaluation d'un programme de formation à l'intention des éducateurs et éducatrices des CAR en éducation à la sexualité pour la prévention du SIDA, des MTS et des grossesses à l'adolescence*, Québec: Rapport de recherche présenté au CQCS.
- Barbier, R. (1977). *La recherche-action dans l'institution éducative*, Paris: Gauthier-Villars.
- Bartos, M., McLeod, J. et Nott, P. (1993). *Meanings of Sex between Men*, Australian Federation of Aids Organisations, Australie.
- Bochow, M., Chiarotti, F., Davies, P. et al. (1994). Sexual behaviour of gay and bisexual men in eight European countries, *Aids Care*, 6(5): 533-550.
- Booth, RE. et Koester, SK. (1996). Issues and Approaches to Evaluating HIV Outreach Interventions, *Journal of Drug Issues*, 26(3): 525-539.
- Bor, R. et Elford, J. (1992). Evaluation of an intensive HIV/AIDS counselling course in Zimbabwe, *Health and Education Research*, 7(3): 431-436.
- Bradley-Cousins, J. et Whitemore, E. (1998). Understanding and Practicing Participatory Evaluation, In E. Whitemore (Ed). *New Direction for Evaluation*, 80: 5-24.
- Burcham, JL., Tindall, B., Marmor, M., Cooper, DA., Berry, G. et Penny, R. (1989). Incidence and risk factors for HIV seroconversion in a cohort of Sydney homosexual men, *Medical Journal of Australia*, 150: 634-639.
- Centre québécois de coordination sur le sida (1992). *État de situation. L'épidémiologie du sida et de l'infection au VIH au Québec*.
- Champagne, F. Contandriopoulos, AP., Denis, JL. (1990). *Analyse de l'implantation*, Montréal: Groupe de recherche interdisciplinaire en santé, Université de Montréal.
- Checkland, PB. et Scholes, J. (1990). *Soft system methodology in action*, Chichester: John Wiley and Sons Ltd.
- Coates, TJ., Stall, RD., Catania, JA. et Kegeles, SM. (1988). Behavioral factors in the spread of HIV infection, *AIDS*, 2: S239-S246.
- Denis, JL. et Champagne, F. (1990). L'analyse de l'implantation: modèles et méthodes, *The Canadian Journal of Program Evaluation*, 5(2): 47-67.
- Deslauriers, J-P. et Kerisit, M. (1997). Le devis de recherche qualitative. In J. Poupart et J.-P. Deslauriers et al. (Eds). *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal: Gaëtan Morin, 85-113.
- Detels, R., English, P., Visscher, BR. et al. (1989). Seroconversion, sexual activity, and condom use among 2915 HIV seronegative men followed for up to 2 years, *Journal of Acquired Immune Deficiency Syndrome*, 2: 77-83.

- Dowsett, GW. et Davis, MD. (1992). *Transgression and intervention: homosexually active men and Beats. A Review of an Australian HIV/AIDS Outreach Prevention Strategy*, Sydney, Australie.
- Dufour, A., Alary, M., Mâsse, B., Rémis, R., Otis, J., Parent, R., Turmel, B., Lavoie, R., Leclerc, R., Vincelette, J. et le groupe de recherche OMÉGA (1997). Risk Behaviours and HIV Incidence among Omega Cohort Participants: Preliminary Data, *Sixième Conférence Canadienne Annuelle de Recherche sur le VIH/sida*, Ottawa, Canada.
- Dupont, M., Otis, J., Beauchemin, J. et Action Séro Zéro (1997). *Évaluation de Bar en Bar: un programme de prévention du VIH dans les bars gais de Montréal.*, Montréal: Action Séro-Zéro.
- Dupras, A. (1994). Internalized homophobia and psychosexual adjustment among gay men, *Psychological Report*, 75: 23-28.
- Eldon, M. et Levin, M. (1991). Cogenerative Learning: Bringing Participation into Action Research, In F.W. Whyte (Ed). *Participatory action research*, Newbury Park, CA: Sage, 127-142.
- Fishbein, M., Chan, DK-S., O'Really, K., Schnell, D., Wood, R., Beeker, C. et Cohn, D. (1993). Factors influencing gay men's attitudes, subjective norms, and intentions with respect to performing sexual behaviors, *Journal of Applied Social Psychology*, 23: 417-438.
- Flowers, JV., Booraem, C., Miller, TE., Iverson, AE., Copeland, JE. et Furtado, K. (1991). Comparison of the results of a standardized AIDS prevention program in three geographic locations, *AIDS Education and Prevention*, 3(3): 189-196.
- Fournier, K., Beaudry, A. (1998). *Interventions d'éducation préventive dans les parcs auprès d'hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes. Guide d'implantation à l'intention des organismes communautaires*, Victoriaville: BLITS.
- Gaudreau, L. (1991). *Application et évaluation d'un programme de formation d'intervenants pour la prévention du sida. Le cas d'intervenants auprès des itinérants*, Rapport de recherche, Centre de recherches en éducation L.G. Inc., ISBN 2-9302401-2-5.
- Gaudreau, L. (1997). Le sida et l'éducation, In JJ. Lévy et H. Cohen (Eds), *Le sida, aspects psychosociaux, culturels et éthiques*, Montréal: Méridien, 299-331.
- Gauthier, B. (1992). La recherche-action, In B. Gauthier, *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Sillery: Presses de l'Université du Québec, 517-533.
- Ginzburg, HM., Leehan Fleming, P. et Miller, KD. (1988). Selected public health observations derived from the Multicenter AIDS Cohort Study, *Journal of Acquired Immune Deficiency Syndrome*, 1: 2-7.
- Godin, G., Carsley, J., Morrison, K. et Bradet, R. (1993). *Les comportements sexuels et l'environnement social des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, Enquête québécoise: Entre Hommes 91-92*, Québec: Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida (COCQ-sida) et Université Laval.
- Godin, G., Carsley, J., Morrison, K. et Bradet, R. (1994). Les relations anales et l'utilisation du condom chez les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes: résultats de l'enquête québécoise, *Revue sexologique*, 2(1): 75-91.
- Graydon, M. et AIDS Committee of Ottawa (1991). *Outreach in the Public Environment*, Document présenté à Ottawa Police, RCMP et NCC.
- Gruet, F. et Dubois-Arber, F. (1993). *Les homosexuels - étude 1992*. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Unité d'évaluation des programmes de prévention.
- Guba, EG. et Lincoln, YS. (1983). *Effective evaluation*, Washington: Jossey-Bass Publishers.

- Guenther-Grey, C., Noroian, D., Fonseka, J. et Higgins, D. (1996). Developing community networks to deliver HIV prevention interventions, *Public Health Report*, 111, suppl 1: 41-49.
- Gupta, DD. (1996). STD/HIV outreach among sexual networks of men who have sex with men in Calcutta: the NAZ (Calcutta) project, *XIth International Conference on AIDS*, Vancouver, Canada.
- Hagey, RS. (1997). The use and abuse of participatory action research. *Chronic Diseases in Canada*, 18(1): 1-4.
- Hoff, CC., Kegeles, SM., Acree, M., Stall, R., Paul, J., Ekstrand, M. et Coates, TJ. (1997). Looking for men in all the wrong places...: HIV prevention small-group programs do not reach high risk gay men, *AIDS*, 11(6): 829-830.
- Huberman, MA. et Miles, MB. (1991). *Qualitative data analysis: an expanded sourcebook*, 2^e édition, Newburg Park, CA: Sages Publications.
- Hurteau, M. (1989). L'évaluation de la mise en oeuvre (implementation) d'une intervention d'apprentissage social auprès de parents, *The Canadian Journal of Program Evaluation*, 4(2): 69-86.
- Karrel, A. (1993). *Public places... private acts*, A Report of the AIDS committee of Toronto's Pilot Project for Parks and Washroom Outreach Spring 1993.
- Kegeles, SM., Hays, RB. et Coates, TJ. (1996). The Mpowerment Project: A Community-Level HIV Prevention Intervention for Young Gay Men, *American Journal of Public Health*, 86(8): 1129-1136.
- Kelly, JA. et St-Lawrence, JS. (1990). The impact of community-based groups to help persons reduce HIV infection risk behaviours, *AIDS Care*, 2(1): 25-36.
- Kelly, JA., Kalichman, SC., Kanth, MR. et al. (1991). Situational factors associated with AIDS risk behavior lapses and coping strategies used by gay men who successfully avoid lapses, *American Journal of Public Health*, 81: 1335-1338.
- Kelly, JA., St-Lawrence, JS., Brasfield, TL. et al. (1990). Psychological factors that predict AIDS high-risk versus AIDS precautionary behavior, *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 58: 117-120.
- Kelly, JA., St-Lawrence, JS., Stevenson, LY., Hauth, AC., Kalichman, SC., Diaz, YE., Brasfield, TL., Koob, JJ. et Morgan, MG. (1992). Community AIDS high risk reduction: the effects of endorsements by popular people in three cities, *American Journal of Public Health*, 82(11): 1483-1489.
- Kingsley, LA., Zhou, SYJ., Bacellar, H. et al. (1991). Temporal trends in human immunodeficiency virus type 1 seroconversion 1984-1989, *American Journal of Epidemiology*, 134: 331-339.
- Kus, RJ., Lathrop, NE. et Lovett, JM. (1989). Aids in the Abstract: teaching Aids to Iowa nurses, *The Journal of Continuing Education in the Health Professions*, 9: 25-33.
- Laboratoire de lutte contre la maladie (LLCM) (1997). *Actualités du Bureau du VIH/sida et des MTS*. Santé Canada.
- Lambert, G. (1993). *Passage. Programme de formation à l'intention des éducateurs en milieu d'accueil jeunesse concernant la prévention de l'infection par le VIH*, Montréal: Module des maladies infectieuses, DSC Maisonneuve-Rosemont.
- Laperrière, A. (1993). *Les méthodes qualitatives en recherche sociale: problématiques et enjeux*, Actes du colloque du conseil québécois de la recherche sociale, Rimouski.

- Leroux, R. (1996). «Action prévention hommes», *Rapport d'évaluation*, Victoriaville: Bureau local d'intervention traitant du sida (BLITS).
- Leviton, LC., Valdiserri, RO., Lyter, DW., Callahan, CM., Kingsley, LA., Huggins, J. et Rinaldo, CR. (1990). Preventing HIV infection in gay and bisexual men: experimental evaluation of attitude change from two risk reductions interventions, *AIDS Education and Prevention*, 2(2): 95-108.
- Lévy, JJ., Dupras, A., Samson, JM., Cappon, P., Frigault LR. et Larose, AM. (1993). *Facteurs de risques face au sida et comportements sexuels des étudiants universitaires de Montréal*, Montréal: Rapport de recherche, UQAM.
- Lodge, D. (1996). *Un tout petit monde*, Paris: Rivage.
- Lurigio, AJ., Petraitis, J. et Johnson, B. (1991). HIV education for probation officers: an implementation and evaluation program, *Crime and Delinquency*, 37(1): 125-134.
- Martin, J. (1995). *Evaluation proposal for the park sex outreach project: an HIV/AIDS prevention program*.
- McKusick, L., Coates, TJ., Morin, ST., Pollack, L et Hoff, C. (1990). Longitudinal predictors of reduction in unprotected anal intercourse among gay men in San Francisco: the AIDS behavioral project. *American Journal of Public Health*, 80: 978-983.
- McLaughlin, MW. (1985). Implementation Realities and Evaluation Design. In RL Shotland et MM MARK (Eds). *Social Science and Social Policy*, Beverly Hills: Sage, 96-120.
- McLean, J., Boulton, M., Brookes, M., Lakhani, D., Fitzpatrick, R., Dawson, J., McKechnie, R. et Hart, G. (1994). Regular partners and risky behaviour: why do gay men have unprotected intercourse? *AIDS Care*, 6: 331-341.
- Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS) (1997a). *Surveillance des cas de syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA), Québec, Cas cumulatifs 1979-1997*, Mise à jour no 97-3.
- Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS) (1997b). *Portrait de l'épidémie VIH/sida au Québec*, Surveillance des maladies infectieuses, Québec.
- Morrison, K., Otis, J. et Bernèche, R. (1996). *Au sauna... on s'adapte. L'évaluation d'Au sauna... on s'emballé! programme d'intervention de Séro-Zéro*, Montréal: Action Séro-Zéro.
- Myers, T., Godin, G., Calzavara, L., Lambert, J. et Locker, D. (1993). *L'enquête canadienne sur l'infection à VIH menée auprès des hommes gais et bisexuels: Au Masculin*, Ottawa: Société canadienne du sida.
- Myers, T., Rowe, CJ., Tudiver, FG. et al. (1992). HIV, substance use and related behaviour of gay and bisexual men: an examination of the Talking Sex Project Cohort, *British Journal of Addiction*, 87: 207-214.
- Nadeau, D., Boyer, R., Fortin, C., Duval, B., Godin, G. et Bergeron, M. (1993). Facteurs associés aux relations anales à risque chez des hommes homosexuels séropositifs au VIH, *Revue d'Épidémiologie et de Santé Publique*, 41: 228-234.
- Noël, R., Otis, J., Alary, M., LeClerc, R., Lavoie, R., Turmel, B., Pilote, F., Dufour, A., Rémis, R., Vincelette, J., Parent, R., Mâsse, B. et le groupe de recherche, Cohorte OMEGA (1998). *Profil descriptif des participants de la Cohorte Omega lors de la première entrevue*. *InfOmega*, 2(2): 1-12.
- Ostrow, DG., Bertran, ED., Joseph, JG., Difranceisco, W., Wesch, J. et Chmiel, JS. (1993). Recreational drugs and sexual behavior in the Chicago MACS/CCS cohort of homosexually active men. Chicago Multicenter AIDS Cohort Study (MACS)/Coping and change study, *Journal of Substance Abuse*, 5: 311-325.

- Otis, J., Noël, R., LeClerc, R., Dufour, A., Alary, M., Lavoie, R., Turmel, B., Rémis, R., Mâsse, B., Parent, R., Vincelette, J. et le groupe de recherche OMÉGA (1997b). La construction du risque ou... accepter la subjectivité! *Sixième Conférence Canadienne Annuelle de Recherche sur le VIH/sida*, Ottawa, Canada.
- Otis, J., Noël, R., LeClerc, R., Dufour, A., Alary, M., Lavoie, R., Turmel, B., Rémis, R., Mâsse, B., Parent, R., Vincelette, J. et le groupe de recherche OMÉGA (1997). Le sexe sécuritaire: une question de conditions de vie et de compétences sexuelles interpersonnelles, *Sixième Conférence Canadienne Annuelle de Recherche sur le VIH/sida*, Ottawa, Canada.
- Patton, MQ. (1987). *Creative Evaluation, second edition*. London: Sage.
- Penkover, L., DEW, MA., Kingsley, L. et al. (1991). Behavioral, health and psychosocial factors and risk for HIV infection among sexually active homosexual men: the Multicenter AIDS Cohort Study, *American Journal of Public Health*, 81: 194-196.
- Perkins, DO., Leserman, J., Murphy, C. et Evans, DL. (1993). Psychosocial predictors of high-risk sexual behavior among HIV-negative homosexual men, *AIDS Education and Prevention*, 5: 141-152.
- Peterson, JL., Coates, TJ., Catania, JA., Middleton, L., Hilliard, B. et Hearst, N. (1992). High-risk sexual behavior and condom use among gay and bisexual african-american men, *American Journal of Public Health*, 82: 1490-1494.
- Pineault, R. et Daveluy, C. (1986). *La planification de la santé, concepts, méthodes et stratégies*, Montréal: Agence d'Arc Inc.
- Pires, A. (1997). De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales, In J. Poupart, J-P. Deslauriers et al. *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal: Gaëtan Morin.
- Pradeep, K., Senthil, K., Tawil, O., O'Reilly, K. et Kantharaj, K. (1996). An outreach project for HIV/AIDS prevention: risk reduction among men who have sex with men in Madras, India, *XIth International Conference on AIDS*, Vancouver, Canada.
- Prieur, A. (1990). Norwegian gay men: Reasons for continued practice of unsafe sex, *AIDS Education and Prevention*, 2(2): 110-115.
- Reason, P. (1994). *Three Approaches to Participative Inquiry*, In NK. Denzin et YS. Lincoln (Eds). *Handbook of Qualitative Research*, London: Sage Publications.
- Robert, B. et Rosser, S. (1990). Evaluation of the efficacy of AIDS education interventions for homosexually active men, *Health Education Research*, 5(3): 299-308.
- Ross, MW. (1990). Reasons for non-use of condoms by homosexually active men during anal intercourse, *International Journal of STD et AIDS*, 1: 432-434.
- Rotheram-Borus, MJ. et Koopman, C. (1991). Sexual risk behavior, AIDS knowledge, and beliefs about AIDS among predominantly minority gay and bisexual male adolescents, *AIDS Education and Prevention*, 3: 305-312.
- Santana, RT., Monzon, OT., Mandel, J., Hall, TL. et Hearst, N. (1992). AIDS education for hospitals workers in Manila: effects on knowledge, attitudes, and infection control practices, *AIDS*, 6: 1359-1363.
- Scheirer, MA. (1981). *Program implementation: the organizational of context*, Beverly Hills: Sage.
- Scheirer, MA. et Rezmovic, EL. (1983). Measuring the degree of program implementation, *Evaluation Review*, 7(5): 599-633.

- Siegel, K., Mesagno, FP., Chen, JY. et Christ, G. (1989). Factors distinguishing homosexual males practicing risky and safer sex, *Social Sciences and Medicine*, 28: 561-569.
- Société Canadienne du sida (1996). *Projet national «Au Masculin» phase II, volet québécois*, Consultation auprès d'intervenants au sujet des évaluations de programmes d'intervention qui se sont déroulés dans des parcs et dans des commerces accueillant une clientèle gaie.
- Stevens, CE., Taylor, PE., Rodriguez de Cordoba, S., Zang, EA., Rubinstein, P. (1990). *Sexual activity and human immunodeficiency virus type 1 infection in a cohort of homosexual men in New York city*. In Voeller, Machover, Reinick, Gottlieb (Eds). *AIDS and Sex: An integrated biomedical and behavioral approach*, New York: Oxford University Press.
- Strathdee, SA., Hogg, RS., Martindale, SL., Cornelisse, PG., Graib, KJ., Schilder, A., Montaner, JS., O'Shaughnessy, MV. et Schechter, MT. (1996). Sexual abuse is an independent predictor of sexual risk-taking among young HIV-negative gay men: results from a prospective study at baseline, *XIth International Conference on AIDS*, Vancouver, Canada.
- Tudiver, F., Myers, T. Kurtz, RG., Orr, K., Rowe, C., Jackson, E. et Bullock, S. (1992). The talking sex project. Results of a randomized controlled trial of small groups AIDS education for 612 gay and bisexual men, *Evaluation and the Health Professions*, 15(4): 26-42.
- Valdiserri, RO., Lyter, D., Leviton, LC., Callahan, CM., Kingsley, LA. et Rinaldo, CR (1988). Variables influencing condom use in a cohort of gay and bisexual men, *American Journal of Public Health*, 78: 801-805.
- Weatherburn, P., Davies, PM., Hickson, FCI., Hunt, A, McManus, TJ et Coxon, APM. (1993). No connection between alcohol use and unsafe sex among gay and bisexual men, *AIDS*, 7: 115-119.
- Weatherburn, P., Davies, PM., Hunt, AJ., Coxon, APM. et McManus, TJ. (1990). Heterosexual behaviour in a large cohort of homosexually active men in England and Wales, *AIDS Care*, 2: 319-324.
- Wood, RW., Hartfield, K., Lucchese, KC., Lighthner, R., Little, E. et Welch, Q. (1996). Outloud: a community level intervention targeting homosexually active men, *XIth International Conference on AIDS*, Vancouver, Canada.
- Zuckerman, M., Eysenk, S. et Eysenk, HJ. (1978). Sensation-seeking in England and America: cross-cultural, age and sex comparisons. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 46: 139-169.
- Zuniga, R. (1994). *L'évaluation dans l'action*, Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

A p p e n d i c e 1

Fiche descriptive personnalisée

PROJET D'ÉVALUATION PARCS

Fiche descriptive personnalisée:

nom de l'organisme - ville

nom du responsable

I. Description de la mission, de la philosophie et des objectifs de votre organisme

II. Description des lieux couverts par l'organisme

- Intervention dans les parcs et les haltes routières, également dans les bars
- *Nombre de lieux extérieurs d'intervention:* _____
- *Nombre de lieux d'intervention autres que ceux qui cadrent dans le projet PARCS (bars, saunas, etc.)* _____
- *Type d'achalandage (proportion de HARSAH par rapport à la population en général fréquentant les parcs):*
nombre HARSAH: _____ VS nombre personnes au total: _____
- Les interventions ont lieu de jour pour des raisons de sécurité et d'efficacité

Ajouts et modifications:

III. Travailleurs de terrain

- *Nombre de travailleurs de terrain rémunérés* _____
- *Nombre de travailleurs de terrain bénévoles* _____
- *Le travail sur le terrain se fait-il en équipe?* _____
- **Critères embauche/ Formation**
 - gais ayant déjà fréquenté les lieux
 - formation donnée par l'organisme

Ajouts et modifications:

IV. Déroulement d'une intervention-type

- a) Comment le travailleur de terrain se rend-il sur le site? (encerclez réponse(s) correspondante(s)).
- *voiture*
 - *transport en commun*
 - *bicyclette*
 - *à pied*
 - *autre*
- b) **Approche/ Établissement du contact**
- Approche "cruising"
 - Dans les haltes routières: le travailleur de terrain se place à l'entrée pour repérer les hommes.
 - Dans les parcs: le territoire est plus étendu, nécessitant que le travailleur se déplace
 - **Établissement du contact:**
Salutations d'usage. Le travailleur de terrain se présente comme un intervenant de l'organisme, gai et familier avec les lieux. Présente l'objectif de l'organisme qui est la prévention du sida.

Ajouts et modifications:

c) Informations recueillies/données

- Le travailleur de terrain "teste" les connaissances de l'usager sur l'organisme, le VIH/sida et sur le sécurisexe; il donne de l'information, corrige les fausses croyances de l'usager et à la fin de l'intervention, il demande à l'usager s'il a des condoms sur lui et s'il est marié.

Ajouts et modifications:

d) Support/Encadrement/Supervision

Le travailleur de terrain a-t-il...

- *des rencontres prévues avec son coordonnateur? À quelle fréquence?*
- *accès à du soutien ponctuel individuel? en groupe?*
- *autres*

Ajouts et modifications:

e) *Autres tâches des travailleurs de terrain (non décrites plus haut)*

V. **Principales difficultés rencontrées**

- *par les travailleurs de terrain eux-mêmes*
- *dans la gestion des travailleurs de terrain*

VI. Description des usagers

- *Indiquez, approximativement, la proportion d'hommes bisexuels qui forment votre clientèle dans les parcs*

Ajouts et modifications:

VII. Ententes formelles et informelles avec différents partenaires

- *avec la police locale?*
- *avec les CLCS?*
- *avec d'autres organismes?*

VIII. Inscrivez ici toute autre information que vous jugez pertinente. (Note: vous pouvez annexer des documents).

A p p e n d i c e 2

**Questionnaires auto-administrés aux travailleurs de terrain
(pré-intervention et post-intervention)**

Perception des travailleurs de milieu face à leur rôle dans les parcs auprès des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes

Questionnaire 1 (pré-intervention)

Ce questionnaire est ANONYME et les informations qu'il contient seront traitées de façon CONFIDENTIELLE par Kathia, Joanne et Robert seulement. Il poursuit les objectifs suivants:

- vous donner l'occasion de faire le point sur votre rôle comme travailleur dans les parcs auprès d'hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes;
- permettre de dresser un profil très général des travailleurs de terrain impliqués dans les 10 sites du projet provincial d'intervention dans les parcs.

À l'automne 97, soit à la fin du projet, vous complétez à nouveau un questionnaire du même genre qui permettra de recueillir vos impressions sur votre expérience. Afin que nous puissions mettre ensemble vos deux questionnaires, tout en préservant votre anonymat, nous vous demandons de composer le code suivant:

CODE PERSONNEL

Inscrivez votre date de naissance:
(ex. 17 07 54)

jour
 mois
 année

Inscrivez les deux derniers chiffres
de votre numéro d'assurance sociale:
(ex. 213 396 231 = 31)

Section A: Quelques informations générales

1. À quel titre êtes-vous actuellement impliqué dans le projet PARCS (*intervention dans les parcs auprès des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes*)? (Cochez votre réponse)
 - je suis travailleur rémunéré
 - je suis bénévole

2. Combien d'heures par semaine accorderez-vous au projet PARCS ? (Indiquez le nombre d'heures)

_____ heures par semaine

3. À l'extérieur de votre implication dans le projet PARCS, quel est votre emploi du temps (*dernière année et prochaine année*)? (Cochez tous les énoncés qui s'appliquent à votre situation)
 - je travaille à temps complet
 - je travaille à temps partiel
 - je travaille à contrat
 - je travaille à mon propre compte
 - je suis aux études à temps complet
 - je suis aux études à temps partiel
 - je suis à la retraite
 - je suis sans emploi sur le chômage (assurance-emploi)
 - je suis sans emploi sur le bien-être social
 - je fais du bénévolat
 - je cherche un autre emploi

4. Quel est le diplôme (certificat ou grade) d'études le plus élevé que vous avez obtenu? (Cochez votre réponse)
 - aucun diplôme
 - diplôme d'études secondaires
 - diplôme d'études collégiales
 - certificat universitaire
 - baccalauréat
 - maîtrise ou doctorat
 - diplôme d'institut technique
 - autre (précisez): _____

5. Dans quel domaine avez-vous été formé? (ex. travail social, éducation spécialisée, etc.)

aucune formation particulière

6. En excluant votre implication actuelle dans le projet PARCS, avez-vous déjà travaillé auprès des groupes suivants? Si oui, indiquez à quel titre (bénévole ou travailleur rémunéré) et le nombre d'années d'expérience auprès de cette clientèle.

	non	oui	bénévole	travailleur rémunéré	Nombre d'années d'expérience
a) auprès des adolescents en général	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	→ <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
b) auprès des toxicomanes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	→ <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
c) auprès des prostitué(e)s	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	→ <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
d) auprès des jeunes de la rue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	→ <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
e) auprès des itinérants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	→ <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
f) auprès des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	→ <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
g) auprès des personnes vivant avec le VIH/sida	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	→ <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
h) autre (précisez): _____		<input type="checkbox"/>	→ <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
_____		<input type="checkbox"/>	→ <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____

7. En excluant votre implication actuelle dans le projet PARCS, avez-vous déjà travaillé au niveau des interventions suivantes? Si oui, indiquez à quel titre (bénévole ou travailleur rémunéré) et le nombre d'années d'expérience.

	non	oui	bénévole	travailleur rémunéré	Nombre d'années d'expérience
a) interventions dans le domaine des MTS et du VIH/sida	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	→ <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
b) interventions dans les parcs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	→ <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
c) autres interventions de milieu (bars, saunas, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	→ <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____

8. **Quel est votre état civil? (Cochez tous les énoncés qui s'appliquent à votre situation)**

- célibataire
- marié avec une femme
- marié avec un homme (légalement)
- conjoint de fait (avec une femme)
- conjoint de fait (avec un homme)
- divorcé
- séparé d'avec une femme
- séparé d'avec un homme
- veuf (conjointe décédée)
- veuf (conjoint décédé)

9. **Comment vous définissez-vous par rapport à votre orientation sexuelle? (Cochez tous les énoncés qui s'appliquent à votre situation)**

- gai
- homosexuel
- bisexuel
- hétérosexuel
- transsexuel
- autre (précisez): _____

10. **Pour quelles raisons avez-vous décidé de vous impliquer dans le projet d'interventions dans les PARCS auprès des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes?**

Section B: Votre perception de l'intervention dans les parcs auprès des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes

1. Pour chacun des énoncés suivants, dites s'il correspond à votre perception de l'intervention dans les parcs, sur une échelle de 1 à 5. (1) signifie qu'il correspond "peu" à votre perception et (5) qu'il correspond "beaucoup" à votre perception.

Pour moi, intervenir dans les parcs auprès des hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes, c'est...

	peu		beaucoup		
	1	2	3	4	5
a) informer et sensibiliser ces hommes quant au VIH/sida et à sa prévention	1	2	3	4	5
b) rejoindre de façon efficace des hommes qu'on ne pourrait rejoindre autrement	1	2	3	4	5
c) laisser le message à ces hommes qu'on reconnaît leur réalité	1	2	3	4	5
d) faire la promotion de la mission d'éducation et de prévention de mon organisme	1	2	3	4	5
e) contribuer à la formation d'aidants naturels	1	2	3	4	5
f) contribuer au mieux-être de ces hommes	1	2	3	4	5
g) aider certains hommes à mieux accepter leur orientation sexuelle	1	2	3	4	5
h) participer à la lutte contre le VIH/sida chez ces hommes	1	2	3	4	5
i) renforcer les messages de prévention présents dans les autres milieux qu'ils fréquentent	1	2	3	4	5
j) donner accès au condom à des hommes qui pourraient être en situation de risque	1	2	3	4	5
k) permettre que les hommes rencontrés incitent ensuite leurs pairs à adopter des pratiques sécuritaires	1	2	3	4	5
l) accompagner certains hommes dans leur démarche de "coming-out"	1	2	3	4	5
m) servir d'intermédiaire entre ces hommes et d'autres ressources ou services à leur intention	1	2	3	4	5
n) amener ces hommes à connaître et à respecter le rôle respectif des divers intervenants dans les parcs (ex. policier)	1	2	3	4	5

2. Intervenir dans les parcs auprès des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes vous confrontera à de multiples situations. Dites dans quelle mesure vous vous sentirez à l'aise de vivre les situations suivantes. (1) signifie que vous serez "peu" à l'aise et (5) que vous serez "très" à l'aise.

Je serai à l'aise...

	peu à l'aise		très à l'aise		
	1	2	3	4	5
a) de circuler régulièrement dans un lieu de drague ("cruise")	1	2	3	4	5
b) d'être présent de façon régulière dans un lieu que les gens fréquentent explicitement pour la "baise"	1	2	3	4	5
c) de faire les premiers pas vers un homme que je ne connais pas	1	2	3	4	5
d) de parler de sécurité sexuelle avec un homme que je ne connais pas	1	2	3	4	5
e) d'aborder un homme que je connais mais dont j'ignorais les pratiques homosexuelles	1	2	3	4	5
f) d'accepter qu'on me reconnaisse au parc et ailleurs comme étant "le gars du sida" (l'intervenant-sida)	1	2	3	4	5
g) d'être perçu par certains hommes comme étant moralisateur	1	2	3	4	5
h) d'être perçu par certains hommes comme étant celui qui les empêche de "baiser en paix"	1	2	3	4	5
i) d'intervenir auprès d'un homme marié ayant des pratiques à risque et dont je connais l'épouse ou la conjointe	1	2	3	4	5
j) d'intervenir auprès d'un homme que je sais séropositif et qui "baise" sans protection	1	2	3	4	5

3. De façon plus concrète, vous aurez à poser certains gestes ou à faire face à des situations particulières. Dites dans quelle mesure il sera facile pour vous de vivre ces situations. (1) signifie que ce sera "peu" facile et (5) que ce sera "très" facile.

Il sera facile pour moi...

	peu à l'aise		très à l'aise		
a) de créer un lien de confiance avec les hommes que je rencontre	1	2	3	4	5
b) de donner l'information exacte à un homme sur les modes de transmission du VIH et les pratiques à risque	1	2	3	4	5
c) d'écouter un homme me parler de ses pratiques sexuelles les plus intimes	1	2	3	4	5
d) de donner des trucs à un homme pour qu'il négocie le sexe sécuritaire	1	2	3	4	5
e) d'aider un homme qui se questionne sur son orientation sexuelle	1	2	3	4	5
f) d'aider un homme qui vit des difficultés psychologiques ou sociales à cause de son orientation sexuelle	1	2	3	4	5
g) de référer, lorsque nécessaire, un homme vers d'autres ressources ou services	1	2	3	4	5
h) de faire face à l'indifférence de certains hommes que j'aurai approchés	1	2	3	4	5
i) de faire face au refus ou au rejet de certains hommes que j'aurai approchés	1	2	3	4	5
j) de faire face à des situations qui bousculent mes valeurs personnelles	1	2	3	4	5
k) de faire face à la violence verbale de certains hommes que j'aurai approchés	1	2	3	4	5
l) d'être témoin de délits ou de gestes illégaux (autres que sexuels)	1	2	3	4	5
m) de reconnaître les situations mettant ma sécurité en danger	1	2	3	4	5
n) de gérer mes désirs et émotions dans un contexte et dans un lieu où tout incite au sexe	1	2	3	4	5
o) de refuser les avances d'un homme qui me plaît et auprès de qui j'interviens	1	2	3	4	5
p) de trouver les moyens pour protéger ma vie personnelle et affective à l'extérieur de ce travail	1	2	3	4	5
q) d'aller chercher moi-même de l'aide et du soutien lorsque j'en aurai personnellement besoin	1	2	3	4	5

Section C: Les ressources auxquelles vous avez accès

1. Quelles sont les ressources que vous connaissez et auxquelles vous pourriez référer les hommes que vous allez rencontrer...

a) concernant le VIH/sida (prévention, traitement, etc.)?

b) à l'intention spécifique des hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes?

c) autres ressources pouvant répondre à leurs besoins physiques ou psychologiques?

2. Si vous avez besoin de soutien tout au long de votre implication dans le projet PARCS, à qui vous adresserez-vous?

Section D: Vos préoccupations et vos attentes

1. **Quand vous pensez au travail que vous aurez à réaliser dans les parcs auprès des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, quelles sont les choses qui vous préoccupent le plus?**

2. **Pouvez-vous discuter des éléments qui pourraient rendre ce travail plus facile, plus valorisant?**

3. **Ajoutez toutes les informations qui vous semblent pertinentes.**

Merci de votre collaboration!

Perception des travailleurs de milieu face à leur rôle dans les parcs auprès des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes

Questionnaire 2 (post-intervention)

Ce questionnaire est anonyme et les informations qu'il contient seront traitées de façon CONFIDENTIELLE. Il veut recueillir vos impressions sur votre expérience de cet été dans les parcs.

Afin que nous puissions mettre ensemble ce questionnaire et celui que vous avez complété au début de l'été, tout en préservant votre anonymat, nous vous demandons de composer le code suivant:

CODE PERSONNEL

Inscrivez votre date de naissance:
(ex. 17 07 54)

_	_	jour
_	_	mois
_	_	année

Inscrivez les deux derniers chiffres
de votre numéro d'assurance sociale:
(ex. 213 396 231 = 31)

_

Section A: Votre perception de l'intervention dans les parcs auprès des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes

1. Pour chacun des énoncés suivants, dites s'il correspond à votre perception actuelle de l'intervention dans les parcs, sur une échelle de 1 à 5. (1) signifie qu'il correspond «peu» à votre perception et (5) qu'il correspond «beaucoup» à votre perception.

Pour moi, intervenir dans les parcs auprès des hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes, c'est...

	peu		beaucoup		
	1	2	3	4	5
a) informer et sensibiliser ces hommes quant au VIH/sida et à sa prévention	1	2	3	4	5
b) rejoindre de façon efficace des hommes qu'on ne pourrait rejoindre autrement	1	2	3	4	5
c) laisser le message à ces hommes qu'on reconnaît leur réalité	1	2	3	4	5
d) faire la promotion de la mission d'éducation et de prévention de non organisme	1	2	3	4	5
e) contribuer à la formation d'aidants naturels	1	2	3	4	5
f) contribuer au mieux-être de ces hommes	1	2	3	4	5
g) aider certains hommes à mieux accepter leur orientation sexuelle	1	2	3	4	5
h) participer à la lutte contre le VIH/sida chez ces hommes	1	2	3	4	5
i) renforcer les messages de prévention présents dans les autres milieux qu'ils fréquentent	1	2	3	4	5
j) donner accès au condom à des hommes qui pourraient être en situation de risque	1	2	3	4	5
k) permettre que les hommes rencontrés incitent ensuite leurs pairs à adopter des pratiques sécuritaires	1	2	3	4	5
l) accompagner certains hommes dans leur démarche de «coming-out»	1	2	3	4	5
m) servir d'intermédiaire entre ces hommes et d'autres ressources ou services à leur intention	1	2	3	4	5
n) amener ces hommes à connaître et à respecter le rôle respectif des divers intervenants dans les parcs (ex. policiers)	1	2	3	4	5

2. **Intervenir dans les parcs auprès des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes vous a confronté à de multiples situations. Dites dans quelle mesure vous vous êtes senti à l'aise de vivre les situations suivantes. (1 signifie que vous étiez «peu» à l'aise et (5) que vous étiez «très» à l'aise. Vous encerclez (NA) si vous n'avez pas rencontré cette situation.**

	peu à l'aise				très à l'aise		NA
J'étais à l'aise...	1	2	3	4	5	8	
a) de circuler régulièrement dans un lieu de drague («cruise»)	1	2	3	4	5	8	
b) d'être présent de façon régulière dans un lieu que les gens fréquentent explicitement pour la «baise»	1	2	3	4	5	8	
c) de faire les premiers pas vers un homme que je ne connaissais pas	1	2	3	4	5	8	
d) de parler de sécurisexe avec un homme que je ne connaissais pas	1	2	3	4	5	8	
e) d'aborder un homme que je connaissais mais dont j'ignorais les pratiques homosexuelles	1	2	3	4	5	8	
f) d'accepter qu'on me reconnaisse au parc et ailleurs comme étant «le gars du sida» (l'intervenant-sida)	1	2	3	4	5	8	
g) d'être perçu par certains hommes comme étant moralisateur	1	2	3	4	5	8	
h) d'être perçu par certains hommes comme étant celui qui les empêche de «baiser en paix»	1	2	3	4	5	8	
i) d'intervenir auprès d'un homme marié ayant des pratiques à risque et dont je connaissais l'épouse ou la conjointe	1	2	3	4	5	8	
j) d'intervenir auprès d'un homme que je savais séropositif et qui «baisait» sans protection	1	2	3	4	5	8	

3. De façon plus concrète, vous avez eu à poser certains gestes ou à faire face à des situations particulières. Dites dans quelle mesure il a été facile pour vous de vivre ces situations (1) signifie que ce c'était «peu» facile et (5) que c'était «très» facile. Vous encerclez (NA) si vous n'avez pas rencontré cette situation.

Il a été facile pour moi...	1	2	3	4	5	8	NA
	peu facile			très facile			
a) de créer un lien de confiance avec les hommes que j'ai rencontrés	1	2	3	4	5	8	
b) de donner l'information exacte à un homme sur les modes de transmission du VIH et les pratiques à risque	1	2	3	4	5	8	
c) d'écouter un homme me parler de ses pratiques sexuelles les plus intimes	1	2	3	4	5	8	
d) de donner des trucs à un homme pour qu'il négocie le sexe sécuritaire	1	2	3	4	5	8	
e) d'aider un homme qui se questionnait sur son orientation sexuelle	1	2	3	4	5	8	
f) d'aider un homme qui vivait des difficultés psychologiques ou sociales à cause de son orientation sexuelle	1	2	3	4	5	8	
g) de référer, lorsque nécessaire, un homme vers d'autres ressources ou services	1	2	3	4	5	8	
h) de faire face à l'indifférence de certains hommes que j'ai approchés	1	2	3	4	5	8	
i) de faire face au refus ou au rejet de certains hommes que j'ai approchés	1	2	3	4	5	8	
j) de faire face à des situations qui ont bousculé mes valeurs personnelles	1	2	3	4	5	8	
k) de faire face à la violence verbale de certains hommes que j'ai approchés	1	2	3	4	5	8	
l) d'être témoin de délits ou de gestes illégaux (autres que sexuels)	1	2	3	4	5	8	
m) de reconnaître les situations mettant ma sécurité en danger	1	2	3	4	5	8	
n) de gérer mes désirs et émotions dans un contexte et dans un lieu où tout incitait au sexe	1	2	3	4	5	8	
o) de refuser les avances d'un homme qui me plaisait et auprès de qui j'intervenais	1	2	3	4	5	8	
p) de trouver les moyens pour protéger ma vie personnelle et affective à l'extérieur de ce travail	1	2	3	4	5	8	
q) d'aller chercher moi-même de l'aide et du soutien lorsque j'en ai eu personnellement besoin	1	2	3	4	5	8	

Section B: Votre bilan de cette expérience

1. À quel titre avez-vous été impliqué dans le projet PARCS? (*Cochez votre réponse*)

- j'étais travailleur rémunéré
 j'étais bénévole

2. Environ combien d'heures par semaine avez-vous accordés au projet PARCS? (*Indiquez le nombre d'heures*)

_____ heures par semaine

3. Lorsque vous avez eu besoin de soutien tout au long de votre implication dans le projet PARCS, à qui vous êtes-vous adressé?

4. À votre avis, le projet PARCS a-t-il été un succès dans votre région? Discutez votre réponse en soulignant les points forts et les points faibles.

5. Personnellement, que retirez-vous de cette expérience?

6. Quelles seraient vos suggestions pour la poursuite du projet PARCS?

Merci de votre collaboration!

A p p e n d i c e 3

Rapport quotidien des travailleurs de terrain

12. Thèmes abordés

- le projet PARCS
- mission-et services de votre organisme
- ressources de la région
- dépistage du VIH
- traitement du VIH
- peur du VIH-sida
- pratiques à risque élevé
- pratiques à risque réduit
- condoms et lubrifiant
- négociation du sécurisexe
- estime de soi
- double vie
- relations de couple
- rejet et discrimination
- dépression/idée suicidaire
- aspects légaux
- autre

13. Matériel distribué

- trousse
- condom (# |__|__|)
- lubrifiant (# |__|__|)
- seringue (# |__|__|)
- carte d'affaire
- dépliant d'information
- mode d'usage du condom
- liste des ressources-et services
- autre

14. Mode de distribution du matériel

- mon initiative
- à la demande de l'utilisateur

Caractéristiques de l'utilisateur (NSP = ne sais pas)

15. Lieu de résidence (4 NSP)

- ville de l'intervention
- ville avoisinante
- extérieur de la région

16. Âge de l'utilisateur (7 NSP)

- < 20 ans
- 20-29 ans
- 30-39 ans
- 40-49 ans
- 50-59 ans
- > 60 ans

17. Langue maternelle (4 NSP)

- français
- anglais
- allophone

18. Identité ethnoculturelle (9 NSP)

- blanc
- noir
- hispanique
- asiatique
- autochtone-inuit
- juif
- arabe
- autre

19. Occupation (1 NSP)

- travailleur
- étudiant
- sans emploi
- retraité

20. Statut relationnel (4 NSP)

- partenaire stable homme
- partenaire stable femme
- sans partenaire stable

21. Orientation sexuelle (6 NSP)

- gai/homosexuel
- bisexuel
- straight/hétérosexuel
- transsexuel
- incertain/confus

Appendice 4

Guide d'utilisation du rapport quotidien

GUIDE D'UTILISATION DU RAPPORT QUOTIDIEN

Consignes générales

- I. Chaque rencontre - contact - doit être compilée sur un feuillet individuel.
- II. Une personne rencontrée plus d'une fois dans la même journée devra être compilée à chaque contact sur un nouveau feuillet.
- III. Vous devez, lorsque cela s'applique, remplir chacune des sections du rapport, soit en noircissant, soit en cochant la case correspondante.
- IV. Lorsque les choix de réponses sont tous codés "1", cela signifie que plus d'un choix est possible. Vous devez alors cocher tout ce qui s'applique à la situation. Pour les choix de réponse codés "1,2,3,...", vous ne cochez qu'une seule réponse.
- V. Il est important de bien identifier et dater chacun des rapports (questions 0 à 6).

Identification

1. Code de l'organisme

Celui-ci ne sera utile que si vous participez à un projet où plus d'un organisme est impliqué.

2. Code de l'intervenant

Il s'agit de votre code personnel qui se compose de votre date de naissance en suivant l'ordre "jour, mois, année" (ex. 17 07 54) suivie des deux derniers chiffres de votre numéro d'assurance sociale (ex. 213 396 231 = 31). Donc, sur le rapport, vous compléteriez les cases de cette façon: 17 07 54 31.

3. Date

Vous notez la date où le contact a eu lieu, en suivant l'ordre "année, mois, jour" (ex. 97 05 21).

4. Achalandage

Vous devez estimer le nombre total de personnes (HARSAH et autres) qui se trouvaient dans le lieu où vous êtes intervenu.

5. Heure du contact

Vous devez estimer le moment de la journée où a eu lieu le contact en inscrivant, dans l'ordre, l'heure (ex. 16) et les minutes (ex. 30).

6. Durée du contact

Vous inscrivez la durée approximative du contact en minutes.

Données sur l'intervention

7. Lieu de l'intervention

Il s'agit d'indiquer l'endroit où le contact avec l'individu a eu lieu. Notez qu'il est possible de cocher plus d'un lieu à la fois. Par exemple, si vous intervenez dans un sentier à l'intérieur d'un parc, vous cochez "sentier" et "parc".

8. Initiateur du contact

Il s'agit de déterminer qui a provoqué la rencontre. Une seule réponse est requise.

Notez que l'expression "*par une tierce personne*" signifie qu'un HARSAH vous a été présenté par un intermédiaire.

9. État du contact

Vous devez inscrire l'état du contact par rapport à vous et non par rapport à votre organisme. En d'autres termes, si vous rencontrez un individu pour la première fois mais que vous savez qu'un autre travailleur de terrain a déjà eu un contact avec cet homme antérieurement, vous cochez quand même "1ère fois".

** Vous devez compiler l'état du contact par rapport à l'été en cours ("*cet été*") et par rapport aux *années antérieures*. À noter que la catégorie "*années antérieures*" ne s'applique que pour ceux qui ont fait de l'intervention dans les parcs dans les années précédentes.

10. Type d'intervention

Vous indiquez s'il s'agit d'une intervention individuelle ou de groupe (précisez le nombre de personnes si c'est une intervention de groupe).

11. Nature de l'intervention

"*Apprivoisement*" signifie une intervention plus ou moins structurée où on se présente, on parle de tout et de rien, de la pluie et du beau temps, etc.

"*Écoute*" signifie que l'individu vous fait part de ce qu'il pense, de ce qu'il vit et ressent, etc.

"*Soutien/aide*" signifie que vous allez au-delà de l'écoute avec l'individu et que vous apportez du réconfort, que vous amenez l'individu vers des solutions, etc.

"*Information*" signifie que vous donnez de l'information sur du contenu spécifique lié soit au VIH/sida, soit au sexe sécuritaire, soit sur les services de votre organisme. (Vous aidez l'individu à améliorer ses connaissances).

"*Sensibilisation*" signifie que vous allez au-delà de l'information, vous aidez l'individu à changer ses attitudes, ses habiletés, son estime de lui-même, etc.

"*Référence*" signifie que vous référez l'individu (ou le groupe) à un autre organisme ou individu.

Notez qu'il est possible que vous cochiez plus d'une type d'intervention pour un même contact.

12. Thèmes abordés

Cochez le ou les thème(s) abordés avec l'individu rencontré et précisez, s'il y a lieu, les autres thèmes abordés mais non inscrits sur la liste.

13. Matériel distribué

Si vous distribuez une trousse aux individus, cochez "trousse" ainsi que le matériel qui se trouve à l'intérieur. Pour les items distribués individuellement, cochez chacun de ceux que vous avez remis.

14. Mode de distribution du matériel

Vous indiquez si la distribution du matériel était une initiative personnelle ou si l'utilisateur vous en avait fait la demande.

Caractéristiques de l'utilisateur

(questions 15 à 28)

** Dans la mesure du possible, tentez d'estimer les informations dont vous êtes incertain plutôt que de laisser un espace vide. Dans les cas où vous n'avez aucune idée des informations à inscrire, cochez "je ne sais pas" dans l'espace prévu et passez à la question suivante.

Lorsque l'intervention (le contact) s'est déroulée auprès d'un groupe, vous devez inscrire l'information qui représente le mieux la majorité des individus du groupe.

Rappel: Lorsque les choix de réponses sont tous codés "1" (questions 19,24,25,26,27,28), cela signifie que plus d'un choix est possible. Vous devez alors cocher tout ce qui s'applique à la situation. Pour les choix de réponse codés "1,2,3,..." (questions 15,16,17,18,20,21,22,23), vous ne cochez qu'une seule réponse.

Appendice 5

Journal de bord des travailleurs de terrain

Appendice 6

**Guide d'utilisation du journal de bord
des travailleurs de terrain**

QUELQUES CONSIGNES ET IDÉES POUR LE TRAVAIL AVEC UN CARNET DE BORD

Document à l'intention des travailleurs-terrain
élaboré par les membres de l'équipe recherche

L'OBSERVATION: DES FAITS, DES INTERPRÉTATIONS ET DES RÉFLEXIONS

L'observation, qu'elle soit directe ou participante, avec ou sans implication, a pour point de mire des faits audibles, visibles ou tactiles qui s'inscrivent à l'intérieur d'une dynamique circonscrite dans le temps et l'espace. Cette dynamique, dans le contexte, est délimitée par le cadre (objectifs et buts) du projet PARC. Un fait d'observation peut être, par exemple, un homme qui frappe un autre homme, ou un homme qui dit: « *Caresse-moi.* », ou encore, un travailleur terrain qui, lors d'une prise de contact, constate le désintérêt de l'autre à vouloir entendre parler de prévention. Outre les faits d'observation émanant de l'action dans le travail de proximité (*outreach*), on peut inclure les faits qui prennent forme à l'extérieur des milieux d'intervention: rencontres de travail, etc. La description des faits consiste à traduire en mots ce qui s'observe. Dans cette traduction, on ne devrait pas retrouver d'interprétations ou d'impressions. Les faits rapportés doivent être le plus précis possible de façon à ce que les lecteurs puissent bien saisir ce dont il est question.

Une fois un fait ou plusieurs faits colligés dans le cadre de l'intervention, il s'agit de donner, selon le point de vue de la personne qui note le faits, une signification. Ce sens résulte d'un processus interprétatif. Ce processus est subjectif. Il est le fruit de la position que l'observateur, voire l'intervenant-terrain, occupe face à l'action et au contexte. À cette position se juxtapose l'expérience pratique, théorique ou expérientielle détenue par l'observateur. Un exemple d'interprétation, serait « *J'avais remarqué que Jean-Marc (non fictif) harcelait depuis longtemps le même garçon. Il me semble possible que JM, comme d'autres d'ailleurs qui fréquentent les sentiers la nuit, puisse trouver un certain plaisir à se comporter ainsi.* »

La mise en relation de faits et d'interprétations ouvre sur la réflexion. La réflexion peut servir de base au recadrage de l'intervention autant qu'elle peut servir à comprendre des phénomènes qui étaient totalement inconnus avant de se livrer à l'observation et à la notation. Un exemple de réflexion pourrait être: « *Je n'avais jamais pensé que des enfants étaient témoins de rapports sexuels entre hommes dans les parcs. Je me demande comment aborder cette dimension avec les hommes dans les parcs. Je me demande si, dans les autres sites, on est confronté à ce phénomène?!* »

POURQUOI EMPLOYER UN CARNET DE BORD?

Dans un carnet de bord, on note pour suivre l'évolution d'un processus, pour recadrer son action, pour prendre une distance et permettre à d'autres qui, pour divers motifs, s'engagent dans des sentiers semblables. L'utilisation d'un carnet de bord est plus qu'un amas de feuilles noircies qu'on entassent dans des filières. Le carnet de bord est un riche instrument dynamique qui se compare et s'utilise comme un miroir.

QUOI NOTER?

Dans le cadre du projet PARC, il existe plusieurs outils et stratégies de collecte d'information. Le carnet de bord est, de l'ensemble des outils, celui qui est le plus près du travail que vous exécutez sur le terrain. Il est aussi le plus ouvert dans le sens où vous pouvez colliger, selon votre position, les phénomènes qui se présenteront à vous et où vous serez tantôt acteur, tantôt témoin. Enfin, il est le seul instrument qui permet de mettre à profit vos compétences d'interprètes et d'acteurs.

COMMENT NOTER?

Il importe de noter le plus rapidement possible les faits d'observation. Sur le terrain, il est sans doute préférable d'utiliser un calepin de notes qu'on peut dissimuler dans ses poches et de noter, au fil du temps, les faits colligés et les impressions préliminaires. Une fois à la maison, ou dans un endroit calme, il est plus facile d'inscrire avec plus de détails les faits observés qui ont retenus votre attention. La notation, qu'ils s'agissent des faits, des interprétations et des réflexions sur l'action, doit être simple et expresse.

Quant à la prise de note, il importe de:

1. dater et indiquer l'heure de toutes les observations qui, selon vous, sont significatives;
2. donner des indications sur les conditions climatiques (la température);
3. noter schématiquement les faits ainsi que les interprétations et les réflexions se rapportant à l'action;
4. produire, lorsque possible, de petits plans des lieux afin de bien saisir les déambulements qui marquent vos observations.

Exemple type d'une page de carnet de bord

07/08/97, 30°C, Ciel clair, 19h30 à 23h30
Faits d'observation - *Trois nouveaux garçons sont sollicités par deux personnes accoutumées au lieu que je connais bien. Les ententes se font rapidement. Ils ne vont pas derrière le buisson mais s'adossent plutôt à la clôture de broche qui sépare les installations du parc de la section des promeneurs. Bien qu'il soit 22h30, il y a encore des adolescents sur les balançoires. Pendant la passe, deux des ados se mettent à invectiver les baiseurs qui ne tiennent pas compte des ados.*

Interprétation - *J'ai l'impression que Charles et François aiment bien faire de l'exhibitionnisme.*

Réflexion sur l'action - *Je n'avais jamais pensé que des enfants étaient témoins de rapports sexuels entre hommes dans les parcs. Je me demande comment aborder cette dimension avec les hommes dans les parcs. Je me demande si, dans les autres sites, on est confronté à ce phénomène.*

Appendice 7

Journal de bord des coordonnateurs de site

JOURNAL DE BORD DES COORDONNATEURS DE SITE
(à compléter au moins une fois par semaine)

Code de l'organisme:

--	--	--

Date:

--	--	--	--	--	--

Note: vous pouvez utiliser le verso si cela est nécessaire

I. À propos de vos interactions avec votre (vos) travailleur(s) de terrain

a) Que retenez-vous de ce que votre (vos) travailleur(s) de terrain vous a (ont) raconté de ses (leurs) expériences de cette semaine? (*Événements marquants, questions éthiques, situations exceptionnelles, etc.*)

b) Qu'est-ce qui vous préoccupe le plus à propos de ce qu'il(s) vous a (ont) raconté? (*Événement lui-même, l'attitude de votre travailleur de terrain, votre difficulté à gérer la situation*) En quoi cela vous préoccupe-t-il?

c) Quelles actions avez-vous entreprises en lien avec ce que votre (vos) travailleur(s) de terrain vous a (ont) raconté? (*Soutien, conseils, encadrement, référence, modification de l'horaire, etc.*)

d) Apportez toute observation relative à la pratique de votre (vos) travailleur(s) de terrain. (*Motivation, engagement, impact dans sa vie personnelle, changement d'attitude, etc.*)

II. A propos de la gestion du projet dans son ensemble

- a) Discutez ici les autres événements particuliers relatifs à la gestion du projet. (*Organisation du travail, questionnement sur la nature de l'intervention, lien avec les partenaires, etc.*) Qu'avez-vous fait en lien avec ces événements particuliers?

- b) Apportez tout autre commentaire relatif à la gestion du projet.

A p p e n d i c e 8

**Guide d'utilisation du journal de bord
des coordonnateurs de site**

JOURNAL DE BORD DES COORDONNATEURS DE SITE: GUIDE POUR LA RÉDACTION

En tant que coordonnateur, il est possible que le travail de terrain, que les travailleurs de terrain ou que la gestion du projet PARC vous amènent à vivre des situations vous confrontant à vos limites personnelles et professionnelles, vous conduisent à des questionnements ou à des réflexions.

Le journal de bord sert à mettre par écrit vos observations, expériences et préoccupations en regard de vos interactions (rencontres formelles et informelles) avec vos travailleurs de terrain et relativement à la gestion du projet PARC. Plus qu'un outil de "ventilation", le journal de bord est un instrument dynamique qui permet de suivre l'évolution d'un processus, de façon à mieux situer vos actions et vos réactions en prenant une certaine distance par rapport à celles-ci et éventuellement à recadrer vos actions.

À noter qu'il est possible que vous n'avez pas d'éléments à inscrire dans certaines sections du journal de bord à toutes les semaines. Ainsi, la partie II concernant la gestion du projet dans son ensemble pourra être remplie qu'à deux ou trois reprises au cours de l'été, selon les événements.

I. Concernant vos interactions avec les travailleurs de terrain...

- a) Dans un premier temps, il s'agira pour vous de décrire les événements marquants, les questionnements éthiques ou les situations exceptionnelles que vous aurez observés ou qui vous auront été rapportés par votre (vos) travailleur(s) de terrain.
- b) Ensuite, vous pourrez préciser ce qui vous préoccupe le plus à propos de ce que vous avez noté en a). Par exemple, est-ce la nature de l'événement? l'attitude du travailleur de terrain? vos émotions personnelles à l'égard du fait relaté? votre difficulté à gérer la situation? etc.
- c) Troisièmement, vous pourrez identifier les actions que vous aurez entreprises en lien avec la situation notée, qu'il s'agisse du soutien apporté, des conseils donnés, de l'encadrement offert, du fait d'avoir recouru à d'autres références soit internes ou externes à votre organisme, de la modification de certains aspects du travail de terrain comme l'horaire ou l'approche utilisée, etc.
- d) Enfin, vous pourrez noter toute observation relative à la pratique des travailleurs de terrain, concernant par exemple leur motivation, l'impact du travail sur leur vie personnelle, leur attitude et leur aisance face au travail de terrain ainsi que tout changement que vous aurez noté et que vous jugerez pertinent à discuter.

II. Concernant la gestion du projet dans son ensemble...

- a) Vous pourrez noter et discuter des autres événements particuliers que vous aurez vécu en lien avec la gestion du projet. Il pourra s'agir de l'organisation du travail (horaire, lieux couverts, gestion des bénévoles, etc.), de la nature de l'intervention, des liens avec différents partenaires, etc. Par la suite, vous pourrez décrire les actions ou les ajustements que vous aurez entrepris en regard des événements particuliers relatés.
- b) Tout commentaire relatif à la gestion du projet pourra être noté dans cet espace.

Exemple d'une page de journal de bord (partie I: à propos de vos interactions avec votre (vos) travailleur(s) de terrain).

À noter que l'exemple choisi est intentionnellement très lourd et qu'il est fort probable que d'autres événements moins difficiles mais tout aussi pertinents soient relatés dans le journal de bord.

a) Que retenez-vous de ce que votre (vos) travailleur(s) de terrain vous a (ont) raconté de ses (leurs) expériences de cette semaine?

Aujourd'hui, un de mes intervenants m'a raconté qu'un HARSAH auprès de qui il intervient lui a avoué faire des attouchements et parfois avoir des relations sexuelles avec des garçons mineurs.

b) Qu'est-ce qui vous préoccupe le plus à propos de ce qu'il(s) vous a (ont) raconté?

Je suis extrêmement troublé par cet événement car ma seule réaction est de la colère. Je ne me sens pas apte à intervenir auprès de cet homme ni à aider mon travailleur de terrain à le faire. D'autant plus que je me sens confronté à un problème éthique important quant à la confidentialité de cette information par opposition au dévoilement du délit commis (police? protection des jeunes garçons?)

c) Quelles actions avez-vous entreprises en lien avec ce que votre (vos) travailleur(s) de terrain vous a (ont) raconté?

J'ai besoin d'avis de plusieurs personnes. J'ai appelé d'autres coordonnateurs de site et on doit s'entendre sur une démarche à suivre dans ce genre de cas.

d) Apportez toute observation relative à la pratique de votre (vos) travailleur(s) de terrain

Jusqu'à maintenant, l'intervention dans les parcs se déroule bien en général et les travailleurs de terrain sont enthousiastes. Par contre l'événement décrit plus haut a fait en sorte de bouleverser l'intervenant en question. Je me demandais si d'autres sites avaient été confrontés à ce genre d'événement.

Appendice 9

Questionnaire aux HARSAH rejoins dans les parcs

ANONYME ET CONFIDENTIEL
Évaluation du projet provincial d'interventions dans les parcs

Durant l'été 1997, dix organismes communautaires québécois de lutte contre le sida unissent leurs efforts pour mieux connaître la réalité sociale des hommes qu'ils rejoignent par leurs interventions dans les parcs. Ils veulent aussi recueillir leur opinion sur la pertinence et l'utilité de ces interventions afin de les ajuster et de mieux les adapter aux besoins des hommes rencontrés.

Votre aide nous est essentielle. Répondez aux questions honnêtement, sans crainte d'être identifié. Ce questionnaire, qui demandera quinze minutes de votre temps, est absolument anonyme. Nous ne possédons aucun moyen de vous retracer. N'écrivez nulle part votre nom. Après avoir complété le questionnaire, placez-le dans l'enveloppe pré-affranchie et pré-adressée ci-jointe. Vous pouvez l'envoyer, sans frais, par la poste ou le remettre, dans l'enveloppe scellée, à l'intervenant que vous avez rencontré.

Merci de votre collaboration!

Action Séro-Zéro (Montréal), BLITS (Bois-Francis), BRAS (Outaouais), CAPSIDA (Montréal), Centre Sida Amitié (Laurentides), IRIS (Estrie), MAINS (Rimouski), MIELS (Québec), MIENS (Saguenay-Lac-St-Jean), SIDACTION (Trois-Rivières).

SECTION A: Fréquentation des parcs

1. Depuis combien de temps fréquentez-vous les parcs?
 un an ou moins 2 à 3 ans 3 à 5 ans 5 à 10 ans plus de 10 ans
2. Dans les six derniers mois, à quelle fréquence êtes-vous allé dans les parcs?
 moins d'une fois/mois 2 à 3 fois/mois 1 à 3 fois/semaine 4 à 6 fois/semaine tous les jours
3. Dans les six derniers mois, à quelle heure habituellement avez-vous fréquenté les parcs?
(Vous pouvez cocher plusieurs réponses)
 8h00 à 12h00 12h00 à 16h00 16h00 à 20h00 20h00 à minuit après minuit
4. Dans les six derniers mois, avez-vous été approché par la police pendant que vous étiez au parc?
 jamais rarement quelques fois assez souvent très souvent
5. Dans les six derniers mois, avez-vous consommé les substances suivantes dans les parcs
(ou une heure ou moins avant d'y aller) ?
- | | jamais | rarement | quelques fois | souvent | toujours |
|----------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| a) alcool | <input type="checkbox"/> |
| b) drogues qu'on fume | <input type="checkbox"/> |
| c) drogues qu'on inhale | <input type="checkbox"/> |
| d) drogues qu'on avale | <input type="checkbox"/> |
| e) drogues qu'on s'injecte | <input type="checkbox"/> |
6. Dans les six derniers mois, avez-vous eu les pratiques suivantes dans les parcs?
- | | jamais | rarement | quelques fois | souvent | toujours |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| a) faire du voyeurisme | <input type="checkbox"/> |
| b) faire de l'exhibitionnisme | <input type="checkbox"/> |
| c) faire du nudisme | <input type="checkbox"/> |
| d) vous masturber devant quelqu'un | <input type="checkbox"/> |
| e) masturber un partenaire | <input type="checkbox"/> |
| f) vous faire masturber par un partenaire | <input type="checkbox"/> |
| g) sucer un partenaire | <input type="checkbox"/> |
| h) vous faire sucer par un partenaire | <input type="checkbox"/> |
| i) pénétrer un partenaire | <input type="checkbox"/> |
| j) vous faire pénétrer par un partenaire | <input type="checkbox"/> |
| k) lécher l'anus d'un partenaire | <input type="checkbox"/> |
| l) vous faire lécher l'anus par un partenaire | <input type="checkbox"/> |
| m) faire du sexe en groupe | <input type="checkbox"/> |
| n) avoir des contacts sexuels en échange d'argent ou de drogues | <input type="checkbox"/> |

7. Dans les six derniers mois, avec combien de partenaires différents avez-vous eu des relations sexuelles dans les parcs?

- aucun de 2 à 5 de 10 à 19 de 30 à 39
 un seul de 6 à 9 de 20 à 29 40 ou plus

8. Dans les six derniers mois, lorsque vous êtes allé dans les parcs, apportiez-vous des condoms?

- jamais rarement quelques fois souvent toujours

9. Dans les six derniers mois, lorsque vous êtes allé dans les parcs, à quelle fréquence avez-vous utilisé le condom lors des pratiques suivantes? (Dans le cas où vous n'avez pas eu cette pratique, cochez «ne s'applique pas»)

	jamais	rarement	quelques fois	souvent	toujours	ne s'applique pas
a) sucer un partenaire	<input type="checkbox"/>					
b) vous faire sucer par un partenaire	<input type="checkbox"/>					
c) pénétrer un partenaire	<input type="checkbox"/>					
d) vous faire pénétrer par un partenaire	<input type="checkbox"/>					

10. Dans les six derniers mois, lorsque vous êtes allé dans les parcs, les raisons suivantes vous ont-elles empêché de pratiquer le sécurisexe? (Le sécurisexe est le fait d'avoir évité les pratiques anales ou d'avoir eu des relations anales protégées par un condom)

	non	une seule fois	quelques fois	souvent
a) la consommation d'alcool	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) la consommation de drogues	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) une excitation sexuelle trop grande	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) le refus du partenaire de pratiquer le sécurisexe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) le manque d'accès aux condoms	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f) le manque d'accès au lubrifiant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g) le partenaire disait qu'il n'était pas infecté par le virus du sida	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
h) le fait d'être avec un partenaire régulier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i) la gêne de proposer le sécurisexe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
j) le condom vous fait débander	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
k) la peur de décevoir le partenaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
l) le partenaire avait l'air "safe"	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
m) le partenaire était très beau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

11. Pouvez-vous dire, en quelques mots, pourquoi vous fréquentez les parcs?

SECTION B: Socialisation et préoccupations des six derniers mois

1. Comment définissez-vous votre orientation sexuelle?

- gai/homosexuel
 bisexuel
 straight/hétérosexuel
 transsexuel
 autre (Précisez): _____

2. Parmi les gens suivants, combien savent que vous avez des relations sexuelles avec d'autres hommes?

	aucun	un seul	quelques-uns	la plupart	tous
a) parmi vos ami(e)s	<input type="checkbox"/>				
b) parmi les membres de votre famille	<input type="checkbox"/>				
c) parmi vos collègues de travail ou d'études	<input type="checkbox"/>				

3. Dans les six derniers mois, à quelle fréquence êtes-vous allé dans les endroits suivants?

	jamais	moins d'une fois/mois	2 à 3 fois/mois	1 à 3 fois/semaine	4 fois/semaine ou plus
a) dans les discothèques ou bars gais	<input type="checkbox"/>				
b) dans les discothèques ou bars "straight"	<input type="checkbox"/>				
c) dans les saunas	<input type="checkbox"/>				
d) dans un groupe communautaire gai	<input type="checkbox"/>				
e) dans un groupe de lutte contre le sida	<input type="checkbox"/>				

4. Dans les six derniers mois, avez-vous été préoccupé par les choses suivantes?

	pas du tout	un peu	modérément	assez	beaucoup
a) des problèmes d'argent	<input type="checkbox"/>				
b) des problèmes d'emploi ou d'études	<input type="checkbox"/>				
c) des problèmes de famille ou avec des proches	<input type="checkbox"/>				
d) de la difficulté à vous entourer d'amis	<input type="checkbox"/>				
e) un sentiment d'isolement, de solitude	<input type="checkbox"/>				
f) des inquiétudes à propos de votre avenir	<input type="checkbox"/>				
g) de la difficulté à accepter votre orientation sexuelle	<input type="checkbox"/>				
h) de la crainte qu'on découvre que vous avez des relations sexuelles avec d'autres hommes	<input type="checkbox"/>				
i) des problèmes de rejet	<input type="checkbox"/>				
j) des problèmes de discrimination liés à votre orientation sexuelle	<input type="checkbox"/>				
k) des problèmes de violence (physique ou verbale)	<input type="checkbox"/>				

SECTION C: Connaissances, attitudes et pratiques concernant la prévention du VIH/sida

1. Selon vous, quels sont les risques d'être infecté par le virus du sida en pratiquant les activités suivantes?

	nuls	très faibles	assez faibles	assez élevés	très élevés
a) sucer un partenaire sans qu'il éjacule dans votre bouche	<input type="checkbox"/>				
b) sucer un partenaire qui éjacule dans votre bouche	<input type="checkbox"/>				
c) vous faire sucer	<input type="checkbox"/>				
d) pénétrer votre partenaire sans condom	<input type="checkbox"/>				
e) pénétrer votre partenaire avec un condom	<input type="checkbox"/>				
f) vous faire pénétrer sans condom	<input type="checkbox"/>				
g) vous faire pénétrer avec un condom	<input type="checkbox"/>				

2. Compte tenu de tous les facteurs qui peuvent contribuer à l'infection par le VIH et de vos habitudes de vie, quelles sont, selon vous, vos chances personnelles d'être infecté un jour par le virus du sida?

- nulles très faibles assez faibles assez élevées très élevées
 je suis déjà infecté par le VIH

3. Concernant le sécurisexe, dites si vous êtes en accord avec les énoncés suivants?

(Le sécurisexe est le fait d'éviter les relations anales ou d'avoir des relations anales protégées par un condom)

	pas du tout	un peu	modérément	beaucoup	tout à fait
a) le sécurisexe est pour moi une façon efficace de me protéger du virus du sida	<input type="checkbox"/>				
b) ma motivation à toujours pratiquer le sécurisexe est très élevée	<input type="checkbox"/>				
c) je me sens capable de négocier le sécurisexe avec tous mes partenaires occasionnels	<input type="checkbox"/>				
d) je me sens moralement obligé de pratiquer le sécurisexe avec tous mes partenaires sexuels	<input type="checkbox"/>				
e) il est nécessaire pour moi de pratiquer le sécurisexe même avec mes partenaires réguliers	<input type="checkbox"/>				
f) mes amis m'encouragent à toujours pratiquer le sécurisexe	<input type="checkbox"/>				
g) il est difficile pour moi de pratiquer le sécurisexe avec un partenaire que je connais bien	<input type="checkbox"/>				

4. Dans les six derniers mois, à quelle fréquence avez-vous utilisé le condom lors de vos relations anales avec des hommes rencontrés ailleurs que dans les parcs?

- jamais rarement quelques fois souvent toujours
 vous n'avez pas eu de relations anales

5. **Dans les six derniers mois, à quelle fréquence avez-vous utilisé le condom lors de vos relations sexuelles avec les femmes?**

- jamais rarement quelques fois souvent toujours
- vous n'avez pas eu de relations sexuelles avec les femmes

6. **Dans les six derniers mois, avez-vous fait usage de drogues par injection?**

- non *Passez à la question 8*
- oui, une seule fois
- oui, plusieurs fois

7. **Dans les six derniers mois, avez-vous partagé du matériel d'injection avec quelqu'un?**

- non
- oui

8. **Avez-vous déjà passé un test de dépistage du virus du sida?**

- non *Passez à la prochaine section D, question 1*
- oui

a) **À quand remonte votre dernier test?**

- six mois ou moins
- plus de six mois

b) **Quel était le résultat ce test?**

- séronégatif au VIH
- séropositif au VIH
- ne sais pas

SECTION D: Appréciation de l'intervention dans les PARCS

1. Avant aujourd'hui, aviez-vous déjà été abordé par un intervenant dans les parcs?
(Vous pouvez cocher plusieurs réponses)
 - non, c'était la première fois aujourd'hui
 - oui, une fois cet été
 - oui, plusieurs fois cet été
 - oui, avant cet été

2. Avant d'être abordé par un intervenant dans les parcs, connaissiez-vous l'organisme pour lequel il travaille?
 - non *Passez à la question 4*
 - oui (Précisez lequel): _____

3. Connaissez-vous les autres activités de prévention réalisées par cet organisme?
 - non
 - oui

4. Aujourd'hui, qui a initié le contact?
 - l'intervenant vous a abordé en premier
 - vous avez abordé l'intervenant en premier
 - vous avez été introduit par une autre personne

5. Lors de vos contacts avec cet intervenant, de quels thèmes avez-vous discuté?
(Vous pouvez cocher plusieurs réponses)
 - les services offerts par l'organisme de l'intervenant
 - les ressources MTS, VIH/sida et gaies de la région
 - vos inquiétudes par rapport au VIH/sida et aux autres MTS
 - le risque associé à différentes pratiques sexuelles
 - comment négocier le sécurisexe
 - le mode d'usage du condom et du lubrifiant
 - le dépistage pour le virus du sida et des autres MTS.
 - le traitement du VIH-sida et des autres MTS, les nouvelles thérapies
 - vos préoccupations personnelles
 - l'importance de l'estime de soi et de l'affirmation de soi
 - le deuil
 - la vaccination contre l'hépatite A et l'hépatite B
 - autre (Précisez): _____

6. Comment qualifieriez-vous l'attitude de l'intervenant à votre égard?
(Vous pouvez cocher plusieurs réponses)

<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> respectueuse <input type="checkbox"/> indiscreète <input type="checkbox"/> moralisatrice <input type="checkbox"/> séductrice ("cruiser") <input type="checkbox"/> empathique, à l'écoute 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> réconfortante <input type="checkbox"/> supportante <input type="checkbox"/> embarrassante <input type="checkbox"/> inappropriée <input type="checkbox"/> digne de confiance
---	--

7. L'intervenant vous a-t-il offert le matériel suivant? Si oui, l'avez-vous accepté? Si oui, l'avez-vous utilisé?

	non	oui	non	oui	non	oui
a) des condoms	<input type="checkbox"/>					
b) du lubrifiant	<input type="checkbox"/>					
c) un dépliant sur le mode d'usage du condom	<input type="checkbox"/>					
d) d'autres dépliantes d'information	<input type="checkbox"/>					
e) une liste des ressources et services	<input type="checkbox"/>					
f) une carte d'affaires	<input type="checkbox"/>					
g) une seringue	<input type="checkbox"/>					
h) autre (Précisez): _____						

8. Quelle est votre opinion de l'intervention dans les parcs?
Selon moi, l'intervention dans les parcs...

	pas du tout	un peu	modérément	beaucoup	tout à fait
a) donne l'impression qu'on reconnaît ma réalité	<input type="checkbox"/>				
b) permet de rejoindre des hommes qu'on ne pourrait rejoindre autrement	<input type="checkbox"/>				
c) est une intrusion dans ma vie privée	<input type="checkbox"/>				
d) permet de se procurer des condoms en toute confidentialité	<input type="checkbox"/>				
e) me donne accès à une ressource compétente	<input type="checkbox"/>				
f) rappelle l'importance de se protéger	<input type="checkbox"/>				
g) rend la négociation du sexe sécuritaire plus facile	<input type="checkbox"/>				
h) donne l'impression d'être surveillé quand on baise	<input type="checkbox"/>				
i) renforce les messages de prévention diffusés dans d'autres lieux	<input type="checkbox"/>				
j) est un bon moyen de lutte contre le sida et les autres MTS	<input type="checkbox"/>				

9. Êtes-vous d'accord avec les énoncés suivants?

Depuis ma rencontre avec l'intervenant dans les parcs...

	pas du tout	un peu	modérément	beaucoup	tout à fait
a) je suis mieux informé sur les risques des diverses pratiques sexuelles	<input type="checkbox"/>				
b) je suis mieux informé sur les façons de me protéger du VIH et des autres MTS	<input type="checkbox"/>				
c) je suis plus conscient de l'importance de toujours pratiquer le sécurisexe	<input type="checkbox"/>				
d) je suis davantage à l'aise avec ma sexualité	<input type="checkbox"/>				
e) je me sens davantage capable de parler de sécurisexe avec mes partenaires sexuels	<input type="checkbox"/>				
f) je suis plus à l'aise de refuser une relation sexuelle non protégée	<input type="checkbox"/>				
g) j'ai davantage l'intention de pratiquer le sécurisexe	<input type="checkbox"/>				
h) je connais davantage les ressources qui peuvent me supporter	<input type="checkbox"/>				
i) je suis davantage capable de sensibiliser mon entourage au fait qu'il est important de se protéger	<input type="checkbox"/>				

SECTION E: Quelques informations générales

- 1. Quel âge avez-vous? _____ ans
- 2. Quelle est votre langue maternelle? _____
- 3. Quelle est votre origine ethnoculturelle? _____
(québécois, autochtone, américain, haïtien, asiatique, etc.)
- 4. Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez complété?
 - primaire
 - universitaire
 - secondaire
 - formation technique
 - collégial
- 5. Quel a été votre revenu brut l'année dernière (revenu approximatif de toutes provenances, avant impôts)?
 - moins de 10 000\$
 - de 30.000\$ à 44 999\$
 - de 10 000\$ à 19 999\$
 - de 45 000\$ à 59 999\$
 - de 20 000\$ à 29 999\$
 - 60 000\$ ou plus
- 6. Quel est votre occupation principale?
 - travail à temps complet
 - études à temps complet ou à temps partiel
 - travail à temps partiel
 - sans emploi (chômage, bien-être social)
 - retraite
 - CSST
- 7. Actuellement, êtes-vous... (*Vous pouvez cocher plusieurs réponses*)
 - célibataire
 - séparé d'avec une femme
 - marié avec une femme
 - séparé d'avec un homme
 - conjoint de fait (avec une femme)
 - veuf (conjointe décédée)
 - conjoint de fait (avec un homme)
 - veuf (conjoint décédé)
 - divorcé
- 8. Où habitez-vous?
 - la même ville que le parc fréquenté aujourd'hui
 - à proximité de la ville du parc fréquenté aujourd'hui, mais au Québec
 - à proximité de la ville du parc fréquenté aujourd'hui, mais à l'extérieur du Québec
 - à l'extérieur de la région du parc fréquenté aujourd'hui, mais au Québec
 - à l'extérieur du Québec (Précisez): _____

Avez-vous d'autres commentaires à ajouter sur l'intervention dans les parcs? Ils seront appréciés...

Merci de votre collaboration!

Appendice 10

Qualités docimologiques des échelles

Barrières au sécurisexe dans les parcs dans les six derniers mois
 (section A, question 10)
 (n = 112)

Énoncés	Facteur 1 saturation
• partenaire déclarant être séronégatif	0,85
• gêne de proposer le sécurisexe	0,84
• peur de décevoir le partenaire	0,83
• être avec un partenaire régulier	0,79
• refus du partenaire quant au sécurisexe	0,77
• partenaire ayant l'air safe	0,77
• manque d'accès au condom	0,73
• manque d'accès au lubrifiant	0,70
• consommation de drogues	0,67
• excitation sexuelle trop grande	0,66
• partenaire très beau	0,63
• consommation d'alcool	0,56
• condom faisant débander	0,51
<i>% variation expliquée</i> T 52,0	52,0
Consistance interne T 0,93	0,93

Divulgateion de son orientation sexuelle
(section B, question 2)
(n = 112)

Énoncés	Facteur 1 Saturation
• aux membres de la famille	0,86
• aux ami(e)s	0,84
• aux collègues de travail ou d'études	0,83
% variation expliquée T 71,5	71,5
Consistance interne T 0,88	0,88

Préoccupations dans les six derniers mois
(section B, question 4)
(n = 112)

Énoncés	Facteur 1 orientation sexuelle saturation	Facteur 2 insécurité socio- économique saturation	Facteur 3 isolement saturation
• crainte d'être découvert	0,81		
• problèmes de rejet	0,80		
• problèmes de discrimination	0,79		
• difficulté à accepter son orientation sexuelle	0,70		
• problèmes d'emploi ou d'études		0,92	
• inquiétudes face à l'avenir		0,75	
• problèmes d'argent		0,70	
• problèmes avec la famille et les proches		0,59	
• sentiment d'isolement			0,95
• difficultés à s'entourer d'amis			0,63
% variation expliquée T 65,0	23,8	19,8	21,4
Consistance interne T 0,81	0,86	0,84	0,67 ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Consistance interne calculée par le r de Pearson

Perception du risque d'infection par le VIH selon les pratiques
 (section C, question 1)
 (n = 112)

Énoncés	Facteur 1 relations orales saturation	Facteur 2 relations anales avec condom saturation	Facteur 3 relations anales sans condom saturation
• sucer sans éjaculation	0,99		
• sucer avec éjaculation	0,69		
• se faire sucer	0,67		
• pénétrer avec condom		0,99	
• se faire pénétrer avec condom		0,83	
• se faire pénétrer sans condom			0,99
• pénétrer sans condom			0,52
% variation expliquée T 72,6	32,9	23,3	16,5
Consistance interne T 0,71	0,80	0,85 ⁽¹⁾	0,52 ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Consistance interne calculée par le r de Pearson

Attitude face à l'intervention dans les parcs
(section D, question 8)
(n = 112)

Énoncés	Facteur 1 utilité préventive saturation	Facteur 2 rejoindre et reconnaître saturation	Facteur 3 intrusion saturation
L'intervention dans les parcs...			
• donne accès à une ressource compétente	0,70		
• rend la négociation du sexe sécuritaire plus facile	0,61		
• renforce les messages de prévention	0,58		
• rappelle l'importance de se protéger	0,58		
• est un bon moyen de lutte contre les MTS et le sida	0,52		
• permet de rejoindre des hommes non accessibles autrement		0,77	
• donne l'impression qu'on reconnaît la réalité homosexuelle		0,59	
• est une intrusion dans la vie privée			0,69
• donne l'impression d'être surveillé			0,57
% variation expliquée T 48,1	33,4	9,0	5,7
Consistance interne T 0,77	0,78	0,48 ⁽¹⁾	0,43 ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Consistance interne calculée par le r de Pearson

Perception des effets de l'intervention dans les parcs
 (section D, question 9)
 (n = 112)

Énoncés	Facteur 1 saturation
Depuis la rencontre avec l'intervenant dans les parcs, je suis (j'ai)...	
• plus conscient de l'importance de pratiquer le sécurisexe	0,87
• plus à l'aise de refuser une relation non protégée	0,86
• mieux informé sur les façons de me protéger	0,85
• davantage capable de parler de sécurisexe	0,85
• mieux informé sur les risques	0,81
• davantage à l'aise avec ma sexualité	0,80
• davantage l'intention de pratiquer le sécurisexe	0,79
• davantage capable de sensibiliser mon entourage	0,75
• connaît davantage les ressources de soutien	0,67
% variation expliquée T 65,7	65,7
Consistance interne T 0,94	0,94

Appendice 11

Règles d'éthique minimales intersites

**PROJET PROVINCIAL PARCS
ENTENTE DÉONTOLOGIQUE INTERSITE**

Dans le cadre du projet d'intervention dans les parcs auprès d'hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HARSAH), un souci éthique majeur concerne la préservation de l'anonymat et de la confidentialité des HARSAH ainsi que des autres personnes impliquées de près ou de loin dans le projet PARCS (policiers, médecins, psychologues, sexologues, etc.).

À cet effet, voici les règles d'éthique en vigueur dans tous les sites d'intervention qui participent au projet d'évaluation (10 sites au total). À noter que chacun des sites possède son propre code d'éthique, en plus des règles énumérées plus bas.

RÈGLES D'ÉTHIQUE À RESPECTER:

- 1- Lors des échanges verbaux avec l'équipe de travail, avec l'équipe provinciale du projet PARCS, avec l'équipe de recherche, avec les usagers des parcs (HARSAH) et/ou avec d'autres professionnels (policiers, médecins, psychologues, sexologues, etc.);

lors de la transcription des expériences dans les journaux de bord:

- a) *aucun nom ne sera cité;*
- b) *les références à des caractéristiques physiologiques ou psychologiques explicites seront omises;*
- c) *les références à des caractéristiques sociodémographiques précises (domicile, lieu de travail, titre professionnel, etc.) seront omises.*

- 2- Advenant le cas où un intervenant-terrain ou un coordonnateur de site ferait la rencontre d'un HARSAH usager des parcs dans un lieu autre que le parc (bar, épicerie, restaurant, etc.):

- a) *l'intervenant-terrain ou le coordonnateur de site ne devra pas aborder cet homme, à moins que ce dernier établisse le premier contact.*

- 3- Lors de l'intervention dans les parcs, l'intervenant-terrain devra:

- a) *être clair et précis sur sa propre identité;*
 - b) *être clair et précis sur l'identité de l'organisme pour qui il travaille (par exemple, être identifié au nom de l'organisme)*
 - c) *être clair sur son rôle dans le parc;*
 - d) *mentionner au HARSAH rencontré que le projet PARC fait l'objet d'une évaluation*
 - e) *s'abstenir de donner un rendez-vous à un HARSAH*
 - f) *ne pas divulguer son numéro de téléphone personnel ou obtenir celui du HARSAH rencontré.*
-

Appendice 12

Bulletins

PROJET D'ÉVALUATION PARCS

Bulletin #1

18 juin 1997

Bonjour à tous et toutes!

Voici la synthèse des commentaires et questions qui ont été recueillies auprès de divers sites d'intervention et qui pourront être profitables à tous:

1) Concernant les rapports quotidiens...

Les résultats provenant de la compilation des données sur *StatView* seront présentés pour l'ensemble du Québec à l'automne. Toutefois, il sera possible de sortir vous-même les résultats de votre organisme. Richard Leroux et Régis Pelletier seront en mesure de vous former à cet effet au moment opportun.

L'envoi des disquettes des *rapports quotidiens* (à Richard ou Régis) et des *journaux de bord* (à Kathia), devrait normalement se faire aux **2 semaines** au début, question de faire les ajustements le plus tôt possible. En cours d'été, nous ajusterons selon le déroulement.

À la **question #3** du rapport quotidien:

SVP, soyez vigilents sur l'ordre d'inscription de la date qui doit être "**année**", "**mois**", "**jour**". Cela semble avoir causé de la confusion étant donné que c'est l'inverse pour la présentation du code personnel de l'intervenant.

À la **question #5** du rapport quotidien:

Une précision pour vous rappeler que vous devez utiliser la journée de 24 heures (par exemple, pour signifier 4 heures de l'après-midi, vous devez inscrire "16 h 00").

À la **question #9** du rapport quotidien:

On a noté de la difficulté à remplir cette question lorsqu'il s'agit du tout premier contact. Deux façons de faire ont été notées. Ce que j'ai dit aux intervenants qui m'ont contacté, c'est de le remplir ainsi:

"aujourd'hui"	"cet été"	"par le passé"
1ère fois	jamais vu	jamais vu

Par contre d'autres sites pourront avoir rempli cette question ainsi:

"aujourd'hui"	"cet été"	"par le passé"
1ère fois	1ère fois	jamais vu

L'important, c'est que vous le fassiez de la même façon pour tous vos rapports quotidiens. De plus, lorsque vous ferez parvenir la disquette à Richard ou Régis, précisez leur de quelle façon vous avez rempli cette question. Lors de la rencontre du 27 juin prochain, vous aurez des directives précises selon les modifications qui auront été apportées au rapport quotidien.

À la **question #13** du rapport quotidien:

Lorsque vous remettez une trousse, vous devez cocher "trousse" ainsi que le matériel qui se trouve à l'intérieur de la trousse.

À la question #17 du rapport quotidien:

On veut connaître la langue maternelle du HARSAH rencontré et non la langue utilisée lors du contact avec celui-ci.

À la question #18 du rapport quotidien:

Lorsque l'origine ethnoculturelle du HARSAH est claire et évidente pour l'intervenant, vous pouvez cocher "déclaré" et non "estimé", même si le gars ne l'a pas précisé de vive voix.

À la question #20 du rapport quotidien:

Les items 1 et 2 (en couple avec un homme/une femme) s'appliquent aux relations stables en général, c'est-à-dire autant aux conjoints qui cohabitent qu'à ceux qui n'habitent pas ensemble.

Rappel à propos du rapport quotidien:

Lorsque les choix de réponses sont tous codés "1" (exemple question 12), vous devez alors cocher tout ce qui s'applique à la situation. Lors de la saisie de ces questions, vous devez également saisir chaque item séparément.

VARIA

Les questionnaires auto-administrés aux HARSAH vous seront présentés la journée du 27 juin pour validation. Ils seront prêts et acheminés dans les jours qui suivent.

VEUILLEZ ME FAIRE PARVENIR VOS JOURNAUX DE BORD LE PLUS TÔT POSSIBLE!

N'hésitez pas à me contacter pour quoi que ce soit! À très bientôt!

Kathia Fournier

Tél.: (514) 987-3000 # 1953

Fax.: (514) 987-6787

Adresse:

Département de sexologie
Université du Québec à Montréal
CP 8888, Succursale Centre-Ville
Montréal, Québec
H3C 3P8

PROJET D'ÉVALUATION PARCS

Bulletin #2

25 juillet 1997

Bonjour à tous et toutes!

Voici quelques informations et quelques rappels au sujet du projet d'évaluations PARCS. Pour toute information ou question, veuillez me contacter au (514) 987-3000, poste 1953. Bonne lecture!

Kathia

JOURNAUX DE BORD DES COORDONNATEURS:

Beaucoup de matériel fort intéressant est déjà entré, notamment sur les tâches liées au projet d'évaluation PARCS, sur les lieux de fréquentation des HARSAH qui fluctuent, etc.

À la lumière du contenu reçu et des rencontres tenues depuis le début de l'évaluation, l'équipe de recherche a identifié des éléments pertinents à recueillir par l'entremise des journaux de bord des coordonnateurs de site. À cet effet, nous demandons aux coordonnateurs de sites d'inclure dans les journaux de bord des éléments touchant à la *dynamique intrasite*, par exemple des questionnements que les membres de votre équipe auraient sur la durée des interventions (intervention de 45 minutes VS intervention de 5 minutes); les positions que vous adoptez à l'égard de ces questionnements, etc. D'autres éléments à inclure dans la *dynamique intrasite* sont les liens divers entre les intervenants: tension, collaboration, soutien, approches d'intervention privilégiées, etc.

De plus, il serait fort pertinent, si cela vous concerne bien entendu, d'alimenter ce qui touche la *dynamique intersite*, par exemple les contacts, les échanges d'informations ou les collaborations quelconques que vous auriez eu avec d'autres organismes du projet PARCS.

Ces informations sont très précieuses pour mieux définir tous les enjeux impliqués dans un projet d'intervention-terrain tel que le projet PARCS!

JOURNAUX DE BORD DES TRAVAILLEURS DE TERRAIN:

Nous avons aussi reçu beaucoup de matériel et le processus d'analyses est en marche. Pour vous donner une idée de la diversité des expériences relatées dans les journaux de bord, voici la liste de quelques-uns des thèmes qui ont fait l'objet d'observations et de réflexions par les travailleurs de terrain:

- orientation sexuelle
- bisexualité
- présence policière dans les parcs
- peur de passer pour un agent double
- sollicitations sexuelles de la part des usagers des parcs
- malaise à aborder le sécurisexe et la sexualité ouvertement, en tant qu'intervenant
- expériences de valorisation personnelle
- confrontation à un usager qui dit que l'intervention dans les parcs ne vaut rien
- rejet, difficulté d'approcher les usagers des parcs
- le fait d'être non seulement un intervenant mais de représenter un modèle pour certains usagers en tant qu'homme qui "assume bien son orientation sexuelle et sa vie d'homme gai"
- constatation à l'effet qu'il y a un partage d'informations entre les usagers des parcs: agents multiplicateurs
- questionnements sur bon ou mauvais "timing" pour intervenir, à savoir qu'à certaines périodes, il n'y a pas de "cruising" dans les parcs: faudra-t-il intervenir la nuit???
- manque de motivation de certains bénévoles
- ... ET LA LISTE S'ALLONGE!

RAPPORTS QUOTIDIENS:

Plusieurs d'entre vous ont été informés que l'équipe de recherche s'apprête à faire un premier bilan des interventions qui ont été effectuées dans les parcs jusqu'à présent. Afin de diffuser ce bilan au mois d'août, nous vous demandons de **faire parvenir vos disquettes** à Régis Pelletier et Richard Leroux **dès cette semaine**, afin qu'ils préparent les données pour les analyses. Merci beaucoup de votre collaboration!

Par ailleurs, si vous ne disposez pas d'un nombre suffisant de rapports quotidiens, veuillez m'en aviser et je vous en ferai parvenir des copies!

QUESTIONNAIRE AUTO-ADMINISTRÉ AU HARSAH:

À cette date-ci, vous devez avoir reçu le colis contenant les questionnaires et enveloppes pré-affranchies à distribuer aux usagers des parcs. La procédure à suivre est de proposer le questionnaire aux hommes rencontrés de façon systématique, en expliquant la démarche et la nature totalement confidentielle et anonyme du questionnaire. Bien entendu, chaque homme est libre d'accepter de participer ou non.

RETOUR SUR LE QUESTIONNAIRE PRÉ-INTERVENTION COMPLÉTÉ PAR LES TRAVAILLEURS DE TERRAIN AU MOIS DE MAI:

Au total, 27 intervenants ont complété le questionnaire, dont 11 bénévoles et 16 travailleurs rémunérés. Les données présentées ici reflètent la perception des intervenants-terrain au sujet de l'intervention dans les parcs auprès des HARSAH, ce **avant** le début des interventions.

QUELQUES RÉSULTATS...

Pour la majorité des intervenants-terrain, l'intervention dans les parcs auprès des HARSAH, c'est principalement *informer et sensibiliser ces hommes quant au VIH/sida et à sa prévention (100,0% des répondants), participer à la lutte contre le VIH/sida (100,0%), rejoindre de façon efficace des hommes qu'on ne pourrait rejoindre autrement (96,3%) et contribuer au mieux-être des hommes qui fréquentent les parcs (92,6%)*. En contrepartie, peu de répondants (33,3%) voient l'intervention dans les parcs comme *l'accompagnement de certains hommes dans leur démarche de "coming out"*.

Par ailleurs, la majorité des répondants se disent "très à l'aise" vis-à-vis les situations suivantes, soit: *accepter d'être reconnu au parc et ailleurs comme "l'intervenant-sida" (96,3%), être présent de façon régulière dans un lieu que les gens fréquentent explicitement pour la "baise" (85,2%) et de circuler régulièrement dans un lieu de drague ("cruise") (81,5%)*. Par contre, *être perçu par certains hommes comme étant celui qui les empêche de "baiser en paix"* est une situation qui rendrait la majorité des répondants (59,3%) "peu à l'aise".

En comparant les intervenants-terrain ayant une expérience antérieure dans les parcs à ceux n'en ayant aucune, quelques différences ont été observées. En effet, les intervenants-terrain expérimentés dans les parcs se sentent plus à l'aise que les autres lorsqu'il s'agit de *faire les premiers pas vers un homme qu'ils ne connaissent pas*. Ils se disent également plus à l'aise face au fait *d'être perçus par certains hommes comme étant ceux qui les empêchent de "baiser en paix"*. Toutefois, il est important d'interpréter ces différences

avec prudence étant donné que le faible effectif (27 répondants) rend les résultats moins fiables.

Enfin, pour une majorité de répondants, il sera "très facile" de référer, lorsque nécessaire, un homme vers d'autres ressources ou services (100,0%); de donner l'information exacte à un homme sur les modes de transmission du VIH et les pratiques à risque (96,3%), d'écouter un homme parler de ses pratiques sexuelles les plus intimes (96,3%) et de trouver les moyens pour protéger sa vie personnelle et affective à l'extérieur du travail dans les parcs (96,3%). Par contre, ils sera peu facile pour certains de faire face à la violence verbale de certains hommes approchés (63,0%) ou d'être témoin de délits ou de gestes illégaux autres que sexuels (63,0%).

Comparativement aux intervenants-terrain qui n'ont pas d'expérience dans les parcs, les répondants expérimentés perçoivent généralement moins de barrières et moins de difficultés entourant leur travail, évaluant qu'il sera "très facile" de vivre la plupart des situations énumérées. Une fois de plus, le petit nombre de répondants invite à la prudence dans l'interprétation de ces résultats.

PROJET D'ÉVALUATION PARCS

Bulletin #3

4 septembre 1997

Bonjour!

Pour souligner les efforts déployés au cours de la saison estivale dans le cadre des interventions dans les parcs, voici le troisième bulletin qui présente un bref bilan des informations recueillies dans la province.

Concernant les rapports quotidiens...

Vous trouverez ci-joints les tableaux présentant le «Portrait descriptif des contacts réalisés dans les parcs pour la période allant jusqu'au 18 juillet 1997».

Il est important de noter que la qualité des données est difficile à évaluer, entre autre parce que certains sites ont rencontré des difficultés lors de la saisie et aussi parce qu'un nombre non négligeable d'informations se sont révélées manquantes.

Quelques instructions pour lire les tableaux:

- Les chiffres qui apparaissent dans les tableaux sont des pourcentages et ne concernent que les contacts de votre site.
- Les pourcentages globaux pour l'ensemble des sites sont indiqués à la dernière colonne sous le mot "totals" (mot anglais signifiant "totaux"!!!!)
- Pour interpréter les résultats de votre site, il faut les comparer au pourcentage total et les comparer aux autres sites (est-ce qu'il y a d'autres sites comparables au nôtre?)
- Certains sites ont omis d'entrer les "non" lorsque c'était nécessaire. On se retrouve donc, par exemple à la question 19, avec des 100% d'étudiants parce qu'il n'y a que des "oui" comme réponse, les autres étant des données manquantes. Il serait bon de revoir la façon d'entrer les données si certains problèmes se sont produits.
- Si de gros points (●) apparaissent dans la colonne de votre site, c'est qu'il n'y a aucune donnée d'entrée, ce ne sont que des données manquantes.

Concernant les journaux de bord...

L'équipe de recherche tient d'abord à souligner la qualité remarquable du matériel recueilli par l'entremise des journaux de bord, tant des intervenants que des coordonnateurs. À titre formatif, voici deux exemples d'événements relatés dans certains journaux de bord.

Bon nombre d'intervenants ont maintes fois été confrontés à des **avances sexuelles** sous différentes formes au cours de leurs interventions, démontrant que la sollicitation sexuelle de la part des usagers des parcs est une réalité bien présente dans le travail que vous effectuez; réalité pas toujours facile à gérer. Voici, à titre illustratif, quelques réactions qui ont été décrites par les intervenants qui ont fait face à ce genre de situation:

«J'ai été désappointé qu'il ne veuille pas m'écouter, j'aurais aimé au moins lui parler du sécurisexe.»

«Je suis en colère car il connaît très bien mon travail. Je lui dit que s'il veut que je le respecte, il devra comprendre une fois pour toutes!»

«J'ai précisé mon rôle dans le parc et j'ai exprimé mon malaise et la discussion a pu se poursuivre.»

«Difficulté de résister aux avances sexuelles du beau gars que j'ai rencontré. Par contre, le fait que je représente mon organisme me campe dans un rôle à ses yeux, même s'il insite.»

«Au début, j'ai peur, l'ambiance de croise m'intimide.»

«Étonné et un peu mal à l'aise, je lui dit tout de suite que je travaille à promouvoir la santé.»

Par ailleurs, des interventions policières dans certains parcs du Québec où se rencontrent des HARSAH ont été relatées dans différents médias et peut-être que des événements de cet ordre se sont produits dans vos sites, sans que cela n'ait été rendu public. À cet effet, voici un exemple qui a été vécu dans un site participant au présent projet au cours de l'été.

«Des policiers prennent en note les numéros d'immatriculation de voiture des usagers des parcs et utilisent un langage vulgaire à leur endroit, apparemment pour dissuader les HARSAH d'avoir des activités sexuelles

dans ces lieux. Questionnement de l'organisme concerné à savoir jusqu'où ils doivent s'impliquer dans ce dossier sans aggraver la situation des HARSAH; clientèle qui a peu à gagner dans le dépôt d'une plainte. Il y a eu une démarche auprès de la commission des droits de la personne à cet effet et l'organisme disait envisager une rencontre avec la communauté gaie, la police communautaire et commission des droits de la personne. De plus, on signalait qu'une liste présentant des ressources juridiques et légales serait distribuée aux usagers des parcs. L'intervenant sur place informe aussi les HARSAH à ce sujet lorsqu'il le peut. »

Concernant les questionnaires auto-administrés...

Une tournée téléphonique auprès de chacun des sites a permis de tracer un bilan des difficultés entourant la distribution des questionnaires auto-administrés aux HARSAH. De façon générale, on a noté des réticences de la part des usagers à accepter le questionnaire et des intervenants nous ont aussi exprimé leur difficulté à le remettre. Cela dit, il semble qu'un nombre intéressant de questionnaires fut remis, par contre, le taux de retour est très faible, c'est-à-dire en deça de 50%. À ce jour, nous avons reçu environ 114 questionnaires.

Rappel au sujet des fiches descriptives personnalisées...

Au début du mois d'août, j'ai fait parvenir à tous les coordonnateurs une fiche descriptive personnalisée en demandant de la compléter et de la retourner pour le 31 août. Je n'ai malheureusement reçu que 3 fiches alors je vous prie de me la faire parvenir le plus tôt possible, soit par la poste pour par fax. Merci!

Pour terminer...

Malgré les difficultés qui font, somme toute, partie de la démarche évaluative, l'équipe de recherche est à même de constater que le matériel recueilli est fort intéressant. Dans cette lignée positive, nous vous invitons une fois de plus à maintenir la cadence en envoyant votre matériel, de façon à ce que nous puissions procéder aux analyses dans les délais prévus. Un gros merci pour votre collaboration!

Kathia Fournier
pour l'équipe de recherche

Appendice 13

**Comparaison des HARSAH rejoints dans six études
québécoises par groupe d'âge**

Comparaison des HARSAH rejoins dans six études québécoises par groupe d'âge

Recherches	Auteurs	- de 30 ans	30-40 ans	+ de 40 ans
<i>Projet PARCS</i>	(Otis et al., 1998)	7,1% QP 13,4% RQ	42,0% QP 32,1% RQ	50,9% QP 54,5% RQ
<i>Bar en Bar</i>	(Dupont et al., 1997)	40,8%	40,8%	18,4%
<i>Au sauna... on s'adapte</i>	(Morrison et al., 1996)	30,1%	40,2%	23,8%
<i>Entre Hommes</i>	(Godin et al., 1993)	26,8%	42,3%	30,9%
<i>Au Masculin</i>	(Myers et al., 1993)	41,3%	35,7%	21,8%
<i>Action prévention hommes</i>	(Leroux, 1996)	36,2%	17,2%	46,5%

QP: questionnaire postal

RQ: rapport quotidien

I 13,696
Ex. 2